This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07135476 9

EXPLICATION DE L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE,

COMMENCÉE

VERS LE MILIEU

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

EN DEUX VOLUMES.

VOL. I.

Nous permettons, à la Chine, d'écrire les ouvrages les plus sanglans, lorsque les reproches que nous faisons aux vicieux sont constatés par d'évidentes preuves. Dans ce cas, loin de nuire à la société, on la sert essentiellement. Un ouvrage qui découvre les crimes et les impostures des fourbes et des scélérats est un préservatif contre le vice; celui qui dénigre d'honnêtes gens est un libelle diffamatoire. *D'Argens, Lettres Chinoises.*

LONDRES:
IMPRIMÉ PAR G. SCHULZE,
13, POLAND STREET.

1826.

AVERTISSEMENT.

Pour éviter toute équivoque, nous prévenons le lecteur que par le nom de *Monsieur* nous entendons toujours *Louis XVIII;* et qu'en parlant de son frère puiné, nous le nommons toujours *M. le Comte d'Artois.* Il est très-important de faire cette remarque pour ceux surtout qui ne sont pas bien versés dans l'histoire de l'époque dont il est question, et qui, sans cette précaution, pourraient étrangement se tromper eux-mêmes sur tous les faits qui leur passeront sous les yeux. Une équivoque pourrait faire prendre le crime pour la vertu.

Jusqu'à la mort de son père, Louis XVI avait porté le nom de duc de Berri. Il prit alors celui de Dauphin. Le second s'appelait le Comte de Provence et prit ensuite celui de Monsieur. Monsieur le Comte d'Artois a toujours porté ce même nom jusqu'à la mort de Louis XVIII et nous le lui donnons toujours par la raison susdite.

LETTRE D'UN AMÉRICAIN

A L'AUTEUR.

7 Mai, 1825

Je viens, mon cher et excellent ami, de recevoir le premier exemplaire. Je suis à la campagne ; à peine l'avais-je ouvert que je vois arriver en foule tous nos amis, et la plupart des concitoyens qui méritent l'honneur d'en être. Je ne savais à quoi attribuer tant de visites, lorsque j'ai appris que le capitaine ayant parlé du paquet qu'il m'apportait à un passager, on accourait chez moi de toutes parts. Vous savez que l'on connaissait le projet qui vous avait conduit en Europe, et vous savez aussi dans quelle vénération, dans quelle idolâtrie, je pourrais presque dire, est ici la mémoire du saint martyr, notre bienfaiteur. Vous savez que c'est un véritable culte de Dalie que nous lui rendons ; et en effet, quel saint le mérita jamais mieux que lui ? Ce n'est pas nous seulement qui lui devons de la reconnaissance ; mais ses sujets lui en doivent-ils ? jamais rois avant d'avoir perdu des batailles, ont-ils offert aux leurs le choix des lois qui devaient les rendre heureux, riches et puissans ? Le meilleur père de famille pourrait-il mieux faire ? n'est-ce pas imiter Dieu même qui nous laisse cette liberté quand nous ne sommes pas aveuglés par nos passions ?

La postérité voudra-t-elle croire que les Français ont repoussé un bonheur que cent siècles n'offrent pas ? et pourquoi ? pour se mettre en guerre civile et faire ruiner

écraser leur patrie. Et pour qui ? Pour un monstre d'hipocrysie qui a causé tous les malheurs du saint martyr. Nos conjectures ne se sont que trop vérifiées ; c'était là surtout l'objet de ma plus grande curiosité. En ouvrant le premier volume j'ai feuilleté jusqu'à ce que je l'aie trouvé, et vous ne me l'avez pas fait attendre long-temps.

Je suis enchanté de l'ordre que vous avez mis dans votre marche ; vous avez commencé par poser des fanaux sur la route ; c'est la seule manière de montrer clairement la vérité ; et suivant le plan que nous avions projeté, vous avez développé la suite de l'éducation de ce bon roi ; en montrant que les malheurs de la France en avaient été la suite, vous avez bien mérité de votre patrie, vous lui avez rendu un service éternel. Mais que d'obligations n'avez-vous pas à vos braves amis qui vous avaient préparé tant d'excellens matériaux ? Vous savez que mon âme n'est pas de glace ; l'histoire de la cassette, dont nous n'avions ici aucune idée, m'a ôté de plaisir, la respiration pendant quelques minutes. Ah, mon ami ! que je bénis Dieu de vous avoir inspiré l'idée d'aller en Europe ! dans vingt ans, vous n'auriez pu finir ici cet ouvrage, et sans vos amis, en Europe même, il vous aurait fallu dix ans.

Quels monstres que ces instituteurs de robe longue et de robe courte, *poussant de gros soupirs en faisant leurs prières, et portant le cou torts de l'école d'Ignace !*

M. l'évêque de Limoges, et frère Radonvilliers, c'est le Tartuffe et les provinciales qu'il fallait lui faire lire ; mais vous ne vouliez pas vous faire reconnaître, et vous aimiez mieux le sacrifier avec la France pour rétablir votre société. L'éternité de l'enfer sera-t-elle assez longue pour punir votre scélératesse ?

Laissons ces misérables et revenons à vous. Toute la foule voulait vous lire à la fois. C'était impossible. Nous

sommes donc convenus que tous les jours depuis huit heures jusqu'à midi, les curieux pourraient venir remplir ma salle, et ils se sont mis à se faire des billets d'entrée comme au spectacle. L'on vient de me dire que quelques régicides avaient la puce à l'oreille, de peur d'avoir la corde au cou : ma foi, je ne les plaindrais pas, ils seraient toujours plus heureux qu'ils ne méritent, d'avoir évité les qu atre chevaux ; et, dans le vrai, le droit d'asile qui est beau et respectable, quand il est accordé au malheur ou à la vertu persécutée, est infâme quand il est donné au crime ; ce n'est plus alors qu'un sophisme spécieux de la politique et de l'avarice. L'on dit qu'à Botany Bay, les plus grands scélérats y deviennent honnêtes gens, parce qu'ils y sont forcés par les lois de Dracon, écrites avec du sang ; mais les Etats-Unis ne sont pas Botany-Bay, et s'il faut aux hommes des lois douces et justes il faut aux tigres enragés des cages de fer.

Arrivez vite, nous en parlerons j'espère au congrès ; notre ami le brave capitaine compte être revenu ici en Octobre, il espère vous ramener, et moi de même, etc.

Non progenerant aquilæ columbès, et vice versa ; que peut-on attendre de races pareilles ? des crimes et des révolutions. Cela mérite l'examen du congrès.

AVANT PROPOS.

" Si j'avais la main pleine de vérités," a dit un homme célèbre, " je me garderais bien de l'ouvrir."

Je n'aime pas cette maxime. Sous un vernis de prudence, elle cache un grand fond d'égoïsme, et un froid mépris de ses semblables.

J'aime mieux dire avec Boileau : " Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable."

En effet le mensonge n'est utile qu'aux scélérats qui se jouent insolemment du bonheur et de la vie de leurs victimes ; mais la vérité est non-seulement utile, mais même nécessaire à tous les hommes. La plupart ne deviennent méchans que pour ne l'avoir jamais connue ; fort peu la connaissent, et encore dans ce petit nombre, combien en est-il qui la cachent par intérêt ou par ambition ?

Le premier devoir de l'homme de bien est de la dire quand il la connaît. Je le remplirai. Les calomnies que l'on répand contre les vrais Français qui se sont dévoués pour sauver la France et le Roi m'en font un devoir.

Les régicides* dont elles partent voudraient, par cette affreuse récrimination, cacher leurs crimes à la postérité, et surtout à la génération présente ; mais qu'ils n'espèrent pas y parvenir. Je connais toutes leurs infernales machinations, je leverai le voile qui les couvre, je ferai connaître leur chef. Je montrerai l'homme qui, *seul*, est la première cause de tous les crimes et de tous les malheurs de la France et des peuples de l'Europe ; celle sans laquelle toutes les autres auraient été nulles.

Je prouverai qu'à peine sorti de l'enfance, il a préparé l'épouvantable catastrophe qui a écrasé sa patrie. Je prouverai qu'une société vomie par l'enfer pour le malheur du monde, ou, pour parler plus exactement et sans figures, qui a fait de ce monde un véritable enfer ; je prouverai que cette société a dirigé ses premiers pas dans la carrière du crime. Je prouverai que presque tous ses agens principaux étaient de cette société. Je le prouverai par une série de cinquante ans de forfaits que la France et l'Europe connaissent.

Je prouverai que tout ce que le monstre fait pour s'enfoncer dans les ténèbres l'entoure d'un faisceau de lumière. Je prouverai, *sans replique*,

---

* Il est juste de reconnaître dans les juges du Roi, deux classes distinctes et séparées. Ceux qui votèrent pour l'appel au peuple, le sursis et la réclusion jusqu'à la paix, voulaient probablement le sauver, et ne doivent pas être confondus avec les monstres qui votèrent pour la mort sans appel.

qu'un prince que toute l'Europe croit l'auteur de la révolution, n'a été que le manteau destiné à cacher le véritable.

Je prouverai que des projets utiles et importans à l'Europe, formés il y a quatre-vingts ans par un grand prince, ont été joints à de plus modernes et exécutés ensemble. Je prouverai que les Français ont été les agens aveugles de ces grandes opérations ; et je montrerai l'impossibilité que'lles fussent faites différemment.

Je ferai connaître quelques-uns des principaux agens qui étaient nécessairement dans le secret. Je prouverai que, depuis l'instant où Louis XVI monta sur le trône, on essaya de l'en culbuter, et que la première secousse n'ayant pas réussi, l'on prit une autre route.

Je prouverai même que l'on n'avait pas attendu cette époque, et que les instituteurs qui dirigèrent son éducation le préparèrent à une crédulité sans bornes envers l'hypocrite qui l'a mené à la mort.

Je prouverai que ceux qui ont si criminellement abusé de sa confiance, l'entraînèrent dans toutes les opérations qui devaient déplaire aux autres rois, et l'exposer à de terribles représailles, ce qui peut être l'excuse des étrangers.

En suivant les opérations de ce plan, je montrerai à tout homme sans prévention (1) qu'elles ont amené le malheureux roi aux états-généraux. Je prouverai que malgré la volonté générale de la France, les meneurs de l'assemblée constituante,

tous ostensiblement du parti d'un prince, et secrètement dévoués à un autre, organisèrent dès le premier moment la guerre civile et l'anarchie qui devaient amener la mort de Louis XVI.

Je prouverai que l'année même avant la première assemblée des états-généraux, il y avait, à Paris, et dans les principales villes de France, un conseil secret d'étrangers, ayant une police secrète, des agens secrets qui préparaient tous les ressorts qui ont fait jouer cette longue et épouvantable tragédie. Je prouverai que le principal personnage est celui qui a fait soulever l'armée.

Je prouverai qu'à commencer des premiers massacres faits à Paris et à Versailles en 1789, toutes les opérations externes et internes ont tendu à provoquer l'émigration, afin d'avoir une immense quantité de numéraire à piller, et de biens nationaux à vendre ou à donner pour faire de nombreux partisans au chef de la révolution. Je ferai voir que ce pillage, fait en France par le gouvernement révolutionnaire et anarchique aux ordres de ce chef, a été fait sur le reste de l'Europe par la main des Français pour en cacher les vrais auteurs.

Je montrerai la scène jouée pour faire restituer par les Français, la petite portion du pillage qui leur était échue, ce qui est démontré par la pénurie générale de numéraire dont la France entière se plaint, malgré la fonte des reliques et des cloches, et par la comparaison avec l'abon-

dance qu'elle avait avant la révolution lorsque les cloches et les reliques n'étaient pas en circulation.

Nous verrons que les régicides furent non-seulement payés, mais encore qu'on leur promit de les délivrer du supplice qu'ils méritaient de subir cent fois.

Je prouverai que les écrits, faussement attribués à Louis XVI, ont été faits expressément à cette intention : que le passage qui, dans le testament ordonne à son successeur *de reconnaître ce que les bons Français ont fait pour lui,* n'y a été mis que pour jeter de la poudre aux yeux, et ôter tout soupçon sur l'auteur, ce qui a été évidemment démontré par sa conduite.

Je prouverai enfin que les résultats démontrent si parfaitement l'unité et l'identité du plan, qu'il ne pourra rester aucun doute à quiconque a une tête capable d'en saisir l'ensemble, ou qui n'est pas payé pour le nier.

La France verra avec autant d'indignation que d'étonnement que Louis XVI ayant donné le 23 Juin, 1789, une charte qui contenait tout ce que demandaient les cahiers du tiers-état, tout ce qu'a de bon et d'utile la charte aujourd'hui si vantée, le jésuite Siéyès la fit refuser d'un seul mot ; et ce mot a coûté à la France la perte de ses colonies, de son commerce, de sa marine, de soixante armées, de cinquante mille hommes chacune, d'à-peu-près autant de victimes assassinées,

du sang de huit princes, de deux mille millions de numéraire, de plus de crimes et de maux qu'elle n'en a éprouvés depuis quatorze siècles, mais en revanche elle a ses jésuites*.

Le résultat de ce terrible mot du jésuite est aussi évident que l'existence de la ville de Paris. Il démontre invinciblement la faction qui voulait la révolution, *il n'y avait pas alors un seul émigré.* Conçoit-on qu'il y ait des gens d'une fourberie assez impudente pour les accuser des maux dont ils ont été les plus déplorables victimes, et qui étaient évidemment tramés longtemps avant l'émigration ? Français ne la perdez pas de vue cette affreuse calomnie ; et quand vous la lirez, ou quand vous l'entendrez répéter, vous pourrez, en sûreté de conscience, avoir un respect très-modéré pour l'écrivain ou pour l'orateur. C'est pour annuller l'indemnité que la justice réclame pour ceux qui ont voulu sauver le roi que cette calomnie est répandue par ses assassins.....

---

* Si la vérité se trouve ici toute entière, c'est pour prouver aux Français avec quelle astucieuse scélératesse ils ont été trahis et livrés pieds et poings liés. C'est pour qu'ils sachent et n'oublient jamais que tout ce qui a été imprimé depuis trente-cinq ans est plein de calomnies directes ou indirectes contre les Princes de la Maison de Bourbon, excepté celui qui est la seule cause de tous leurs malheurs et qui est lui-même l'ordonnateur de toutes ces calomnies ; on en verra plusieurs centaines de preuves incontestables.

La France verra avec indignation que la société des jésuites créée sous les auspices de la Maison d'Autriche, pour être essentiellement l'ennemie de la France, n'a jamais cessé de marcher à ce but. Dévouée à Philippe II et à la Maison de Guise, ce fut elle qui forma la ligue, qui fit assassiner Henri III par la main d'un jacobin ; ce fut elle qui, sous le voile spécieux de confréries, prépara et fit exécuter la Saint-Barthélemi ; ce fut elle qui fit vingt et quelques conspirations contre Henri IV, dont la mort couvrit la France de deuil. La France verra avec indignation comment et à quel prix elle a été vendue et livrée par un descendant de ce grand roi : elle verra comment la compagnie de Jésus a présidé à tous les grands forfaits de cette affreuse révolution.

Mes preuves seront des faits ; et la chaîne qui les liera sera si bien rivée que je défie qui que ce soit en Europe de la désouder.

Sans doute l'innombrable cohorte des sophistes salariés, les régicides surtout y prodigueront leurs peines ; ils n'épargneront ni impostures ni argumens captieux ; mais la vérité, semblable à un rocher battu des flots, se jouera de leurs vains efforts, et en triomphera par son ascendant irrésistible.

O Vérité ! vierge pure et sacrée,
Divinité qui seule nous instruits,
Pourquoi mets-tu ton palais dans un puits ?
Du fonds du puits tu vas être tirée !

Que d'ennemis elle va avoir à combattre ! je prouverai *invinciblement* que toutes les histoires de la révolution sont fondées sur un roman aussi absurde que pitoyable ; roman qui ne peut conserver un instant l'apparence historique qu'aux yeux de la plus crasse ignorance, et qui tombe en lambeaux à la moindre critique.

Je prouverai que ce vaste édifice de gloire que l'on a bâti aux Français, et dont peu d'entr'eux soupçonnent le but, n'est qu'un château de cartes que le moindre souffle renverse, une pauvre masure qui tombe en ruines et s'écroule de toutes parts.

Que de petites passions ! que d'orgueil ! que de sottise ! que de vanités vont se soulever à ces mots ! que de héros vont descendre de leurs gradins, ou perdre leurs échasses ! que de mouches de coche vont redevenir mouches ! que de gens même qui n'ont ni brodequins ni cothurnes à quitter, qui ne sont ni héros, ni pairs de France, ni acquéreurs de biens nationaux, ni régicides vont être dans la douleur ! j'y compatis sans doute, mais je leur répondrai : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Y aura-t-il quelque Français qui puisse se résoudre à descendre de ce brillant apogée de gloire où l'ont placé, comme dans une niche, les victoires nationales ?

Oui ; il y en aura quelques-uns. D'abord une cinquantaine de logiciens accoutumés à remonter

des effets aux causes, à descendre des causes aux effets, à en comparer les résultats, à en saisir les rapports et arriver par eux à la vérité.

Une autre cinquantaine qui, ayant reçu de la nature du bon sens, ne l'ont pas perdu en faisant leur logique au collége, ou au lycée, ou aux jésuites, ou avec Port-Royal qui a échafaudé la sienne sur les cathégories d'Aristote. (3).

Mettons-en encore une cinquantaine pour les mathématiciens accoutumés à raisonner. En voilà, de compte fait, cent cinquante, c'est-à-dire, cinq par million, encore faut-il qu'ils soient radicalement guéris de la maladie, presque incurable chez eux, de savoir ce qu'ils n'ont pas appris. (4)

Une autre épidémie française, c'est de croire servir toujours d'exemple à l'Europe. M. de Rivarol raconte qu'en 1789 M. de La Fayette disait à un Anglais qui s'en retournait chez lui : " Adieu, Monsieur, vous ne trouverez plus de chambre haute à votre arrivée." Mot remarquable et rapporté à Londres où il dérida beaucoup la gravité Britannique.

L'un des tristes résultats des crimes dont nous verrons le tableau a été de traîner à l'échafaud un roi dont le cœur était bon, qui aimait tendrement son peuple, qui lui a fait le plus grand sacrifice dont un prince absolu ait jamais donné l'exemple, et qui en avait reçu le titre de restaurateur de la liberté française.

Les annales du monde entier ne pourraient fournir un exemple plus frappant du danger de prendre pour vertu des actes prétendus religieux, et qui ne servent qu'à masquer le crime et à séduire l'ignorance. Elevé comme Henri IV, Louis XVI eût été le meilleur des rois ; il aurait fait le bonheur de la France. Elevé par les jésuites, il a été dupe et victime de tous les pièges que l'hypocrisie lui a tendus.

Que les Français ne s'attendent point à trouver ici les flatteries que l'ambition, l'avarice, et la lâcheté distribuent aux peuples comme aux rois. Il en est une surtout qui châtouille agréablement leurs oreilles ; c'est celle de la science militaire dans laquelle ils sont un peu reculés, quoiqu'ils ayent autant de courage que les autres nations et même plus d'impétuosité.

Cela est si vrai, que nulle autre n'a eu de rois faits prisonnière à la tête de ses armées, et que les Français en ont eu cinq ; Louis d'Outremer ; Louis IX ; Jean II ; Louis XI et François I. Je veux bien ne pas compter Louis VII qui l'échappa belle près de Chypre ; Louis XII qui fut pris à St. Aubin du Cormier ; Charles VIII qui l'eût été à Fornoue sans la vigueur de son cheval, et Bonaparte qui ne l'a jamais été, vous saurez pourquoi quand vous m'aurez lu.

La valeur est à peu près égale chez tous les hommes, relativement à leur passion dominante. L'ambitieux se fera tuer pour obtenir de grandes

places ; l'orgueilleux pour faire parler de soi ; l'avare pour des trésors ; le voluptueux pour des femmes ; le courtisan pour plaire à son maître ; l'homme de bien pour défendre son pays. Chacun d'eux sera peut-être un Achille pour sa cause favorite et un Tersite pour toutes les autres.

Je sais bien qu'on va me répondre :

> " Vous connaissez l'impétueuse ardeur
> De nos Français, ces fous sont pleins d'honneur ;
> Ainsi qu'au bal, ils vont tous aux batailles...."

Oui ; mais je sais aussi que si nous nous battons comme des lions, nous sommes souvent battus comme des chiens, et peut-être qu'en montrer les causes à mes chers compatriotes, c'est le plus grand service qu'un homme puisse rendre à sa patrie. Tel est le but de mon ouvrage.

Tel fut brave un tel jour, disent les Espagnols, et ils ont raison. Charles XII, un jour de médecine n'aurait peut-être pas, avec 9,000 Suédois, battu 80,000 Russes à Nerva. Chapelle ne faisait de jolis vers que quand il était ivre ; et beaucoup de gens, sans cela, ne seraient pas des foudres de guerre.

Toutes choses égales d'ailleurs, la force du corps, la grandeur de la taille, l'adresse, la légèreté, la dureté de l'éducation physique, l'habitude de souffrir la faim, la soif, le plus grand froid, les plus terribles chaleurs, les alimens les plus grossiers, les exercices les plus violens, les dangers continuels qui familiarisent avec l'idée de

la mort, tout cela ajoute nécessairement au courage.

La taille est avantageuse pour la tactique, quand même elle ne le serait pas au courage. Si Achille, le Czar Pierre et le maréchal de Saxe étaient grands, Alexandre, Henri IV et le grand Condé étaient petits. D'ailleurs quelques exceptions ne détruisent pas une règle ; et ce qui n'en est pas une pour quelques individus peut l'être pour des nations entières.

La pauvreté d'un pays, la rigueur de son climat produisent des hommes de fer. Un sol riche et un climat tempéré sont des causes de molesse. Ce qui le prouve, c'est que de onze grandes révolutions dont l'histoire conserve l'horrible souvenir, dix ont été faites par les peuples du nord. Il n'y avait pas plus de différence des Sybarites aux Spartiates qu'il n'y en a des peuples de la zone tempérée aux hyperboréens.

Ces principes fondamentaux et très-importans pour la guerre sont tellement vrais que seuls ils expliquent pourquoi les Romains conquirent les Gaules en huit campagnes, et ne purent jamais s'emparer de la Germanie septentrionale.

Il est cependant encore un moyen de succès tellement supérieur à tous ces avantages que seul il les rendrait nuls ; c'est la tactique.

La tactique ou la science de la guerre est le premier et le grand mobile des succès militaires. Elle comprend non-seulement les évolu-

tions, les manœuvres, mais le choix des positions, les marches, les campemens, la composition de l'armée, les différens services de chaque espèce de troupes, les armes différentes dont elles doivent se servir ; enfin, toutes les parties de la stratégie, et généralement tout ce qui a rapport à ce grand art, l'art affreux de la guerre que Frédéric a porté à un point d'où heureusement il ne peut plus que descendre.

La plus grande découverte moderne, depuis l'invention de la poudre a été faite par un prince son parent. Il en a tiré un si grand parti, et il l'a jugée si importante que, dans ses Mémoires de Brandebourg, ne pouvant passer sous silence le nom de celui auquel il dut en partie le gain de sa première bataille contre les Autrichiens, il ne dit qu'un mot très-insignifiant de l'invention. C'est à l'habileté du grand électeur, et au génie de Frédéric aidé de cette découverte, que la maison de Brandebourg doit aujourd'hui le rang éminent qu'elle tient en Europe.

Si l'on en excepte M. de Voltaire et deux ou trois autres écrivains distingués, il n'en est point qui, en parlant de guerre, ait seulement paru soupçonner que la tactique fut une science compliquée, longue et difficile. Ils ne parlent jamais que de valeur. Il semble qu'elle fait tout, qu'elle supplée à tout, que tout le reste est inutile.

Cette ignorance des écrivains français a inoculé ce faux préjugé dans les têtes françaises ; et

l'on ne saurait croire combien il a été de tout temps funeste à la France ; mais principalement dans la révolution, il a été cause d'une mistification presque générale, et si étonnante que la postérité aura peine à la croire.

La tactique est supérieure au nombre ; l'expérience du monde entier le prouve. Les Grecs et les Romains ne vainquirent des armées innombrables que par la supériorité de leur tactique. presque toutes les grandes invasions ont été faites avec des armées plus nombreuses que celles qui leur étaient opposées. Ainsi Alexandre, parti de Grèce avec trente-quatre mille hommes, détruit l'empire de Perse dont les armées étaient soixante fois plus considérables que la sienne, mais moins habiles quoique peut-être aussi courageuses.

La tactique est supérieure à la valeur. Je dis plus ; la valeur, dans une armée inférieure en habileté, deviendra nuisible, et ne servira qu'à faire tuer plus de monde. L'Invention de la poudre n'a rien changé à ce principe là, et n'a peut-être fait que le confirmer encore. La révolution en a offert plusieurs exemples ; et nous en verrons un qui est presque incroyable quoique très-vrai. Il est rapporté par M. Bertrand de Moleville.

Montécuculli disait : " Il faut trois choses pour faire la guerre, 1°. de l'argent, 2°. de l'argent, 3°. de l'argent." Peut-être avait-il raison alors. Un siècle plus tard, il aurait dit : Il faut 1°. des

soldats, 2°. des soldats, 3°. des soldats, exercés par Frédéric, l'homme qui devait remédier à l'imperfection de la tactique, à tous les inconvéniens de nos armées à grand front, à leur lenteur, à leur impéritie à manœuvrer ; le génie créateur qui devait alléger les armées par la discipline et par l'art de les manier ; éclairer l'Europe militaire par ses écrits, et l'étonner par ses victoires ; le roi de Prusse enfin n'avait pas paru.

Et que ceux qui en doutent veuillent bien se souvenir que ce prince dont les états n'étaient, à son avènement à la couronne, qu'environ la moitié de ce qu'ils sont aujourd'hui, soutint seul la guerre contre l'Autriche, la Russie et la France, conjurées ensemble contre lui, et qui avaient surement de bien plus nombreuses armées et plus d'argent. Qu'ils se souviennent encore qu'il a gagné douze grandes batailles, ayant pour aides-de-camp ses généraux ; et surtout qu'ils n'oublient pas que lui-même faisait toujours ses dispositions, et toujours d'après celles de l'ennemi tant qu'il le pouvait.

Le bonheur qu'ont les Français de savoir tout sans rien apprendre, et la manie de parler de tout ce qu'ils n'ont pas appris, type caractéristique et national, résultant d'une vanité qui n'est pas moins l'appanage de la Seine, de la Loire et du Rhône que de la Garonne, prête quelquefois à rire aux étrangers. Deux historiens français *d'Avrigni* et *d'Orléans*, obligés de parler de guerre

et conséquemment d'en avoir quelques notions, emploient souvent le mot *attacher une escarmouche.*

Il est évident que ces bons Jésuites ignorent que ce mot signifie un petit combat entre les troupes des avant-postes, et qu'ils le prennent pour *saucisson* ou *pétard,* fusée que l'on *attache* aux portes des villes pour les faire sauter.

Quand des gens de lettres, attachés à une société que l'on croit si habile (et qui effectivement l'a été et l'est encore beaucoup trop, au moins en politique) écrivent avec une telle ignorance des matières qu'ils traitent ; cela ne donne pas une haute idée des connaissances d'une nation dans une science où elle se croit habile exclusivement et par excellence.

Il y a toute apparence que ces deux jésuites ne sont pas les seuls qui aient fait ce quiproquo. C'était probablement un mot consacré dans la compagnie. Et quand on songe qu'elle élevait toute la jeunesse destinée au métier des armes, on peut croire que ceux qui y sont devenus habiles l'ont étudié ailleurs.

Le dictionnaire de l'académie française, imprimé en 1765, après avoir donné à ce mot plusieurs verbes qui lui conviennent, y ajoute aussi celui d'attacher, qui est visiblement absurde. C'est probablement un trait de courtisan envers la société de Jésus, qui cependant n'existait plus. Quoiqu'il en soit courtisan ou loyaliste, notre

magot prit pour ce coup, le nom d'un port pour un nom d'homme.

Si quelques-uns de nos historiens ne savent ce qu'ils disent, plusieurs de nos ministres savent trop ce qu'ils font. Nous en verrons un long et terrible exemple.

Terminons par une vérité qui n'est pas moins certaine, c'est que depuis le commencement de la guerre de la succession, et du dix-huitième siècle, si l'on en excepte la régence, le ministère du duc de Choiseul et celui de M. Turgot, trop honnête homme et trop habile, pour qu'on l'y laissât long-temps, nous avons toujours été menés et bernés par la politique étrangère, et par l'impéritie ou la prévarication de nos ministres. Il est vrai que nous n'en avons pas toujours été payés en gloire comme dans cette dernière et tragique représentation ; mais jamais on n'a dit, comme Salomon et avec plus de vérité, que la gloire est de la fumée.

Au moyen de cet ouvrage, et par lui seul, on sera pleinement au fait de tous les romans que la flatterie, l'ignorance et la crédulité, aux ordres de la politique, ont insérés dans tous les ouvrages qui ont paru en Europe depuis 1787, et qui feraient pour la postérité de l'histoire des dix-huitième et dix-neuvième siècles, un impénétrable chaos et un dédale inextricable dont elle ne pourrait jamais sortir.

Pour tout dire en un mot, *seul* il dévoi-

lera *cette grande contradiction entre la restauration personnelle de Louis XVIII, et le maintien de la révolution contre les émigrés.* Et ce qui le rend encore plus nécessaire, c'est qu'il détruira avec l'évidence de la géométrie cette trame horrible de calomnies contre les personnages les plus augustes, dont l'univers entier est encore imbu.

Il a déjà paru une foule d'ouvrages relatifs à la révolution, et presque tous avec des titres propres à éloigner tous soupçons du but de l'auteur.

Ainsi Mme. de Genlis, à l'imitation de Mme. de Caylus, a donné *ses Souvenirs,* Mme. de Staël *ses Dix Ans d'Exil.* Mais qu'apprend-on dans tous ces ouvrages ? à ne pas savoir un mot de ce qui s'est fait, et surtout à n'avoir pas une idée de la manière.

Mais je me trompe ; on y apprend quelque chose. On y voit que, malgré la finesse de leur esprit, elles ont laissé échapper quelques mots qui prouvent qu'elles étaient au fait de ce qui se faisait et qu'elles voulaient mystifier leurs lecteurs ; et comme cet exemple peut être très-utile aux miens, je vais le leur citer en détail, parce qu'ils verront qu'après m'avoir lu attentivement, un seul mot relatif à la révolution leur dévoilera le but de l'écrivain qu'ils liront, et même ses principes en révolution et en morale.

En voici quatre exemples dont l'un est en sens opposé aux trois autres, et prouve que l'auteur était instruit et disait vrai.

Mme. de Genlis dit en propres termes : *Louis XVI ne pensait point à prendre M. de Maurepas pour ministre*, et puis elle commente le texte de manière à prouver qu'elle ment, et l'événement l'a prouvé encore mieux qu'elle.

Sur le même sujet, le général Dumouriez a dit : *Le plus coupable de tous les ministres c'est M. de Maurepas*. Sans anticiper sur les temps et sur les faits, on verra que le général était très-bien instruit.

Mme. de Staël a dit aussi en propres termes : *Personne ne pensait à un autre roi que Louis XVI*. On verra ce qui en est ; et malheureusement l'événement ne l'a que trop prouvé.

Dans un ouvrage bien autrement important que ceux de ces dames, et dont on verra ici l'analyse, on trouve aussi ces mêmes mots : *Personne ne pensait à M. de St. Germain pour ministre de la guerre.*

Le lecteur jugera lui-même de la vérité et des mensonges. C'est la leçon la plus utile dans l'étude de l'histoire.

Au reste, quand il verra les rôles qu'ont joués le mari de l'une et le père de l'autre, il pourra juger ces dames, mais il ne sera pas obligé de les croire.

Il paraîtra probablement dans la suite beaucoup de mémoires isolés qui jeteront quelques étincelles, lesquelles s'éteindront faute d'être réunies. Mais pour un immense faisceau de lu-

mière sur tout le plan de la révolution ; mais pour une série de preuves innombrables et sans réplique sur tous les faits les plus importans, c'est ce qu'on ne verra jamais qu'ici, non que bien d'autres n'eussent plus de moyens que moi pour en venir à bout, mais c'est qu'il a fallu la vie entière d'un homme curieux et entêté, sans cesse occupé du même objet, et placé de manière à ne jamais le perdre de vue.

L'ouvrage étant presque partout rempli de discussions polémiques et critiques, qui glacent nécessairement le style, il demande de l'indulgence ; mais les faits et les preuves n'en sollicitent point.

EXPLICATION

DE

L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LIVRE PREMIER.

Depuis que Charles Quint avait pris et rançonné Clément VII, et ordonné des prières publiques pour la délivrance de ce pape qu'il tenait prisonnier au château Saint-Ange, les Souverains de l'Europe avaient un peu perdu de ce respect aveugle pour la tiare qui avait signalé et abruti plusieurs siècles. La réformation, qui venait d'éclore, y contribua aussi en dévoilant des turpitudes et un machiavélisme jusqu'alors inconnu.

Si l'Empereur, dans le choix de sa croyance, avait suivi le conseil du Landgrave de Hesse Philippe, et de l'Electeur de Saxe auquel il était redevable de la couronne impériale ; s'il eut préféré Wittemberg à Rome, il est certain que cette

capitale de la papauté serait redevenue comme sous ses empereurs et même sous Charlemagne, la capitale de l'empire ; il est probable qu'alors la révolution qui vient de couvrir l'Europe de crimes et de deuil n'aurait pu se faire.

Quoiqu'il en soit, cette délibération effraya tellement la cour de Rome que, pour s'en garantir désormais, elle tira de l'arsenal du Vatican l'arme la plus redoutable qui jamais y eut été forgée. Paul III érigea cette société si promptement fameuse par son fanatisme, son ambition, sa politique, par les troubles dont elle remplit les quatre parties du monde, par les crimes qui en résultèrent, et par les richesses prodigieuses qu'elle acquit (5).

Son institut est presque partout un chef-d'œuvre de perfection, mais uniquement destiné à la théorie et à répondre aux attaques des clairvoyans.

Ses constitutions secrètes, destinées pour la pratique, n'ont été connues qu'à sa destruction ; c'est le chef-d'œuvre le plus parfait du génie machiavélique. Son général, toujours résidant à Rome, était le seul véritable despote de la terre ; le Vieux de la Montagne n'était en comparaison que le doge d'une république insubordonnée. Son gouvernement est la preuve la plus évidente du prodigieux pouvoir de la législation, il lui donne

les moyens de faire trembler les rois, et d'exécuter les plus grands attentats.

Un de ces coups du pinceau de Raphael a peint la société de Jésus. *C'était*, a dit son historien, l'un des premiers écrivains de France, *une épée nue dont la poignée était toujours à Rome.* Une autorité irrécusable, l'un des plus illustres pontifes de Rome même, Benoît XIV, qui avait tant de vertus et qui a dit tant de bons mots, appelait cette milice *les Janissaires du Saint-Siége, troupe indocile, mais qui sert bien.*

Ses institutions ont substitué la politique aux vertus morales, religieuses et sociales. On y voit que la société de Jésus, divisée en six classes, admet dans celle appelée de *robe courte*, les gens de toutes les religions, hérétiques, payens, idolâtres, matérialistes, et même les athées, si toutefois il peut y en avoir. Que faut-il de plus pour prouver qu'elle n'a d'autre religion qu'une profonde hypocrisie ?

Son système de morale, professé non *par quelques-uns mais par la généralité de ses casuistes*, en est une seconde démonstration. C'est à lui qu'est due la démoralisation presque générale qui date de la même époque, qui signale particulièrement le catholicisme, et qui, libre de tout frein par la révolution *au complément de laquelle elle était*

nécessaire, n'a plus connu de bornes. Tel est l'affreux résultat des opinions relâchées semées en France depuis l'époque où le cardinal de Lorraine, voulant mettre dans sa maison la couronne des Valois, força la France et les parlemens à recevoir les jésuites. " Soumis au despotisme le plus excessif dans leurs maisons, ils en sont les fauteurs les plus abjects dans l'état. Ils prêchent aux sujets une obéissance sans réserve pour leurs souverains, *qui obéissent aux papes*; pour les autres ils s'en défont promptement. (Voyez Henri IV. et Elizabeth) Ils prêchent aux rois l'indépendance des lois et l'obéissance aveugle au pape, ils accordent à celui-ci l'infaillibilité et la domination universelle, afin que maîtres d'un seul, ils soient maîtres de tous."

Depuis sa fondation en 1540, il n'y a presque pas eu de troubles que la société de Jésus n'ait dirigés ; pas une conspiration, pas une révolution, où elle n'ait pris une part active ; et quoique chassée par les rois et détruite par Clément XIV, son esprit a subsisté et nous verrons si elle ne s'est pas mêlée de la nôtre (6).

Le but suivi par elle avec toute la ferveur de l'ambition a été de s'affilier les rois, les princes, les ministres, les personnages recommandables par leur crédit et par leurs richesses. La direction des consciences royales qu'elle avait eu l'a-

dresse de s'arroger, par sa morale relâchée, l'a fait entrer dans toutes les intrigues des cours de l'Europe. Elle poussait ses amis aux grandes places et culbutait les autres ; et comme tous les moyens lui étaient bons, il était rare qu'elle ne réussit pas.*

Jacques II était jésuite ; son entêtement à vouloir rétablir la religion romaine, et à faire le père Peters son premier ministre, le fit chasser par les Anglais, ce qui fit dire à l'archevêque de Rheims Le Tellier. " Voilà un bon homme qui a perdu trois royaumes pour une messe."

---

* Le jésuite, contenu par sa règle, indifférent au plaisir, est tout entier à l'ambition ; ce qu'il désire, c'est de s'asservir par la force, ou par la séduction, les riches et les puissans de la terre. Né pour commander, les grands sont à ses yeux des pantins qu'il fait mouvoir par les fils de la direction et de la confession. Son mépris intérieur pour eux se cache sous les apparences du respect. Les grands s'en contentent, et sont, sans s'en apercevoir, réduits par lui à l'état de marionnettes. Ce que le jésuite ne peut opérer par la séduction, il l'exécute par la force. Qu'on ouvre les annales de l'histoire, on y voit ces mêmes jésuites allumer les flambeaux de la sédition à la Chine, au Japon, en Ethiopie, et dans tous les pays du monde où ils prêchent l'évangile de paix. On apprend qu'en Angleterre ils chargèrent la mine destinée à faire sauter le parlement ; qu'en Hollande, ils firent assassiner le prince d'Orange, et en France, Henri IV ; qu'à Genève, ils donnèrent le signal de l'escalade ; que leur main, souvent armée du stilet, a rarement cueilli les plaisirs, et qu'enfin leurs péchés ne sont pas des faiblesses, mais des forfaits."—*Helvétius.*

On a cru que M. le Dauphin, fils de Louis XV, était affilié à la société, parce que sa cour était pleine de jésuites de *robe courte.*

Le duc de la Vauguyon, qu'il fit gouverneur de ses enfans, lui fut donné par la société de Jésus à laquelle il témoigna sa reconnaissance par un mémoire plein de calomnies atroces contre le duc Choiseuil, mais si absurdes qu'elles ouvrirent les yeux de Louis XV, qui eut la faiblesse de n'en pas punir l'auteur. Les maréchaux de Richelieu, de Muy, le duc d'Aiguillon, Maurepas, La Vrillière, Montbarrey étonnèrent la France par leur affiliation à la société, lorsque le parlement, par ordre de Louis XV, les força à rendre leurs lettres. (7)

Voici les statuts de l'affiliation. L'affilié fait serment sur l'évangile :

1°. " *De contribuer de tout son pouvoir au maintien de la religion.*

Ainsi, quand la religion dégénère en fanatisme, il faudra donc massacrer, père, mère, femmes, enfans et compatriotes ; c'est l'histoire de la St. Barthélemi, des massacres d'Irlande, des Albigeois, des Américains, etc.

2°. " *De protéger l'ordre et tous ses membres en*

particulier, dans toutes les occasions où cette protection serait utile ou réclamée, et ne blesserait ni la morale ni les lois."

C'est la morale de la société de Jésus dont il est ici question. Mais qu'est-ce qui peut blesser une morale *relâchée*, qui, fondée sur l'équivoque, les restrictions mentales et le probabilisme, se prête à tout, et, avec quelques sophismes, transforme le crime en vertu ?

3°. " *De garder le secret de cette affiliation autorisée par le pape.*"

Ce ne sont sûrement pas les papes de la primitive église, ni les plus respectables et les plus éclairés des derniers siècles ; ce n'est ni Benoît XIV ni Clément XIV qui ont autorisé une invention destinée à soulever partout des sujets contre leurs rois et leur patrie.

Quant au secret exigé par ce même statut, il est lui-même un crime de haute trahison, et lui-même en est la preuve. Ainsi, quiconque en prête le serment, se place, à l'instant même, sous l'influence des tribunaux de haute cour nationale. Cela est si vrai, que jamais ils n'ont été reçus ni reconnus par aucun corps français, ni de magistrature, ni ecclésiastique. Ils n'entrèrent à Paris que par la volonté despotique du Cardinal de

Lorraine qui voulait arracher la couronne aux Valois pour la mettre dans sa maison. Mais la valeur et l'habileté d'Henri IV y mirent ordre.

On sait que la révolte du Paraguay en 1755, l'assassinat de Louis XV en 1757, celui de Joseph roi de Portugal en 1758, et la banqueroute frauduleuse du R. P. La Valette en 1761, les fit chasser de Portugal et puis de France, d'Espagne, de Naples, et de Parme. (8)

Pour bien juger de l'esprit de la société, et ce qui est bien plus important, des actions par lesquelles elle s'est fait connaître au monde, il faut voir dans l'encyclopédie au mot *jésuite*, la notice par ordre chronologique des exploits qu'elle a commis depuis son institution. Cet article est fait avec une modération que la vertu obtient rarement de l'indignation. (9)

Le Dauphin étant mort en 1765, le parti jésuitique qui le regardait comme son protecteur, sur lequel il fondait l'espoir de son rétablissement, fut dans la désolation, mais il ne perdit point courage, et redoubla d'intrigues pour parvenir à son but. Le duc de la Vauguyon paraissait digne d'en être le chef, sinon par ses talens, du moins par sa place, par son fanatisme et par sa profonde immoralité. Le duc de Bourgogne avait laissé par sa mort, le duc de Berri héritier présomptif

de la couronne. Ce jeune prince annonçait dès lors la candeur et toutes les vertus qui ont signalé sa vie. Ce fut sur ces vertus même que le parti fonda sa perte. On a prétendu que le Dauphin n'aimait pas le duc de Berri et qu'il préférait le comte de Provence. Ce fut peut-être une conjecture fondée sur les sentimens du gouverneur, qui, à sa mort, ne fut en effet regretté que du second de ses élèves. Il leur avait donné pour précepteur l'évêque de Limoges Coetlosquet, jésuite assez fin pour ne paraître ni l'un ni l'autre.

Suivant l'usage qui, depuis Clovis n'a eu qu'une seule exception qui aurait dû faire anéantir la règle,* ils furent donc élevés par des prêtres. Le jésuite Radonvilliers, le plus grand fanatique qu'il y ait eu depuis les convulsionnaires fut fait son précepteur.†

Ils suivirent l'exemple de Mazarin; ils ne songèrent pas assez au danger d'élever un prince destiné à gouverner les hommes, en ne lui appre-

---

* Henri IV est le seul de nos rois qui n'ait pas été élevé par des prêtres. Que de gens craignent que leurs enfans ne soient des Henri IV !

† Le fanatisme des convulsionnaires était un peu moins dangereux. Ils voulaient à toute force faire des miracles, et pour le prouver, ils se faisaient assommer eux-mêmes à coups de bûches ; les jésuites massacraient les autres.

nant que ce qui pouvait lui fausser le jugement et le préparer à être dupe de tous les piéges qui lui seraient tendus. Peut-être aussi qu'ils n'y pensèrent que trop, mais comme le cœur pur et droit du duc de Berri ne pouvait soupçonner une perfidie, il ne chassa pas ses instituteurs et ne connut probablement jamais l'horrible politique qui avait dirigé son éducation.

Il avait toutes les vertus. Son cœur était bon ; il aimait la vérité, la justice, il détestait le mensonge et la flatterie, mais on l'avait préparé à prendre pour vertus des pratiques dont le fourbe s'enveloppe et que l'honnête homme rougirait d'employer.

La facilité de caractère dont le ciel l'avait doué était telle que, sa confiance une fois obtenue, il n'est rien qu'on ne pût lui persuader. Sa vie entière en est la preuve. En vain lui remit-on long-temps avant la révolution, un mémoire dans lequel on lui montrait le précipice où il courait se jeter ; en vain lui prouvait-on que le sort de Charles I le menaçait, rien ne pût le tirer de son aveuglement.

La perfidie, cachée sous le manteau de la religion, l'a traîné à l'échafaud ; et ses vrais, ses fidèles serviteurs se sont en vain dévoués pour l'empêcher d'y monter. Elle se servit, pour le mieux

tromper, des vertus que la nature lui avait données. En lui parlant du bien de son peuple, on était sûr de lui fasciner les yeux. C'était un talisman dont l'effet était infaillible et auquel il ne résistait jamais.

Le dogme jésuitique de la fréquente communion est une arme dont les persuadés ne se méfient pas assez, et sur laquelle les adeptes ne se fient que trop. En effet, comment ne pas croire qu'un homme qui communie quatre ou cinq fois par semaine n'est pas un vrai prototype de toutes les vertus ? et si la confiance est contractée dès l'enfance il n'y a plus de remède. Ainsi le dauphin regardait les traîtres dont il était entouré comme des êtres célestes et leurs conseils comme des oracles du ciel.

Pendant que l'héritier du trône recevait cette funeste éducation, le comte de Provence, que la nature avait doué d'un esprit peu commun et d'une finesse qui n'a été surpassée que par son ambition, en recevait une toute opposée, et parfaitement conforme aux constitutions secrètes qui ont, depuis, dévoilé la société et son général. Ses instituteurs employèrent tous leurs soins à faire de lui un profond politique et un digne élève de Machiavel ; la France peut juger s'ils ont perdu leur temps.

Ils lui apprirent à placer toute la religion dans l'hypocrisie la plus profonde et à capter par là toute la confiance de son frère qui devait être son maître.*

Ils exaltèrent au plus haut degré l'égoïsme dont son cœur était plein et l'ambition dont il était dévoré. Ils ne se bornèrent pas à lui inspirer l'horrible maxime de Jules César : *Tous les crimes sont permis pour monter au trône.* Ils lui inculquèrent celle-ci, dont sa vie entière a été le résultat et la preuve : *Que tout périsse pourvu que je règne.* Il n'a pas été donné au machiavélisme d'aller plus loin.

Cette politique infernale avait un double but dans l'esprit des instituteurs et du parti jésuitique à la tête duquel ils étaient ; l'un de rétablir la société qui venait d'être chassée, l'autre de préparer l'instrument dont la politique étrangère avait besoin pour se faire ouvrir la France et pour s'en servir comme nous le verrons. (10)

Le Duc de Choiseul, que Catherine II appelait

---

* On trouve dans la vie de Louis XVIII, qui vient de paraître en 1821, un mot qui confirme ce que nous affirmons ; quand on agitait devant le duc de Berri une de ces questions qu'il n'osait résoudre : " Il faut," disait-il, " la soumettre à mon frère de Provence."

le cocher de l'Europe, expression énergique qui prouve que seul il pouvait empêcher la révolution qui a si cruellement écrasé la France, fut dès-lors en butte aux calomnies les plus atroces et les plus absurdes. Le parti des jésuites répandait qu'il était à même de ravir la couronne à Louis XV par le moyen des parlemens. Ils furent exilés ainsi que le duc de Choiseul qui fut remplacé par un des plus zélés et des plus dignes affiliés du parti de la société. Voici comment elle s'y prit.

Il y avait alors dans les boues de la crapule de Paris une fille très-jolie nommée *Lange*. Le maréchal de Richelieu, jésuite de robe courte, et une grande dame se chargèrent de sa présentation à la cour. C'est elle qui fit renvoyer le duc de Choiseul et mettre à sa place le duc d'Aiguillon, autre jésuite de robe courte, avec lequel elle vécut publiquement. Le roi l'a maria avec le comte du Barri qui en acquit l'infamante épithète de *roué*. De toutes les favorites de nos rois, aucune n'a fait autant de mal à la France que cette femme, en substituant au plus habile ministre que la France ait eu depuis Sulli, le plus immoral des hommes, mais le plus tendre ami des jésuites. Voyez l'histoire de son gouvernement en Bretagne avec M. de la Chatelais, procureur-général du parlement de Rennes. Meau-

pou et l'abbé Téray, c'est tout dire, furent les grands directeurs de cette basse intrigue.

Le duc de Choiseul n'eut pas plutôt quitté le ministère que le plus grand désordre s'y établit. Les départemens des affaires étrangères et de la guerre, dans lesquels il avait mis de l'ordre et de l'économie, furent augmentés de plusieurs millions sans autre utilité que celle des ministres.

Voyez, pour ces détails, un ouvrage intitulé, *Paris, Versailles et les Provinces,* dans lequel, par un accord très-rare, se trouvent réunis l'instruction, la vérité et l'élégance du style.

L'apathie et la faiblesse du roi augmentaient le mal et semblaient croître avec lui. Il était tel que Louis XV dit un jour au conseil: *Si tout ceci continue, je ne sais pas comment Berri s'en tirera ; je n'assurerais pas la couronne sur sa tête.* Il mourut peu après.

A peine eut-il expiré que l'on remit au nouveau roi une cassette dans laquelle il trouva un ordre du dauphin son père d'appeler près de lui, à son avènement, les courtisans qu'il lui désignait. *Tous ces courtisans étaient jésuites de robe courte.* Lecteur n'oubliez pas cette cassette, c'est la boîte de Pandore ; vous en verrez sortir une partie des maux de la révolution.

Parmi le petit nombre de gens qui ont connu ce fait, quelques-uns ont pensé que la cassette avait été remise à Louis XVI par sa tante Mme. Adelaïde; d'autres ont cru que c'était un tour d'adresse de la société; un faux ordre du Dauphin, et que la cassette avait été remise par le duc de la Vauguyon.

Quoiqu'il en soit, il est certain que cet ordre, vrai ou faux, fut religieusement suivi par Louis XVI. Il est certain qu'il a *été la première cause du rappel de la société; la première cause de la révolution et de la mort de cet infortuné monarque.* C'est ce qui est démontré par une suite d'événemens incontestables, par une chaîne de preuves et de conséquences de plus de quarante ans, avec une évidence qui ne s'est peut-être jamais trouvée dans les matières historiques.

Tout ce qu'il y avait de bon, de grand et de véritablement attaché au bien de l'état, espérait que le roi signalerait son avènement au trône en rappelant au timon des affaires le duc de Choiseul; c'était le vœu de la reine. Elle aurait sauvé sa famille et la France s'il eût été exaucé. Elle y employa inutilement le crédit et l'ascendant qu'elle devait naturellement avoir sur le cœur et sur l'esprit de son auguste époux; tout fut inutile. La piété filiale du roi, qui se crut obligé de suivre l'ordre que son père n'avait peut-

être pas donné et l'hypocrisie jésuitique l'emportèrent.

On voit donc qu'à la tête des ennemis de la monarchie, de la famille royale et du duc de Choiseul, était la compagnie de Jésus que Clément XIV venait de détruire, mais qui, longtemps avant de tomber, avait préparé son retour.

M. de Maurepas, *jésuite de robe courte*, fut donc appelé à tenir le gouvernail de l'état et même à être le Mentor du roi ; et depuis ce moment le Mentor ne fit pas une action qui ne tendit à la perte de Télémaque.*

Secrétaire d'état sous la régence, M. de Maurepas avait conçu un projet de politique aussi funeste que machiavélique et dont il ne se départit jamais. C'était d'ouvrir par le Canada un com-

---

* On trouve dans les *Souvenirs de madame de Genlis*, un petit roman, très-artistement tracé, pour anéantir l'histoire de la cassette. Il commence par ces mots : " Le roi n'avait nullement le projet de placer là M. de Maurepas, ni à la mort du feu roi, la moindre idée sur aucun autre ; il n'y avait pas pensé, etc."

Ceux qui connurent la vie de cette dame ne doutèrent pas qu'une assertion si positive de sa part ne soit une démonstration du fait qu'elle nie ; ils en seront doublement convaincus quand ils auront vu, ci-après, le dialogue de M. de Genlis avec le comte de Mirabeau et Laclos.

merce avec les colonies anglaises ; de les engager à secouer le joug de leur métropole et à regarder la France comme leur protectrice ; le régent qui n'a jamais été accusé, même par les jésuites, d'avoir une morale trop sévère, rejeta le projet et s'allia avec l'Angleterre.

M. de Maurepas qui, pour faire sa cour au dauphin était toujours brouillé avec les maîtresses du roi, lança en 1749 une épigramme mordante contre une favorite qui le fit exiler à Bourges. Dans l'espoir de se faire rappeler il présenta encore ce projet à Louis XV qui fit, comme le régent, et laissa l'auteur en exil. Le duc de Choiseul y fut toujours opposé ; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne s'est pas opéré sous Louis XV. (11)

A peine M. de Maurepas se fut-il installé comme premier ministre et Mentor, qu'il appela au département de la guerre le chevalier du Mui, ancien menin du Dauphin, *jésuite de robe courte.* Il est probable qu'il était porté sur l'ordre vrai ou faux de ce prince ; et il est sûr qu'il était plutôt fait pour être moine que ministre; il signala son avènement au ministère de la guerre en obtenant du pape une bulle qui permettait aux soldats de faire gras les jours maigres, ce qui égaya beaucoup pendant quelques jours les soupers de Potsdam, *et ce brave jésuite travaillait à desservir la reine dans l'esprit du roi.*

M. de Maurepas ne voulut aucun département pour les dominer tous, et les diriger vers le but qu'il se proposait, but encore caché dans l'ombre, mais qui ne tarda pas à donner des signes certains de son existence.

Le printemps de 1775 vit éclore à Paris et dans ses environs, une révolte dont le blé fut le prétexte, et dont la cause et le moteur restèrent cachés au xyeux du public. Les penseurs crurent avec assez de vraisemblance qu'il y avait quelques rapports entre cette révolte et le désordre arrivé le jour du mariage du Dauphin. On la mit mystérieusement sur le compte du duc de Chartres qui ne s'occupait guère de projets machiavéliques, qui n'y avait nul intérêt, et qui n'aurait même pu y réussir, quand il l'aurait voulu, car le duc d'Orléans et le duc de Penthièvre, desquels la vertu n'a jamais été soupçonnée, ne l'auraient pas souffert.

Les événemens de l'année suivante dévoilèrent ce problême, et prouvèrent que c'était une espèce d'épreuve, d'expérience et de prélude à des opérations plus sérieuses que l'on aurait poussées suivant les circonstances. Quelques minotiers furent pillés, un boulanger, honnête homme et innocent, fut pendu par la populace, qui faisait son apprentissage dans ce genre d'expédition dont le principal motif était d'effrayer le roi. Il

chargea le Maréchal De Vaux qui avait pacifié et soumis la Corse d'en faire autant à Paris et dans l'île de France. Sa fermeté, la fidélité de l'armée et l'attachement de la maison du roi rétablirent le calme sans répandre de sang.

Le Mentor et le conseiller du roi qui avaient des vues particulières, encore ensevelies sous le secret, jugèrent que le parlement Meaupou (occupé seulement à rendre la justice sans se mêler des affaires de l'état, et sans prétendre être tuteur des rois) n'opposerait aucune résistance aux édits bursaux, et ne remplirait pas les vues qu'ils avaient d'exciter des troubles et d'amener une révolution ; ils s'empressèrent de faire rappeler les anciens parlemens et ordonnèrent à la France de se réjouir d'un événement qui devait lui faire éprouver la guerre civile et la révolution la plus désastreuse. Il était de la plus haute importance pour Monsieur de cacher au roi, à la reine et à la France entière sa collusion criminelle avec M. de Maurepas.

Louis XVI était à peine sur le trône qu'il s'en présenta une occasion remarquable, l'exil du nouveau parlement, et le rappel de l'ancien.

Le Mentor, ayant concerté avec celui-ci le

désentachement de son cousin le duc d'Aiguillon,* tint au rappel, et Monsieur s'y montra opposé par *ses idées*, mémoire fait par lui, ou, comme quelques gens l'ont cru, par les évêques, et que les amis de l'autorité royale et de la paix publique trouvaient démonstratif.

Les dévots, qui s'embarrassaient aussi peu de

---

* Ce désentachement du duc d'Aiguillon portait sur deux faits. Le premier, c'est que commandant les troupes françaises, lors du débarquement des Anglais à Saint Cast, il se sauva dans un moulin, ce qui fit dire que *ses lauriers étaient couverts de farine.*

Le second, c'est qu'il avait gouverné la Bretagne avec le despotisme le plus violent, et le mieux secondé par les jésuites, ses chers affiliés

Le parlement n'échappa point à leurs persécutions. La France et l'Europe furent indignées de voir le procureur-général, vieillard respectable, doué des plus grands talens, traîné de prisons en prisons, jusqu'à l'avènement de Louis XVI, qui l'en fit sortir en chassant le duc d'Aiguillon.

Son fils n'a pas dégénéré, et a dignement soutenu son affiliation : Paris l'a vu le 5 Octobre, 1789, déguisé en femme à la tête des dames de la nation de la place Maubert, qui venaient à Versailles chercher la tête du roi, de la reine, et du dauphin. C'est ce qui lui valut la célèbre réponse de l'abbé Maury : *Tais-toi, poissarde.*

M. de Maurepas concerta aussi avec le parlement un autre article auquel Monsieur et lui tenaient beaucoup, c'était l'assurance qu'on ne redemanderait pas le duc de Choiseul, qui n'aurait pas laissé faire la révolution.

l'une que de l'autre, et qui mettaient toute la religion dans l'hypocrisie jésuitique étaient cependant opposés au rappel du parlement qui avait détruit la société de Jésus.

Le chevalier de Muy eut à ce sujet, en plein conseil, une forte prise avec M. de Maurepas.

Pour parvenir sûrement à faire la révolution qu'il projetait, M. de Maurepas qui n'avait jamais perdu de vue, même dans l'exil, son ancien projet si mal accueilli par le régent et par Louis XV, songea à l'exécuter dès qu'il se vit tout puissant.

La révolte des colonies anglaises avait un côté spécieux. Si l'on eût été sûr de la neutralité de l'Europe, s'emparer des Etats-Unis, c'était réparer tout d'un coup les pertes faites depuis un siècle par la France en Asie, en Afrique et au Canada. Mais mettre en république un pays qui a 600 lieues de côtes dans la zône tempérée, et auquel la Louisiane et les deux Mexiques pouvaient se joindre, c'était faire renaître l'Atlantide qui, en favorisant la population et en adoptant les arts et la tactique de l'Europe, pouvait un jour l'engloutir. Voilà ce qu'on ne montra point au roi, et voilà ce que les autres rois virent très-bien.

D'ailleurs cette aggression était si injuste en pleine paix, et par conséquent si opposée au ca-

ractère de Louis XVI qu'il ne l'aurait pas permise si on l'a lui avait présentée de ce côté-là.

Elle n'était pas moins impolitique qu'injuste, car on ne pouvait pas croire que les rois l'approuvassent, et que l'Angleterre ne remuât l'Europe pour sa cause devenue celle des monarques. Ces idées sont si simples qu'il est difficile de croire qu'un homme d'esprit comme M. de Maurepas ne les ait pas eues. Dans ce cas là, c'eût été de tous les hommes le moins fait pour régir un empire. Mais s'il les a eues, c'est un prévaricateur ; ce dilemme est sans réplique, et comme toutes ses actions ont évidemment tendu à la perte de son maître, on ne peut douter de sa prévarication.

L'expédition décidée, des émissaires furent envoyés à Londres pour y exciter des troubles, et en Amérique, d'où l'on fit venir Franklin. On dit au roi qu'on allait enlever à l'Angleterre son commerce et le sceptre des mers, dont la France ne pouvait manquer de s'emparer et de s'enrichir, et qui lui ferait donner le titre de restaurateur de la liberté maritime ; mais on se garda bien de lui montrer combien cette politique était détestable pour un roi, puisqu'elle tendait à réduire l'Amérique en démocraties et peut-être même l'Europe. On se garda bien de lui représenter qu'un prince qui fomente des troubles chez les autres s'expose

à la représaille, et ne s'en préserve que difficilement, même en aggravant sur ses sujets les chaînes du despotisme.

Dieu sait s'il n'y eut point une profonde perfidie cachée sous le conseil de cette expédition prétendue avantageuse, et s'il ne fut pas donné exprès pour fournir un prétexte de vengeance aux autres rois qui en parurent très-mécontens. On connaît le mot de l'empereur Joseph II, prince recommandable par son jugement, son esprit et son instruction. Quand il apprit la décision de la cour de Versailles : " Je ne sais," dit-il, " ce que veut le roi de France, *mon métier à moi, c'est d'être royaliste.*

Ce perfide conseil est donc aussi sorti de la cassette qui, comme la boîte de Pandore, a vomi tous les maux sur la France et sur la famille royale, excepté sur *Prométhée.*

La vérité arrive rarement aux oreilles des princes que la nature et la logique n'ont pas formé à la trouver d'eux-mêmes. Le roi s'en rapporta à son conseiller et à son Mentor. Les courtisans qui sont toujours de l'avis du ministre le plus puissant, applaudissaient. La cour donna le ton à la ville ; Paris le donna aux provinces, toute la nation était dans le délire de la joie, ne se doutant guère des conséquences, cependant très-visi-

bles, d'une pareille aggression. La plupart des gens de lettres, eux-mêmes, les journalistes surtout, distributeurs des opinions politiques, et quelquefois vendus ou à vendre, excitaient suivant l'usage, l'enthousiasme national. Un jeune courtisan partit pour Boston avec quelques étourdis de son âge; la nation décida que c'étaient des héros; mais la fin de leur carrière n'a pas confirmé cette apothéose.

L'un d'eux revint se faire voir à Paris, et recruter de nouveaux compagnons de gloire. Le roi le mit aux arrêts pour vingt-quatre heures ; et après une disgrâce aussi fine, le fit colonel de son régiment de dragons avant l'âge où les ordonnances militaires permettaient cette faveur.

Il y avait dans le fond de l'Alsace un nommé St. Germain, qui, mécontent du service de France, l'avait quitté pour celui de Danemarck qu'il avait quitté aussi, et qui, dès long-temps oublié, vivait dans la solitude, frondeur atrabilaire, et prêt à tout pour reparaître sur la scène. Le chevalier du Muy étant mort de l'opération de la pierre, M. de Maurepas, ou pour mieux dire Monsieur, (car quoiqu'ils eussent deux natures, très-différentes, ils n'avaient qu'une volonté), Monsieur fit venir cet homme pour le mettre au ministère de la guerre, sans doute parce que dans sa jeunesse, il avait été jésuite de *robe longue*, et qu'il était

très-dévoué au parti, comme si Louis XVI ne pouvait être servi et ne devait être entouré que des enfans de Loyola.

Ses premières opérations dévoilèrent la mission qu'il avait reçue, d'enlever au roi le cœur des soldats, en remplaçant les plus légères punitions par les coups de plat de sabres, dont la seule idée révolta l'armée.

Cette punition, usitée dans quelques cantons de l'Europe, avait toujours été en horreur aux Français, et il n'est pas douteux qu'elle fut choisie exprès.

Pour les vexer de toutes les manières il inventa des chapeaux à quatre cornes, grotesque et incommode chef-d'œuvre de ridicule.

Pour anéantir l'esprit de corps, il dédoubla tous les régimens de quatre bataillons, excepté celui du roi qui en fut sauvé par le crédit de son colonel le duc du Chatelet. (12)

Pour tracasser les officiers de tous les corps, il changea les doublures, les paremens, les collets et les revers de tous les régimens; et malheureusement il ne s'en tint pas à ces importantes opérations. Il dédoubla aussi toute la cavalerie, de manière que plusieurs officiers reculaient de

grades ; des capitaines devinrent seconds, et les colonels en second devinrent majors. Tout cela n'était encore rien en comparaison de ce que nous allons voir.

Le lecteur se souvient que l'année précédente, 1776, la maison du roi avait contenu les révoltés de la capitale. Afin qu'elle ne put jamais rendre au roi les mêmes services, le digne jésuite St. Germain la réforma presque entièrement. Il eut seulement la bonté de laisser au roi quelques gardes.

Les quatre compagnies rouges furent supprimées par *économie*. En vain demandaient-elles à servir pour rien et même à nourrir leurs chevaux, l'économie du ministre jésuite prévalut.

Et ce qui est très-remarquable dans le système de ce rigide économe, c'est que, par une autre ordonnance du même jour, il fit officiers les gendarmes dont M. de Castries était colonel. Il est fort probable que le St. Germain et même ses protecteurs redoutaient le crédit, l'esprit et la fermeté de ce brave seigneur qu'ils firent même alors maréchal de France pour le séduire et l'entraîner au parti, mais bien inutilement.(13)

M. de St. Germain, dont le génie ne pouvait suffire à tant de belles et, d'utiles opérations, ad-

joignit à ses travaux le prince de Montbarrey, le plus ignare militaire de France, mais capitaine des suisses de la garde de Monsieur, sa créature la plus dévouée et jésuite de *robe courte.*

Peu après ce beau choix, le St. Germain mourut et fut remplacé au ministère par le coadjuteur que Monsieur lui avait donné.

Celui-ci ne voulut pas être en reste avec son prédécesseur. Il fit une ordonnance qui condamnait, en plusieurs cas, les officiers à être mis, comme les soldats, au cachot les fers aux pieds et aux mains. C'était, en d'autres termes, un ordre de quitter le service à tous ceux qui avaient quelques sentimens d'honneur.

Bien des gens ont péri pour crime de haute trahison sans l'avoir mérité autant que ces deux ministres et sans avoir aussi impudemment affiché des projets criminels. Il fallait bien qu'ils eussent la certitude la plus entière de la domination que Monsieur exerçait sur l'esprit du roi, et même de l'impossibilité que le roi pût un instant s'y soustraire; et, ce qui vaut la peine d'être remarqué, c'est que tous les échos de France ne cessaient de répéter que tout se faisait *par ordre de la reine.* C'est de cette époque que date ce système de calomnie sur les prétendus trésors envoyés en Autriche.

Les penseurs s'indignaient contre M. de Maurepas, sans pouvoir se fixer à aucune idée. Le personnage pour lequel il travaillait était encore caché dans les plus profondes ténèbres.

Cependant l'Angleterre songeait, de son côté, à soulever l'Europe. Un ministre anglais, revenant de New York dit *en propres termes* devant plusieurs témoins : " La France se joue bien cruellement de la foi des traités ; mais viendra un jour où elle le paiera bien cher, *et le roi aussi.*

Tous les assistans furent consternés d'étonnement d'une telle hardiesse, et ils l'auraient été de douleur s'ils eussent pu croire que l'effet répondrait à la menace. (14)

Lord Chatham et son fils, après lui, ne perdirent point leur temps en vaines plaintes. Ils se préparèrent à une vigoureuse défense contre la France et contre l'Espagne qui s'étaient unies ; et ils ne négligèrent pas le précepte de Machiavel de *coudre la peau du renard à celle du lion* ; mais cette attaque-ci ne fut dirigée que contre la France.

Pitt, instruit que les autres princes étaient dans les mêmes sentimens que Joseph II, ne négligea rien pour redoubler leurs craintes et attiser leurs ressentimens. Nous verrons comment ils les réunirent. (15)

Tandis que les deux ministres de la guerre, St. Germain et Montbarey, travaillaient de leur mieux à faire détester le roi par l'armée; tandis qu'ils détruisaient sa maison militaire qui avait plus d'une fois sauvé la monarchie; M. de Maurepas ne perdait pas son temps dans le même but de perdre le monarque.* M. Turgot, ministre habile, intègre, vertueux, et par cette raison, rempli d'attachement et de respect pour Louis XVI, M. Turgot, qui avait fait bénir par toute la France le nom du roi, par les édits qui supprimaient la corvée et l'esclavage, (16) qui donnaient l'etat civil aux protestans, M. Turgot gérait les finances; il fut renvoyé. Sa probité, ses lumières, son économie furent les seules causes de son renvoi; c'étaient trop de crimes à la fois, et il y en joignait un plus grand encore, celui de faire chérir le monarque.

Monsieur projetait alors un coup de parti de la plus haute importance, et dont la réussite devait aplanir tous les obstacles qui pouvaient se trouver sur sa route au trône: c'était seulement de s'emparer du trésor royal. La proposition n'était pas faisable à M. Turgot. Son expulsion fut donc résolue; mais certain qu'elle indignerait tous les Français qui étaient attachés au bien de l'état,

* C'est le 25 Juillet, 1774, que M. Turgot fut fait ministre de la marine et le 25 d'Août contrôleur-général.

Monsieur prit toutes les précautions possibles pour n'être pas aperçu ; il se servit pour cette négociation de quatre archevêques dont deux étaient ce qu'on appelait des roués de cour, alliant la galanterie au scepticisme, traitant la religion comme une affaire de politique et de finance ; sous ces deux rapports, jésuites de robe courte et de robe longue, et prêts à embrasser l'islamisme, s'il avait été utile à leur fortune.

Les deux autres étaient deux cagots dont Molière avait probablement eu révélation quand il fit son Tartuffe. Jésuites enragés, tous propres à servir d'acolytes, le jour de la Saint Barthélemi au révérend père Edmond Auger, l'un avait essayé, pour la plus grande gloire de Dieu, de faire griller J. J. Rousseau, qui lui écrivit de bonne encre, et l'autre M. de Voltaire qui se moqua de lui. (17)

MM. de Brienne et Champion de Cicé, Beaumont et le fameux J. Georges, le Franc de Pompignan, furent les quatre plénipotentiaires de Monsieur qui entourèrent le monarque. Ils lui représentèrent que le roi très-chrétien, le fils aîné de l'église ne pouvait pas, en sûreté de conscience, laisser les finances à un ministre qui n'allait pas à la messe. M. Turgot remit son portefeuille, et sur-le-champ, M. de Malesherbe remit aussi le sien, malgré les instances que le roi lui fit pour le garder. M. Turgot, renvoyé parce

qu'il n'allait point à la messe, fut peu après remplacé par M. Necker qui n'y allait pas davantage, puisqu'il était protestant. Mais afin que le tour ne fut pas si visible MM. Clugni et Tabourau passèrent chacun quelque temps au contrôle. (18)

M. Necker emprunta tant à usure qu'il remplit le trésor royal, qui fut dès-lors à la disposition de Monsieur. M. Turgot n'était pas plus riche en quittant le contrôle général qu'en y entrant; peu avant son ministère, le Génevois était commis à douze cents francs chez le banquier Télusson. Peu après il avait ostensiblement cinq millions et peut-être beaucoup d'autres invisibles. Tous les échos retentissaient de ses vertus et le roi y croyait peut-être comme beaucoup de gens.*

---

* M. Necker, dans son compte rendu au roi, en Janvier 1781, après avoir signalé tous les abus qu'il a découvert pendant son ministère, ajoute ces mots : " La seule affaire de finance où je n'ai point vu d'abus de ce genre, c'est la régie des poudres, dont les conditions avaient été réglées sous M. Turgot."—page 43.

On sent combien cet aveu est précieux de la part de M. Necker, il confirmerait seul tous les éloges donnés à son vertueux prédécesseur.

Dans le mémoire donné au roi en 1778, on trouve ce principe si contradictoire avec la démocratie qu'il a affichée dans son second ministère, dans la convocation des états-généraux et dans sa criminelle conduite, jusqu'à son renvoi définitif: " C'est le pouvoir d'imposer qui constitue essentiellement la grandeur souveraine."—page 15. Il y a loin de là à la double représentation du tiers-état et à la promenade qu'il faisait faire de son buste par la populace.

" C'est M. Necker, c'est lui seul, il faut l'avouer, qui en

Pitt n'avait pas attendu le renvoi de M. Turgot et la démission de M. de Malesherbes pour se venger de la France. Il traça le plan de la plus grande révolution que le monde ait vue depuis la chute de l'empire romain. Il connaissait le *rêve* du roi de Prusse; il le prit pour fondement du projet qu'il méditait, et sur lequel il était d'accord avec les principales puissances. Il sentit que tous les princes instruits, catholiques ou réformés, s'y réuniraient; que le moment était venu de renouveler la médaille de Trajan (regna assignata), et de partager la plus riche dépouille dont l'avarice humaine eut jamais eu l'espoir de s'assouvir.

Venons à Frédéric; né en 1712, il succéda à son père en 1740. Jamais deux hommes ne furent d'un caractère plus opposé. L'un n'aimait que le despotisme et l'argent; l'autre n'aimait que l'étude et la gloire. A peine était-il monté sur le trône que ses contemporains lui donnèrent le nom de Grand que la postérité continuera probablement de lui confirmer, ce qui n'arrive pas toujours.

Ses mémoires de Brandebourg et son Anti-Machiavel furent les préludes de *son rêve*. Cet

---

donnant à nos finances une prospérité apparente, en assurant, contre toute vérité, qu'il soutenait une guerre sans augmenter les impôts, a opéré la ruine du royaume, par des emprunts exorbitans."—*Maury*.

ouvrage prouve qu'il fut l'homme que cherche Montagne, *le mieux savant.*

Il était persuadé que la politique du Vatican s'était entée sur le christianisme dans lequel elle avait laissé, seulement pour la forme et pour la théorie, quelques-unes de ces maximes éternelles de morale que Dieu a gravées dans le cœur humain, et que le Shasta et le Veidam avaient proclamées plusieurs siècles avant l'évangile ; et il croyait voir le but de cette politique ambitieuse et turbulente dans d'autres maximes opposées, et insérées par elle, *je ne suis pas venu apporter la paix mais la guerre ; il est nécessaire qu'il y ait des hérésies ; le contrains les d'entrer*, (fondement de l'inquisition) *la parabole du festin ; celle de la femme adultère ; le conte d'Ananie, &c.*

Il disait qu'une religion qui se vante de prêcher la paix, et qui, depuis l'instant où l'empereur Constantin, la tira de la poussière, n'a cessé d'allumer des guerres ; qui ayant élevé sur le fanatisme l'édifice de son ambition, n'a cessé de travailler à pervertir la morale, qui ne peut s'allier avec le fanatisme, et qui enfin est parvenue à ce point inouï d'horreurs, d'élever des bûchers juridiques au nom du Dieu de paix et de miséricorde, ne pouvait-être qu'une superstition de Cannibales, diamétralement opposée à la religion céleste prêchée par Jésus.

Il savait que les pères du premier concile de Nicée avaient, par un seul décret, trouvé une mine plus féconde que toutes celles du Pérou ensemble, et il n'ignorait pas ce qu'en pensaient Léon X et le Cardinal Bembo.

En admirant le génie qui, avec des bulles et des moines, était parvenu à la monarchie universelle, et au moyen de quelques inventions subtiles, s'était non-seulement emparé de l'homme, mais de l'ordre social, il se moquait beaucoup du ridicule orgueil qui, suivant le style de la chancellerie Romaine, avait décidé que les cardinaux, autrefois curés de Rome, *étaient supérieurs aux princes et égaux aux rois*, prétention d'après laquelle ils s'étaient faits *protecteurs des couronnes* catholiques.

Convaincu que c'était de la politique du Vatican que sont nées les causes du Machiavélisme atroce, qui pervertissant la morale, favorisent le crime et proscrit la vertu; quand il réfléchissait que cette politique, pour laquelle tous les moyens étaient bons, les fausses donations, la perfidie, le poison, l'assassinat, le soulèvement des peuples contre les meilleurs rois, des enfans contre les meilleurs pères, les massacres religieux et enfin l'inquisition, le tout pour la gloire de Dieu, s'intitulait la seule vraie religion, son cœur était saisi d'indignation.

Convaincu que ce Machiavélisme diabolique et profondément habile, depuis 14 siècles, inondait l'Europe de sang, il crut que le plus grand service qu'on pût rendre aux hommes était de renverser ce colosse dont toute la puissance était dans l'opinion.(19)

Pour y parvenir, il suffisait de détruire cette milice monacale qui soufflait partout l'ignorance, la discorde et la superstition ; et qui, au gré de Rome, allumait les torches du fanatisme.

Pour exécuter ce projet, il fallait se concerter avec les cours de Vienne de Pétersbourg et de Londres.

Frédéric eut donc à ce sujet une entrevue avec Joseph II en 1769, à Neis en Silésie, et la même année, il envoya le prince Henri de Prusse, son frère, à Pétersbourg pour se concerter avec Catherine seconde.

L'année suivante, il eut encore une entrevue avec Joseph II à Neustad en Autriche ; et en 1775, il renvoya le prince Henri à Pétersbourg auprès de Catherine.

L'Empereur Joseph II eut aussi une entrevue le 30 Mai, 1780, à Mohilov avec cette princesse, et revint avec elle à Pétersbourg.

En 1787, Joseph alla retrouver Catherine à Kerson.

Dans toutes ces entrevues, le partage de la Pologne, projeté dans les premières, et commencé avant les suivantes, servait de voile à des projets d'une bien plus haute importance.

Pie VI, se croyant au temps de Grégoire VII, alla en 1782 à Vienne, ne doutant point qu'à sa prière ou à ses ordres, Joseph ne rétablit sur-le-champ les couvens supprimés. Sa confiance et son espoir redoublèrent quand il se vit reçu avec une magnificence et des respects dignes du treizième siècle.

Le jour même de son entrée triomphale dans la capitale de l'Autriche, fut répandu avec profusion un ouvrage aussi distingué par son style et sa logique qu'extraordinaire par les vérités hardies qu'il contenait, et par le contraste qu'il faisait avec les honneurs prodigués au St. Père.

Il était intitulé : *Qu'est-ce que le Pape ?*

Il était aisé de voir qu'il n'avait pas passé à l'index de la chambre apostolique. C'était le développement le plus clair et le plus énergique du

Machiavélisme qui avait tiré les évêques de Rome de la poussière et qui les avait portés à la monarchie universelle.

Après un séjour assez long et encore plus inutile, le pape voyant enfin que l'empereur se moquait très-respectueusement de lui, revint à Rome, laissant à l'Europe la certitude qu'il connaissait aussi peu les hommes que son siècle, et qu'il était par conséquent fort au-dessous de l'éminente place qu'il occupait.

Joseph n'en continua pas moins sa destruction monacale, et l'ordonna dans les Pays-Bas, Autrichiens.

Alors, Pie VI agissant toujours, d'après ses idées ultra-montaines, et suivant la politique des Bonifaces, des Alexandres, et des Grégoires, ordonna à l'archevêque de Malines d'échauffer les têtes des Brabançons et des moines ; et, à l'aide du confessional et du fanatisme qui en résulte, d'organiser contre l'empereur une révolte à l'imitation de la ligue du seizième siècle de laquelle Henri III et Henri IV avaient été victimes.

L'ordre Pontifical ne fut pas infructueux ; l'archevêque de Malines et ses moines travailsi bien que soixante-dix mille Belges s'enrégimentèrent, et formèrent une armée très-belle et à

laquelle il ne manquait pour être bonne que la tactique Prussienne.

Une foule de moines et quelques avocats se mirent à sa tête ; et à l'exemple des Bostoniens, ils prirent le nom de *Patrotes*.

Un moine leur apprit que la Ste. Vierge lui avait apparu, et lui avait révélé que les balles Autrichiennes ne pourraient les toucher. Un espion, ayant raconté cette révélation à Bender, général de l'empereur, il fit cacher pendant la nuit de l'infanterie et de l'artillerie, chargée à mitraille sur ses revers de deux collines ; et à la pointe du jour, des chasseurs à pied allèrent par le vallon faire une décharge à poudre et à bout portant sur les Belges. Ceux-ci, ne pouvant pas douter de la protection de la Ste. Vierge, et sûrs de ne rien risquer, poursuivirent avec toute l'impétuosité que donne une pareille certitude, les chasseurs Autrichiens qui ne firent volte face qu'à l'extrémité du vallon, au même instant où la mousqueterie et l'artillerie commencèrent à jouer.

Bender n'avait demandé à l'empereur que sept mille hommes de troupes de ligne pour détruire l'armée patriotique. Avant la fin de la campagne elle fut dispersée ou anéantie.(21)

L'anecdote de la révélation, incroyable à la

fin du dix-huitième siècle ne mérite d'être racontée que parce qu'elle prouve que la superstition et le fanatisme, la fourberie et la sottise sont de tous les temps.

Le prince Ferdinand de Rohan, alors archevêque de Cambrai, dont le diocèse s'étendait sur une partie de la Belgique, se joignit à l'archevêque de Malines ; et à l'exemple de ceux qui étaient allés à Boston, quelques Français allèrent aussi au secours des *patriotes* Belges. Comme ils ne furent ni retenus ni punis pour avoir été se joindre aux sujets révoltés contre l'empereur, il était de toute évidence que le conseiller intime et le mentor du roi, avaient *leurs raisons* pour indisposer contre lui son beau-frère. Et combien cette affreuse vérité, n'acquiert-elle pas de certitude et d'horreur quand on sait que cette révolte, résultat de l'intriguant Machiavélisme de Pie VI, a causé la mort de Joseph II, prince recommandable par ses vertus, et le plus grand empereur qu'ait donné à l'Allemagne les deux maisons d'Autriche et de Lorraine. Les regrets redoublent avec l'indignation quand on sait qu'il a été le martyr de la bonté de son cœur ; oui, il a péri pour n'avoir pas voulu suivre le bon conseil, que lui donna l'impératrice de Russie, Catherine II à Sébastopold, d'envoyer Pie VI au château St. Ange lire l'imitation de Clément VII.

Tel est le Pape que le Jésuite *Proyart*, auteur

de sa vie, a peint comme un saint et comme un grand homme, et que tout jésuite peindra de même, parce que c'était un de leurs plus fanatiques chefs.

Léopold II, ayant continué la destruction monacale, commencée par son frère, a péri par les mêmes assassins ; car on sait qu'il n'y a que le premier pas qui coûte ; et au moyen de *la chambre des méditations*, la société de Jésus a dès long-temps trouvé la manière d'éluder cet obstacle.

Au reste nous verrons Pie VI, ramené à Valence par ordre du directoire. Nous verrons ce même directoire faire arrêter cet archevêque de Malines et envoyer ses moines à Synamari. Que celui qui a des oreilles entende !

Revenons au plan tracé par Pitt, il savait que depuis la découverte du Nouveau Monde, il devait avoir ajouté une centaine de milliards à ceux que l'Europe possédait avant. Il calculait que la totalité presque entière de ces deux sommes devait appartenir au clergé Catholique pour une moitié, et que l'autre devait être disséminée entre les riches de l'Europe, princes, nobles, banquiers, négocians.

Il savait que les princes n'aimaient point les républiques ; et que d'après son plan et la coali-

tion qu'il méditait, rien n'était plus facile que de s'en emparer, ainsi que des quarante-six villes impériales et anséatiques qui restaient encore libres de quatre-vingt-quatre qu'elles étaient autrefois.

Cette révolution devait évidemment doubler les états et le nombre des sujets des principaux souverains qui entreraient dans la coalition et centupler leur numéraire.

C'était un argument difficile à réfuter ; et d'ailleurs la destruction des moines entraînant par le fait la chûte du trône pontifical, et mettant fin à la guerre civile que la politique du Vatican entretenait en Europe depuis plusieurs siècles, ainsi qu'aux massacres religieux et à l'inquisition, c'était réellement un grand bienfait pour l'humanité, si cette révolution eût pu se faire sans traîner après soi autant de désastres. Et en effet cela aurait pu avoir lieu si Louis XVI eût été élevé par un philosophe ; car alors il se serait réuni au rêve de Frédéric ; et avec une scène dans le genre de celle du roi d'Espagne avec Bonaparte (mais avec quelques différences, car il en faut toujours en pareil cas) il serait remonté sur son trône, comme Ferdinand, après quelques mois d'une terrible prison, ou même après avoir été détrôné comme tant d'autres. Les Français se seraient avec plaisir prêtés à la destruction de

la vermine monacale, pourvu qu'on ne la remplaçât pas, ainsi qu'on l'a fait, par les sicaires ultramontains.

Mais ce n'était pas là le compte de son conseiller, qui n'aurait été qu'un grand prince, ni de la compagnie de Jésus qui serait resté sans compagnie. Aussi avons-nous vu que les élémens du mode d'exécution telle qu'elle s'est faite, avaient été préparés depuis long-temps L'éducation si contraire des deux princes, *faite par les mêmes gens ;* la cassette et l'ordre inclus, vrai ou faux, mais toujours chef-d'œuvre d'habileté, la conduite invariable de l'armée de Loyola depuis son expulsion de France jusqu'au jour où nous sommes ; depuis les généraux jusqu'aux enfans perdus, tout démontre une unité, une identité de vues et de projets qui est vraiment admirable et qui ne pouvait exister que dans cette armée. Voyez-en la raison dans la note(22).

Le projet de s'emparer des républiques n'aurait pas été facile à exécuter par des rois démasqués. La Suisse avait déjoué toutes les forces de Charles le Téméraire, et de la maison d'Autriche. Venise avait résisté à presque toute l'Europe conjurée contre elle à Cambrai. La Hollande s'était soustraite au despotisme de Philippe II, et avait bravé Louis XIV dans toute sa gloire malgré la trahison du Cardinal de Furstemberg,

ministre de l'électeur de Cologne, qui avait livré à ce monarque quarante places qui le portèrent au cœur de la Hollande avec moins de peine qu'il n'en fallut à Boileau pour chanter ces conquêtes.

Cet article seul aurait forcé de suivre le grand précepte de Machiavel quand même on n'en aurait pas eu d'autres raisons. Et pour peu qu'on y réfléchisse, on voit qu'il était impossible d'y réussir autrement que par la marche que l'on a suivie de mettre la France en république mère ; la mère fraternise avec ses filles, qui, flattées d'un si grand honneur, ouvrent leurs portes, la mère s'en empare ; et peu après les filles se trouvent monarchisées.(23)

On voit encore que pour y parvenir ainsi qu'à bien d'autres projets, il fallait bâtir à la république mère une réputation guerrière supérieure à celle de la république Romaine. Nous verrons dans le temps comment cela fut fait.

Pitt était trop instruit pour ne pas savoir que rassembler les états-généraux en France, c'est y mettre la guerre civile. Tous ses soins y tendirent. Le grand et le seul prétexte qui les a toujours amenés, c'est le besoin d'argent ; il ne s'agissait que de trouver des ministres que l'on pût acheter ; et cela n'était pas difficile depuis le départ des deux qui n'étaient pas à vendre.

Tel est en résumé le plan que forma Pitt et qu'il n'eut pas de peine à faire adopter aux puissances. Nous en avons vu des raisons prépondérantes.

Ce n'était pas tout que de le faire agréer isolément. Il fallait un rassemblement composé des intéressés ou de leurs représentans. Il fallait en discuter les détails, en organiser l'exécution, en préparer les ressorts, et c'est à Paris que la machine devait se monter.

On sent que pour faire une révolution dans un grand royaume, il n'y a que deux manières ; par une guerre ouverte, ou en faisant renvoyer les bons et braves ministres du souverain que l'on veut culbuter, en séduisant les autres et payant leur prévarication. Cette démarche est scabreuse pour les étrangers qui oseraient la tenter ; le droit des gens et l'inviolabilité convenue pour un ambassadeur n'existent plus pour celui qui les viole le premier ; et si dans la minorité de Louis XV, le régent n'avait été bon par caractère, le prince de Cellamarc, ambassadeur d'Espagne, qui voulait le faire enlever et le conduire à Madrid, ayant été découvert, risquait beaucoup d'être traité comme le frère de l'ambassadeur de Portugal que Cromwel fit pendre. Cela vaut la peine d'être considéré ; aussi s'en tient-on généralement à une méthode moins dangereuse. On

offre la couronne à un prince ambitieux, ce qui se trouvait autrefois ; et cela fait, s'il a la confiance du roi que l'on veut renverser du trône, l'opération va d'elle-même.

Il paraît évident que Pitt n'avait pas attendu si tard pour prendre ces arrangemens préliminaires. Il est certain que du jour où le conseiller et le mentor du roi furent débarassés des deux ministres qui les gênaient, en 1776, ils ne perdirent pas un instant sans ouvrir le précipice où le roi et le royaume devaient être engloutis. Sa confiance était telle qu'il ne voyait que par leurs yeux.

Il paraît cependant qu'il aimait beaucoup plus Monsieur le Comte d'Artois que Monsieur, mais que sa grande jeunesse, peu occupée des affaires politiques, l'empêchait de le consulter, à quoi le conseiller et le mentor veillaient soigneusement. C'est le plus grand malheur qu'ait pu éprouver la France ; car, quoique son âge ne permit pas de lui supposer une instruction profonde, son esprit, son jugement et son cœur surtout auraient arraché le roi aux perfides dont il était entouré.

Il fallait que le bandeau que le roi avait sur les yeux fut bien épais, et que les conspirateurs fussent bien puissans et bien sûrs que personne n'oserait le déchirer ; car il se tint cette même année, 1776, à Paris, une assemblée secrète et

nocturne, chez M. Necker, au contrôle général, rue Vivienne, où se trouvèrent les ambassadeurs des puissances coalisées. M. de Maurepas et Monsieur y étaient, et avec un sang froid que le plus gangrené scélérat de l'Europe n'aurait pu se promettre, ce prince, qui n'avait pas fini vingt-et-un ans, signa une révolution qui devait mener son roi à l'échafaud, et consommer la ruine de sa patrie. Jamais peut-être avant ce jour-là, le monde n'avait vu mettre en action cette maxime infernale : *que tout périsse pourvu que je règne.*

La carte de l'Europe, le rêve de Frédéric et le plan de la révolution étaient sur la table. On discutait le mode d'exécution de ces détails, qui devaient écraser toute la France. L'un des ambassadeurs ayant représenté qu'elle s'ensevelirait plutôt sous ses ruines, le comte de Metternich répondit *en propres termes :* " *Si la France s'y oppose, l'empire la fera sauter comme un bouchon de vin de champagne.*" Ce propos, *très-certain,* donne l'appréciation des détrônemens que nous verrons plus tard.

On régla et signa les points fondamentaux. On y prépara les articles du traité de paix qui devait terminer la guerre qui commençait alors, traité qui devait être si funeste à la France, en l'a couvrant d'émissaires anglais. C'est alors que fut décidé l'établissement de ces comités secrets qui

devaient être mis à Paris et dans toutes les grandes villes, ainsi que nous le verrons en son temps, invention diabolique et malheureusement trop certaine.

Plusieurs des projets qui n'ont été exécutés que bien des années après, étaient connus dès-lors de quelques personnes. Un capitaine de dragons, nommé M. de L'île, fit cette même année 1776, une chanson qui a passé pour une prophétie, quoiqu'elle fut très-claire. C'était tout simplement l'histoire de ce qui se tramait. Il était protégé de Monsieur le duc de Choiseul qui aurait averti le roi s'il lui eût été possible de franchir la triple barrière de jésuites dont il était entouré, et de lui arracher le bandeau qui lui fermait les yeux.

C'est à l'époque de cette assemblée secrète tenue chez Necker, à peine arrivé au contrôle général, que l'archevêque de Paris, Beaumont, renforcé de son détachement de 1,500 jésuites, leur prescrivit de mettre dans leurs sermons les apostrophes les plus virulentes contre les philosophes, c'est-à-dire, contre ceux dont l'humanité et le bon esprit répugnaient au fanatisme jésuitique.

L'un de ces jésuites nommé Beauregard, prenant tout à coup le ton d'un inspiré, eut l'audace de s'écrier: " Oui, c'est au roi.....au roi et à la

religion que les philosophes en veulent ; la hache et le marteau sont dans leurs mains ; ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel ; oui, vos temples, Seigneur seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphêmé, votre culte proscrit !.... Mais qu'entends-je, Grand Dieu ! que vois-je ! aux cantiques inspirés qui faisaient retentir ces voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et y recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs." Voilà clairement la procession de la Raison désignée dix-sept ans d'avance par un de ces brigands qui veut se donner pour prophête.

Quelques sages épars dans l'auditoire furent indignés de l'audace et plus encore de l'impunité du fanatique orateur. Ils en tirèrent une conséquence qui se présentait d'elle-même. La curiosité les poussa à des recherches auxquels ils n'auraient jamais pensé. Ils apprirent l'histoire de l'éducation du roi et du comte de Provence ; celle de la cassette, de l'entourage qui en résulta pour le roi ; celle de l'assemblée nocturne et du prince qui la signa, la conduite du Maurepas et du Necker, les liaisons si étonnantes de celui-ci avec Beaumont, l'archevêque de Paris ; tout cela se

liait si bien avec le sermon prêché dans sa cathédrale qu'il n'a fallu que suivre les événemens pour en dévoiler les auteurs. Précisément à la même époque le jésuite St. Germain en donna la preuve la plus indestructible par la suppression de la maison militaire du roi. Je ne désespère pas de voir les jésuites attribuer celle-ci aux philosophes.

Cependant M. Necker après avoir rempli le trésor royal par des emprunts multipliés dont Monsieur s'emparait, avait ruiné les finances par ce même système d'emprunts. Il fut donc renvoyé en 1781, de peur que sa longue faveur, malgré la haine du roi et de la reine, ne dévoilât sa collusion avec Monsieur et Maurepas. Mais il laissa à la France son fameux *Compte rendu*, qui était visiblement un brandon artificieusement préparé pour l'incendie projeté long-temps d'avance.

Etant renvoyé il ne voulut pas être oublié; il publia un livre *sur l'Importance des Opinions religieuses.*

Plusieurs années après, M. l'abbé de la Menaye en a fait un *sur le Danger de l'Indifférence sur les Opinions religieuses.*

L'analogie des titres doit nécessairement en

mettre beaucoup dans le plan et les détails des deux ouvrages ; cette conjecture, assez probable est très-curieuse à vérifier par ceux qui se rappellent des belles fêtes données à Conflans à M. Necker par l'archevêque de Paris, *Beaumont*, et de l'affiliation du ministre dans une de ces orgies ; et par ceux qui n'ont pas oublié que, dès l'instant où ils furent chassés de France, ils se sont soigneusement cachés sous le nom *d'abbé* ; l'abbé *Nonotte*, l'abbé *Barruel*, l'abbé *Proyart*, l'abbé *Céruti*, l'abbé *Georgel*, l'abbé *Siéyès*, l'abbé *Moulières*, etc., etc., etc., et par ceux qui savent que *rappelés par Bonaparte*, ils n'osèrent arriver que sous le nom de *Missionnaires*, de pacanaristes, de pères de la foi, et qui tremblant encore d'être reconnus et traités comme ils le méritent, travaillent toujours comme des forçats sous le même nom, comme l'abbé *Lacoste*, mais plus habilement, car ils ont déjà des biens immenses.

L'Angleterre ayant reconnu l'indépendance de ses colonies, la paix se fit. Elle fut suivie d'un traité de paix, très-avantageux au ministre français qui le passa et désastreux pour la France dont il* ruina le commerce, (24) et qu'il inonda d'émissaires anglais. C'est par eux qu'il répandit une partie des levains empoisonnés qui de-

---

* Ce fut Vergennes, agent très-dévoué de Monsieur.

vaient amener la révolution, et qu'il acheta des brigands dans toutes les classes, qui la désiraient pour s'affranchir de leurs dettes, pour s'enrichir aux dépens des autres et se dérober à la punition de leurs crimes.

Les successeurs de M. Necker, suivant toujours son système d'emprunts, et par une suite combinée d'opérations détestables, creusèrent le précipice qu'il avait ouvert. Le cardinal de Brienne, vendu aussi au même prince, laissa le trésor royal sans un écu. C'est sous son court ministère que les parlemens furent tout à coup saisis, comme d'une maladie épidémique, de la lassitude d'enrégistrer les impôts. C'était bien sûrement une usurpation qui n'était utile qu'à eux; mais un long usage en avait presque fait un droit, pour lequel ils avaient souvent guerroyé contre le roi, et souffert l'exil. Ce refus d'enrégistrer est en même temps une des causes les plus certaines et les plus extraordinaires qui amenèrent les états-généraux.

Dans l'intervalle que nous venons de parcourir depuis l'assemblée secrète de 1776, Monsieur le duc de Chartres ayant fait quelques voyages en Angleterre, Monsieur saisit cette occasion d'y envoyer un libelle affreux contre la reine, et qui fut publié sous le nom de Milord Gordon, lequel fut, pour cela, condamné à trois ans de pri-

son par le parlement d'Angleterre ; et Monsieur faisait répandre en Europe que c'était Monsieur le duc de Chartres qui avait obtenu cet infâme service du lord Gordon.

C'est à peu près dans le même temps que se trâma cette intrigue, si obscure, si embrouillée, dont le principal moteur a été si long-temps inconnu, qui a excité tant de préventions injustes contre cette auguste princesse, et qui a perdu le malheureux cardinal de Rohan, trahi par celui qui possédait toute sa confiance, par le jésuite Georgel qu'il chassa de chez lui, et qui était l'agent de Monsieur dans l'affaire du collier. C'est pour éloigner les soupçons de cette horreur que ce misérable en a *écrit le roman.*

Ces trois atrocités horribles, que le génie du mal pouvait seul inventer, sont la clef de la conduite de ce prince, et de son système de calomnies contre la reine et contre le duc d'Orléans ; système qu'il a suivi avec une constance diabolique. En enlevant la confiance que Louis XVI avait en la reine, il faisait répandre qu'elle dirigeait tout ; en prenant l'argent du trésor royal, il faisait circuler que cette princesse l'envoyait à l'empereur son frère.

Nous avons déjà vu que Monsieur avait envoyé des Français au secours des patriotes Belges, et

qu'il avait engagé l'archevêque de Cambrai à se réunir à celui de Malines pour organiser cette révolte contre l'empereur. Les Hollandais s'étant aussi soulevés par les intrigues de Monsieur, contre le Stathouder, beau-frère du roi de Prusse, Monsieur y envoya le comte de Maillebois avec une légion française pour soutenir les patriotes, ce qui n'empêcha pas le duc de Brunswick de rétablir le prince d'Orange par une seule bataille, mais le but de Monsieur d'indisposer le roi de Prusse contre Louis XVI, n'en fut pas moins rempli ; car tout se faisant au nom du roi, et Monsieur restant toujours enveloppé du manteau de la plus profonde hypocrisie, paraissant toujours brouillé avec ses principaux agens, ne communiquant jamais que la nuit avec les étrangers, la France entière, imbue de ses calomnies contre la reine et le duc d'Orléans, ne l'aurait jamais soupçonné, s'il ne se fut dévoilé lui-même à force de ruses.

Observons ici que dans l'espace de treize ans, il a excité quatre soulèvemens *patriotiques*, à Boston, en Hollande, en Belgique et en France. Que pour les trois premiers, il se soit concerté d'avance avec les étrangers, cela est probable ; quant au quatrième, c'est aussi incontestable que les axiômes de la géométrie. Je prie la compagnie de Jésus, à commencer par frère Georgel, de réfuter cet argument, et je supplie les fastidieux

louangeurs à gages de s'extasier sur les exploits de Bonaparte, ainsi que sur la bonté et les vertus de Louis XVIII.

Le roi assembla les notables en 1787 et leur demanda de l'argent. Ils répondirent, *comme les parlemens*, qu'ils n'étaient pas compétens pour en donner. Ainsi, deux corps puissans, dont l'un avait été prié par Henri IV de *l'aider à sauver la France*, et dont l'autre avait quelquefois donné la régence, et s'intitulait *tuteur de nos rois*, deux corps puissans *déclarent n'être pas assez puissans pour faire ce que le roi leur demande.* Il est difficile de trouver des preuves plus évidentes et plus certaines que tout marchait de front au but de l'usurpateur, et que tout pliait sous la volonté de celui qui marchait au trône. N'y eût-il que ces deux preuves, l'assassin du roi est dévoilé, et la postérité ne peut s'y méprendre. L'infortuné monarque se détermina donc à assembler les états-généraux. (25)

C'est à peu près à cette époque que Monsieur, laissant un instant tomber le masque, chargea l'abbé de Mon——ou d'engager le conseil d'état à déclarer les enfans du roi illégitimes. Le conseil n'ayant pas voulu souscrire à cette horrible proposition, elle fut portée au parlement de Paris qui la rejeta avec la même indignation ; et, ce qui est bien remarquable, c'est que tous les mem-

bres du conseil d'état et du parlement qui repoussèrent cette demande atroce, *ont péri sous la hache de Robespierre*, monstre dont l'éducation avait été payée et conséquemment dirigée par L. F. M. H. de C——, évêque d'Arras et *chef du conseil de conscience de Monsieur*.

Lecteur, ai-je besoin de vous prévenir que ce conseil était composé de jésuites ? la morale du chef vous le dit assez.*

Nous avons vu combien les opérations dictées par Monsieur aux ministres de la guerre St. Germain et Montbarey avaient mécontenté l'armée, tant officiers que soldats. A l'époque actuelle Monsieur prit une autre route ; ce fut de soulever les soldats contre leurs officiers, afin de forcer ceux-ci de quitter le service. Plusieurs régimens furent ainsi mis en révolte par leurs propres colonels et par les ordres de Monsieur, car ceux-ci n'auraient pas fait une telle bassesse pour faire leur cour à des avocats pour lesquels ils avaient le plus profond mépris, quoique ceux du côté

---

* Lecteur, je pourrais vous dire aussi que, depuis la restauration, Mlle. Robespierre a trois mille francs, on dit même quatre de pension sur la cassette royale ; ce que vous savez peut-être, mais qui cadre très-bien avec ce que je viens de vous apprendre et que vous ne saviez probablement pas.

gauche et ces colonels fussent du même parti sans le savoir.

Il faut bien que la frayeur soit un mobile nécessaire dans les révolutions, car il n'en est point qui n'ait été précédée de prétendues prophéties propres à jeter l'alarme dans les esprits. On ne crut pas cette fois devoir déroger à l'usage, et Beauregard ne fut pas le seul. Un journaliste éloquent, nommé Mallet du Pan, compatriote de M. Necker et rédacteur de la partie politique du *Mercure*, y inséra l'article suivant : " On vient de découvrir le tombeau d'un Allemand, nommé *Regio Montan* qui, dans le seizième siècle, était évêque dans le royaume de Naples. On y a trouvé une prophétie pour l'année 1788 et suivantes. Elle commence par ces mots :

" Post mille expletos à partû virginis annos
Et septingentos rursus ab axe datos, etc."

Les vers suivans que je supprime, parce qu'ils sont inutiles à la preuve de la fourberie du journaliste, annonçaient nettement le renversement de tous les trônes, et un bouleversement presque égal à la destruction du globe.

Cette prophétie est effectivement de *Regio Montan*, qui l'avait faite pour l'année 1588, et le journaliste la reculait de 200 ans par le changement du premier mot du deuzième vers.

Regio disait *et post quingentos*, et Mallet y substitua *et septingentos* qui en conserve la mesure.

Cette fraude est très-précieuse, par les conséquences qui en résultent, par la lumière qu'elle répand sur les crimes de la révolution, sur leur véritable auteur, et par la preuve sans replique qu'elle donne, que les prétendus détrônemens étaient concertés plusieurs années d'avance, et ne sont par conséquent que des scènes de théâtre, mais malheureusement très-sanglantes, surtout pour la France.

Elle prouve encore que ce journaliste avait quelque grand protecteur sans lequel il n'eût jamais osé se charger d'une telle imposture, dont il était si aisé de le convaincre.

Elle prouve encore que le roi n'était entouré que de traîtres, vendus à Monsieur, car s'il avait eu seulement un ami, ou un ministre à lui, on aurait forcé Mallet du Pan à un aveu qui aurait dévoilé le grand moteur de toutes les machinations dont le roi était entouré.

Le *Mercure* étant le seul journal qu'il lût, il en résulta qu'on avait l'intention de l'effrayer, manœuvre criminelle qui méritait une peine capitale.

Comme je n'affirme rien dont je ne sois sûr, je prie le lecteur d'en voir la preuve dans le diction-

naire historique et critique de Bayle, à l'article *Stoffler*.

C'est ce même Mallet du Pan, qui, trois ans après, salit son *Mercure* par une dissertation pleine de sophismes et d'absurdités contre la constitution anglaise, qu'il s'efforçait de représenter opposée au caractère français, comme si une constitution dans laquelle le roi est tout-puissant pour faire le bien et a les mains liées pour faire le mal, pouvait ne pas convenir à des hommes réunis en société, quel que soit leur caractère.

La vraie raison qui dicta cette punissable dissertation, c'est la crainte de Monsieur qu'une majorité considérable ne se réunit à MM. de Clermont Tonnerre et de Malouet, et ne sauvât la France de son ambition; c'est qu'il voulait l'anarchie et la guerre civile qu'il savait devoir lui donner la couronne, et que Mallet du Pan était, ainsi que Necker, un de ses agens.

On me dira que le 23 Juin, 1789, le roi vint, par le conseil de Monsieur, offrir cette constitution. Oui; mais alors Monsieur avait pris les moyens requis pour la faire refuser. Vous allez le voir.

Comme les états-généraux n'avaient jamais été convoqués d'une manière uniforme; comme il

n'y avait jamais eu de loi à ce sujet, le roi rappela les notables pour décider le mode de convocation.

On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur l'absence de ce fondement primitif de toute constitution.

Ceux qui ont leurs raisons de faire semblant de croire que les peuples ont été créés pour les rois, sont cependant obligés de convenir avec ceux qui croient que les rois ont été créés pour les peuples, qu'en dernier résultat, c'est dans l'assemblée des représentans d'une nation, légalement convoqués, que réside la souveraineté, car vingt-quatre millions d'hommes ne peuvent pas tous être rois, comme les Français croyaient l'être en 1789. L'expérience de l'Angleterre, surtout depuis le renvoi de Jacques II, a prouvé que, pour un grand état, il ne pouvait y avoir de bonne constitution que dans la réunion des trois pouvoirs. Or, pour que cette balance ne varie pas, n'est-il pas évident que les poids et les leviers doivent être réglés ? Et, pour qu'ils soient réglés ne faut-il pas une loi qui en prescrive le nombre et l'emploi ? Or, c'est cette loi première, c'est ce fondement de l'édifice qui nous manquait, et qui aurait empêché la révolution s'il avait existé. Rien ne prouve mieux l'imposture de tant d'écrivains à gages qui ont répété cette phrase d'une proclamation du régent en 1795 : " Il faut reve-

nir à cette constitution sainte qui a fait, pendant quatorze siècles le bonheur et la gloire de la France."

Et quand on réfléchit que l'auteur de cette proclamation avait en 1789, fait détruire cette *constitution sainte ;* qu'en même temps il faisait écrire contre la constitution anglaise, parce qu'il voulait l'anarchie ; qu'ensuite il fit offrir cette constitution par le roi, après avoir pris les moyens de la faire rejeter, et qu'enfin il a donné une charte qui ressemblerait à cette constitution, si les ordonnances royales ou ministérielles ne la dénaturaient et n'en faisaient un véritable despotisme, il faut convenir que Prothée n'approchait pas de lui, et que rien n'égale sa fourberie, si ce n'est la sottise des Français qui l'ont reçu et qui l'ont souffert sur le trône qu'il aurait avili, si le trône d'Henri IV pouvait l'être, en sauvant les régicides de l'échafaud, en maintenant les émigrés dans la misère, en les faisant accuser de ses propres crimes et en rétablissant en France les assassins de ce grand roi.

Au reste, il est certain que la France a presque toujours été gouvernée d'après les caprices des ministres ou des favorites, sans cesse en guerre civile entre le roi, les grands vassaux, le clergé, la noblesse, le tiers-état, les parlemens soulevés ou soutenus tour à tour par les puissances étrangères auxquelles cet

ordre de choses convenait beaucoup, mais qui n'en ont jamais tiré un aussi grand parti que dans cette révolution.

Cela pouvait-il être autrement lorsque le premier ordre de l'état, et, tant qu'il l'a pu, le seul qui sût lire, était aux ordres d'un prince étranger, et qu'il y avait peu de ses membres qui ne se crussent Italiens avant d'être Français ?

Quoiqu'il en soit, il y a deux vérités qu'il ne faut jamais oublier dans ce monde, l'une que la souveraineté réside dans la nation ; l'autre qu'elle ne peut ni ne doit jamais l'exercer.

Si Louis XVI, qui, lorsqu'il a été bien conseillé, a toujours prouvé combien il aimait son peuple, avait eu la force de soutenir MM. Turgot et Malesherbes contre les calomnies de leurs ennemis et plus encore les siens et ceux de la France, et de chasser les jésuites, émissaires de Monsieur ; si ceux qui dirigeaient toutes ses démarches ne l'avaient pas trahi, c'était avant de parler des états généraux qu'il aurait pu donner à la France cette constitution qui a élevé l'Angleterre à un degré de gloire et de puissance que le sol et la population de ses trois royaumes ne lui auraient jamais donné. Alors, il n'y aurait eu ni révolution, ni guerre civile ; mais c'était précisément la guerre civile

et la révolution que Monsieur voulait pour ravir la couronne de son frère. La pitoyable dissertation de Mallet du Pan a été faite dans cette intention expresse, et se joint à une foule innombrable de preuves de ce crime atroce.

Les notables rassemblés furent partagés en six bureaux, présidés chacun par un prince du sang. Les cinq derniers votèrent pour que chaque ordre eut un nombre égal de députés. Le premier bureau vota *seul* pour donner au tiers-état une double représentation ; et voici comment cette majorité de voix fut emportée.

Il y avait vingt-cinq notables dans chaque bureau. Douze avaient voté pour l'égalité des députés dans chaque ordre. Onze, vendus à Monsieur avaient voté pour la double représentation. Deux seuls restaient à donner leurs voix, le président et un notable sorti pour un instant et probablement par une absence concertée. Celui-ci rentre, et le président sans lui expliquer l'état de la question ni le nombre des votans, lui dit en *propres termes* : N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous êtes de mon avis ?—Oui, Monseigneur.—Je vote pour la double représentation du tiers-état, dit alors le président ; ce qui donna 13 voix, contre douze ; le président était Monsieur.

En résumant ce fait, on trouve que les votans

des six bureaux pour l'égalité de la représentation étaient au nombre de 137 contre treize, et que dans ce bureau même, la balance ne fut emportée que d'une seule voix qui annula les 137 autres.

Le nom de ce votant sur parole doit être conservé à la postérité, accolé à celui de son maître, pour y être à jamais en exécration, comme un horrible monument de bassesse et de lâcheté. Si jamais je peux trouver le nom des onze autres, ils peuvent être sûrs que je ne les oublierai pas, et que je leur ferai partager l'immortalité du comte de Montboissier. Je dis l'immortalité, quoique l'ouvrage par lui-même ne la mérite pas ; mais il l'aura par les crimes inouïs du héros.

Ce comte de Montboissier est le même homme qui, en 1776, ayant l'honneur d'être capitaine lieutenant des mousquetaires noirs, ne fit aucune opposition à leur réforme par Monsieur de St. Germain, et les sacrifia pour avoir le cordon bleu ; digne et ancien valet de Monsieur on voit que chez lui, la bassesse est une affaire d'habitude, et que leur histoire en France sera comme celle des tremblemens de terre à Lisbonne.

Le lendemain de cette escroquerie, Monsieur et M. Necker qu'il avait rappelé au ministère

des finances, firent rendre un arrêt du conseil pour donner 300 députés à chacun des deux premiers ordres, et 600 au tiers-état. On disait que ce n'était pas la peine d'avoir rassemblé les notables pour leur donner un soufflet et ne pas suivre leur avis.

Jamais l'ascendant despotique de Monsieur sur l'esprit du roi ne fut aussi visible; dès ce moment la révolution fut faite et le sort du monarque fut fixé. Quoique l'on publiât que l'arrêt avait été rendu de son expresse volonté, bien des gens n'en crurent rien, parce qu'en effet il n'est pas probable qu'un roi veuille se dépouiller de sa couronne pour monter sur l'échafaud (26).

Les comités étrangers, décidés dans l'assemblée de 1776, furent établis à Paris et dans toutes les grandes villes de France à l'époque dont nous parlons en 1788. Ils avaient une police secrète, des agens secrets, déguisés sous tous les costumes, ne se connaissant pas entre eux : c'était, à la lettre, un état dans l'état. Le comité principal siégeait à Paris, et c'est de lui que ceux des grandes villes recevaient les ordres. Il avait ses finances où l'argent ne manquait pas plus que le papier dans celles de France (27). Il avait ses bureaux d'où partaient les ordres pour les agens, grands ou petits, dans le secret ou hors du secret, en France ou ailleurs, quelle que

fût leur qualité ou condition, jacobins, législateurs, généraux, directeurs, consuls, empereur.

Cette institution, chef-d'œuvre de l'habileté Machiavélique, était de l'invention des jésuites qui s'en étaient servis dans les pays où ils étaient proscrits, ce qui n'empêcha pas que Garnet et Oldecorn ne fussent découverts et tirés à quatre chevaux, ainsi que quelques-uns de leurs confrères, qui avaient présidé à la conspiration des poudres, etc. etc.

Du seul fait de cet établissement, bien constaté, quoique peu de gens même encore en aient connaissance, il résulte que tous les ministres et tous les membres des comités de recherches devaient être bien dévoués à Monsieur et bien traîtres à Louis XVI.

Quand on considère l'immensité du plan que l'on voulait exécuter, et qui l'a été si parfaitement, on voit que les ordres devaient partir d'un point commun et central, et que le machiniste, avec ses ressorts, ses poids, ses fils et ses poulies ne pouvait être qu'à Paris.

Les états-généraux une fois assemblés, ne perdirent pas un instant à constituer la guerre civile ; et pour que cela ne put manquer d'arriver, Monsieur avait fait poser un problême insoluble, la

double représentation devenant nulle si on opinait par ordre. Le tiers s'intitula d'abord *communes*, et puis *assemblée nationale.*

Cent curés conduits par l'archevêque de Bordeaux, Cicé, et par l'archevêque de Vienne, le Franc de Pompignan, se joignirent au tiers-état et furent suivis de la majorité du clergé.

Monsieur voulant éloigner les soupçons, et les disséminer sur les autres, fit prendre aux factieux la cocarde verte, qui était la couleur de M. le comte d'Artois ; et le lendemain celle d'Orléans qui fut proclamée patriotique et nationale.

Le 23 Juin, le roi leur donna la fameuse déclaration qui contenait, en trente-cinq articles, tout ce qui depuis long-temps formait le sujet des vœux de la nation. Le roi, en se retirant, enjoignit aux trois ordres de se séparer tout de suite. Les communes résistèrent à l'ordre du roi, sur la motion du jésuite Siéyès, qui dit, en forme de résultat : *Messieurs, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier.* Telle est la lumineuse découverte qui fut la première cause de l'anarchie et de la guerre civile.

" On comptait dans la minorité de la noblesse qui s'était déclarée pour le tiers, des hommes

accablés des bienfaits du gouvernement. Ils voulaient, disait-on, tenir leur fortune du roi, et la maintenir par le tiers. Avec eux se faisaient remarquer des membres dévoués à M. Necker, grands orateurs, écrivains du moment, champignons politiques et littéraires nés tout-à-coup dans les serres chaudes de la philanthropie moderne."—*Rivarol.*

Presque tous ces membres de la minorité de la noblesse, nommés à Paris, parurent dévoués au duc d'Orléans; mais excepté quelques-uns qui lui étaient personnellement attachés, les autres le trahissaient sous des auspices plus élevés. Cette députation de la ville de Paris, que l'on comparait à une liste de bal, tant il y avait de jeunes gens, était composée de créatures de Monsieur. M. le duc d'Orléans ayant reçu l'invitation que le roi fit à toute la noblesse de se réunir au tiers-état, ses courtisans lui représentèrent qu'il ne pouvait s'en dispenser, et quarante-sept nobles par ordre de Monsieur le suivirent, afin de le montrer comme un chef de parti et comme la vraie cause des troubles et de la révolution; ce qui apprit à la France qu'il avait un parti de quoi lui-même ne se doutait pas.

Les ordres étant anéantis, et l'assemblée s'étant déclarée nationale et constituante, ne cessa de

détruire l'édifice de la monarchie, et de sapper la puissance royale.

C'est alors que l'abbé Maury s'écriait :

" La ligue exécrable qui s'est formée *contre** les souverains, est une épée nue, dont la pointe se montre en mille endroits différens, et dont la poignée est dans cette capitale. C'est d'ici qu'est partie cette légion de brigands, qui se sont dispersés dans tout le royaume, et même dans toute l'Europe, pour soulever les peuples, suborner les troupes, exciter au pillage, acheter des assassinats, et pour faire souscrire des actes d'insurrection, à la lueur des incendies."

La nuit du 14 d'Août 1789, après une orgie où tous les convives s'enivrèrent, le vicomte de Noailles fit à l'assemblée le présent des droits féodaux et de tous les priviléges honorifiques et pécuniaires de la noblesse, comme s'il en avait été le seul et unique représentant. L'on dit alors avec raison que M. le vicomte de Noailles, député dont la verte jeunesse entraîna la maturité des autres, aurait dû se contenter d'offrir des sacrifices personnels, et ne pas faire de sa vertu particulière une nécessité pour tous. Au reste, cet acte de vertu qui attisait la guerre civile,

---

* *Contre.*—Etait-il dans l'ignorance, ou n'osait-il dire ce qu'il savait ?

déjà allumée par les agens de Monsieur, laissa soupçonner qu'il était de la même faction. Il recrutait même des partisans au duc d'Orléans, qui, peut-être n'en a jamais rien su.* On sent combien une pareille ruse devait détourner les yeux du public du grand et premier mobile de tant de machinations. Faut-il s'étonner si la reine même et M. de Rivarol, ce redoutable investigateur des crimes de la révolution, sont arrivés jusqu'au 5 Octobre, 1789 sans le soupçonner, mais nous verrons que leur erreur dura peu.†

Le 11 Septembre, le roi fut mis hors de la constitution par le refus du véto absolu. Et malgré la jonglerie des agens de Monsieur qui firent *décréter la monarchie*, il est certain que, *par le fait*, la république fut établie ce jour même, et par conséquent la mort du roi décidée.

" Le repas donné le 1er Octobre par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandres,

---

* En plaignant ceux qui n'ont pas eu la force de suivre de grands et respectables exemples, n'oublions pas que les braves maréchaux de Noailles et de Mouchi, ainsi que leurs dignes épouses, ont péri sur l'échafaud, victimes de leur attachement à Louis XVI et à la reine.

Honorons leur mémoire et souhaitons que leurs enfans soient dignes deux ?

† On ne peut faire un pas dans l'étude de la révolution sans trouver partout la main qui l'a dirigée.

En délibérant sur la régence, le comité de constitution, en 1789, se borna à *exclure les mères de nos rois;* décret visible-

et à ceux de la milice bourgeoise de Versailles fut le prétexte qui amena de Paris, le 5 du même mois, la garde nationale, les poissardes et les brigands. Le motif secret était d'assassiner le roi, la reine et le dauphin.

Ce repas fut servi dans la salle des spectacles du château. Les convives étaient au nombre de deux cent quarante, et les loges étaient garnies d'une foule de spectateurs. Vers la fin du dîner, le roi, la reine et M. le dauphin parurent dans la salle, et on porta leurs santés avec des acclamations d'amour et de joie: c'est ce qu'on a appelé quatre, ou cinq jours après, *des imprécations contre l'assemblée nationale.* Il n'est pas vrai que M. le dauphin ait passé dans les bras de tous les convives, comme on l'a imprimé à Paris; l'officier de service auprès de sa personne ne le quitta pas. La famille royale s'étant retirée, on ouvrit les portes de la salle aux grenadiers, et aux soldats des deux corps: on les fit boire:

---

ment lancé contre notre infortunée reine par la main de son bourreau.

Le reste livrait la France à la guerre civile.

En vain l'abbé Maury prouva que les assignats perdraient la France, ils n'en furent pas moins décrétés; en vain quelques députés, honnêtes gens, demandèrent que la constitution désignat un supplice pour le régicide, les meneurs empêchèrent le décret. En faut-il davantage pour montrer l'assassin auquel le roi et la reine étaient livrés?

ils crièrent *vive le roi :* on joua l'air de Richard, qui était certes très-analogue aux circonstances. Les grenadiers figurèrent un siége dans la salle en escaladant l'amphithéâtre, et de là soldats et officiers, tout alla danser une ronde sous les fenêtres du roi. Un grenadier Suisse grimpa même jusqu'au balcon, et arriva dans la chambre de ce prince qui lui tendit la main; mais il est faux que la reine ait détaché de son cou une croix d'or pour la donner à ce grenadier, ainsi que l'ont imprimé les aboyeurs de Paris.* Vers le soir quelques cocardes blanches parurent dans *l'œil de bœuf ;* tout le monde voulait en avoir, et les dames qui étaient là donnèrent les rubans qu'elles portaient à leurs têtes. Les gardes du corps avaient leurs cocardes uniformes; ainsi, ils n'ont pu fouler aux pieds la cocarde nationale qu'ils n'ont prise que le 6 Octobre ; il est vrai qu'on ne les a accusés de ce crime national que quatre jours après. Paris n'avait pas encore eu le temps d'y songer.

On a observé aussi que l'assemblée nationale n'avait commencé à parler de ce repas que le 5 Octobre. Les gardes du corps, loin d'outrager personne, prirent au contraire, vers

---

* La reine ne portait jamais à son cou que le portrait de ses enfans.

la fin du repas, une résolution bien respectable, ce fût de nourrir les pauvres de Versailles, pendant le reste de la semaine ; quelle apparence en effet que deux cent quarante gentilshommes se fussent portés à des excès puérils contre une cocarde en présence de trois mille spectateurs ? Mais, l'accusation a été suffisamment démentie par tout le monde ; et si nous nous y sommes arrêtés, c'est à cause des suites affreuses qu'elle a eues. Quant au projet d'enlever le roi pour le conduire à Metz, dont on accuse aussi les gardes du corps, c'est une idée que les Parisiens n'ont eue que le 12 Octobre, lorsqu'en réfléchissant sur tous les crimes de leur expédition contre leur roi, ils ont senti que le prétendu mépris de la cocarde nationale ne suffisait pas pour les justifier, et qu'il fallait donner un tout autre motif au massacre des gardes et à la captivité de Louis XVI.

Tel fut ce repas si funeste au roi et à ses gardes : cette joie, ces chants furent comme les derniers éclairs du caractère des Français qui n'a pas reparu depuis. Ils furent ce jour-là ce qu'ils avaient toujours été : galans pour les dames, et enthousiastes de leur prince, y a-t-il là de quoi être massacré ?*

---

* M. Mounier et quelques honnêtes gens ont prétendu que ce repas était une imprudence dans les conjonctures où était

Nous avons assez fait sentir dans le cours de ce récit la tournure qu'on donna bientôt à ce repas dans Paris et dans l'assemblée nationale. Mais il faut toujours observer que ce ne fut que quatre jours après ce festin militaire qu'on en parla dans l'assemblée. On s'y occupait à cette époque des moyens de forcer le roi d'accepter purement et simplement les articles de la constitution qui étaient déjà décrétés, et toute la déclaration des droits de l'homme que Sa Majesté n'avait pas encore signée. M. Mounier, président de l'assemblée, se rendit auprès du roi le 2 Octobre et lui résenta les articles.

Sa Majesté qui ne devait pas avoir oublié le sort de ses observations sur les arrêtés du 4 d'Août répondit, qu'elle ferait bientôt connaître ses intentions à l'assemblée ; et pourtant elle ne les fit connaître que trois jours après. Soit que les ministres qui dirigeaient ce prince, voyant qu'il

---

le roi ; mais sans compter que les gardes du corps sont dans l'usage de donner un dîner aux régimens qui arrivent dans les lieux où ils se trouvent eux-mêmes, et que c'était une politesse dont ils ne pouvaient se dispenser avec les officiers de la garde bourgeoise qui les avaient invités la veille à la bénédiction de leurs drapeaux ; je dis que, dans ces conjonctures, les officiers et les domestiques du roi ne pouvaient faire une action innocente. On les épiait, et on avait besoin qu'ils fissent, je ne dis pas une faute, mais, quelque chose.

allait signer sa propre exclusion de la souveraineté, trompassent l'assemblée nationale et voulussent lui dérober le roi, en se réfugiant avec lui dans une ville fidèle ; soit qu'ils trompassent le roi lui-même, en l'induisant à un retard ou même à un refus d'acceptation pur et simple qui pouvait lui coûter la vie.

La troupe des assassins, hommes, femmes et sauvages, s'empara le 5 Octobre à sept heures du matin, de l'hôtel de ville et le pilla. Le bruit de cette expédition ameuta le peuple ; des flots d'ouvriers arrivèrent des faubourgs ; on battit la générale, les districts fournirent quelques bataillons ; la place de Grêve fut bientôt investie, et on reprit l'hôtel de ville, mais sans faire aucun mal aux brigands, sans les chasser ; au contraire, les vainqueurs se mêlaient aux vaincus, et d'heure en heure la place de Grêve se remplissait de gardes nationales qui fondaient de tous les districts, de tous les quartiers et de toutes les rues. Vers midi, parut le commandant lui-même ; le peuple lui cria d'une voix féroe, qu'il fallait aller à Versailles chercher le roi et la famille royale : et comme ce commandant hésitait, on le menaça du fatal reverbère. Pâle, éperdu, sans énergie, et sans dessein bien déterminé, il flottait sur son cheval au milieu de cette foule immense, qui prenait son irrésolution pour un refus, et le pressait de toutes

parts. Le marquis de la Fayette voulait bien sans doute que le roi fut amené dans Paris ; mais il craignait une expédition faite par tant de bêtes furieuses. Il expiait la faiblesse qu'il eut de ne pas s'exposer à la mort, dès le commencement pour sauver la vie de MM. Foulon et Berthier : car, ou il aurait succombé héroïquement, ou il eût à jamais enchaîné la férocité de la populace. Mais pour avoir molli, il donna le secret de sa faiblesse, et le peuple n'a cessé depuis d'en abuser. Enfin, vers les deux heures, la garde nationale fut absolument maîtresse de la place de Grêve ; il y eut alors près de dix-huit mille hommes armés. Le marquis de la Fayette monta à l'hôtel de ville, et demanda un ordre de la commune *pour aller à Versailles*, avec toute la milice nationale. Sans doute qu'un autre à sa place, eût fait délibérer la commune sur les moyens de dissiper le peuple, ce qui étoit facile puisque son armée était maîtresse de la Grêve ; et si cette armée n'eût pas obéi, n'était-ce pas une belle occasion de renoncer au commandement de cette milice indisciplinée ? Mais, soit faiblesse, soit ambition, le marquis de la Fayette sollicita l'ordre pour Versailles. Vingt membres au lieu de trois cents composaient alors la commune de Paris ; ils donnèrent à M. de la Fayette la délibération suivante : *Vu, ou attendu la volonté du peuple, il est enjoint au commandant*

général de se rendre à Versailles. Muni de la cédule de ces vingt bourgeois, il partit vers les quatres heures, à la tête de dix-huit ou vingt mille hommes et marcha contre son roi.

Il y avait déjà cinq ou six heures que les poissardes et les brigands expulsés de l'hôtel de ville, avaient pris la route de Versailles, recrutant les ouvriers et surtout les femmes qu'ils rencontraient en chemin, sans distinction d'âge ou de rang. En côtoyant la Seine et la terrasse des Tuileries, ces poissardes rencontrèrent un garde à cheval, et lui crièrent : *Tu vas à Versailles, dis à la reine que nous y serons bientôt pour lui couper le cou.* Quelques personnes qui, du haut de la terrasse entendirent ce propos, décampèrent d'effroi ; chacun fermait ses portes ; les rues se dépeuplaient devant le torrent qui se grossissait en route de tout ce qui se présentait, et qui fondit sur Versailles vers trois heures et demie.

A cette heure le roi, qui, dès le matin, avait donné sa réponse sur les articles de constitution, et sur la déclaration des droits de l'homme, chassait paisiblement à Meudon : et cependant le marquis de La Fayette s'avançait avec son armée patriotique pour venir l'enlever ; les poissardes et les assassins étaient déjà aux grilles de son château ; l'assemblée nationale lui cherchait des

torts, et lui préparait des affronts : Paris attendait l'événement avec cette curiosité barbare qui est son sentiment habituel.

Telle était la situation de ce malheureux prince : dans le même jour et à la même heure, l'armée patriotique en voulait à sa liberté, les poissardes et les brigands à sa femme, et l'assemblée nationale à sa couronne.

La séance de l'assemblée nationale tenait encore : elle avait commencé le matin par la lecture de la réponse du roi. Ce prince accédait à tous les articles constitutionnels qu'on lui avait présenté, mais à *condition que le pouvoir exécutif aurait un plein et entier effet entre ses mains.* C'est comme s'il eût dit : *à condition d'être le parfait et seul serviteur de l'assemblée nationale.* On ne sait qui admirer le plus, ou des ministres qui dictèrent cette réponse au roi, ou de l'assemblée qui en fut mécontente.* On se plaignait vivement de ce que le roi semblait mettre des clauses et des restrictions à son obéissance. On observa qu'il donnait son accession, et non son *acceptation.* Les uns voulait qu'on forçât le monarque à venir dans l'assemblée, pour jurer l'observation des articles ;

* La réponse du roi fut vivement applaudie à la première lecture, mais les démagogues et les factieux ramenèrent bientôt l'assemblée à d'autres sentimens.

d'autres, plus conséquens, soutenaient que l'assemblée n'avait pas besoin de monarque, pour constituer la France. Enfin, un des plus factieux, nommé Péthion, parla pour la première fois, du trop fameux dîné des gardes du corps. Il dénonça des menaces, des outrages, des cris séditieux, des blasphêmes, des imprécations vomies dans ce festin contre *les augustes commis de la nation et la cocarde nationale foulée aux pieds.*

Un membre, d'une probité embarrassante, somma le sieur Péthion d'écrire sa dénonciation : sur quoi le comte de Mirabeau se leva et dit : *qu'on déclare que le roi est seul inviolable et je dénoncerai aussi.* Paroles qui consternèrent la majeure partie de l'assemblée.*

Le sieur de Mirabeau qui sentait l'approche de l'armée parisienne, ne demandait qu'à être poussé; la galerie était nombreuse et violente ; et si la reine était dénoncée, les brigands, à leur arrivée, trouvant cette princesse accusée par un membre de l'assemblée, auraient cru légitime l'assassinat qui n'était encore que payé. Heureusement M. Mounier, qui présidait alors l'assemblée, répondit qu'il ne souffrirait pas que l'on interrom-

---

* Elles le dévoilèrent comme un des principaux agens de Monsieur, malgré tout ce qu'il fit pour se faire croire *du parti d'Orléans.*

pit l'ordre du jour, ni qu'on se permit rien d'étranger à la réponse du roi : prudente mesure, qui, pour cette matinée du moins, réduisit le sieur de Mirabeau à la seule intention du crime.

Cependant quelques députés avertirent M. Mounier qu'une armée de trente ou quarante mille hommes arrivait de Paris. Cette nouvelle s'étant aussitôt répandue dans l'assemblée, on décida que le président se rendrait chez le roi avec une députation pour obtenir de S. M. une acceptation pure et simple des dix-neuf articles de la constitution. Il était trois heures et demie, et on alloit clore la séance, lorsque la troupe des brigands et des poissardes arriva.

Le roi, qui avait été averti, quitta brusquement la chasse, et vint à Versailles, où il précéda d'un quart d'heure l'arrivée des assassins. Le prince de Luxembourg, capitaine des gardes, demanda à S. M. si elle avait quelques ordres à donner. S. M. répondit en riant : *Eh quoi, pour des femmes ! vous vous moquez.* Cependant la phalange des poissardes, des brigands et des ouvriers parut tout à coup dans l'avenue de Paris ; ils traînaient avec eux cinq pièces de canon. Il fallut bien alors faire vite avancer quelques dragons pour aller à la rencontre de cette bande, et l'arrêter dans l'avenue de Paris ; à quoi les officiers tachèrent de parvenir, mais les dragons les laissèrent passer.

Après avoir surmonté ce léger obstacle, les poissardes se présentèrent à la porte de l'assemblée nationale, et voulurent forcer les gardes. Il fut résolu à la majorité des voix de leur permettre l'entrée de la salle, et il en entra un grand nombre, qui se placèrent sur les bancs, pêle-mêle avec les députés. Deux hommes étaient à leur tête; l'un d'eux prit la parole et dit : Qu'ils étaient venus à Versailles pour avoir du pain et de l'argent, et en même temps pour faire punir les gardes du corps qui avaient insulté la cocarde patriotique : qu'ils avaient, en bons patriotes, arraché toutes les cocardes noires ou blanches qui s'étaient présentées à leurs yeux dans Paris et sur la route." Et en même temps, cet homme en tira une de sa poche, en disant qu'il voulait avoir le plaisir de la déchirer en présence de l'assemblée, ce qu'il fit ; son compagnon ajouta : " Nous forcerons bien tout le monde à prendre la cocarde patriotique."

Ces expressions ayant excité quelques murmures, il reprit : " Eh quoi ? ne sommes-nous pas tous frères ?" Le président lui répondit avec ménagement, " Que l'assemblée ne pouvait nier cette fraternité, mais qu'elle murmurait de ce qu'il avait parlé de forcer quelqu'un à prendre la cocarde nationale." En quoi, il me semble que le brigand, avec son grossier et féroce instinct, raisonnait plus conséquemment que M. Mounier,

président de l'assemblée. Le roi, ayant été forcé d'arborer lui-même la cocarde patriotique, et la souveraineté active ayant été reconnue dans le peuple par l'assemblée nationale, il est certain qu'il n'est personne que ce peuple ne puisse et ne doive forcer à porter cette cocarde. Ici l'assemblée nationale apprenait, par l'état d'anéantissement où elle se trouvait devant quelques poissardes, combien elle avait été imprudente et mal intentionnée tout ensemble, quand elle avait excité la populace, et consacré ses révoltes. Où pouvait-elle en ce moment tourner les yeux pour demander assistance, dans la dissolution de toutes les forces publiques? Fallait-il qu'elle invoquât l'autorité royale, qui était elle-même alors un objet de pitié?

Le dialogue du brigand et du président de l'assemblée fut interrompu par les cris des poissardes qui, se dressant sur leurs bancs, demandèrent toutes à la fois du pain pour elles et pour Paris. Le président répondit: " Que l'assemblée ne concevait pas qu'après tant de décrets, il y eut si peu de grains: qu'on allait encore en faire d'autres, et que les citoyennes n'avaient qu'à s'en aller en paix."

Cette réponse ne les satisfit pas; et sans doute que le président en eût fait une autre s'il avait su que Paris n'avait jamais manqué de farine, et

que les poissardes étaient arrivées à Versailles suivies de plusieurs chariots remplis de pain, de viande et d'eau-de-vie. Elles dirent donc au président : *cela ne suffit point*. Mais sans s'expliquer davantage ; et bientôt après, se mêlant aux délibérations des honorables membres, elles criaient à l'un : parle donc député ; et à l autre, tais-toi député ; le canon qui grondait dans l'avenue, soutenait leurs apostrophes ; et tout pâlissait devant elles, excepté le seul comte de Mirabeau, qui leur demanda de quel droit elles venaient imposer des lois à l'assemblée nationale. Et, chose étonnante, ces poissardes, si terribles à ceux qui tremblaient devant elles, souriaient à celui qui les gourmandait ainsi. Telle est, et telle a toujours été, dans cette révolution, la profonde sagesse du comte de Mirabeau. Il n'est point de parti où il n'ait eu des intelligences, et qui n'ait compté sur lui. Nous l'avons vu parler pour le Veto absolu dans un temps où ce seul mot conduisait à la mort ; et le palais royal n'en était pas moins sûr de son âme. Ici, nous le voyons affronter impunément les poissardes, qui ne peuvent le regarder sans rire ; dans peu nous le verrons chercher à propos et devant témoins une querelle au duc d'Orléans. C'est ainsi que trafiquant sans cesse de sa personne, faisant et rompant ses marchés tous les jours, il a, par l'universalité de ses intrigues et la texture de ses perfidies, si bien embarrassé sa propre renommée, que la foule de nos historiens ne sait plus à quel

parti doit enfin rester la honteuse propriété du nom de Mirabeau.

L'assemblée nationale se trouvait alors dans une situation honteuse et difficile : elle sentait que la plupart de ses membres étaient dans le secret de l'armée qui allait arriver; on en avait entendu qui disaient : *Il faut aller à Paris, ce n'est que là que nous ferons quelque chose.* On en voyait d'autres qui soufflaient les poissardes, et leur suggéraient des motions. Enfin on était sûr qu'environ 300 Parisiens armés s'étaient depuis la veille glissés à Versailles, et qu'à mesure que les brigands arrivaient, les bourgeois leur criaient des fenêtres: *Soyez les bien venus, on vous attendait.* Nous dirons ailleurs la cause de ce délire des habitans de Versailles.

Plus une telle situation offrait de difficultés, et plus l'assemblée nationale devait montrer de courage et de grandeur. Mais elle ne sut que trembler, et sa lâcheté eut tous les effets de la perfidie. Elle confirma son décret sur les dix-neuf articles de la constitution, et arrêta que son président, suivi d'une députation irait à l'heure même chez le roi, le sommer d'accepter sans délai les dix-neuf articles ; et afin d'ajouter l'absurdité à l'orgueil, elle voulut que cette députation exigeât de S. M. une abondance subite pour la ville de Paris ; comme si le roi, en signant, qu'il n'était

plus roi, et en reconnaissant forcément que tous les hommes sont libres, pouvait conjurer l'orage qui grondait sur sa tête, et faire exécuter ses volontés. Ce n'était pas de constitution qu'il s'agissait en ce moment, et l'assemblée nationale savait trop bien que sous les apparences du pain, Paris ne voulait que la présence réelle du roi.

On est étonné que M. Mounier ait accepté une telle députation ; Caton s'y serait refusé, et ce refus manque en effet à la gloire du député de Grenoble. Il avait ce dilemme à faire à l'assemblée : ou l'armée arrive de votre consentement contre le roi ; ou elle arrive contre vous et contre le roi ; et dans l'une et l'autre de ces suppositions je dois rester ici ou donner ma démission.

Mais le président crut devoir partir, ou pour mieux dire, il partit sans rien croire, et plus près d'une action que d'une pensée, comme il arrive toujours dans les grands troubles. Les poissardes le voyant partir avec la députation, l'environnèrent aussitôt, en déclarant qu'elles voulaient l'accompagner chez le roi. Il eut beaucoup de peine à obtenir à force de prières, qu'elles n'entreraient chez le roi qu'au nombre de six ; la foule n'en courut pas moins après lui pour former son cortège. Ecoutons-le lui-même décrivant le spectacle qui s'offrait à ses yeux au sortir de la salle.

" Nous étions à pied, dans la boue, avec une forte pluie. Une foule considérable d'habitans de Versailles bordait, de chaque côté, l'avenue qui conduisait au château. Les femmes de Paris formaient divers attroupemens, entremêlés d'un certain nombre d'hommes, couverts de haillons pour la plupart, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlemens. Ils étaient armés de quelques fusils, de vieilles piques, de haches, de bâtons ferrés, ou de grandes gaules, ayant à l'extrémité des lames d'épées ou des lames de couteaux. De petits détachemens des gardes du corps faisaient des patrouilles, et passaient au grand galop, à travers les cris et les huées."

Pour bien saisir ce tableau, il faut savoir que les poissardes et les brigands n'avaient pu entrer tous dans la salle de l'assemblée. La plus forte partie s'était formée en colonne, et avait marché droit au château. Mais une ligne des gardes du corps, rangée en bataille devant la première grille, et un corps de gardes-suisses rangés aussi dans la place d'armes, les avait arrêtés. L'ordre était de s'opposer seulement à leur passage, mais de ne point tirer. La populace de Versailles, sachant l'ordre, se joignit aux brigands, aux ouvriers des fauxbourgs St. Antoine et St. Marceau, et à toute la canaille qui arrivait incessamment de Paris, et serra de plus en plus les avenues du château. Les gardes du corps étaient accablés d'invectives et

de menaces, mais on ne tirait pas encore sur eux. Ils n'étaient occupés qu'à défendre leurs postes, et à rompre les trop grandes masses de brigands qui se formaient de temps à autre, et qui pouvaient forcer l'entrée du château. La milice de Versailles n'était encore que spectatrice, et occupait différens postes, du côté surtout des casernes des anciens gardes-françaises.

" Nous avançons," continue M. Mounier " et aussitôt une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons s'approchent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortège dont les députés étaient suivis, est pris pour un attroupement ; des gardes du corps courent au travers ; nous nous dispersons dans la boue ; et l'on sent bien quel excès de rage durent éprouver nos compagnons qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droit de se présenter et d'approcher du roi et de la reine. Nous nous rallions, et nous avançons ainsi vers le château. Nous trouvons rangés sur la place les gardes du corps, le détachement de dragons, le régiment de Flandres, les gardes-suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honneur. Nous traversons les lignes ; et l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes, à qui j'avais promis l'entrée du château, il fallut en admettre douze."

Il était cinq heures et demie, et le jour sombre et pluvieux allait faire place à la plus affreuse nuit, lorsque le président de l'assemblée nationale, escorté de quinze députés et de douze poissardes, entra chez le roi et lui peignit la prétendue misère de la capitale avec une sensibilité qu'il fallait réserver pour le malheureux prince dont on invoquait si cruellement l'inutile secours. Le roi, qui était en effet le seul objet déplorable en ce moment, répondit de manière à toucher les poissardes même. Le prés id ent l demanda une heure avant la fin du jour même, pour un entretien important. C'était l'acceptation pure et simple de la constitution, et de la déclaration des droits de l'homme, que ce président voulait absolument arracher à S. M. Elle indiqua neuf heures, et passa dans son cabinet pour délibérer avec ses ministres sur le choix des fautes et des malheurs. M. Mounier attendit obstinément jusqu'à dix heures, et reçut enfin de la main du roi cette *acceptation pure et simple.* On ne peut que gémir sur la situation de Louis XVI, *sur les misérables conseils qu'on lui donna,* et sur sa facilité à les suivre. Combien de rois ont exposé leur vie à des périls certains, pour courir à des honneurs dont ils étaient peu sûrs ; et à combien d'affronts inévitables Louis XVI dévouait sa tête, sans être pour cela plus certain de la sauver ! Mais quelle perfide et lâche conduite que celle d'une assemblée législative qui profite de l'arrivée d'une foule

de brigands et de l'approche d'une armée pour forcer un prince abandonné de tout le monde, à signer lui-même l'anéantissement de sa prérogative, et qui lui demande sa couronne à l'instant même où d'autres vont lui demander sa vie ! et M. Mounier, comment pourra-t-il jamais se disculper de son étrange persévérance à solliciter cette signature, depuis cinq heures et demie jusqu'à dix ? Il alléguera peut-être l'espoir où il était que l'acceptation pure et simple du roi calmerait tout. Mais c'est précisément là sa faute, et il n'est guère possible d'absoudre un homme qui a une idée si fausse et qui l'a si long-temps. Quoi ! l'adhésion du roi à un article constitutionnel dont si peu de Français ont encore une idée claire, aurait pu dissiper tout à coup l'armée, les brigands, les poissardes, les mauvaises intentions des députés et les complots des conspirateurs ! par quel prestige M. Mounier conçut-il cet espoir insensé ? Au reste, on lui dessilla bientôt les yeux ; car, à peine il entra dans la salle, triomphant et annonçant l'acceptation pure et simple du roi, que la populace lui cria de tous côtés ; *cela est-il donc bien avantageux, et nous fera-t-il avoir du pain* ? Il fut obligé de dire *non* ; et cet honnête citoyen resta avec le regret d'avoir servi contre la voix de sa conscience, les fureurs de la démagogie, par l'extinction de la royauté, sans avoir pu écarter celles de la faction *qui se cachait sous le nom d'Orléans ;* et cependant il avait con-

sumé loin de son poste de président, cinq heures précieuses, abandonnant l'assemblée aux poissardes et aux Mirabeau, et perdant l'occasion de s'opposer, comme chef de l'assemblée, aux crimes et aux malheurs dont la place d'armes fut le théâtre pendant sa fatale absence. Car, ou ce président eût forcé l'assemblée à déclarer les brigands et les ouvriers armés, ennemis de la patrie, s'ils s'obstinaient à vouloir forcer et violer le séjour du prince ; ou il aurait enfin mis l'assemblée dans la nécessité de se dévoiler elle-même par un refus, et de se reconnaître complice des brigands. Il ne fallait pour cela que du courage et cette présence d'esprit, toujours si absente dans les grandes occasions.

Mais je dois dire ce qui se passa dans la salle de l'assemblée, dans les avenues et dans les cours du château, pendant que M. Mounier temporisait dans l'anti-chambre du roi, et jusqu'à l'arrivée de l'armée patriotique, sous les étendards de M. de La Fayette.

Les poissardes qui avaient suivi Monsieur Mounier chez le roi, revinrent à l'heure même avec de bonnes paroles ; mais leurs nombreuses compagnes qui les attendaient, les reçurent fort mal, les menaçant du reverbère, en les accusant de s'être laissé gagner, et les contraignirent de remonter au château pour obtenir que le roi signât sa promesse. Elles revinrent en effet, et sont in-

troduites. M. de St. Priest, ministre de Paris, leur parla, adoucit et consola ces respectables citoyennes, leur expliqua en détail tous les soins que le roi s'était donnés pour l'approvisionnement de Paris ; car le roi et les ministres étaient toujours dupes des famines artificielles de la capitale. Enfin M. de St. Priest finit par leur remettre un billet signé de la main de S. M. et propre à calmer leur troupe auguste. C'est à cette occasion que le bruit se répandit que ce ministre avait dit aux poissardes : *Autrefois, vous n'aviez qu'un roi et vous ne manquiez pas de pain; aujourd'hui que vous avez douze cents rois, c'est à eux qu'il faut en demander.*

Comme c'était le jour de la faiblesse, de la lâcheté, des sottises et des perfidies, ce propos juste et courageux était une grande dissonance. Aussi Monsieur de Mirabeau se hâta-t-il de le relever, et d'en faire deux jours après un motif de dénonciation contre M. de St. Priest, s'assurant que le ministre se réduirait au danger de soutenir son dire, plutôt qu'à la honte de le nier. Mais M. de St. Priest confondit la malice de Mirabeau à force de lâcheté, et nia le propos. On vit clairement alors que M. de Mirabeau n'a plus d'avantage dès qu'on le combat avec ses armes. Un ministre noble et ferme eût été perdu.

Il serait difficile de peindre ce qui se passa dans l'assemblée nationale depuis le départ du prési-

dent jusqu'à son retour. La salle se remplissant incessamment d'hommes et de femmes qui arrivaient de Paris, les députés étaient comme perdus dans cette foule immense. A travers mille voix confuses, on distinguait à peine les cris de ceux qui demandaient la suppression des gardes du corps, le renvoi du régiment de Flandres, et la destruction des parlemens. L'assemblée décréta quelque chose sur les grains ; mais on la fit taire et on demanda un grand rabais sur le prix du pain, de la viande et des chandelles.

Le lecteur se figure que les représentans de la nation étaient humiliés ou indignés du rôle qu'ils jouaient au milieu de cette vile canaille ; on pourra croire que ces augustes législateurs gémissaient de l'état où se trouvait le roi ; car on entendait déjà les coups de fusils, et on ne pouvait douter du massacre des gardes du corps ; mais il n'en est rien. Tous les députés dont on pouvait distinguer les visages étaient d'une joie remarquable ; ils se mêlaient avec ravissement aux poissardes, et leur dictaient des phrases. Le colonel du régiment de Flandres, qui, le jour du fameux dîné, était en habit uniforme, se trouva en habit de cérémonie le jour du combat, et ne quitta pas la salle : son régiment refusait en ce moment de repousser les brigands et de défendre le roi. On remarqua surtout la conduite de M. de Mirabeau : sûr du régiment de Flandres, des

gardes-suisses, de la milice de Versailles et de l'armée qu'on attendait d'heure en heure, ce député osa sortir de la salle, et se montrer dans l'avenue de Paris. Il joignit à l'habit noir et à la longue chevelure, costume du tiers-état, un grand sabre nu qu'il portait sous le bras. On le vit en cet équipage s'essayer peu à peu dans l'avenue, marchant à pas comptés vers la place d'armes, et plus aidé encore de sa figure que de son sabre, étonner les premiers brigands qui le fixèrent. On ne sait jusqu'où cet honorable aurait poussé sa marche, s'il n'eût pris l'air glacé des brigands pour un air de résistance ou de menace. Le malheur de M. de Mirabeau a toujours été de trop partager l'effroi qu'il cause, et de perdre ainsi tous ses avantages. Il rentra donc avec précipitation dans la salle; mais un moment après, la réflexion l'emporta sur l'instinct, et il sortit encore pour voir, comme il le dit lui-même, *où en était le vaisseau de la chose publique.* Mais le bruit des premiers coups de fusils le fit renoncer à son entreprise, et ce bon patriote rentra dans la salle pour n'en plus sortir. Il est du petit nombre qui ne déserta point dans cette nuit fatale, et nous devons le dire.

On voyait aussi les émissaires et les courriers de Monsieur le duc d'Orléans, qui allaient de la place d'armes à l'assemblée, et de l'assemblée vers Paris. Ce prince les envoyait de Passy où madame de Sillery partageait en ce moment sa solli-

citude et ses alarmes. (28) Ces courriers lui rapportaient de minute en minute les nouvelles du château ; et voici ce qui s'y passait :

Les gardes du corps, les Suisses et le régiment de Flandres, ainsi que nous l'avons dit, bordaient le haut de la place d'armes ; ils arrêtaient les progrès, et essuyaient les bravades des poissardes, des forts de la halle habillés en femmes, et de la foule des ouvriers parisiens qui se poussaient contre la grille de la première cour. Les brigands armés de piquets, et coiffés de bonnets pointus, se tenaient en corps de réserve : ils étaient destinés à une action intérieure, et ne devaient pas se prodiguer sur la place d'armes.

On s'aperçut bientôt de l'intelligence qui régnait entre la milice bourgeoise de Versailles et les brigands, ainsi que du peu d'espoir qu'il fallait fonder sur les soldats du régiment de Flandres. Il était environ six heures lorsqu'un milicien de Paris, qui était venu avec les poissardes, se jeta sur la ligne des gardes du corps, afin de pénétrer dans la première cour. Pour ne pas le massacrer on le laissa percer les rangs jusqu'à la grille ; mais là M. de Savonnières, sous-lieutenant des gardes du corps, voyant que ce milicien tachait de poignarder, à travers la grille, la sentinelle suisse qui refusait de lui ouvrir, poussa son cheval sur lui afin de l'écarter. Aussitôt un soldat de la garde

nationale de Versailles fit feu sur M. de Savonnières et lui cassa le bras. Ce fut là le signal du massacre. L'officier des gardes du corps alla tomber au milieu de son escadron, qui, fidèle aux ordres du roi, ne songea point à la vengeance, et garda ses rangs. Une décharge considérable de coups de fusils fut le prix de cette modération ; quelques gardes du corps et beaucoup de leurs chevaux furent grièvement blessés, et les poissardes et les brigands en hurlèrent de joie. On s'aperçut en même temps que la milice de Versailles, peu contente de cette première action, pointait contre les gardes du corps le canon qui est devant les casernes des anciens gardes françaises. Le roi, instruit du sort de ses malheureux gardes, leur fait ordonner de se retirer à leur hôtel, croyant que leur retraite calmerait le peuple. Ils se forment aussitôt en colonne, et quittent la place d'armes ; mais la milice de Versailles les charge encore, et tire sur l'extrémité de la colonne ; plusieurs gardes du corps sont blessés, et des pelotons de cette milice les poursuivent jusqu'à leurs écuries en tirant toujours. Les coups partaient de toutes les rues, et les balles sifflaient de tous côtés. Les gardes du corps dont quelques-uns sont morts de leurs blessures se retirent en bon ordre, sans jamais user de représailles. Il était environ sept heures. (29)

Ici, deux réflexions se présentent. Quoique la

garde nationale ou milice bourgeoise de Versailles ait fait mettre dans plus d'un papier public que les gardes du corps avaient tiré les premiers, ce mensonge n'a pu réussir un seul instant. Trop de témoins avaient vu le contraire; et d'ailleurs on se souvient que le lendemain de l'action, il n'y avait pas de bourgeois à Versailles qui ne se vantât *d'avoir tué son garde du corps.* Si quelques jours après, la tardive réflexion est venue leur ouvrir les yeux, non sur la barbarie, mais sur la fausse politique qui les a rendus instrumens et victimes des parisiens; s'ils ont vu enfin avec quelle stupidité ils avaient eux-mêmes livré le roi, et perdu peut-être pour jamais, le profitable honneur de sa présence, ce n'était pas une raison pour qu'on leur permit de calomnier ceux qu'ils venaient d'égorger. Il est donc resté pour incontestable, que la milice nationale de Versailles a tiré la première sur les gardes du corps, ou pour mieux dire qu'elle a tiré seule pendant la soirée du 5 Octobre. Il est peu de vérités dans l'histoire aussi bien constatées.

Or, comment peut-on concevoir qu'une ville fondée, aggrandie, entretenue par nos rois, peuplée de 80 mille gens à gages, dont l'existence est absolument attachée au séjour du prince : comment, dis-je, peut-on concevoir que Versailles ait expulsé le roi à coups de fusils, et servi, à ses propres dépens, les fureurs intéressées de la capitale ? On

ne se rejettera pas, je pense, sur le patriotisme. Ce mot n'est point du répertoire de Versailles; cette ville sait qu'elle a tout à gagner aux déprédations du gouvernement ; c'est l'aire de l'aigle où abordent les dépouilles des campagnes. D'ailleurs son repentir sur la perte du roi est trop sincère, et le patriotisme n'a pas regret à ses sacrifices, en supposant en effet que la translation du roi à Paris fut un acte de patriotisme. Ce n'a été qu'une erreur et un faux calcul de l'intérêt. L'effroi de la banqueroute avait glacé tous les esprits. Il passait pour constant, parmi les nombreux valets de Versailles que le roi était un être usé, un vieux mot, un signe sans valeur; qu'il n'y avait plus que la nation, c'est-à-dire, une nouveauté, qui pût rajeunir l'état, sauver la dette et payer Versailles. Ce bruit avait prévalu, et s'était fortifié de l'idée que, sans Paris, l'assemblée nationale ne pouvait rien. Il fallait donc plaire à la capitale ; le roi était mal conseillé : il fallait donc pour son bien particulier et pour le bien général, exterminer sa cour, lui donner une garde parisienne, et l'abandonner aux seules impulsions de l'assemblée nationale. Mais Versailles entendait seulement que Paris dût laisser une garde au roi, et non qu'il dût l'enlever à jamais. Telle est la solution du problême qu'offrent d'un côté, l'inhumaine conduite, et de l'autre le repentir des bourgeois de Versailles : repentir, auquel le départ de l'assemblée nationale a donné, depuis, tant d'é-

nergie, et qui s'accroît encore tous les jours dans le délaissement et la misère où les a plongé leur folie.

L'ordre si souvent répété aux gardes du corps de ne pas tirer sur les citoyens et de se laisser égorger sans résistance, est l'objet de notre seconde réflexion. Quoi ! des poissardes et des brigands, extraits de la lie Parisienne, sont des citoyens qu'il faut épargner, des sujets qui méritent toute la tendresse du roi qu'ils viennent égorger ! et, six cents militaires pleins d'honneur et prêts à verser tout leur sang pour ce même roi, ne sont que des automates dont il faut enchaîner la valeur, ou dévouer les têtes à une mort certaine ? la postérité jugera par là de quels hommes le roi était alors entouré ! Cette défense est la plus grande faute de Louis XVI (si parmi tant de malheurs on peut remarquer des fautes) : car ce conseil était non-seulement inhumain, il était encore plus impolitique (30). On n'avait qu'à parler : ces 600 gardes du corps auraient conduit les brigands à coups de plat de sabres jusqu'à Paris, sans qu'il fût besoin de recourir aux Suisses, ou au régiment de Flandres (31), et malgré la milice nationale de Versailles*. Mais

* Cette révolution si vantée et dont les Parisiens sont si glorieux, cinq ou six cents mousquetaires, placés au Palais-Royal l'auraient empêché. Au reste, tous les bons et tous

dans toute la révolution, et pendant cette journée surtout, un conseil courageux ne tomba dans l'esprit de personne. On craignait en se défendant d'irriter la milice nationale de Versailles : on craignait d'exposer davantage le roi; (32) enfin on craignait toujours. Si l'un des ministres proposait en tremblant quelque lâcheté, un autre l'écoutait en frémissant, un troisième l'inspirait au roi en balbutiant (33). Le plus vigoureux des projets auxquels on s'arrêta, ce fût la fuite, mais le roi ne voulut pas fuir. On proposa du moins de faire partir la reine et le dauphin, on fit même approcher des voitures ; mais les bourgeois de Versailles coupèrent les traits des chevaux, brisèrent les roues et se mirent à crier que le roi voulait s'enfuir à Metz.* Toute retraite fut désormais impossible, et quand même ce moyen eût été praticable, le courage de la reine l'aurait rendu inutile. Elle déclara haute-

---

les mauvais esprits prévirent ce qu'on pourrait exiger d'un roi qui laissait supprimer sa maison.

* C'est l'origine de toutes les fables et de toutes les prétendues conspirations dont on a fait tant de bruit, au sujet de l'enlèvement du roi. C'est le fond de toutes les poursuites du crime de lèze-nation.

Tous ces détails qui sont exactement vrais quoiqu'ils paraissent incroyables, deviennent évidens quand on sait que Monsieur, était l'ordonnateur unique de tous ces forfaits, et qu'il disposait également de la volonté des bourreaux et de celle de sa victime.

ment qu'elle ne quitterait jamais le roi, et qu'elle mourrait avec lui. Quelques personnes instruites prétendent que si cette princesse était partie, elle n'eût jamais échappé aux assassins dont toutes les routes qui aboutissent au château étaient suffisamment garnies. Nous avons dit que, vers les sept heures, le roi entendant les coups de feu et ne pouvant douter du malheur de ses gardes, leur avait fait ordonner de se retirer; on a vu combien, sans jamais se défendre, ils avaient été maltraités dans leur retraite. A huit heures et demie, le roi, apprenant avec certitude que vingt milles Parisiens armés étaient en marche, et venaient fondre sur Versailles, redemanda ses gardes-du-corps. Une partie seulement reçut l'ordre et vint se ranger en bataille dans la cour royale. Les autres, étant avertis plus tard, ne s'y rendirent que par petites divisions ; on faisait feu sur eux dans toutes les rues ; et partout où ils se présentaient, ils étaient poursuivis comme des bêtes féroces. Il y en eût quelques-uns de tués, et un plus grand nombre de blessés en cette occasion. A peine étaient-ils rangés devant la grille de la cour royale, que le roi, toujours irrésolu et toujours malheureux dans ses résolutions, leur fit dire de se replier sur la terrasse de l'orangerie. De sorte que cette fois le château qu'ils étaient venus défendre, les défendit eux-mêmes en les séparant des brigands de Paris et des bourgeois de Versailles. Peu de

temps après S. M. les envoya à Rambouillet, sous la conduite du duc de Guiche; afin de les dérober aux fureurs de la milice Parisienne qui arrivait pour les égorger. Il ne resta dans le château que la garde de service ; et c'est elle qui, le lendemain, fut en partie massacrée, et en partie entraînée à Paris, ainsi que nous allons le voir.

Vers dix heures, un aide-de-camp de M. de la Fayette vint annoncer son arrivée prochaine, à la tête de l'armée nationale de Paris. Le trouble des ministres redoubla. On savait que M. de la Fayette était parti par ordre de la populace, et pour faire tout ce que voudrait la populace. La cour était loin de partager l'heureuse confiance d'un général qui marche avec l'intention de faire tout ce que lui ordonnera son armée. On ne savait à quoi se résoudre : la stupeur présidait aux délibérations, et la peur donnait des conseils à la peur. Après tant de faux calculs et de pas en arrière, après tant d'amnisties, ou pour mieux dire, tant d'encouragemens donnés aux révoltés de tout genre ; après l'abandon de sa prérogative, et le sacrifice de ses goûts et de ses plaisirs, le roi avait enfin à trembler pour la vie de tout ce qui lui était cher, et il n'avait que sa terreur à opposer au danger.

On sait qu'au milieu de toutes ses magnificences, Louis XIV avait laissé un pont de bois

à Sève, afin, dit-on, que dans les momens de crise, cette communication entre le séjour des rois et une capitale dangereuse pût être coupée en un clin d'œil. Mais c'est en vain que ce pont choquait depuis un siècle, la vue et l'imagination des Français et des étrangers qui venaient admirer les bronzes et les marbres de Versailles; on oublia, quand le moment fut venu, ou peut-être même on craignit d'user d'une précaution imposée par la crainte au luxe et au despotisme: c'est en effet un des caractères de la peur que de s'opposer à ses propres mesures. Le pont de bois sur lequel ont passé les brigands nationaux de toute race, de toute forme et de tout sexe, ne fut point coupé. Je ne fais cette observation minutieuse, que pour prouver quelle était en ce moment à Versailles, la défection de toutes les idées, grandes et petites.* Qu'on nous dise après cela, que les cours sont les foyers de dissimulation, de politique et de Machiavélisme? La cour de France a déployé de nos jours, une profondeur d'ineptie, d'imprévoyance et de nullité d'autant plus remarquables, qu'il n'y a que des

---

* On pourrait alléguer que la plaine de Grenelle conduit à Sève indépendamment du pont de bois; mais outre qu'il vaut mieux, dans les dangers, n'avoir qu'un chemin à défendre, notre observation est faite exprès pour ceux qui ne doutent point de la raison suffisante qui entretenait un pont de bois à Sève, et ceux là sont le plus grand nombre.

hommes au dessous du médiocre qui aient figuré dans la révolution. Je ne crains point de le dire : dans cette révolution si vantée, prince du sang, militaire, député, philosophe, peuple, tout a été mauvais jusqu'aux assassins. Telle est la différence entre la corruption et la barbarie, l'une est plus féconde en vices, et l'autre en crimes. La corruption énerve tellement les hommes, qu'elle est souvent réduite à implorer la barbarie, pour l'exécution de ses desseins. M. de la Fayette et tous les héros Parisiens ont beaucoup moins servi le peuple qu'ils ne lui ont échappé. Les députés les plus insignes, tels que les *Chapelier* et les *Mirabeau* étaient entrés aux états généraux, extrêmement affaiblis par le mépris public, et devaient craindre que le roi ne s'honorât de leur châtiment. Les philosophes du palais royal étaient à la vérité des malfaiteurs ; mais les assassins gagés les ont trouvés des raisonneurs qui *distinguaient* entre la reine et la roi.* En-

---

* Dans une taverne de Sève, quatre assassins habillés en femmes, s'étant arrêtés et assis pour boire, le jour de l'expédition, l'un disait aux deux autres : *Ma foi je ne peux me résoudre à le tuer lui; cela n'est pas juste ; mais pour elle volontiers.* Son voisin répondit : *Sauve qui peut, il faudra voir, quand nous y serons.* L'homme qui entendit ce propos l'a répété inutilement dans Paris. Le comité des recherches a méprisé ces petits détails pour s'occuper des grandes entreprises des criminels de lèze-nation.

fin, le duc d'Orléans s'est jugé lui-même indigne des crimes qu'il payait, et s'est enfui, renonçant au prix à cause de la dépense, et mettant conjuration à bas, selon sa propre expression (34). Nous verrons pourtant qu'il n'a déserté qu'au moment où il fallait que l'assemblée nationale et Paris optassent entre Louis XVI et lui. Il cédait aux événemens, et une erreur de l'avarice le consolait des faux pas de l'ambition.

Le roi n'ayant plus une épée à opposer à l'armée de M. de la Fayette, voulut du moins se couvrir de la robe sacrée des représentans de la nation, et fit savoir au président combien il désirait de le revoir au château avec le plus grand nombre de députés qu'il pourrait amener. M. Mounier était depuis peu, comme nous l'avons dit, rentré dans la salle avec la constitution et la déclaration signées de la main de Sa Majesté ; et nous avons vu comment il avait été reçu. La salle pleine à cette heure là de cuisinières, de poissardes, de crocheteurs, de forts de la halle et de quelques députés, offrait, comme le dit M. de Mirabeau, *un majestueux assemblage ;* mais il n'y avait plus d'assemblée. Le président fit prier les officiers municipaux de Versailles, de rappeler au son du tambour et de rue en rue, les représentans de la nation. Pendant qu'ils arrivaient successivement, la populace qui sié-

geait dans la salle se plaignit de n'avoir rien mangé de tout le jour. M. Mounier ne savait comment nourrir, sans pain ou sans miracle, cette multitude affamée, au milieu d'une nuit déjà fort avancée ; il ignorait que le duc d'Orléans était pour les brigands une véritable providence ; des viandes et des liqueurs entrèrent subitement par toutes les portes de la salle ; et les députés de la nation assistèrent au banquet du peuple roi.

On fut enfin averti de l'arrivée de M. de la Fayette entre onze heures et minuit. M. Mounier pria un député d'aller à sa rencontre, afin de lui faire connaître l'acceptation pure et simple du roi et d'en instruire l'armée. Cet honnête président offrait cette acceptation à tout venant, et en attendait toujours les meilleurs effets. Il savait pourtant que l'armée ne venait que pour se venger des gardes-du-corps, et pour prier le roi, à coups de fusils, de vouloir bien abandonner sa personne aux Parisiens. L'acceptation de quelques articles de constitution n'intéressait pas les soldats et les brigands ; les uns en voulaient à la vie, et les autres à la liberté du roi, parce qu'ils le croyaient toujours roi ; ils ne se doutaient pas alors que l'assemblée nationale ne leur livrait qu'un phantôme ; aujourd'hui même ils ne le retiendraient pas dans Paris s'ils concevaient clairement que la royauté

est morte en lui. A des yeux vulgaires le roi est toujours roi. L'éclipse politique survenue dans la couronne n'est point visible aux derniers rangs de la société. Il eût fallu que Louis XVI changeât de titre pour qu'il leur semblât avoir changé de nature. Si l'assemblée nationale eût déclaré franchement que Louis XVI ne s'appellerait plus que *Stathouder*, jamais on n'aurait pu engager le peuple à venir l'enlever. Que ce prince ait de l'argent demain, et il aura une armée, avec cet argent et cette armée, la toute puissance. Il sera roi par la raison qu'il n'a pas cessé d'être le roi, et le peuple ne s'apercevra pas davantage de ce nouveau changement. Les noms font tout en ce monde ; et les nobles et les prêtres ont été perdus, dès que la populace a pu retenir le mot *aristocrate*, et le leur appliquer. La véritable révolution s'est opérée et gît toute entière dans la prérogative du monarque ; mais pour le peuple, elle ne consiste que dans la ruine du clergé, dans l'incendie des châteaux et dans les insultes impunies faites à tous les riches. Qu'est-ce en effet que la démocratie, pour le fond d'une nation, si ce n'est de manger sans travailler et de ne plus payer d'impôts ? que l'assemblée nationale essaye demain de rétablir l'ordre, de faire respecter les lois, de punir les brigands, d'exiger des impôts proportionnés

aux besoins, et elle sera lapidée. Sa profonde sagesse le sent bien, et sa haute prudence ne s'y expose pas.

M. de la Fayette, connaissant les stupides et mauvaises intentions de son armée, ne laissa pas, en arrivant aux barrières de Versailles, de lui faire prêter le serment ; et quel serment ? de respecter l'assemblée nationale et la loi, dont il n'était pas question, et d'obéir au roi, qu'on venait enlever de ses foyers ensanglantés. Il faut plaindre un général qui se place de lui-même entre la stupidité et la perfidie, et qui ne peut gagner de l'indulgence sans perdre de l'estime. En effet, si M. de la Fayette n'avait pas le droit de se rejetter sur la nature et de réclamer l'indulgence, on lui demanderait pourquoi il ne fit pas jurer à son armée de chasser les brigands et les poissardes, et de purger de cette horrible vermine le séjour du roi et le siége de l'assemblée nationale ? Mais pour ne pas s'occuper davantage d'un général qui n'est pas plus responsable de ses idées que de ses soldats, demandons à l'assemblée nationale elle-même comment il ne s'est pas trouvé dans son sein un seul bon esprit, un seul honnête homme, un Atticus enfin, qui pût sortir de l'assemblée, s'avancer dans l'avenue et maudire la Fayette et l'armée au nom de la patrie. Oui, il fallait déclarer ennemi de la

patrie, un général qui marchait contre le roi et l'assemblée nationale, ou se déclarer son complice par le silence ; et c'est le parti que choisit l'assemblée.

M. de la Fayette fit arrêter sa milice à la hauteur de la salle des états généraux, et s'y présenta seul. Il dit d'abord au président, qu'il fallait se rassurer, que la vue de son armée " ne devait troubler personne ; qu'elle avait juré de ne faire et de ne souffrir aucune violence."

Le président lui demanda ce que venait donc faire cette armée ? Le général répondit, " qu'il n'en savait rien, mais qu'il fallait calmer le mécontentement du peuple, en priant le roi d'éloigner le régiment de Flandres, et de dire quelques mots en faveur de la cocarde patriotique."

En terminant cet étrange dialogue, M. de la Fayette alla rejoindre son armée, la porta sur la place d'armes, à l'entrée des avenues, dans les rues, partout enfin où elle voulut se placer, et monta chez le roi, auquel il dit en entrant: " Sire, j'ai préféré de venir à vos pieds avec vingt-mille hommes bien armés, plutôt que de périr en place de Grève." Il ajouta que d'ailleurs Paris était assez tranquille. Après cette haran-

que, qui rend si incroyables celles des Thucidides et des Xénophons, M. de la Fayette eut avec le roi un entretien secret et assez long, dans lequel il donna à ce prince tant de motifs de sécurité que le président de l'assemblée nationale s'étant présenté avec un cortège de députés, le roi lui dit : " J'avais désiré d'être environné des représentans de la nation, dans les circonstances où je me trouve, et je vous avais fait dire que je voulais recevoir devant vous M. de la Fayette afin de profiter de vos conseils : mais il est venu avant vous et je n'ai plus rien à vous dire, si non que je n'ai point eu l'intention de partir, et que je ne m'éloignerai jamais de l'assemblée nationale." Ces derniers mots signifiaient ou que le roi avait en effet délibéré de partir, ou qu'il savait que le peuple de Versailles lui en imputait l'envie. Mais l'ascendant du général sur le monarque fut tel que S. M. d'abord si empressée de consulter l'assemblée nationale, et peut-être même de s'éloigner de Versailles, n'y songea plus après cet entretien, et se reposa de tout sur un général qui n'était sûr de rien.

Le président et les députés retournèrent à minuit dans la salle, et poursuivirent leur séance au milieu de la populace qui les environnait. Comme ils n'attendaient en effet que l'événement, ils ou-

vrirent, pour gagner du temps, une discussion sur les lois criminelles. Le peuple les interrompait à chaque instant et leur criait, *du pain, du pain, pas tant de long discours.* Mais le pain ne manquait pas : car, au moment où l'armée parût, elle fut accueillie avec des cris de joie, par les brigands et par la milice de Versailles. Elle s'unit aussitôt aux dragons et à ce régiment de Flandres objet de tant d'alarmes, et prétexte de l'invasion. Comme cette affreuse nuit était froide et pluvieuse, les troupes alliées se refugièrent dans les cabarets, dans les écuries, dans les caffés, sous les portes et dans les cours des maisons. D'immenses provisions de viande et de pain leur furent distribuées ; on leur prodigua les plus violentes liqueurs. Le marquis de la Fayette, témoin de cette abondance et de cette joie, bien loin d'en redouter les suites et les progrès, en conçut le meilleur augure (35). Il se hâta de placer quelques sentinelles, et de garnir quelques postes avec ses gardes nationaux Parisiens. Satisfait de tant de précautions, il monta chez le roi, et lui communiqua la contagion de sa sécurité. Il répondit des intentions de la milice et du bon ordre pour le reste de la nuit. Ses propos assoupirent toutes les craintes. Le roi, persuadé, se coucha. Il était environ deux heures. M. de la Fayette, en sortant de chez le roi, dit à la foule qui était dans *l'œil de bœuf :* " Je lui ai fait faire quelques sacrifices afin de le

sauver." Il parla en même temps des précautions qu'il avait prises, et s'exprima avec tant de calme et de bonheur, qu'il parvint à donner aussi à tous ceux qui l'écoutaient, le désir d'aller se coucher. Les succès en amènent d'autres; il conçut l'idée de faire coucher toute l'assemblée nationale. Il y vole aussitôt. C'était comme on l'a dit alors, le *général Morphée.* Il arrive, il parle au président de l'assemblée, lui expose avec candeur ses motifs de sécurité et lui inspire la plus forte envie d'aller dormir. Ce président tenait la séance depuis dix-huit heures, et son extrême lassitude lui rendait les conseils du général plus irrésistibles. " Si vous avez quelques craintes, lui dit, pourtant M. Mounier, parlez et je retiendrai les députés jusqu'au jour." M. de la Fayette, répondit qu'il était si certain des pacifiques dispositions de son armée, et qu'il comptait avec tant de foi sur la tranquillité pulique, pour cette nuit, qu'il allait se coucher lui-même. Le président, pressé du poids de la parole et de l'exemple, leva la séance et se retira. Il ne resta que MM. Barnarve, le Comte de Mirabeau, Péthion de Villeneuve et quelques autres démagogues zélés, qui ne voulurent pas quitter la foule, dont la salle et toutes ses dépendances regorgeaient. Seuls ils résistaient aux calmans du Marquis de la Fayette, et refusèrent, comme un autre Ulysse, de s'endormir sur le bord d'un écueil. Ils ont veillé toute la nuit

sur le vaisseau de la chose publique (expression du Comte de Mirabeau). Mais comme ils n'ont point empêché les crimes du matin, et qu'au contraire ils les ont vus, et, pour ainsi dire, consacrés de leurs regards, l'histoire doit en accuser leur présence, autant du moins qu'elle en accuse l'absence des autres.

En entrant chez lui, M. Mounier apprit qu'une vingtaine de brigands étaient venus demander sa tête, et avaient promis de revenir. On sait qu'il avait été désigné au peuple comme *Aristocrate* pour avoir soutenu le Veto royal, et la nécessité d'une seconde chambre législative. Malgré ce nouveau sujet d'alarmes, M. Mounier avoue* qu'il dormit profondément jusqu'au jour, sur la parole de M. de la Fayette, qui était allé se jeter aussi dans son lit, après avoir endormi les victimes au milieu des bourreaux. Quand ce général se serait concerté avec les brigands, aurait-il pu mieux faire? Tant il est vrai que, dans les places importantes, le défaut d'esprit a tous les effets de la perversité du cœur!

Au sein de tant de perfidies de tout genre, sur ce théâtre où la peur et la lâcheté conduisaient la faiblesse à sa perte, il s'est pourtant rencon-

* Voyez l'exposé de sa conduite.

tré un grand caractère, et c'est une femme, c'est la reine qui l'a montré. Elle a figuré par sa contenance noble et ferme, parmi tant d'hommes éperdus et consternés ; et par une présence d'esprit extraordinaire, quand tout n'était qu'erreur et vertige autour d'elle, on la vit, pendant cette soirée du 5 Octobre, recevoir un monde considérable dans son grand cabinet, parler avec force et dignité à tout ce qui l'approchait, et communiquer son assurance à ceux qui ne pouvaient lui cacher leurs alarmes. " Je sais, dit-elle, qu'on vient de Paris pour demander ma tête : mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort, et je l'attendrai avec fermeté." Un officier des gardes-du-corps, parlant avec beaucoup d'amertume et peu de mesure, de ce nouvel attentat des factieux, et de tout ce qui se passait à Versailles, la reine fit changer d'objet à cet entretien, mais sans affectation. Un moment après elle se pencha vers un député de la noblesse de Bourgogne, et lui dit à demi-voix : " J'ai détourné la conversation, parce que j'ai aperçu un valet de chambre de M. le duc d'Orléans ; je ne sais comment il s'est introduit ici." (36).

On verra bientôt cette princesse, quand les périls l'exigeront, déployer la magnanimité de sa mère ; et, si avec le même courage elle n'a pas eu des succès pareils, c'est que Marie Thérèse

avait affaire à la noblesse de Hongrie, et que la reine de France n'a parlé qu'à la bourgeoisie de Paris.

Depuis trois heures du matin jusqu'à cinq heures et demie, rien ne transpire et tout paraît enseveli dans la tranquille horreur de la nuit. C'était pourtant un spectacle bien digne d'être observé que cette profonde sécurité de la famille royale, dormant sans défense au milieu d'une horde d'assassins renforcés de vingt mille soldats; et cela sur la parole d'un général qui avoue lui-même qu'il n'a conduit ou suivi son armée que de peur d'être pendu en place de Grève! c'est pour la première fois peut-être qu'une aussi grande peur a inspiré une aussi grande confiance.

Il y eut néanmoins, dans cette nuit quelques personnes qui ne partagèrent point cette sécurité, et qu'un esprit de prévoyance empêcha de dormir. Une surtout, pressée d'une secrette inquiétude, sortit de la maison et monta au château. Ce témoin, digne de foi, vit que les postes étaient occupés par les anciens gardes françaises et par la milice de Versailles, mais qu'il n'y avait pas une sentinelle d'extraordinaire. Seulement il trouva près de la cour de marbre, un petit bossu à cheval, qui se dit placé par le Marquis de la Fayette, et qui, sur les craintes que lui marquait notre témoin au sujet des brigands, ajouta qu'il

répondait de tout ; que les gens à piques et à bonnets pointus le connaissaient bien. " Mais, insista le témoin, puisque votre général est couché et que le château est sans défense, comment ferait-on si on avait besoin de la garde nationale ?" Le bossu, répondit, " Il ne peut y avoir de danger qu'au matin." Ce propos était effrayant ; mais à qui le rendre ? le témoin parcourut la place d'armes et l'avenue de Paris, jusqu'à l'entrée de l'assemblée nationale. Il vit de proche en proche, de grands feux allumés, et autour de ces feux, des groupes de brigands et de poissardes qui mangeaient et buvaient. La salle de l'assemblée était absolument pleine d'hommes et de femmes. Quelques députés s'évertuaient dans la foule. La milice Parisienne, forte de quinze à dix-huit mille hommes, était dispersée dans tous les quartiers de la ville ; les écuries, les cabarets, les cafés en regorgeaient. Telle fut la situation de Versailles depuis trois heures du matin jusqu'à la naissance du jour.

Sur les six heures du matin, les différens groupes de brigands, de poissardes et d'ouvriers se réunirent, et, après quelques mouvemens, leur foule se porta rapidement vers l'hôtel des gardes-du-corps, en criant : *tue les gardes-du-corps, point de quartier*. L'hôtel fut forcé en un moment. Les gardes qui étaient en petit nombre cherchèrent à s'échapper ; on les poursuivit de tous côtés

avec une rage inexprimable ; on en tua deux ou trois ; d'autres furent horriblement maltraités et s'enfuirent vers le château, où ils tombèrent entre les mains de la milice de Versailles et de celle de Paris : quinze furent pris et conduits vers la grille où on les retint, en attendant qu'on eut avisé au genre de leur supplice. Presque en même temps arriva le gros des brigands, hommes et femmes qui avaient déjà pillé et dévasté l'hôtel : ils se jetèrent dans toutes les cours du château, en présence de la milice de Paris ; et sans que les sentinelles posées par le Marquis de la Fayette fissent la moindre résistance, ils pénétrèrent aussitôt, les uns par le grand escalier, et les autres par le côté de la chapelle, dans l'intérieur des salles, et forcèrent celle des cent suisses ; mais auparavant ils égorgèrent deux gardes-du-corps qui étaient en sentinelle, l'un près de la grille et l'autre sous la voûte : leurs corps tous palpitans furent traînés sous les fenêtres du roi, où une espèce de monstre, armé d'une hache, portant une longue barbe et un bonnet d'une hauteur extraordinaire, leur coupa la tête. Ce sont ces deux mêmes, étalées d'abord dans Versailles, qui ont été portées sur des piques devant le carrosse du roi, et promenées le même jour et le lendemain dans les rues de Paris.

Les assassins ayant donc pénétré dans la salle des cent suisses, et tué un troisième garde-du-

corps sur le haut de l'escalier de marbre, demandent à grands cris la tête de la reine. Les horribles menaces et les hurlemens de ces bêtes féroces retentissent dans tout le château ; les gardes du corps forment une espèce de barricade, dans leur salle, et se replient du côté de *l'œil de bœuf :* mais leur faible barricade est bientôt emportée, et on les poursuit de salle en salle. Le garde qui était en sentinelle à la porte de la reine se défend héroïquement, et avant de succomber, donne l'alarme par ses cris et par des coups redoublés à la porte de l'appartement. La reine réveillée par ses femmes, saute hors du lit, et s'enfuit en chemise par un étroit et long balcon qui borde les fenêtres des appartemens intérieurs: elle arrive à une petite porte qui donne dans l'œil de bœuf; et, après avoir attendu cinq minutes qu'on ouvre cette porte, elle se sauva dans la chambre du roi. A peine avait-elle quitté son appartement qu'une bande d'assassins dont deux étaient habillés en femmes entrent et pénètrent jusqu'à son lit dont ils soulèvent les rideaux avec leurs piques. Furieux, de ne pas la trouver, ils se rejettent dans la galerie pour forcer l'œil de bœuf ; et, sans doute qu'ils auraient mis la France en deuil, s'ils n'avaient rencontré les grenadiers des anciens gardes-françaises qui remplissaient déjà cette anti-chambre, défendaient l'appartement du roi, et arboraient l'étendard des gardes-du-corps, afin de les dérober à la furie des bourreaux, soit en

les faisant passer dans la chambre de Louis XIV,* dans celle du conseil, où ces infortunés étaient résolus de défendre les jours du roi, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Enfin, ces grenadiers, après avoir dégagé les gardes-du-corps, repoussent peu-à-peu, la foule acharnée des brigands et des assassins, les forcent à descendre dans les cours, et s'emparent de tous les postes, afin de garantir le château d'une nouvelle invasion. Mais je dois dire la cause de cet heureux événement, qui, en sauvant la famille royale, épargna une tache éternelle au nom français, (37) renversa l'édifice de la conspiration et fit perdre aux factieux tout le fruit de leurs crimes.

Le Marquis de la Fayette, arraché de son lit, au premier bruit de ce qui se passait, s'était brusquement jeté sur un cheval, et avait couru au château. Désespéré de son sommeil, de sa crédulité, de ses promesses et de toutes les sottises qui composaient sa vie depuis vingt-quatre heures, il se présenta d'un air passionné aux gardes-françaises, incorporés dans la milice Parisienne, leur parle du danger du roi, et s'offre lui-même en victime. Les grenadiers émus, volent au château sur les traces sanglantes du peuple et délivrent

---

* Cette pièce où couchait Louis XIV précède l'appartement intérieur du roi.

les gardes-du-corps, ainsi qu'on a vu ; mais toujours en respectant les bandits et les assassins. Presque au même instant, M. de Lafayette apperçoit les quinze gardes sur le supplice desquels la populace délibérait. Il y court, harangue le peuple et gagne du temps. Une seconde troupe de grenadiers passait : " Grenadiers," leur cria-t-il, " souffrirez-vous donc que de braves gens soient ainsi lâchement assassinés ? je les mets sous votre sauve-garde. Jurez-moi foi de grenadiers que vous ne souffrirez pas qu'on les assassine." Les grenadiers le jurent et mettent les gardes-du-corps au milieu d'eux. Mais plus loin, la populace chassée du château, furieuse et merveilleusement secondée par la milice de Versailles, avait arrêté quelques autres gardes et s'apprêtait à les égorger. Ce fut le désir de rendre leur exécution plus éclatante et plus cruelle, en les massacrant sous les fenêtres même du roi, qui les sauva. Un officier de la milice nationale de Paris en arracha huit d'entre les mains de cette troupe forcenée. Parmi les autres se trouvaient quelques brigadiers à cheveux blancs, qui disaient au peuple, dont ils étaient entourés : " Notre vie est entre vos mains ; vous pouvez-nous égorger : mais vous ne l'abrégerez que de quelques instans et nous ne mourrons pas déshonorés."

Cette courte harangue produisit une sorte de

révolution dans les esprits. Un officier de la garde nationale, touché du noble discours et de l'air vénérable de ces militaires, saute au cou du plus âgé et s'écrie : " Nous n'égorgerons pas de braves gens, comme vous." Son exemple est suivi de quelques autres de la milice Parisienne. Au même instant, le roi, instruit que les gardes étaient si misérablement égorgés, ouvre lui-même ses fenêtres, se présente sur son balcon et demande leur grâce au peuple. Les gardes-du-corps réfugiés près de sa personne, voulant sauver leurs camarades, jettent du haut du balcon leurs bandoulières à ce même peuple, mettent bas les armes et crient *vive la nation*. La démarche du roi et l'action de ses gardes, flattent et amollissent l'orgueil de ces tigres : des cris redoublés de *vive le roi*, partent de toutes les cours et de toute l'étendue de la place d'armes. En un moment, les victimes qu'on allait massacrer sont fêtées, embrassées et portées en tumulte sous les fenêtres du roi. On invite ceux qui étaient auprès de Sa Majesté à descendre ; ils descendent encore, et partagent avec leurs compagnons les caresses bruyantes et les tendres fureurs de cette populace dont nous décrirons bientôt le barbare triomphe et les cruelles joies. Mais voyons auparavant ce qui se passait dans la chambre du roi.

La reine s'y était à peine réfugiée que Monsieur, Madame et Madame Elisabeth vinrent y chercher

un asile. Un moment après arrivent les ministres et beaucoup de députés de la noblesse, tous dans le plus grand désordre. On entendait les voix des brigands mêlées au cliquetis des armes, et ce bruit croissait de plus en plus. Bientôt les anciens grenadiers des gardes françaises occupent l'œil de bœuf pour en défendre l'entrée aux assassins; mais on n'en fut guères plus rassuré. Quelle foi pouvait-on ajouter à des soldats infidèles et corrompus? une belle action étonne plus qu'elle ne rassure quand l'intention est suspecte. Aussi tout n'était que pleurs et confusion autour de la reine et du roi. Madame Elisabeth et les femmes de la reine criaient et sanglottaient; le garde des sceaux se désespérait; MM. de La Luzerne et de Montmorin se voyaient tels qu'ils étaient, sans courage et sans idées: le roi et Monsieur paraissaient abattus; mais la reine, avec une fermeté noble et touchante consolait et encourageait tout le monde. Dans un coin du cabinet du roi était M. Necker, plongé dans la plus profonde consternation; et c'est de toutes les figures du tableau celle qui doit frapper le plus. *Etait-ce donc là votre place, grand homme, ministre irréprochable, ange tutélaire de la France? sortez, idole du peuple, montrez-vous à ces rebelles, à ces brigands, à ces monstres, essayez sur eux le pouvoir de votre popularité et le prestige de votre réputation; le roi et l'état n'ont que faire de vos larmes!* Jamais en effet, M. Necker ne se disculpera de sa

conduite en ce jour : s'il se fut présenté, on ne sait jusqu'à quel point il eût influé sur la multitude ; mais du moins on ne dirait pas aujourd'hui que M. Necker ne se montre que pour avoir des statues et des couronnes.

Le peuple, ayant fait grâce aux gardes-du-corps, ne perdait point de vue le principal objet de son entreprise, et demandait à grands cris que le roi vint fixer son séjour à Paris. M. de la Fayette envoyait avis sur avis : le roi effrayé, sollicité, pressé de toutes parts, se rendit enfin, et donna sa parole qu'il partirait à midi. Cette promesse vola bientôt de bouche en bouche ; et les acclamations du peuple, les coups de canon et le feu roulant de la mousquetterie, y répondirent. Sa Majesté parût elle-même au balcon pour confirmer sa parole.

A cette seconde apparition, la joie des Parisiens ne connut plus de bornes, et se manifesta sous les formes les plus hideuses. On s'empara des gardes-du-corps auxquels on venait de laisser la vie ; on leur arracha leur uniforme, et on leur fit endosser celui de la garde nationale. Ils furent réservés comme prisonniers, comme ôtages, comme ornement du triomphe des vainqueurs. Les deux milices de la capitale et de Versailles ne cessèrent, pendant quelques heures, de se don-

ner des preuves mutuelles du bonheur le plus insultant pour le roi et pour toute la famille royale. L'espèce de monstre à bonnet pointu et à longue barbe, dont nous avons déjà fait la peinture, se promenait avec ostentation sur la place, montrant son visage et ses bras couverts du sang des gardes-du-corps, et se plaignant qu'on l'eût fait venir à Versailles pour ne couper que deux têtes. Mais rien n'égala le délire inhumain des poissardes : trois d'entr'elles s'assirent sur le cadavre sanglant d'un garde-du-corps, dont elles mangèrent le cheval dépécé et apprêté par leurs compagnes : les Parisiens dansaient autour de cet étrange festin. A leurs transports, à leurs mouvemens, à leurs cris inarticulés et barbares, Louis XVI, qui les voyait de sa fenêtre, pouvait se croire le roi des cannibales et des antropophages du Nouveau Monde. Bientôt après, le peuple et les milices, pour ajouter à leur ivresse par un nouveau succès, demandèrent à voir la reine. Cette princesse, qui n'avait encore vécu que pour la chronique et pour les gazettes, et qui vit maintenant pour l'histoire, parut au balcon avec M. le Dauphin et Madame Royale à ses côtés. Vingt mille voix lui crièrent : *point d'enfans* : elle les fit rentrer et se montra seule. Alors, son air de grandeur dans cet abaissement, et cette preuve de courage dans une obéissance si périlleuse, l'emportèrent à force de surprise, sur la barbarie du

peuple. Elle fut applaudie universellement ; son génie redressa tout-à-coup l'instinct de la multitude égarée, et s'il fallut à ses ennemis des crimes, des conspirations et de longues pratiques pour la faire assassiner, il ne lui fallut à elle qu'un moment pour se faire admirer. C'est ainsi que la reine tua l'opinion publique, en exposant sa vie, tandis que le roi ne conservait la sienne qu'aux dépens de son trône et de sa liberté.

L'austérité de ces annales ne permet pas qu'on dissimule ce qui avait armé l'opinion publique contre la reine : Paris attend de nous que nous éclairions sa haine, et les provinces leur incertitude. Je sais qu'on ne craint pas d'être trop sévère envers les princes : qu'il n'y a de la honte qu'à louer, et que les mensonges de la satire sont presque honorables pour un historien. Mais on a dit tant de mal de la reine que nous pourrions profiter de la lassitude générale pour en dire du bien, si un tel artifice n'était pas indigne de l'histoire.

Il faut d'abord convenir que la tendresse exclusive du roi pour la reine a excité contre elle une haine que les peuples n'ont ordinairement que pour les maîtresses. On sait qu'il est de bonnes mœurs en France que les reines soient consolées de l'infidélité de leurs époux, par la malveillance publique contre les favorites. Jeune et

sans expérience, la reine n'a point vu le danger de ses avantages ; elle a régné sur le roi comme une maîtresse, et l'a trop fait sentir aux peuples. De là ces bruits de prodigalités et de dons excessifs à sa famille regardés comme la cause du déficit, bruits si absurdes lorsqu'on pense à l'origine et à l'énormité de ce déficit ; mais si la haine n'ose imaginer certaines calomnies, elle les emprunte et les rend à la sottise.*

L'affaiblissement de l'étiquette est une source d'objections contre la reine ; par là, dit-on, elle a fort diminué la considération et le respect des peuples. Il est certain que cette princesse, toujours plus près de son sexe que de son rang, s'est trop livrée aux charmes de la société privée. Les rois sont des acteurs condamnés à ne pas quitter le théâtre. Il ne faut pas qu'une reine qui doit vivre et mourir sur un trône réel, veuille goûter de cet empire fictif et passager que les grâces et la beauté donnent aux femmes ordinaires, et qui en font des reines d'un moment.

On reproche encore à la reine son goût pour

---

* Le déficit qu'on n'est pas encore parvenu à bien déterminer, était de quatre milliards en 1776, selon l'abbé Baudeau ; qu'on explique un tel déficit avec les profusions, je ne dis pas de la reine seule, mais de toutes les reines de l'Europe. En 1776, la reine ne régnait que depuis deux ans.

les étoffes anglaises, si funeste à nos manufactures, et ce reproche n'est point injuste. Quand le ciel accorde à une nation industrieuse et galante une reine qui a les charmes de la taille et de la beauté, ce présent devient une richesse nationale. La France se montra jalouse de la reine, et la reine n'y fut pas assez sensible.*

On dit enfin en manière de résultat, que la conduite de la reine a été aussi fatale au roi que celle du roi à la monarchie. Sans combattre une phrase qui plait autant à la paresse de l'esprit qu'à la malignité du cœur, nous dirons qu'il n'est point de Français qui ne doive souhaiter au roi le caractère de la reine, et à l'assemblée nationale les bonnes intentions du roi. En un mot, la conduite de la reine, depuis qu'elle est abandonnée à elle-même, force l'histoire à rejeter ses fautes sur ceux qu'elle appelait ses amis. (39)

Cependant les factieux, désespérés d'avoir manqué leur coup, et les démagogues ravis de la dernière victoire du peuple, se donnaient de grands mouvemens sur la place d'armes. Ils faisaient

---

* Comment les Parisiens qui s'irritent contre le goût de la reine pour les fabriques anglaises, supportent-ils de sang-froid que l'assemblée nationale n'ait pas encore voulu prêter l'oreille aux réclamations de tout notre commerce contre le traité avec l'Angleterre. (38)

circuler des listes de proscriptions dans les mains du peuple ; et les plus honnêtes gens de l'assemblée nationale n'y étaient point oubliés. " On assure que M. le duc d'Orléans* parut dans le salon d'Hercule au plus fort du tumulte, je veux dire entre six et sept heures du matin ; mais s'il *est vrai* qu'il soit venu, son apparition fut courte. Il sentit sans doute qu'il fallait profiter du crime et non pas s'en charger. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince, afin d'apprendre à chaque instant où en était l'entreprise, n'a pas quitté pendant la nuit la grande route de Paris à Versailles. Je ne crois pas que M. de la Fayette lui eût persuadé d'aller dormir ; et cependant M. le duc d'Orléans est de tous les hommes le moins propre aux fatigues et aux angoisses d'une conjuration ; j'en appelle à tous ceux qui le connaissent. Epicurien, contempteur de l'opinion, plus fait aux calculs toujours sûrs de l'avarice qu'aux projets vagues de l'ambition, il s'est passé peu de jours depuis la révolution où ce prince n'ait regretté ses plaisirs et son or.

---

* " Le comité des recherches, a dit avec raison M. de Rivarol, s'est trop occupé à effacer tous les vestiges de cette conspiration, pour qu'on puisse jamais parvenir à une clarté parfaite sur certains détails." Et cela est particulièrement sûr pour tout ce qui concerne la reine et M. le duc d'Orléans qui ont été les objets de deux systèmes de calomnie, d'une scélératesse diabolique, ainsi que nous le verrons.

" On demandera peut-être quel était le plan de sa faction, *et il est difficile de le dire avec quelque précision.* On ne douta pas que les brigands et les poissardes n'aient eu le projet d'assassiner la reine: mais y avait-il parmi tant d'assassins une main gagée pour tuer le roi? voilà le problême. (40)

" Pourrait-on dire en effet ce qui fût arrivé si les brigands eussent poursuivi et atteint la reine dans les bras du roi? et si la famille royale eût été massacrée, aurait-on pu arrêter le duc d'Orléans, secondé par une faction puissante à Paris et dans l'assemblée nationale? Ce prince eût été porté au-delà même de ses espérances; car on n'eût pas hésité à déclarer M. le comte d'Artois et les autres princes fugitifs ennemis de l'état. *Il paraît que la faction d'Orléans n'eut pas de plan bien déterminé*: elle voulut profiter de la crue des peuples et de la baisse du trône, et donner un but quelconque à tant d'agitations. *Le parti d'Orléans*, selon l'expression orientale d'un poëte hébreu, *sema du vent*, et recueillit des tempêtes." (41)

Dès huit heures du matin, et avant qu'il eut donné sa parole de suivre les rebelles à Paris, le roi avait témoigné à quelques députés de la noblesse, combien il désirait que tous les membres de l'assemblée nationale se rendissent auprès de lui, pour l'assister de leurs conseils dans la crise effrayante où il se trouvait. Ces députés vinrent

avertir, ou plutôt réveiller le président qui dormait encore, et chemin faisant, ils prièrent quelques députés qu'ils rencontrèrent, de se rendre au château. Ils entrèrent même dans la salle, où ayant trouvé un assez grand nombre de députés, tant de ceux qui n'en avaient pas désemparé la nuit, que de ceux qui s'y étaient rendus le matin, ils leur notifièrent le désir du roi, au nom du président. Le sieur de Mirabeau répondit que le président *ne pouvait les faire aller chez le roi sans délibérer.* Les galeries pleines de la plus vile canaille, *se joignirent à M. de Mirabeau,* et déclarèrent qu'il ne fallait pas sortir de la salle.

Vers dix heures, le président y arriva, et fit part des intentions du roi. Le sieur de Mirabeau se leva et dit : *qu'il était contre la dignité de l'assemblée d'aller chez S. M.*, qu'on ne pouvait délibérer dans le palais des rois, que les délibérations seraient suspectes, et qu'il suffisait d'y envoyer une députation de trente-six membres.

Il y a beaucoup d'hypocrisie et de sottise dans cette réponse. Il n'était point contraire à la dignité de l'assemblée de se rendre auprès du chef de la nation ; et d'ailleurs, c'était bien de dignité qu'il s'agissait dans ce moment. Le roi allait être enlevé, conduit de force à Paris et peut-être massacré ; il demandait aide et conseil, et on feignait de craindre l'influence de son autorité, si on déli-

bérait avec lui, quand lui-même n'était pas sûr de sa vie ; au reste, le roi implorant l'assistance de l'assemblée, lui offrait une occasion de prouver qu'elle n'était pas complice des brigands ; et quelques-uns de ses membres, moins habiles que mal-intentionnés, lui faisaient perdre, par un refus, cette unique occasion. Le président, M. Mounier, protesta inutilement contre ce refus ; il dit en vain que c'était un devoir sacré que d'accourir à la voix du monarque lorsqu'il était en danger, et que l'assemblée nationale se préparait une honte et des regrets éternels. (42) On ne lui répondit qu'en dressant la liste des trente-six députés qui devaient tenir lieu au roi de toute l'assemblée.

Ce fut alors qu'on apprit que S. M. réduite aux dernières extrémités, s'était engagée à la suite des brigands et des héros parisiens. Sans examiner à quelles affreuses conjonctures on devait cette résolution du roi, ce même Mirabeau qui avait opiné qu'il ne lui fallait que trente-six députés dans le péril, proposa de lui en donner cent pour témoins de sa captivité ; et comme il s'était refusé à la première députation, qui pouvait craindre quelque danger en secourant le roi, il s'offrit pour la seconde qui ne devait qu'avilir S. M., en grossissant le cortège de ses vainqueurs. Il demanda en même temps qu'on fit une adresse aux provinces pour leur apprendre *que le vaisseau de la chose*

publique allait s'élancer plus rapidement que jamais.

Le roi ne partit qu'à une heure après midi. Tout était prêt depuis assez long-temps pour la marche triomphale dont il était le sujet ; et déjà le peuple murmurait hautement du retard qu'on apportait à cette exécution.

On vit d'abord défiler le gros des troupes parisiennes ; chaque soldat emportait un pain au bout de sa bayonnette ; ensuite parurent les poissardes, ivres de fureur, de joie et de vin, tenant des branches d'arbres ornées de rubans, assises à califourchon sur les canons, montées sur les chevaux et coiffées des chapeaux des gardes du corps ; les unes étaient en cuirasse devant et derrière, et les autres armées de sabres et de fusils. La multitude des brigands et des ouvriers Parisiens les environnait ; et c'est du milieu de cette troupe que deux hommes, avec leurs bras nus et ensanglantés, élevaient au bout de leurs longues piques les têtes de deux gardes du corps.* Les chariots de blé et de farine, enlevés à Versailles, et recou-

---

* Une de ces victimes était le jeune chevalier de Varicourt, frère de l'intéressante marquise de Villette, en qui Voltaire, sur ses vieux jours, trouva les charmes et les vertus que sa muse avait tant de fois prêtées aux femmes imaginaires que nous aimons dans ses ouvrages.

verts de feuillage et de rameaux verts, formaient un convoi, suivi des grenadiers qui s'étaient emparés des gardes du corps dont le roi avait racheté la vie. Ces captifs, conduits un à un, étaient désarmés, nue tête et à pied. Les dragons, les soldats de Flandre et les cent Suisses étaient là ; ils précédaient, entouraient et suivaient le carrosse du roi. Ce prince y paraissait avec toute la famille royale et la gouvernante des enfans ; on se figure aisément dans quel état ; quoique la reine, de peur qu'on ne se montrât à la capitale avec moins de décence que de douleur, eût recommandé aux princesses et à toute la suite, de réparer le désordre du matin. Il serait difficile de peindre la confuse et lente ordonnance de cette marche qui dura depuis une heure et demie jusqu'à sept. Elle commença par une décharge générale de toute la mousqueterie de la garde nationale de Versailles et des milices parisiennes. On s'arrêtait de distance en distance, pour faire de nouvelles salves ; et alors les poissardes descendaient de leurs canons et de leurs chevaux pour former des rondes autour de ces deux têtes coupées, et devant le carrosse du roi ; elles vomissaient des acclamations, embrassaient les soldats, et hurlaient des chansons dont le refrein était : " Voici le boulanger, la boulangère, et le petit mitron." L'horreur d'un jour sombre, froid et pluvieux ; cette infâme milice barbotant dans la boue ; ces harpies, ces monstres à visage humain, et ces deux têtes portées dans

les airs....au milieu de ses gardes captifs, un monarque traîné lentement avec sa famille.... tout cela formait un spectacle si effroyable, un si lamentable mélange de honte et de douleur, que ceux qui en ont été les témoins n'ont encore pu rasseoir leur imagination ; et de là viennent tant de récits divers et mutilés de cette nuit et de cette journée qui préparent encore plus de remords aux Français que de détails à l'histoire.*

Voilà comment le roi de France fut arraché du séjour de ses pères, par les meurtriers de ses serviteurs, et traduit par une armée rebelle, à l'hôtel de ville de sa capitale. Aurait-on cru, lorsque cet infortuné monarque passa devant la salle de l'assemblée nationale, qu'il lui restât encore un spectacle qui put ajouter à ses amertumes et à l'horreur de sa situation ? Mirabeau était-là, abusant de son visage et fort de la horde des députés qui devaient se joindre à la troupe victorieuse. Plus loin, sur la route de Passy, était le duc d'Orléans, contemplant d'un air agité, l'arrivée du roi, réservé à tant d'outrages ?

Leurs Majestés et la famille royale entrèrent

---

* Les témoins de ces faits sont innombrables ; nous en avons entendu beaucoup, et nous citerons entre autres M. de la Motte, ancien garde du corps, qui est accouru de Paris à Versailles, avant l'armée ; qui n'a fui aucun danger, et qui, après s'être exposé pour la bonne cause, est encore tout prêt à témoigner pour elle.

dans Paris vers les sept heures du soir, et furent aussitôt conduites à l'hôtel de ville, à travers les flots et les cris d'une populace en délire, qui attendait sa proie depuis plusieurs heures, malgré le froid et la pluie. Les rues étaient illuminées, mais c'était pour éclairer le triomphe de la ville. Le roi essuya deux fois l'éloquence de M. Bailly.* Lorsque cet orateur rendit aux assistans la réponse de S. M., il oublia quelques mots que la reine, toujours maîtresse d'elle-même, lui rappela avec grâce, et dont cet académicien tira parti pour faire un compliment aux spectateurs. Tant d'horreurs et tant d'atrocités finirent donc par une fadeur académique. LL. MM. allèrent loger aux Tuileries ; Monsieur et Madame au Luxembourg (43). Le reste de la nuit fut consacré aux joies Parisiennes, au spectacle des deux têtes promenées dans toutes les rues, enfin aux excès de la corruption secondée par la barbarie.

Le lendemain et les jours suivans, la commune de Paris se mit à chercher des torts aux vaincus, afin de couvrir les attentats des vainqueurs ; et, pour donner le change aux provinces, aux étran-

---

* Malgré ses fautes, la justice nous oblige de convenir que la vraie cause de la mort de Bailly est d'avoir, comme témoin au procès de la reine, protesté de l'innocence de cette princesse, et déclaré avec courage que tous les faits de l'accusation portée contre elle étaient faux.

gers et à la postérité, on répandit que les gardes du corps avaient tiré les prémiers sur les milices, et que S. M. avait eu le projet de s'enfuir à Metz. Cette accusation a plongé dans les cachots de la capitale et vient de coûter la vie à M. de Favras. Nous avons vu les assassinats juridiques de ce tribunal d'inquisition civile, intitulé *comité des recherches*. On a aussi excité l'hydre des journaux, et donné des ailes à la calomnie. M. de Mirabeau, une des têtes de l'hydre, a écrit que " Dans cette journée, les gardes du corps avaient montré *du dépit et de la colère :* qu'ils avaient voulu *s'échapper*, et s'étaient livrés à des emportemens qui les avaient fait massacrer: que la milice Parisienne a été non-seulement pure et irréprochable, mais qu'elle a eu la gloire de la rapidité dans la conquête, la sagesse de la conduite dans les campemens, et la douceur de la modération après la victoire. Il ajouta qu'il ne conçoit pas pourquoi il y a eu si peu de désordre et d'actes de cruautés dans cette expédition, et finit par dire que le peuple a toujours le cœur bon."

Si ces annales franchissent les temps de barbarie dont nous sommes menacés ; si elles peuvent jamais se dégager de la foule toujours renaissante des mensonges périodiques dont la France pullule, et qui sont un des fléaux de la révolution, les lecteurs, effrayés du délaissement uni-

versel où s'est trouvé Louis XVI, se diront sans doute : " Sont-ce là ces Français qui ont tant de fois prodigué leur vie pour leurs rois, qui les serraient de si près au fort du combat, et qui croyaient leur sang assez payé d'un regard de leurs princes ?"

C'est là en effet un des caractères les plus sensibles de la révolution. Elle a dévoilé tout-à-coup ce qu'on soupçonnait depuis long-temps, que cet honneur dont Montesquieu a voulu faire le principe des monarchies, n'était plus en France qu'une vieille tradition. Une nouvelle opinion s'était établie même à Versailles, que l'affaiblissement de la royauté ouvrirait d'autres routes à la fortune, et que l'or sortirait du pavé des rues, si le trône était abaissé (44). Jadis l'honneur, le fanatisme ou l'attachement à un parti décidaient d'une révolution ; mais de nos jours tout n'a été qu'avarice et calcul. La religion pour le prince étant presque éteinte, il fallait des prodiges pour la ranimer ; et Louis XVI ne les a pas tentés. L'idole arrachée de ses autels, n'est plus aujourd'hui qu'une statue sans piédestal. Ses prêtres et ses serviteurs ont été dispersés ou corrompus ; jamais il n'y eut d'exemple d'une défection semblable et d'un tel abandon, si ce n'est au temps des anciennes excommunications : mais, Louis XVI est en

effet excommunié; car la fausse philosophie a aussi ses bulles et le Palais-Royal est son vatican (45).

M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et ses enfans, les maréchaux de Broglie et de Castries avaient en vain supplié le roi de leur permettre d'aller rétablir l'ordre dans Paris avec une petite partie de l'armée qui avait été rassemblée près de Versailles. Monsieur, en promettant à ces quatre princes, chez lesquels la loyauté et la bravoure étaient aussi naturelles que la respiration et la vie, d'appuyer leur demande, courut effrayer le roi d'une guerre civile qui, par là, aurait été prévenue, et n'eut garde de souffrir que le roi leur accordât une permission qui aurait sauvé la France (45 *bis*). Ils reçurent même du roi l'ordre d'aller hors du royaume mettre leurs têtes à l'abri de la proscription. Ils furent obligés de partir, heureux d'échapper aux assassins dont leur route était infestée. M. le comte d'Artois alla visiter les principales cours de l'Europe qu'il charma par son amabilité vraiment Française, et qu'il attendrit par ses malheurs et par son attachement sincère au roi son frère. On lui promit de prompts secours qui ne devaient pas arriver de long-temps.

L'impératrice de Russie, Catherine seconde,

offrit au prince de Condé, dans le plus beau climat de ses vastes états, un établissement digne d'un petit-fils du grand Condé et du chef d'une dynastie de héros ; Gustave III, alors en guerre avec la Russie et plus fait que personne pour les apprécier, écrivit à ce prince *qu'offrir un asile dans son camp à un Condé, c'était s'assurer les faveurs de la victoire ;* on verra par quelle suite de combinaisons tant de beaux projets s'évanouirent.

Louis XVI arrivé à Paris y fût prisonnier, ainsi que la reine et ses enfans. Le marquis de Favras, ayant voulu les enlever à leurs geoliers et même Monsieur, fut trahi par ce prince, qui eut la bassesse d'aller le dénoncer à la municipalité. Cet infortuné fut pendu. Quelques-uns ont cru qu'il avait été sauvé par un corset de fer ; d'autres l'ont répandu sans le croire. Tous ceux qui ont voulu marcher sur ses traces, tels que le roi de Suède, Gustave III, le marquis de Bouillé et plusieurs autres, qui ne soupçonnant pas Monsieur, l'avaient mis dans leur confidence, ont été également découverts et trahis par lui. Quelques conspirations trâmées contre Bonaparte ont échoué par la même cause.

Quand on voulait faire sanctionner par le roi

quelque décret opposé à sa conscience et qui tendait à la destruction de la monarchie, on faisait marcher les faug-bourgs St. Antoine et St. Marceau pour l'effrayer, ou même pour l'assassiner, ainsi que la reine et le dauphin, suivant les circonstances. Monsieur, habitait alors le Luxembourg; il avait choisi ce palais parce qu'étant à l'extrémité de Paris, ses agens pouvaient à toute heure y entrer sans être vus. C'était surtout pendant la nuit que les chefs du comité étranger s'y rendaient pour concerter avec lui leurs opérations. On sait que, d'après son hypocrisie, il était dès long-temps le confident intime et le régulateur unique de toutes les pensées du roi ; aussi ne manquait-il jamais de se trouver aux Tuileries dans ces jours de sang et de troubles; jamais personne n'a dit qu'il ait couru le moindre risque, à moins que ce ne soient des jésuites, qui, par l'ordre de Pie VI et de Pie VII, ont inventé, à l'envi, les impostures les plus propres à cacher les crimes du prince qui devait les rétablir. Voyez note 22.

Voici un mot d'une princesse, qui sera éternellement l'objet des remords et des regrets de la France, qui était mieux instruite et plus croyable que des gens gagés pour cacher des forfaits. L'un des bons et loyaux serviteurs du monarque qui ne l'a quitté que peu avant sa mort, et

par force, raconte que, dans l'un de ces jours de crimes et de sang, l'un des courtisans, déplorant avec la reine la fureur de ces tigres, ajouta ces propres mots : *Monsieur courrait les plus grands risques s'il s'en retournait chez lui.* Et la reine, sans émotion et d'un air noble, lui répondit : *Monsieur s'en retournera et n'aura rien à craindre.* Ce mot, qui a échappé à la censure où ont passé tous les ouvrages écrits depuis le commencement de la révolution, prouve que la reine, depuis le 6 Octobre 1789, avait reconnu la vraie cause de ses malheurs et de ceux de la France. Nous verrons ailleurs comment cette anecdote a été travestie par Monsieur lui-même.

De tous les décrets rendus par les deux premières assemblées, celui sur la déchéance du trône, si le roi s'éloignait de plus de vingt lieues, sans la permission du corps législatif, était le plus important. C'est celui qui devait servir de prétexte pour amener le dénouement de cette longue et horrible tragédie. Aussi prit-on les moyens de le faire passer sans la moindre difficulté.

A peine fut-il rendu que les vexations redoublèrent dans une progression effrayante ; il voulut aller à St. Cloud ; M. de la Fayette ne put

ou ne voulut pas pouvoir dissiper la populace qui l'en empêcha. Puisqu'on lui avait enlevé toutes les fonctions de la royauté, quel droit avait-on de le retenir? Ce malheureux prince supportait avec la constance d'Epictète les vexations qui lui étaient personnelles; mais il succombait à celles qui se dirigeaient contre tout ce qu'il avait de plus cher. Alors, elles augmentèrent au point qu'il ne vit de moyen d'en délivrer sa famille que par la fuite. C'était là qu'on voulait l'amener; Monsieur, qui lui en avait suggéré l'idée, l'y confirma en lui promettant de partir avec lui.

Je tiens d'un personnage bien instruit que le chef du comité étranger, séant à Paris, sous la protection de Monsieur, lui promit que la déchéance encourue, une armée étrangère le ramènerait à Paris, et l'y ferait couronner. Soit que ce fut une escobarderie politique, dont il fût dupe, ce qui n'est guères probable, soit qu'il jugeât peu sûr pour lui de paraître se méfier de ses alliés, ni possible de contrarier leurs projets, il s'abandonna à sa destinée et prépara tout pour son départ et celui du roi.

Il concerta lui-même, par écrit, le plan avec le marquis de Bouillé, qui, de la meilleure foi

du monde, aurait donné sa vie pour sauver le roi. Ce brave et loyal chevalier n'a jamais pu concevoir comment son entreprise de Varennes, avait échoué, et il est mort, probablement sans se douter que celui avec lequel il avait concerté l'enlèvement du roi, était celui là même qui l'avait fait arrêter. En effet lorsque le roi monta en voiture avec la reine, ses enfans et Mme. Elisabeth, Monsieur et Madame montèrent dans la leur ; un aide-de-camp d'un courtisan vendu à Monsieur, partit au même instant ; et comme il avait des relais de chevaux de maître, placés la veille sur la route, il devança le roi de six heures, et apprit au maître de poste *Drouet* que le roi allait arriver. On eut le temps de faire venir les gardes-nationales des environs, et de couper le pont pour empêcher le passage du régiment *royal-Allemand.*

Pour bien cacher toutes ces horreurs, on répandit, que *Drouet* avait reconnu le roi par sa ressemblance avec un assignat. C'est ainsi que Charles I, décidé à s'enfuir à l'Ile de Wight, le confia à l'ambassadeur de France qui avertit Cromwell ; et le régiment des frères-rouges y arriva en même temps que le roi. Les mêmes perfidies, à quelques circonstances près, se répètent souvent (46).

Monsieur, qui était parti en même temps

que le roi, prit la route de Flandres, et sortit, dit-on, par le moyen d'un maître de poste qui avait été l'un de ses valets de pied, et qui le reconnut aussi, par hasard probablement arrangé d'avance. Quoiqu'il en soit, il sortit par Mons, où il ne trouva point d'armée. La déchéance fût décrétée ; Louis XVI ramené à Paris et plus étroitement prisonnier que jamais.

En réfléchissant à cette fuite, à cette époque et aux suites qu'elle a eues, il est impossible de ne pas voir que tout cela a été le résultat d'un calcul aussi profond que Machiavélique. Tant qu'il existe encore une espèce d'incertitude sur le sort du roi ; tant qu'il est encore dans l'ordre des choses possibles que, bien conseillé, il pût arracher, non sa couronne, mais sa tête au fer des assassins, Monsieur ne le quitte pas et le pousse dans tous les précipices creusés sur sa route par son conducteur. Mais lorsqu'une fois la déchéance est encourue ; lorsqu'il voit qu'il n'y a ni paix ni trève entre la victime et les bourreaux qu'il dirige à son gré, lorsqu'il s'en est assuré par le mémoire qu'il a eu soin de faire laisser par le roi au ministre intendant de sa maison, et qui est un véritable manifeste contre l'assemblée ; alors, après avoir tendrement embrassé le roi et l'avoir mis dans sa voiture ; après avoir fait partir l'aide-de-camp qui va faire arrêter la famille royale, il part cou-

rageusement par une autre route, aussi sûr de de n'être pas arrêté que certain que le roi le sera.

" Il est si positif que toutes ces horreurs avaient été calculées d'avance pour le pousser à la déchéance, que, ce même jour (circonstance digne de remarque) les divisions qui régnaient parmi les membres de l'assemblée, cessèrent tout-à-coup. La réunion dura jusqu'à la fin de la constituante."—*Hue* p. 220. Cela prouve en même temps qu'il n'y avait qu'une seule faction qui se divisait ou se réunissait à la volonté de Monsieur, qui était le grand machiniste, et qui avait pour valets du théâtre les membres du comité étranger.

L'historien qui raconte cette fuite, dit p. 192, que, le 22 Juin, M. Alexandre de Beauharnais apprit à l'assemblée que le roi était parti dans la nuit ; et p. 197, il ajoute, que le Mercredi, 22 *Juin*, à dix heures du soir, la salle de l'assemblée retentit tout-à-coup des cris mille fois répétés : *il est arrêté!* et qu'on lut la lettre écrite par les municipaux de Varennes, petit bourg distant de Paris de 60 *lieues*.

J'ai ouï-dire que le roi était parti de Paris à minuit ; il faudrait alors que, dans une énorme voiture à huit places, avec trois gardes sur le

siége, traînée par des chevaux de poste, il eût fait 60 lieues dans trois heures de temps pour être à Varennes avant jour, puisque le *Sieur Sauce ne voulut pas vérifier les passeports avant le lendemain matin ;* mais si le roi n'est arrivé que dans la nuit du 23 à Varennes, comment la lettre des municipaux a-t-elle pu être écrite et portée à Paris le 22 à dix heures du soir ?

Il est clair qu'ici l'historien s'est enferré, soit qu'il ignorât le départ de l'aïde-de-camp, ou qu'il n'ait pas voulu en convenir ; soit que très-enthousiaste des travaux de l'assemblée constituante, qui n'avait constitué que l'anarchie et la guerre civile, il ne se doutât nullement que les meneurs de cette caverne de brigands, aux gages de Monsieur, savaient que le roi serait arrêté, et que l'aide-de-camp qui le précédait avait emporté les ordres pour le faire ramener à Paris.

Ce même historien rapporte ailleurs, p. 55, " que la lecture d'un acte d'un droit féodal agita l'assemblée, et y causa un frémissement dépouvante et d'horreur : *un seigneur avait* le droit de faire, *en revenant de la chasse*, égorger deux de ces vassaux, et *de se délasser* en trempant ses piés *dans leur sang écumant encore. Ce droit*, ajoute-t-il, ne s'exerça plus sans doute ;

mais ne l'eût-il été qu'une seule fois, quelle dégradation et quelle horreur !"

A la lecture de cet horrible paragraphe, je jugeai que l'historien était un de ces buveurs de sang, de ces jacobins-antropophages, encore plus brute que méchant. Quel fut mon étonnement lorsque parlant de lui à plusieurs braves et honnêtes Parisiens, ils m'assurèrent que c'était un honnête homme égaré par sa prévention, et qui ne manquait même pas d'un certain esprit. Je conclus que son jugement n'était pas de même étoffe ; car comment ne pas voir que cette calomnie, aussi horrible qu'absurde était une de ces inventions si multipliées par l'assemblée constituante pour faire égorger la noblesse ?

Je m'attendais bien, d'après cela, à trouver dans son ouvrage la fameuse ambassade de tous les peuples de l'univers, dans laquelle quelqu'un reconnut son nègre qui faisait l'ambassadeur du roi de Congo. Passe encore pour cette farce là ; elle était gaie.

Que conclure de tout ceci ? que la révolution sera inconnue à la génération présente, et que l'ignorance et la prévention dénaturent tellement les choses qu'elles font prendre un homme qui a de la probité et de l'esprit pour un sot et un fripon. Mais ce qu'on ne peut lui refuser, c'est

une bonne dose d'ignorance ; il prend Léopold II pour le neveu de Joseph, son frère.

Après la catastrophe de Varennes, le marquis de Bouillé entra au service de la Russie avec le grade qui correspond en France à celui de lieutenant-général. Le roi de Suède, qui le regardait avec raison comme un de nos meilleurs officiers, eut avec lui deux entrevues près du Rhin. Gustave lui fit part de la ferme résolution où il était d'arracher Louis XVI à ses bourreaux. " Il l'aurait même déjà tenté si les cours de Vienne et de Berlin ne lui avaient représenté que son armée était trop peu nombreuse pour arriver à Paris. Elles s'étaient donc entremises pour faire sa paix avec la Russie ; et, par ce même traité, il était convenu qu'une armée Russe se joindrait à la Suédoise pour cette expédition, et que l'Espagne avancerait vingt millions pour les frais."

" L'argent d'Espagne n'arrivant pas plus que l'armée Russe, Gustave ne changeait pas pour cela de résolution ; il allait tenir les états à Stockholm ; son armée et son escadre étaient prêtes : il viendrait à Ostende joindre les émigrés commandés par les princes français, et il espérait être à Paris avant qu'on eût des nouvelles de son départ à Vienne. Car, ajoutait-il, j'ai de fortes raisons de croire que quelques-uns de mes frères les rois, m'ont un peu joué pour m'empêcher d'y

arriver, et qu'ils me feraient même ouvertement la guerre pour cela, s'ils n'avaient d'autres moyens d'y parvenir. Je veux que vous commandiez mon avant-garde : je vous donne le grade et les appointemens que vous voudrez."

Le marquis de Bouillé accepta ; le roi partit pour Stockholm ; et répondant comme Henri de Guise, *on n'oserait*, il fut assassiné par Ankarstroem. Ce misérable était un des officiers de la garde du roi, de la faction des nobles qui lui étaient opposés en 1772 et pensionnaire d'une cour étrangère. Il n'avait jamais pu pardonner à ce prince de l'avoir empêché d'épouser une comédienne. Les jacobins se réjouirent de cet horrible forfait, ainsi que Rome avait célébré la St. Barthélémi, l'assassinat d'Henri III et d'Henri IV ; ils s'en crurent les auteurs, et ils en furent accusés par ceux même qui étaient sûrs du contraire (47).

L'empereur Léopold II, qui avait succédé à Joseph II, son frère, et Frédéric Guillaume, roi de Prusse, qui attendaient la catastrophe de Varennes, et la sortie de France de *Monsieur pour faire leur convention*, se réunirent à Pilnitz, le 27 d'Août 1791, chez l'électeur de Saxe. La voici. " S. M. le roi de Prusse, ayant entendu les désirs de *Monsieur* et de monsieur le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles re-

gardent la situation où se trouve aujourd'hui le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut être inconnu par les puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence, elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains, et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas, leurs dites Majestés, l'empereur et le roi de Prusse sont résolus à agir promptement et d'un accord mutuel, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé en commun ; en attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. *L. Fr. G.*"

Cette proclamation, gazée d'une grande modération et pleine d'astuce, était destinée, ainsi que la sortie de France du premier prince du sang, à faire émigrer non-seulement la noblesse, mais encore tous les Français qui, attachés à leur patrie et à leur roi, auraient assez de sentimens d'honneur et de courage pour vouloir concourir à le rétablir sur le trône, et à faire cesser la guerre civile et l'anarchie que les clubs fomen-

taient à l'envi, sans se douter du mobile qui les faisait mouvoir.

Une autre classe, toujours nombreuse, celle des gens qui, mus par des motifs moins purs et moins honorables, voulaient des places et de l'argent, furent aussi attirés hors de France par cette sortie du prince et par cette proclamation.

On n'avait pas négligé de joindre à ces motifs un véhicule expéditif, c'était de faire assassiner ceux qui paraissaient déterminés à l'inaction. Tant de moyens réunis produisirent l'effet projetté, et de peur qu'on n'en prétendit cause d'ignorance, *sept jours après cette convention*, Mallet du Pan, compatriote de M. Necker, et comme lui, créature et agent de Monsieur, *la publia dans son Mercure*. Le petit nombre des gens accoutumés à réfléchir sur les affaires politiques, s'étonnaient de cette prompte publicité; ils pensaient que quand on faisait des préparatifs contre un ennemi dangereux et redoutable, il était prudent de les lui cacher. Ils soutenaient que l'histoire soit ancienne, soit moderne, confirmait cette précaution. Ils crurent donc que cette marche inusitée avait pour but d'exciter l'émigration; et ils n'en doutèrent plus quand ils virent dans ce même journal de Mallet du Pan l'extrait suivant d'une lettre de Worms: " Il se rassemble une si grande quantité de gentils-hommes français autour de

M. le prince de Condé, que toutes les écuries de la ville étant pleines, son Altesse a prié la régence de permettre que les glacis de la ville en servissent. La régence s'est empressée de satisfaire le prince." Plusieurs français étant partis sur cette assurance, ne trouvèrent auprès de lui que les gentils-hommes de sa maison qui l'avaient suivi en 1789.

En réfléchissant que ce Mallet du Pan était l'auteur de cette absurde et sophistique réfutation de la constitution anglaise, destinée à empêcher que l'assemblée constituante l'aprit ; en se souvenant que ce même homme avait publié et falsifié cette prétendue prophétie de Regio Montan, pour effrayer le roi et les peuples, ils ne doutèrent plus que ce malfaiteur ne fût aux gages de celui qui marchait à l'usurpation de la couronne ; et quand ils virent peu après ce traître envoyé par Louis XVI en mission secrète auprès du roi de Prusse, ils déplorèrent l'aveuglement de ce prince infortuné et prévirent pour lui le sort de Charles I.

La sortie de Monsieur, combinée pour avoir le même résultat que la publicité de la convention de Pilnitz, celui d'exciter l'émigration ; la mort de Gustave III qui coupait court à ses projets héroïques, lesquels auraient dérangé le plan concerté dès long-temps, de mettre Monsieur sur le

trône de son frère; cette sortie, cette mort et cette convention était en évidemment trois préliminaires indispensables aux projets subséquens. La guerre fut donc décidée; elle commença le 1er. Avril suivant, 1792. (48).

Une armée autrichienne d'environ trente mille hommes, disséminée dans les Pays-Bas, était commandée par le duc de Saxe-Teschen; et sous ses ordres, par le comte de Clerfait et par le baron de Beaulieu. Ces généraux attendaient que les Français vinssent les attaquer. Le 1er. Avril, M. Dillon sortit de Lille avec trois régimens d'infanterie de ligne; des cuirassiers et environ deux mille volontaires, soi-disant patriotes, qui s'étaient enrégimentés en 1789, lors de la peur panique répandue à cet effet par l'assemblée constituante. (49)

M. Dillon marcha sur Tournay où commandait le comte de Latour-Taxis qui vint au-devant de lui avec quelque infanterie et son régiment de dragons qui, dans la guerre, dont nous avons parlé, faite quatre ans avant contre les patriotes Belges, avait fait des actes de bravoure si extraordinaires que l'empereur ne pouvant accorder à chaque dragon l'ordre de Marie-Thérèse, le donna à tout le régiment sur leurs guidons. (50) Les dragons de Latour, suivant leur ancienne habitude, n'eurent pas plutôt aperçu les cuirassiers

qu'ils les chargèrent le sabre à la main et à bride abattue. Comme il y avait alors vingt-sept ans que les Français n'avaient vu le feu, (excepté l'infanterie qui était allée à Boston), les cuirassiers firent demi-tour à droit avec une telle impétuosité que, pour rentrer dans Lille, ils passèrent sur le corps de leur infanterie. Le général Dillon, s'étant sauvé dans une grange, y fut bravement massacré par ses propres soldats, laissant un triste et premier exemple qui fut trop souvent imité depuis. (51)

Le même jour, le duc de Lauzun partit de Valenciennes avec dix mille hommes de troupes de ligne et trois mille volontaires *patriotes*. C'était le sobriquet qu'ils avaient pris à l'exemple des Bostoniens, des Belges et des Hollandais.

Le premier jour, ils allèrent à Quiévrain sans trouver d'obstacles que des houlans qui se repliaient sur Mons. Le lendemain, ils marchèrent sur cette ville, en dehors de laquelle le général Beaulieu les attendait avec dix-sept cent Autrichiens sans compter huit cents qu'il avait laissés dans la place pour surveiller les Jacobins *dont elle était pleine.*

Les émigrés du cantonnement d'Ath vinrent, sous les ordres du comte de la Chartre, offrir leurs services au général autrichien, qui les remercia

d'une manière aussi flatteuse que spirituelle, mais les plaça de façon que le sang français ne pût être versé par des mains françaises. Sa réponse est remarquable : " Messieurs," leur dit-il, " je sais qu'avec un renfort de noblesse française, on est invincible ; mais je connais assez les généraux et les troupes auxquelles je vais avoir affaire pour être sûr de leur apprendre à vivre."

Le duc de Lauzun avait fait dire à l'ordre que l'air national *ça ira* serait le signal de la charge. Alors le général autrichien ordonna à sa musique de jouer l'air français : *quand Biron voulut danser*. (52) Au même instant des batteries masquées et chargées à mitraille, firent un feu terrible auquel se joignait celui de l'infanterie. La charge des houlans fit le reste. Ce fut, en petit, une répétition de Rosbac. Environ trois mille Français restèrent morts ou blessés de Mons à Quiévrain, et cinq à six cents de là à Valenciennes ; tout le camp fut pris ; et on trouva dans la tente du général une toilette où il y avait du rouge et des mouches.

On trouva dans la poche d'un gascon une lettre adressée à son père à Bordeaux ; il lui mandait : " Nous avons battu les Autrichiens ; nous leur avons tué vingt-cinq mille hommes ; nous poursuivons le reste."

La lettre fut portée à Bruxelles et remise à l'archiduchesse qui admira, en riant la facilité d'invention que les Français montraient de si bonne heure.

Les armées françaises étaient commandées par les maréchaux Luckner et Rochambeau et par le marquis de la Fayette ; Dumouriez, et par Kellerman et le vicomte de Noailles commandaient des avant-postes plus nombreux que les armées coalisées. Ce dernier s'étant trouvé en face de Beaulieu dont le détachement n'était qu'environ un septième du poste français, en fut si rudement malmené, qu'il écrivit à l'assemblée législative : " qu'avec des troupes aussi insubordonnées, aussi peu aguerries et aussi ignorantes dans toutes les parties de la tactique militaire, il était impossible de faire la guerre contre des Allemands." Et il donna sa démission.

Il eut la hardiesse de faire imprimer et de publier sa lettre, ce qui eût été fort dangereux pour quiconque n'aurait pas été lié avec les grands meneurs. Il connaissait bien son métier ; il avait du courage, et avec de l'expérience, il serait devenu un de nos bons officiers. Quand il eut reconnu qu'il avait été joué par la politique d'un prince auquel il avait fait de grands et d'irréparables sacrifices, il s'en alla de désespoir à l'Amé-

rique septentrionale, où il se fit tuer par les Anglais sur un canot, avec l'intrépidité d'un flibustier.

Cependant la guerre durait depuis quatre mois sans qu'il y eut de bataille rangée, mais seulement de petits combats, des escarmouches, car on ne peut pas donner d'autre nom à des affaires de postes où il n'y avait au plus que quinze ou dix-huit cents hommes d'un côté, quoiqu'il y en eut toujours huit ou dix fois plus de l'autre.

Le roi de Prusse arriva enfin, au mois d'Août à Coblentz. Son armée était d'environ soixante mille hommes, y compris les troupes du duc de Brunswick, qui en était général, et du Landgrave de Hesse d'Armstadt, l'un et l'autre beau-frère, et sous les ordres du roi.

L'armée prussienne était intermédiaire entre les deux armées autrichiennes des Pays-Bas et du Brisgaw. Les émigrés (53) au nombre de trente mille, furent partagés en trois corps. L'un composé de quatorze mille hommes, moitié infanterie, moitié cavalerie, était commandé par Monsieur, qui avait sous ses ordres M. le comte d'Artois, ses enfans et les maréchaux de Broglie et de Castries.

Ce corps faisait l'arrière-garde de l'armée Prus-

sienne; et Monsieur recevait les ordres du roi de Prusse par un général Prussien nommé *Schonfeld*, qui ne le quittait pas, et dont la mission spéciale, connue de Monsieur seulement, était d'espionner M. le comte d'Artois et les deux maréchaux.

Dix mille émigrés, sous les ordres de M. le prince de Condé, faisaient l'arrière-garde de l'armée autrichienne du Brisgaw.

Six mille, sous les ordres de M. le duc de Bourbon, faisaient aussi l'arrière-garde de l'armée autrichienne, qui était dans le comté de Namur.

J'ignore si ces deux princes étaient aussi entourés d'espions, chargés de les surveiller; mais c'est très-vraisemblable.

Cette situation des émigrés, séparés en trois corps à trente ou quarante lieues les uns des autres, et entourés d'armées étrangères, cinq fois plus nombreuses qu'eux, paraissait démontrer que l'intention des puissances n'était pas qu'ils allassent à Paris, ou du moins qu'ils y arrivassent les premiers, ce qui aurait dû être, si Machiavel ne s'en fut pas mêlé. Les Français, voisins de la route des armées étrangères, s'attendaient à se réunir aux émigrés à mesure qu'ils approche-

raient de Paris. Nous verrons que la politique de Monsieur et les dispositions du roi de Prusse y avaient mis ordre.

Le maréchal de Broglie, que le gain de la bataille de Berghen placera sûrement dans la postérité au rang des meilleurs généraux qu'ait eût la France ; ce brave et vertueux officier qui aurait remis Louis XVI malgré lui sur son trône, s'il eût pu croire à la perfidie qu'il a reconnue trop tard, parce qu'elle était loin de son cœur ; ce preux et loyal gentilhomme, dans un conseil des princes, tenu quelques jours avant l'arrivée du roi de Prusse, dit : " *Que la place des émigrés était l'avant-garde : que c'était à eux que les Français se réuniraient : que les tenir entourés d'étrangers, c'était annoncer de mauvais desseins :* qu'avant de donner au roi de Prusse le temps d'arriver, il fallait envoyer à M. le prince de Condé et à M. le duc de Bourbon des émissaires sûrs, et leur mander de se rendre à marches forcées dans la plaine de Virton, et qu'avec ces trente mille hommes réunis, il se chargeait de marcher à Paris, et d'y remettre Louis XVI sur le trône."

Ce n'était pas là le compte de Monsieur. Atterré d'un raisonnement sans replique et qui le mettait au pied du mur, il aima mieux dévoiler ses crimes que de renoncer à en jouir. Effrayé au dernier point, cependant il ne perdit pas la

tête, et trancha la question par un apothegme à la Laconienne qui n'y avait nul rapport. *M. le maréchal, dit-il, vous êtes fou.* Il appela ses gardes et rompit le conseil. Ce mot a coûté huit millions d'hommes à la France, et a dévoilé d'horribles mystères. Si le monstre eut, à l'instant été enchaîné, la France était sauvée ; le roi et sa famille ne périssaient pas ; la maison de Condé, cette tige de héros vivrait encore et les Français ne seraient pas souillés de tâches ineffaçables. Lui-même n'aurait pas ajouté aux crimes qu'il avait déjà commis, une épouvantable série de crimes plus affreux encore ; série telle qu'il n'y a point d'exagération à dire que si l'on cumulait la somme des forfaits commis par les vingt plus horribles tyrans qui ont déshonoré la nature humaine, leurs malheureux résultats seraient peu de chose en comparaison. Quel est l'honnête homme qui puisse ne pas regarder comme le malheur le plus déplorable que le monstre n'ait pas à l'instant reçu le prix de sa scélératesse ?

Les militaires instruits savent qu'il faut de vingt à trente jours pour prendre de force les places fortifiées par Vauban, par Cohorn ou d'après leur systême, en supposant, toutes choses égales d'ailleurs, cinq assiégeans contre un assiégé. Il fallait donc cinq mois pour enlever les quatre rangs qui couvrent la capitale ; le roi

de Prusse n'aurait pu les prendre avant l'hiver. Tout annonçait, et les événemens l'ont prouvé, que son projet était seulement de traverser la Champagne, d'arriver au passage de la lune ou étaient postés les Français, et surtout d'en reculer.

Des émigrés furent consternés d'entendre le prince royal le lendemain de son arrivée à Coblentz dire que le projet du roi n'était pas d'aller à Paris avant l'hiver.

Le manifeste du duc de Brunswick parût alors. Il était écrit avec une merveilleuse adresse pour produire deux effets opposés, la terreur chez les uns, la confiance chez les autres. Aussi fit-il sortir de France beaucoup de traîneurs qui furent assez mal reçus. Mais leur sortie n'en produisit pas moins l'effet auquel tendaient toutes les machinations infernales mises en œuvre depuis trois ans, et préparées alors depuis quinze, pour augmenter la somme des biens nationaux.

Le général Schonfeld n'avait pas perdu un instant à venir occuper près des princes le poste dont nous avons parlé, et y exercer les fonctions horribles de complice de l'un et d'espion chargé de surveiller les autres. Comme l'arrière-garde, composée d'émigrés, était de quatorze mille hommes, le roi leur ordonna d'aller assiéger Thion-

ville, ordre plus facile à donner qu'à exécuter, car c'est une place très-forte, et toute l'artillerie des princes consistait en quatre petits canons de campagne qui n'auraient pas porté à moitié chemin de la montagne de la Grange aux glacis de la ville. Mais comme Luxembourg n'en est qu'à trois lieues de la plus belle route ; comme il y avait dans l'arsenal plus de deux cents grosses pièces d'artillerie inutiles, on supposait que l'empereur leur en prêterait, ce qui arriva effectivement, comme on va le voir.

Après quinze jours d'une attente inutile, la circonvallation, qui n'était pas à moitié faite, étant censée finie, l'on annonça en pompe que les batteries seraient établies la nuit suivante sur la montagne de la Grange, et cet établissement étant encore remis à quelques jours, pour contenter les impatiens et les curieux, on leur apprit mystérieusement que M. de Bellegarde, grand-maître de l'artillerie des princes, qui n'avaient point d'artillerie, avait découvert tout nouvellement un secret bien supérieur au feu grégeois, puisqu'il était inextinguible même sur les pierres. C'était des boulets préparés à cet effet. Quelques raisonneurs pensaient qu'un seul suffisant à incendier Thionville, on pouvait toujours le lancer en attendant les autres. On répondait qu'il en fallait cent. Enfin le dix-

neuvième jour, l'empereur prêta de l'artillerie aux princes ; elle consistait en *un canon et un mortier.*

Conçoit-on qu'à la fin du dix-huitième siècle, tant d'individus d'une nation qui se croit éclairée et spirituelle, aient pu être si long-temps dupes de stratagèmes qui n'auraient pas un instant trompé des Hottentots.

Au reste, on n'avait pas tellement compté sur l'infaillibilité de celui là qu'on n'en eût employé d'autres dont l'effet était plus certain. De peur que les émigrés ne prissent Thionville, (ce qui n'aurait pu arriver que par des intelligences dans la place) on avait fait arriver avant eux sept mille Autrichiens, commandés par le général Vallis, qui s'était emparé du seul poste d'où l'on pût battre la ville, et qui, ayant l'air d'aider les émigrés à la prendre, était là exprès pour qu'ils ne la prissent pas. Et comme M. de Vimphen, qui y commandait, avait son fils page du Landgrave de Hesse, il était clair qu'il n'agissait que par ordre du roi de Prusse, transmis peut-être par Schonfeld ou par Monsieur.

Quoiqu'il en soit, il fit une sortie de nuit sur les Autrichiens, dans laquelle il n'y eût rien de remarquable que la complaisance qu'eût le prince de Valdeck de se faire casser un bras

pour mystifier les émigrés. En effet, est-t-croyable qu'un prince parent et ami des auteurs de ces Machiavéliques farces ne fut pas dans leur secret, ainsi que nous y verrons le prince de Nassau et tant d'autres, dont les états et les finances ont augmenté aux dépens de la France ? Peut-on croire qu'il a été se faire casser un bras, la nuit obscurément et inutilement ? Au reste l'accident aura pu lui arriver d'une autre manière, et suivant l'usage dont nous avons vu mille exemples, on en aura fait une fausse version (54).

Cependant l'avant-garde Prussienne, commandée par le général Kalkreut marcha sur Longwi. Deux régimens de hussards, *Eben* et *Volfrag* s'éparpillent une heure avant jour, dans l'immense plaine qui est au niveau de la ville haute et se cachent sous des haliers. Soixante hussards s'avancent jusqu'aux glacis de la ville et tuent à coups de carabine les factionnaires qu'ils peuvent apercevoir.

Le commandant de la place ordonne au régiment de dragons qu'il avait de sortir sans trompettes, et de prendre ces hussards; et il le fait soutenir par deux bataillons d'infanterie de ligne. Les hussards Prussiens se replient assez lentement pour se faire suivre par les dragons et même par l'infanterie, sans discontinuer leur feu de mousquetterie par dessus l'épaule.

Lorsque le commandant Prussien (55) jugea l'infanterie française assez éloignée de la ville, au son des trompettes, les hussards sortent comme la foudre de sous les haliers, se mettent en bataille, en muraille, et le sabre à la main tombent sur les dragons qui furent presque tous pris ou tués. Une cinquantaine seulement, abazourdis d'une manière de manœuvrer dont ils n'avaient aucune idée, gagnèrent Longwi, à bride abattue, et conservèrent l'espoir de se battre une autrefois (56).

Pendant le peu de temps que cela dura, le commandant de l'infanterie, jugeant bien qu'il n'aurait pas le temps de rentrer dans la place, la forma en bataillon carré, la baïonnette au bout du fusil et les armes chargées.

C'était assurément ce qu'il avait mieux à faire. Ainsi rangée, il la crut inexpugnable ; mais il ne se doutait guères de ce qu'étaient des hussards formés par Frédéric.

Après avoir laissé quelques hommes pour garder les dragons et les chevaux pris, les hussards se dispersent sur les quatre côtés du bataillon carré, mettent le sabre à la main et le chargent à toute bride, sautant par dessus les baïonnettes. Il y eut quarante-deux hussards de tués, quatre-vingt et quelques chevaux de blessés,

mais il n'échappa pas un seul homme de cette infanterie ; officiers et soldats, tout fut pris ou tué.

Les trois mille volontaires que le commandant n'avait pas jugés nécessaires pour prendre les soixante hussards Prussiens, ou plus probablement, qu'il n'avait pas voulu exposer pour leur début, à des troupes dont la réputation, était si terriblement établie en Europe, ces volontaires étaient avec toute la ville sur les remparts. On doit juger de leur étonnement et de leur stupeur (57).

Le comte de Kalkreut s'étant approché avec son avant-garde, fit au nom du roi de Prusse, la première sommation, à laquelle le commandaut ayant bravement répondu qu'il ne se rendrait qu'après trois assauts, le roi fit jeter une bombe qui écrasa une maison et fit trembler toute la ville. A la seconde sommation, la bravoure du commandant se soutenant toujours, une seconde bombe eût le même effet. A la troisième sommation, les habitans effrayés, prièrent le commandant de ne pas faire une résistance inutile qui causerait leur perte et la sienne ; il se rendit ; et le roi marcha sur Verdun. Son artillerie ayant jeté à terre une grosse tour, à l'entrée de la porte d'Etaim, le gouverneur se rendit aussi, après les trois sommations d'usage, et le roi continua sa

route triomphale par la Lorraine et la Champagne. En général habile, et qui ne veut pas être coupé, il la laissa bien garnie de ses troupes, et si bien, que s'il eut voulu aller à Paris, il n'aurait pas eu assez de monde pour assurer ainsi ses derrières.

Sur cette route, il existe un bourg, nommé *Fontoi*, près duquel est une montagne, exactement de la forme d'un pain de sucre tronqué, et d'une pente très-rapide. Ce plateau très considérable, était à moitié entouré d'un bois taillis impénétrable. Le reste de la circonférence avait un fossé large et profond, garni de grosse artillerie. Ce poste dominait au loin sur la campagne; il était tel que quatre mille hommes de troupes médiocres auraient pu y arrêter une armée plusieurs semaines.

Les Français y avaient un poste avancé, et il était rare que leurs postes fussent au-dessous de quinze mille hommes.

Le général Kalkreut y arriva le matin ; et ses hussards, ayant trouvé dans la plaine un régiment de chasseurs à cheval français, le détruisirent entièrement (58). Le soir, le général français, paraissant vouloir faire bonne contenance, alluma des feux sur la montagne, et décampa pendant la nuit.

Les habitans d'un bourg nommé *Vonck*, dans une position tellement forte qu'ils prétendaient que Jules César y avait échoué, secondés d'ailleurs par quelques canons qu'ils avaient trouvés dans le château de leur seigneur, et par un détachement des volontaires de 1789, refusèrent aux princes des fourrages. Les rouges de la maison du roi enlevèrent le bourg, le sabre à la main et le brûlèrent.

Les émigrés étaient, comme nous l'avons vu, occupés à croire qu'ils faisaient le siége de Thionville, tandis que le général Vallis, qui le faisait aussi, était sûr qu'ils n'y entreraient pas plus que lui. Comme ils étaient quatorze mille, le roi de Prusse et surtout Monsieur, craignant qu'il ne prit envie au maréchal de Broglie d'exécuter sa motion sans la refaire, et de marcher avec eux à Paris par une autre route que celle du roi, le général Schonfeld ordonna de sa part que la cavalerie des émigrés suivit l'armée Prussienne, en Champagne. Et par un notable surcroît de prudence, quinze mille Autrichiens de l'armée du Brisgaw et quinze mille de celle des Pays-Bas, côtoyaient les ailes de l'armée Prussienne, et tenaient les émigrés enveloppés de cent mille hommes au lieu de soixante-dix mille.

Le comte de Clerfait qui commandait l'armée venant des Pays-Bas, arriva à Croix-Champagne

où il trouva environ quarante mille Français, qui avaient jonché d'arbres énormes, l'espace d'une lieue, la grande route qui traverse la forêt. Les Autrichiens furent donc obligés de la déblayer d'une main, et de se battre de l'autre. Tout cela fut fait avec une telle célérité que les Français n'ayant pas eu le temps de couper un pont sur la (59) Marne, perdirent huit à neuf mille hommes (60).

La cavalerie des émigrés suivit donc le roi de Prusse en Champagne. Là, après quelques semaines d'attente et du jeûne le plus austère qu'aient jamais fait les gymnosophistes de l'Inde et les pères de la Trappe, elle reçut l'ordre de faire retraite, et elle apprit en même temps que le roi de Prusse en personne, avait déjà fait la sienne jusqu'à Verdun, c'est-à-dire à vingt-cinq lieues en arrière de son armée. Cette fuite dévoilait clairement ses projets, et expliquait pourquoi il avait laissé une partie de son armée sur sa route.

Le prince de Nassau, pour consoler les émigrés, ou pour se moquer d'eux, vint leur apprendre que, dans un conseil tenu la veille dans la tente du roi de Prusse, le duc de Brunswick avait dit, parlant des Français postés au passage de la lune : " Je sais bien que je pourrais passer sur le ventre de ces gueux-là (61) : mais ils

sont si nombreux et ont tant d'artillerie que je pourrais perdre une partie de l'armée du roi. Il faut reculer pour mieux sauter: je reviendrai au printemps avec six cents mille hommes, s'il le faut, et je jure sur mon épée de n'en faire qu'une promenade." Telle est mot pour mot la version du prince de Nassau ; et il paraît bien qu'elle lui avait été dictée. Ce n'est pas qu'elle ne fût aisée à réfuter par une conséquence même de ce qu'avait dit le prince: " qu'il était bien sûr de mettre les Français en déroute," ce qui ne peut manquer d'arriver aux gens sur le ventre desquels on passe.

On pouvait donc lui objecter que le plus grand général de l'Europe (62) ne pouvait ignorer que plus une armée en déroute est nombreuse, et plus il est difficile de la rallier; surtout quand elle est Française. Tacite l'a dit il y a seize siècles.

Si le prince de Nassau apprit aux émigrés l'opinion du duc de Brunswick il se garda bien de leur parler de la réponse du brave maréchal de Castries qui s'adressant au roi de Prusse, lui dit : " Sire, si M. le duc de Brunswick croit ne pouvoir pas emporter les batteries Françaises avec votre armée, je supplie votre majesté de me permettre de les enlever avec la cavalerie des émigrés; et si je n'y réussis pas, ma tête

en répondra à votre majesté." *M. de Castries,* répondit le roi, *une armée de gentilshommes est trop précieuse pour la compromettre ainsi.*

Il est remarquable que, relativement à une autre question, ce même roi avait déjà fait, *mot pour mot,* la même réponse à un officier supérieur de la maison du roi de France, qui lui avait été présenté à Bingen, par le comte de Bischoverder.

Les émigrés, manquant de tout, firent une retraite qui devint funeste à plusieurs d'entre'eux qui périrent en cherchant à manger.

Le quatrième jour, les princes français couchèrent au château de Scy, sur la route de Sédan, au Chêne le Pouilleux. La garnison de cette ville que l'on disait de six mille hommes, vint la nuit pour les enlever, ce qui était d'autant plus facile que ce château n'était gardé que par un petit détachement de Royal Allemand. La garnison s'était fait suivre par les gardes nationales des villages voisins. Elle avait quatre pièces de canon qui furent mises en batterie à cent cinquante pas du château où étaient les princes, avant l'arrivée des émigrés. Un rang entier de chevaux des gardes du corps fut tué à bout portant, sans que ceux qui les montaient fussent blessés. Dans l'instant, la forêt fut entourée par la maison du roi, qui prit plusieurs prisonniers. Un

aide-de-camp du marquis d'Autichamp, nommé le chevalier de La Porte, Bordelais, ayant été tué par un de ces misérables, auquel il venait de sauver la vie, alors on sabra tous ceux qui, à l'exemple de ce brave patriote voulaient ramasser leurs fusils après s'être rendus. On en tua quatre-vingt-douze, et on prit leur commandant qui était un maître de forges. Ce fut le 3 Octobre, même jour de la bataille de Montcontour. Ce fut la seule affaire pendant la retraite.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on croira sans peine que si Monsieur n'y eut pas été, les princes et les maréchaux auraient été enlevés.

Arrivés à Arlon, les émigrés y furent licenciés; et de peur, sans doute, qu'aucun Français qui n'aurait pas eu l'honneur de se dévouer pour sauver Louis XVI et pour s'opposer à la guerre civile, pût jamais y prétendre, Monsieur fit passer à Roberspierre la liste de ces infortunées victimes de leur ignorance et de son atroce machiavélisme. Jugez par-là, lecteur, de la tendresse de ce bon père pour ses enfans, de ce plus vertueux des rois pour ses sujets, et appréciez la précaution de Frédéric-Guillaume de ne vouloir pas *compromettre cette brave noblesse.*

Nous avons vu que le roi de Prusse avait déjà fait vingt-cinq lieues à reculons, lorsque les émi

grés reçurent l'ordre de la retraite. Cette lâche perfidie, inouïe dans les annales de la scélératesse, ne trompa que des aveugles, confirma les projets les plus horribles, et fit monter Louis XVI sur l'échafaud où son frère le traînait depuis si long-temps.

C'était bien la peine que le roi de Prusse s'associât à ce monstre dans l'exécration de tous les siècles, ayant déjà un pied dans la fosse !

En vain répandit-on, pour voiler cet épouvantable forfait, une foule de mensonges plus absurdes les unes que les autres ; en vain dit-on que l'assemblée avait envoyé de l'argent à ce prince : que Louis XVI lui avait écrit pour le *prier de se retirer*, ce que Louis n'aurait pu faire que par le conseil des traîtres qui voulaient sa mort, cette retraite étant le plus sûr moyen de l'avancer. (63) En vain dit-on que Mallet du Pan avait été le porteur de cette lettre, ce qui était probable d'après les preuves que nous avons vues de sa complicité avec Monsieur : en vain dit-on que le roi de Prusse n'avait fait sa retraite que parce que l'empereur ne lui avait point envoyé d'armée comme ils en étaient convenus ; (64) en vain ajoutait-on que la dissenterie avait fait périr une partie de l'armée prussienne, ainsi que le défaut de vivres.

Rien n'est plus faux; jamais armée n'a été mieux approvisionnée; les émigrés seuls mouraient de faim; et peut-être ne serait-ce pas abuser du droit de conjecturer, que de croire que l'intention de Monsieur et même du roi de Prusse, était de s'en délivrer par cet atroce moyen.. Ce qui autorise à le penser, et qui n'est pas une conjecture, c'est que ce prince en repassant à Verdun, y laissa de malheureux émigrés, malades à l'hôpital, qu'il ne daigna pas sauver, comme il le pouvait d'un mot, et comme il le devait, puisque c'était par son infâme trahison qu'ils étaient tombés dans le piège, et qu'ils furent guillotinés. Après l'ordre de la retraite, de quoi peut-on s'étonner? les impostures répandues pour cacher ces horreurs, les dévoilent clairement, et prouvent la collusion manifeste de tous les bourreaux de Louis XVI; et, qui que vous soyez, lecteur, qui pourriez avoir le moindre doute, lisez et frémissez!

" La retraite des armées coalisées dans les plaines de la Champagne, en 1792, a été la source des plus graves inculpations contre le prince Ferdinand de Brunswick qui en était le chef, et dont la conduite, jusqu'à cette époque, n'avait jamais cessé de mériter l'estime publique.

" *Retiré dans ses états*, il ne put ignorer les

bruits injurieux qui couraient sur son compte ; il en était vivement affecté, et ne s'en consolait qu'en s'occupant du bonheur de ses sujets dont il était adoré.

" Il accueillait d'ailleurs avec la plus grande bonté les émigrés français qui pouvaient lui être présentés. Il s'attacha particulièrement à l'évêque de Lisieux, (M. de la Féronais) qui résida quelque temps à Brunswick. Un jour qu'il se promenait avec lui, tête-à-tête dans sa bibliothèque, l'évêque de Lisieux s'arrêta avec étonnement devant un ouvrage français, dans lequel, l'auteur, homme aussi estimable par ses qualités personnelles, ses talens en diplomatie que par la chaleur de son imagination, cherchant à démontrer que le crime exécrable du 21 Janvier, 1793, était la suite prévue de la retraite du prince Ferdinand, et avait été concertée, ajoutait : *l'univers en pleurant l'auguste et infortunée victime, ne pensera qu'avec horreur à son bourreau.* Vous voyez, lui dit le prince, les larmes aux yeux, un ouvrage *que je ne regarde pas sans frissonner* : quelle que soit la situation des Français qui ont tout sacrifié pour Dieu et pour leur roi, ils en sont récompensés *par l'estime de l'Europe : je suis bien plus malheureux qu'eux ;* je sais qu'on me couvre généralement d'une tache ineffaçable ; *je n'ai pour moi que ma conscience, et il ne m'est pas possible de me justifier.*"

" Un mot aussi extraordinaire, ajoute l'écrivain qui rapporte cette conversation, proféré avec l'expression du plus vif sentiment, et dans la bouche d'un souverain dont la conduite jusqu'alors n'avait jamais été souillée du plus léger reproche, ne semble-t-il pas jeter un voile encore plus obscur sur les motifs inconnus de cette incompréhensible et funeste retraite ?"

Loin de jeter un voile obscur sur ces motifs, ce mot, le plus précieux monument de l'horrible histoire du dix-huitième siècle, suffirait seul à les dévoiler. En effet qui peut empêcher un prince souverain, le plus grand capitaine de l'Europe, de se justifier d'un crime atroce ? Quoi, le beau-frère du roi de Prusse, n'ose se laver d'un abominable régicide? Qui peut le retenir ? La crainte de mourir par la main de ses complices, de ses alliés ? Mais, quand il n'aurait pas trempé dans cette longue et horrible conjuration ; quand il serait arrivé jusqu'en Champagne sans la soupçonner, devait-il s'en rendre l'exécuteur ? il fallait mourir comme il avait vécu..... en héros.

Sa conscience ne lui reproche rien ! ah ! malheureux prince ! bourrelé de remords, on voit qu'il cherche à se donner le change à soi-même.

Le lendemain de l'ordre de retraite, l'assem-

blée se mit en convention, décréta la république, et la mort du roi, décidée depuis long-temps, fut définitivement arrêtée et fixée (65).

" Je ne puis me dissimuler qu'on a mis en œuvre autour de nous tous les moyens d'influence pour arracher à la convention nationale une sentence de mort." Vote de Grangeneuve, au jugement de Louis XVI.

" C'est en vain que Roberspierre essaya de réfuter cela par ces mots: " Je croirais moins encore que ces despotes répandent l'or à grands flots pourconduire leur pareil à l'échafaud, comme on l'a intrépidement supposé."

Ce monstre avait sans doute ses raisons pour parler ainsi. Sa correspondance avec Monsieur, la pension qu'en a obtenu sa sœur, les a suffisamment dévoilées. Ainsi sa dénégation est une preuve de plus.

La convention, voyant le roi de Prusse en fuite, leva douze armées de cent mille hommes chacune pour le prendre. Elle apprit à la France que l'armée de ce monarque était détruite, quoiqu'elle se retirât intacte et dans l'ordre le plus imposant et le plus redoutable, au-delà de l'électorat de Mayence où elle prit ses quartiers d'hiver. Nous l'en verrons sortir avec de terribles éclats, aussitôt

que des Français, instrumens aveugles de l'empire, auront fait l'irruption dont nous allons parler dans les trois électorats ecclésiastiques.*

Custines, qui n'était connu que parce qu'étant en 1776, colonel d'un régiment de dragons de son nom, il l'avait échangé pour un régiment d'infanterie de deux bataillons, et s'en était allé à Boston avec les héros ses collègues; Custines se distingua même parmi eux. N'ayant rien moins que l'humeur démocratique dont il fut saisi depuis, un capitaine de son régiment eut la malhonnêteté de lui arracher ses épaulettes à la parade. Admirons ici la bizarrerie de la fortune! bien des gens ont cru que, sans cet accident, il n'aurait jamais eu l'honneur de commander une armée de cent mille hommes. Quoiqu'il en soit, ce fut lui qui détruisit cette fameuse armée prussienne, en

---

* Dans sa vie, écrite par lui-même, Dumouriez est presque toujours véridique, et en voici un exemple : " *M. de Maurèpas*, dit-il, *est le plus criminel de tous les ministres, et l'un des principaux auteurs de tous les maux de la France.*"

L'on sentira bien qu'il n'a pas osé dévoiler des causes liées à celle-là, et qu'il est absolument possible qu'il ignorât. C'est par une de ces deux raisons qu'il dit au livre 1er. p. 28, *qu'il a sauvé la France en* 1792, *en forçant le duc de Brunswick à se retirer de la Champagne.*

Au reste les notes *des nouveaux éditeurs*, sur son ouvrage, et sur la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, ont été faites exprès pour dénaturer toutes les vérités qui contrediraient le roman convenu.

la suivant de loin, *avec respect et prudence* ; et puis il s'empara de l'électorat de Mayence que le duc de Brunswick n'avait pas voulu occuper ; nous en verrons la raison.

Pendant ce temps-là, Dumouriez et Miranda, avec chacun une armée de cent mille Français, entrèrent dans les Pays-Bas dont ils couvrirent la surface, ainsi que celle de l'électorat de Cologne, tandis qu'une autre armée française s'emparait de celui de Trèves ; et dans les trois électorats ecclésiastiques, il ne resta ni électeurs, ni évêques, ni prêtres, ni moines.

L'empereur d'Allemagne savait si positivement que cette irruption devait se faire que *plus de deux mois avant*, son trésorier impérial de Nieuport reçut l'ordre de se retirer dans le cœur de la Hollande. On pouvait même lire sur la poree d'une auberge ; *les Français seront ici le 20 Décembre.*

Cependant, *ce qui est bien remarquable*, l'empereur qui avait cent mille soldats sur la frontière, sans compter trente mille émigrés à sa disposition, ne voulut laisser au baron de Beaulieu que quatorze mille hommes. Il serait difficile de trouver une preuve plus certaine et plus évidente de la volonté dans laquelle il était ainsi que ses alliés, de laisser entrer les Français en Allemagne.

L'habile général, avec sa petite armée, manœuvra si bien, que, tout en laissant prendre Mons, suivant les ordres de son maître, il tua dans trois jours trente mille Français qui furent aussitôt remplacés que morts. Pendant vingt-trois semaines que dura cette invasion, les routes de Paris en Flandres, en Champagne, en Lorraine et en Alsace, étaient jour et nuit couvertes de fanatiques qui, croyant courir à la gloire et à la fortune, trouvaient infailliblement la mort sur leur route.

Voici un fait certain qui aurait un peu ralenti l'ardeur martiale, si la convention ne l'eût caché avec soin. Dumouriez, pour ne laisser aucune trace de cette épouvantable boucherie, fit jeter les morts dans une carrière. Le propriétaire, se voyant ruiné, alla à Paris et demanda soixante mille francs de dédommagement. On voulut les lui donner en assignats ; il n'en voulut point, et il déclara que, si on ne le payait pas en argent, il ferait vider la carrière, et que toute l'Europe saurait que quatorze mille Autrichiens avaient, dans trois jours, exterminé le tiers d'une armée française de cent mille hommes. Le secret était trop important pour le laisser divulguer ; la somme fut payée en argent.

Des armées aussi nombreuses nécessitaient des magasins immenses. Ainsi, tandis que Dumou-

riez et Miranda en remplissaient Gand, Bruges, Bruxelles, Liège et Cologne, Custines les encombrait à Mayence, à Spire, à Francfort-sur-le-Mein, et l'autre armée en remplissait Grevenmark, Trèves et Coblentz.

Il faut ici se rappeler le projet du Grand Frédéric, de débarrasser les papes des soins temporels si incohérens et si opposés à leur monarchie spirituelle ; projet adopté par les grandes puissances, et que Joseph II avait commencé à exécuter. Il est bien évident que les électorats ecclésiastiques, qui donnaient aux papes une si grande influence en Allemagne et une extrême facilité pour la troubler, de laquelle ils avaient trop souvent usé, devaient être supprimés. C'était nécessairement la première opération de ce grand ouvrage, en Allemagne. La mort précipitée des deux derniers empereurs, Joseph et Léopold, n'était pas propre à y faire renoncer ; mais elle avertissait seulement les autres rois d'avoir plus de prudence, et *de coudre la peau du renard à celle du lion.* Telle est la vraie cause pour laquelle les Français ont été chargés de l'exécution entière du projet, dont l'expédition des électorats ecclésiastiques n'a été que la première scène.

Cela est si vrai que, dès que le clergé, haut et bas, séculier et régulier eut vidé les trois électorats, sur tous les points de cette immense ligne,

les Français furent attaqués au même instant avec une impétuosité d'autant plus dangereuse que leur présomption et leur imprévoyance ne leur en laissaient pas même soupçonner la possibilité. Ils se croyaient irrévocablement maîtres de tout ce qui est à l'occident du Rhin, depuis Spire jusqu'à Breda, lorsque la nuit du 3 Mars 1793, vit commencer la plus terrible débacle dont on eut encore eu l'idée. Ils n'eurent pas même le temps de faire main basse sur les riches sacristies de ces contrées, au grand déplaisir des généraux et des commissaires de la convention.

Il faut en avoir été témoin pour avoir une idée de l'exaltation des têtes françaises à l'époque de cette invasion. Aussi est-ce celle que l'on avait depuis long-temps *fixée pour la mort du roi.*

L'irruption dura vingt-trois semaines ; la fuite, ou plutôt la débandade vingt-trois jours. Le crime atroce du 21 Janvier et la sécularisation des électorats ecclésiastiques furent deux résultats de la première ; la seconde fut signalée par la mort de deux cent mille Français, et par la prise de leurs immenses magasins *qui servirent à nourrir pendant seize mois les armées coalisées* : les gens qui croyent de bonne foi que sa Sacrée Majesté le hasard a fait tout cela, ne sont-ils pas d'habiles politiques ?

Ceux qui ont étudié le métier de la guerre et le caractère des nations de l'Europe, savent que partout il est difficile de rallier une armée en déroute, lors même qu'elle n'est pas nombreuse. mais chez les Français, c'est plus que difficile, c'est impossible. Et cette difficulté s'accroît dans une progression étonnante, en raison de l'immensité de l'armée. L'insubordination qui leur est naturelle, augmente avec le malheur et le danger. Tacite a dit des Gaulois : *plus que des hommes à la première attaque, moins que des femmes à la seconde.* Mais j'ai bien peur que Tacite ne se soit laissé aller au plaisir de faire une antithèse, et qu'il n'en ait un peu exagéré la première partie, qu'après la conquête des Gaules par les Germains, les vaincus, en bien plus grand nombre mêlés aux vainqueurs, s'appliquèrent probablement. Ce qui me le fait craindre, c'est que dans huit campagnes, Jules César conquit les Gaules ; et que les seules légions romaines qui soient entrées dans la Germanie septentrionale, sont celles de Varrus, desquelles les ossemens servirent à construire une grande pyramide. Cela ne prouverait-il pas que le nord de la zône tempérée produit des soldats plus robustes que le centre et le midi de cette même zône, ainsi que Naples produit de plus belles, ou plus de belles voix que la Basse-Bretagne ?

L'armée Prussienne, qui avait été *détruite*

dans les plaines de la Champagne, et puis encore par Custines, surprit les Français dans Spire et dans Francfort-sur-le-Mein, dont les portes lui furent ouvertes ; et tandis que le Prince de Cobourg poussait si vigoureusement ceux qui avaient sécularisé Cologne, le duc de Brunswick assiégeait ceux qui avaient sécularisé Mayence. Il n'y avait jamais eu plus de dix mille soldats de garnison ; Custines y entassa vingt-deux mille. Son armée d'observation était de cent mille ; et chaque perte qu'elle éprouvait, ce qui lui arrivait souvent, était aussitôt réparée. Malgré cela, il ne pût jamais faire lever le siége, et Mayence fut pris le vingt-sixième jour de tranchée ouverte et par capitulation ; la garnison, dont la moitié avait péri, n'ayant pas jugé à propos d'attendre l'assaut qui, d'après la troisième sommation, l'aurait fait passer au fil de l'épée.

Les militaires instruits savent que le plus haut période de l'habileté d'un général d'armée, consiste à prendre de vive force une place fortifiée, malgré des armées qui veulent en faire lever le siége. C'est ce que fit alors le duc de Brunswick en digne élève de Frédéric. Et rappelons-nous ici ce que nous avons remarqué sept mois avant en Champagne ; c'est que le roi de Prusse, et *ce même duc de Brunswick, avec cette même armée Prussienne*, n'avaient pas *osé attaquer* les Français dans un poste *cent fois moins difficile et moins dan-*

gereux à prendre dans une heure que Mayence dans vingt-six jours.

Dumouriez et Miranda avaient entrepris le siége de Maestricht. Un prince de Hesse, qui y commandait, répondit à la première sommation : *qu'il se rendrait quand son mouchoir brûlerait dans sa poche.* Le style de cette réponse annonce assez qu'il n'était pas fort inquiet sur le sort de la place. Il savait que les Français n'avaient pas fait de siéges depuis cinquante ans, et que, dans cette espèce de guerre, il est nécessaire que les troupes soient instruites et aguerries. L'événement justifia ses conjectures. Voulant cependant donner à sa garnison le spectacle d'un siége, il laissa les Français travailler tranquillement à leurs tranchées ; et quand les batteries furent établies, la quatorzième nuit il fit une sortie, tua deux mille et quelques hommes, combla les tranchées, encloua plusieurs canons et emmena le reste dans la place. Miranda écrivit à la convention qu'il avait perdu *dix-neuf hommes.* Le siége fut levé le même jour.

Le prince de Saxe-Cobourg, digne élève du général Russe Souvarof, et digne émule du duc de Brunswick, était général en chef des armées impériales, et avait sous ses ordres, le prince d'Orange, le comte de Clerfait et le baron de Beaulieu. Ces quatre généraux attaquèrent aussi, la

nuit du 3 Mars, les Français, et les poussèrent si rudement depuis Cologne jusqu'à la plaine de Famars, sous le canon de Valenciennes, que ce ne fut pour ainsi dire qu'une débandade de vingt-trois jours.

Dumouriez et Miranda ayant réuni à Nervinde les débris de leurs immenses armées, s'y retranchèrent avec un fossé large et profond garni d'artillerie. Les cuirassiers de l'empereur le franchirent en muraille. Cinquante mille Français furent pris ou tués. Il arriva là au prince de Cobourg, comme à Charles XII à Nerva, d'avoir plus de prisonniers que de soldats, et ce furent les plus heureux. Les Français avaient commis tant d'horreurs lors de leur invasion, que dans leur déroute, ceux qui échappaient aux armées coalisées, étaient fusillés par les paysans. (66) De ces armées innombrables qui, depuis quatre mois, avaient sans cesse reçu des renforts, à peine restait-il quarante mille hommes à Famars.

Les deux tiers, excédés de terreur et de fatigue, crièrent *Vive le roi.* L'autre tiers, composé de jacobins qui craignaient la corde, ne voulut pas crier.

Si les généraux Autrichiens eussent voulu appuyer ces deux tiers, il est clair que le troisième eût pu être fusillé sans qu'il en échappât.

un seul homme, et que marchant ensemble à Paris, la contre-révolution était faite et Louis XVII sur le trône.

Ce n'était probablement pas là ce que l'on voulait, puisque les généraux de l'empire reculèrent leur camp ; et la majorité Française, à son grand étonnement, ne se voyant pas soutenue, revint à l'avis des jacobins. Alors le prince fit entourer Valenciennes, commencer le siége et bloquer Condé. Ce fait seul prouverait comment et par qui la révolution s'est faite, et il y a quelques centaines de preuves dont on pourrait dire la même chose. Ce qui coincide fort bien avec celui-ci, c'est que l'entrée des camps coalisés était défendue aux émigrés ; d'où il résulte encore que si ceux qui les accusent d'avoir combattu pour la cause des étrangers n'étaient pas les plus vils, les plus lâches, les plus atroces des calomniateurs, ils seraient les plus stupides imbéciles que la France ait jamais produit, ce qui leur serait bien plus honorable.

Dumouriez avait été si bien battu par le prince de Cobourg que la convention lui envoya une députation de cinq de ses membres pour le prier en cérémonie de se rendre à la barre. Il les fit garotter et mener au prince de Cobourg qui lui envoya un passeport et les fit mettre dans la citadelle de Coblentz où ils restèrent jusqu'à ce qu'ils

eurent l'honneur d'être échangés pour Madame Royale.*

Il y avait dix-huit mille hommes de garnison dans Valenciennes, où l'on n'en avait jamais mis plus de sept mille. Les assiégeans n'était guères que le double des assiégés; et d'après l'axiôme reçu en tactique, que, toutes choses égales d'ailleurs, il faut cinq assiégeans contre un assiégé, l'on devait croire Valenciennes imprenable; cependant le vingt-cinquième jour la brcêhe étant considérable, le prince fit faire la troisième sommation, donna une heure pour délibérer et annonça l'assaut au défaut de la réponse.

Le commandant qui était un jacobin, nommé *Ferrand,* jugeant la chose sérieuse, et voulant la peser avec réflexion, se mit dans un tonneau vide, sortit ainsi de la place sur une charette et se sauva; il y a toute apparence qu'on ne voulut pas le prendre. La moitié de la garnison avait péri, et, d'après les journaux, quatre mille habitans.

Le prince avait détourné le cours de l'Escaut; et, pour placer ses batteries, il avait fait un ouvrage que l'on comparait à ceux des Romains;

---

* L'un deux s'appelait Camus, et M. de Bièvre, disait qu'il n'avait jamais été si bien nommé.

il avait été comme le duc de Brunswick à Mayence, entouré d'armées Françaises qui avaient vainement essayé de lui faire lever le siége, et il les avait traitées de la même manière.

Custines ayant perdu Mayence et une grande bataille, la convention le fit guillotiner. Le duc de Lauzun, qui avait été malmené par Beaulieu, le fut aussi par le duc de Brunswick et par le général Gaston qui n'a peut-être été bien connu que par ceux qui le croyaient Russe. (68) Luckner, Berruyer, Beauharnais et plusieurs autres le suivirent de près sur l'échafaud. Chaque bataille que donnaient les deux princes était marquée par le supplice de quelque général Français. C'était une répétition de l'histoire d'Athènes. (69)

Ce qui démontre l'identité du plan des puissances coalisées, c'est que les restes des garnisons de Mayence et de Valenciennes eurent, mot pour mot, la même capitulation; la vie sauve, et renvoyées sans armes à condition de ne pas servir d'un an contre les puissances coalisées. La convention, qui ne reconnaissait point de lois, les fit venir à Paris, les habilla, les arma, les félicita de leurs victoires et les envoya de suite se couvrir de gloire à la Vendée. *Gaston* ne leur en fit pas attendre l'occasion; peu de jours après leur arrivée, ces vingt mille hommes furent détruits. Santerre arriva trop tard à leur secours avec trente mille Parisiens qui avaient cru ne trouver

que des moines et des paysans. Il est certain qu'il y avait des paysans qui ont fait des choses incroyables; mais il y avait aussi une cavalerie rouge, aussi redoutable, s'il est possible, que les husards d'Eben. Si c'étaient des moines, il fallait que les capucins et les recollets eussent fait de grands et rapides progrès en tactique, quoiqu'ils n'eussent pas été à l'école de Frédéric.

Santerre était à peine arrivé que Gaston le renvoya plus vite qu'il n'était venu. On m'a assuré que son cheval n'était tombé mort qu'après quinze lieues de course. Quand un général s'occupe autant de sa personne, et aussi peu de son armée, il est facile de ce juger qu'elle devient quand il n'a pas un maréchal Schwerin pour le remplacer.

Valenciennes étant pris, ainsi que Condé, le comte de Clerfait assiégea le *Quesnoi*, qui se rendit de la même manière, à une circonstance près. Nous avons vu que la Belgique était pleine de jacobins, et que l'empereur ne s'en inquiétait guères, puisqu'il n'avait donné au baron de Beaulieu que quatorze mille hommes au lieu de cent mille qu'il pouvait lui laisser pour s'opposer à Dumouriez et à Miranda qui venaient l'attaquer.

La propagande jacobite était alors dans la plus grande activité; car les Belges voulant

prouver leur zèle à la convention, lui donnèrent une légion de quinze cents volontaires. Dans aucun temps, le Quesnoi n'avait eu plus de trois mille hommes de garnison, on y en mit huit mille. Et comme, d'après l'usage, le manifeste de l'empereur annonçait à tous ses sujets qui seraient au service de la convention, de le quitter, sous peine d'être fusillés s'ils étaient pris les armes à la main, elle jugea que le Quesnoi serait imprenable en y mettant les Belges.

Le comte de Clerfait voulut montrer qu'il était grand maître de l'artillerie ; le dix-neuvième jour du siége, la brêche était immense. Il fit faire la troisième sommation, donna une heure pour délibérer, annonçant l'assaut au défaut de la réponse. L'argument était pressant. Huit cents Belges qui restaient encore, aimaient mieux être tués sur la brêche que fusillés ; mais trois mille Français, qui restaient aussi, ne furent pas du même avis, non plus que les habitans. Le comte de Clerfait entra donc par la brêche ; les Belges furent presque tous fusillés, et quelques chefs de leur insurrection furent pendus. Le lendemain, les orateurs de clubs, établis en Belgique, furent muets.

Le froid, qui fut terrible, força très à bonne heure de prendre des quartiers d'hiver. Dès que

l'approche du printemps permit de s'occuper d'un siége, le prince d'Orange entoura Landrecies. C'était le dernier boulevard de la convention ; on peut juger si elle négligea ce qui pouvait le défendre.

Les Espagnols, les Portugais et les Piémontais qui n'avaient point déclaré la guerre à la France ne la firent point en 1792. Mais d'abord après la mort de Louis XVI, ils étaient venus s'établir sur les frontières Françaises. Ils voulaient si peu entrer en France qu'au lieu de tentes portatives en coutil, ils avaient des barraques de bois, tant ils étaient sûrs que leurs camps ne seraient pas forcés par les Français, quoique supérieurs en nombre.

C'est une forte preuve du mépris que les étrangers avaient pour la tactique Française.

La France fut alors entourée de tous côtés, par mer comme par terre ; et dans toute l'étendue de cette immense circonférence, il n'y avait pas de jour que quelque armée française ne fut écharpée sur terre et quelque escadre battue sur l'océan et la Méditerranée.

Le sang français couvrait la terre, et se mêlait aux eaux des deux mers. Des volontaires

de 1789 évalués à trois millions, et de l'armée de ligne, qui, avec la gendarmerie, pouvait aller à trois cents mille hommes, à peine restait-il sous les armes et sans blessures dangereuses deux cent vingt mille hommes au commencement de 1794. En défalquant, comme on le faisait, cinq cent mille hommes, pour ceux qui avaient acheté leur congé ou qui avaient déserté, reste que la France avait perdu dans vingt-huit mois de guerres civile ou étrangère près de trois millions d'hommes (70).

Cela est si positif qu'environ quatre mois avant de périr, Roberspierre fît cette autre levée de dix-huit à vingt-cinq ans, qui n'alla pas au deux tiers des volontaires de 1789, presque entièrement moissonnés par les maladies, la misère et le fer des ennemis.

C'est cette dernière levée composée d'enfans qui n'avaient jamais touché de fusils de munition; qui quittaient pour la première fois leurs charrues ou leurs boutiques, (71) des recrues qui pleuraient à chaudes larmes et que leurs officiers avaient la barbarie de pousser en avant avec de l'artillerie chargée à mitraille par derrière; c'est cette levée de dix-huit à vingt-cinq ans qui a fait tous les miracles que nous allons voir; qui a chassé les étrangers, qui a détruit leurs

armées, conquis l'Europe et *détrôné les rois, lesquels sont venus remettre Louis XVI sur le trône.*

Si les volontaires de 1789 étaient des héros brûlant d'une soif inextinguible de gloire, d'argent et de biens nationaux, les volontaires forcés de 1794 étaient des enfans désolés de quitter le sein de leurs mères, mais comprimés et abrutis par l'horrible terreur qui, jointe à la guerre, faisait, depuis 14 mois, de la France un vaste cimetière.

Quelques historiens français ont confondu ces deux levées qui n'ont cependant rien de commun, puisque celle-ci n'a été faite que quatre ans après l'autre; et cela les a jetés dans de grandes erreurs qui n'ont pas été involontaires chez tous, et principalement chez ceux qui ont eu pour but d'amonceler des nuages.

Ceux qui n'ont rien étudié, et ceux même qui ont étudié l'histoire, mais dont les idées ne se sont jamais arrêtées sur l'importance de la tactique militaire, ont dû nécessairement être dupes de ce roman absurde tracé par la politique pour cacher des opérations fiscales et pour dénaturer des horreurs Machiavéliques. Les gens qui ne lisent que pour dire qu'ils ont lu, pour apprendre

tous les matins ce qu'ils diront l'après-dinée, qui ne réfléchissent point à ce qu'ils lisent, et qui reçoivent les absurdités, les contradictions, comme des vérités certaines, les sophismes comme des argumens invincibles, ne peuvent échapper aux erreurs que leur distribuent avec privilège les trompettes de la renommée. Avec le plus grand amour de la vérité, et beaucoup de bon sens naturel, on peut encore être trompé sur des connaissances que l'on n'a point cultivées. Or, j'ose assurer qu'avant la révolution, et même depuis, rien n'est plus rare en France, même parmi les militaires, que des gens qui aient des notions un peu étendues sur la tactique militaire de l'Europe. Presque tous la font consister dans ces petits détails qu'un caporal doit savoir comme son colonel.

Quant à ceux qui ont cherché à s'en instruire et qui connaissent les prodiges qu'elle fait, je ne pense pas qu'ils aient pu être sérieusement dupes du roman en question, ni qu'ils puissent aujourd'hui révoquer en doute la vérité du principe reconnu par tous les grands généraux et confirmé par l'histoire du monde entier.

Nous pouvons y ajouter un exemple bien illustre, c'est celui de Frédéric, qui seul, contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, triomphe d'elles et gagne douze grandes batailles.

Est-ce au nombre de ses soldats qu'il les doit? Ces puissances en avaient vingt fois plus que lui. C'est donc à sa tactique ; cela est sûr.

Nous avons vu trois millions de Français détruits dans vingt-huit mois par quatre cent mille étrangers. Les Français sont-ils moins braves? Non ; mais moins bons tacticiens ; c'est incontestable. Cet exemple est moins extraordinaire que celui de Frédéric.

Mais ce qui l'est encore plus, c'est le changement de scène que nous allons voir, et qui commence à l'époque où nous sommes, après la prise de Landrecies par les Autrichiens, de Saumur par les Vendéens, et que suivit de près le supplice de Roberspierre.

Si les historiens dont nous venons de parler avaient noté par ordre chronologique les principaux événemens qu'ils voulaient décrire ; s'ils n'avaient pas confondu les deux levées en question, ils ne seraient pas tombés dans des erreurs qui cachent la vérité la plus importante ; et qui prouvent une ignorance profonde de la guerre, laquelle est tellement liée à l'histoire, et particulièrement dans la révolution, que l'on ne peut écrire l'une sans connaître l'autre. Revenons à nos recrues nouvellement levés.

On les enrégimenta donc, et on leur donna pour officiers les plus enragés jacobins parmi les tristes restes de l'armée de ligne et des volontaires de 1789, échappés au fer étranger. Ils commençaient à s'exercer, lorsque le prince d'Orange ouvrit la tranchée devant Landrecies, qui, ainsi que Saumur, fut prise le 2 Mai 1794. Alors le chemin de Paris était ouvert de tous côtés ; il ne restait plus de places fortes qui pussent en empêcher l'entrée ; mais les rois ne voulaient pas plus y aller en quatre-vingt-quatorze qu'en quatre-vingt-douze. Deux choses le prouvent ; l'une, que le duc de Brunswick resta sur la frontière avec l'armée Prussienne, l'autre, que la convention ne décampa point de Paris ; *preuve sans réplique d'intelligence.*

Les rois voulaient seulement détruire Robespierre et son parti, (72) les jacobins et les clubs. Le comité ordonnateur qui soldait une partie de la convention, la retint à Paris ; et comme il avait toujours ses acteurs prêts d'avance, pour toutes les grandes scènes, il met Tallien en avant où, après le plus horrible début, son rôle devait devenir le plus extraordinaire et surtout le plus dangereux qui ait été joué par la foule des bateleurs que nous avons vus se succéder sur ces abominables tréteaux.

On répandit que le lendemain il devait périr

par ordre de Roberspierre. On sait comment il le prévint, le fit arrêter et mener à la mort avec vingt-huit de ses complices. Mais ce que peu de gens savent, c'est que la scène était arrangée depuis la veille, que la salle était entourée de manière qu'aucun des monstres de ce parti ne pût s'échapper; et que Tallien savait très-bien qu'il ne risquait rien quand il fit à la convention cette apostrophe en apparence si périlleuse: *Qu'on l'arrête ou je le poignarde!*

Aussi n'est-ce pas là que fut le danger de son rôle, et nous le verrons bientôt. Roberspierre, qui avait été si souvent comparé aux sénateurs Romains, n'attendit pas comme eux la mort sur sa chaise curule; il s'enfuit et se cacha dans l'embrasure d'une fenêtre, où il fut découvert par un gendarme qui lui cassa la mâchoire d'un coup de pistolet; et son frère, ayant sauté par une croisée, se cassa la cuisse. Ils furent ainsi menés à l'échafaud; et il y a des gens qui prétendent que l'aîné fit alors de terribles révélations contre Monsieur.

Qui ne croirait que les jacobins, ainsi privés de leurs chefs, cherchèrent à les venger et à faire périr Tallien? Point du tout. Il jura, comme Scipion, *qu'il avait sauvé la république.* Il fit plus; il leur fit accroire que Roberspierre était royaliste: qu'il était au moment d'épouser une princesse

Autrichienne : que c'était lui, Tallien, qui était leur véritable chef : qu'il y avait dans la convention une faction de royalistes, et conséquemment de traîtres, dont il fallait se défaire ; et, sur cette assurance, il les mena cinq fois à la mort sans qu'ils soupçonnassent qu'ils étaient trahis par lui.

Cinq jours après la mort de Roberspierre, il *fut défendu aux clubs de s'occuper des affaires publiques*, et trois jours après, *ils furent fermés.* (73) Les incarcérés eurent leur liberté, et la guillotine cessa d'être en permanence sur toute la surface de la France.

Il est remarquable que, dans toutes les villes où il y avait des tribunaux révolutionnaires, et dont les membres étaient sur-le-champ arrêtés, jugés et menés à la mort, la police répandait que c'était pour une cause particulière à ce tribunal, qui n'existait pas pour les autres. C'était une fausseté qui, comme celles de Catherine de Médicis, ne dura que trois jours. Son but était de cacher l'unité du plan et l'identité de puissance qui ordonnait tout ; et comme la prise de Landrecies et de Saumur venait de fermer toutes les issues aux jacobins qui n'étaient pas du secret, il était clair que ces opérations si démocratiques ne pouvaient avoir été ordonnées que par des rois. Cette invention innocente prouve combien la politique est attentive à profiter des plus petits

détails pour cacher une vérité et pour répandre un mensonge.

Tous les politiques dont la France fourmillait alors, (car le peuple n'avait pas encore donné sa démission) s'étonnaient de l'immobilité des troupes étrangères. Certains qu'il n'y a jamais un dessous de cartes dans ce genre d'escrime, ils attribuaient l'inaction de leurs armées à la crainte que leur inspiraient la garde nationale et *les fortifications de Paris.* Ceux qui connaissaient le projet de Frédéric et qui en avaient vu exécuter la première opération, soupçonnèrent un changement de scène qui nécessitait de nouveaux acteurs, et une multitude de nouveaux rôles. Cette conjecture, très-vraisemblable, fut bientôt vérifiée par la reprise de Landrecies et par tous les miracles, dignes de la légende dorée, que nous verrons dans le livre suivant, après une courte récapitulation des principaux faits de ce premier livre.

Nous avons vu le duc de Berry (Louis XVI) dès son enfance, entouré de jésuites, élevé par eux dans la plus grande crédulité, et le comte de Provence (Monsieur) dans la plus profonde hypocrisie. Ils choisissent celui-ci pour leur protecteur et projettent par lui le rétablissement de leur société.

Il capte la confiance du dauphin, et à la mort

de Louis XV, il lui fait remettre une cassette où est la liste des courtisans dont il doit s'entourer dès qu'il sera roi. Presque tous sont jésuites.

Louis XVI obéit à cet ordre qui cause sa perte, celle de sa famille, la révolution et le rétablissement de la société. Lisez l'article *Jésuite* dans l'Encyclopédie; vous y verrez que ce rétablissement était prévu dès le moment de sa chute.

Le comte de Provence, devenu Monsieur, fait renvoyer les bons ministres, entoure le roi de traîtres, fait détruire sa maison militaire et le pousse dans tous les précipices creusés sur sa route; il lui fait provoquer les puissances étrangères, s'allie avec elles, et leur ouvre la France pour en ravir la couronne.

L'exécution des projets de Frédéric est commencée par Joseph et Léopold qui périssent par les intrigues du Vatican. Pie VI rétablit la compagnie de Jésus détruite par Clément XIV.

Les puissances étrangères continuent l'exécution des projets de Frédéric par la main des Français. Sécularisation des électorats ecclésiastiques. Mort de Louis XVI, du dauphin, de la reine et de Madame Elisabeth.

Les puissances vont une seconde fois jus-

qu'aux portes de Paris, détruisent le gouvernement démocratique, et créent une aristocratie qui, peu après, devient despotique.

Tel est le résumé de ce premier livre qui embrasse trente et quelques années, pendant lesquelles il n'y a pas eu un événement important ou une intrigue politique qui ne tendit au but que nous avons démontré.

LIVRE II.

el entend un tambour, et se croit général. *J. J.*

Ici commence le coup de politique le plus extraordinaire dont l'histoire ait parlé. Nous allons voir ces armées étrangères qui, pour renverser l'Empire Romain dans toute sa gloire, n'auraient eu besoin que de le parcourir ; ces armées Prussiennes dont l'habileté a fait l'admiration et la terreur de l'Europe, et a porté la maison de Brandebourg au plus haut point de gloire et de puissance ; nous allons voir ces armées repoussées par des milices à peine enrégimentées, et, *à la lettre*, ne sachant pas s'aligner, ni exécuter les manœuvres les plus simples ; ces hussards Prussiens que nous avons vus culbuter des armées entières, et sauter audacieusement sur trois rangs de bayonnettes dont les fusils étaient chargés ; ces cuirassiers impériaux que nous avons vus franchir des retranchemens garnis de même, nous allons les voir reculer modestement devant une cavalerie dont la majeure partie, ainsi que les Numides, n'avait jamais monté à cheval avec des selles.

Nous allons voir, s'il est possible, quelque chose de plus extraordinaire encore ; des généraux célèbres en Europe, des Souvarof (74), des Mélas, qui ont battu les janissaires en nombre très-supérieur, se faire battre, ou du moins, reculer, et laisser le champ de bataille à ces levées de quatre mois (75).

On sent bien qu'il ne faut que raconter des choses aussi ridiculement absurdes pour voir de quoi il s'agit, et pour renvoyer ces victoires dans le pays des romans.

On se souvient que Frédéric, dans son rêve qui *devait bientôt être une réalité*, débarrassait le pape de sa monarchie temporelle, pour ajouter à la sainteté de la spirituelle, et sécularisait non-seulement les électorats ecclésiastiques et le clergé séculier, mais surtout le régulier, c'est-à-dire les moines, qui composaient l'armée papale dont la tactique avait porté les papes à la monarchie universelle. Plusieurs empereurs Allemands avaient eu ce projet ; et si St. Louis eut voulu en croire son contemporain l'empereur Frédéric II, ils l'auraient exécuté ensemble. L'on ne peut disconvenir qu'ils auraient préservé l'Europe de bien des malheurs, et la France de terribles révolutions, ne fut-ce que la ligue et la révolution actuelle plus affreuse

encore. Mais les papes avaient su si habilement diviser les souverains que le projet n'avait jamais pu se réaliser ; et, d'après la politique ultramontaine, il fallait des précautions.

Joseph, d'accord avec Frédéric, avec la Russie, l'Angleterre, et même avec quelques puissances catholiques, commença ce grand ouvrage dans ses états héréditaires de Hongrie, de Bohême et d'Autriche, malgré les défenses de Pie VI. Mais faute d'avoir suivi un bon conseil qui lui fut donné par Catherine II, la révolte des Belges lui coûta la vie. En vain a-t-on essayé de prouver que c'était l'ouvrage des Jacobins. L'embarras des preuves ainsi que les faits ont démontré le contraire. C'était un terrible avertissement pour ses successeurs de prendre une route détournée pour arriver au même but. Cependant, son frère, Léopold II, n'en ayant pas profité, régna très peu de temps et ne fit que paraître sur le trône de l'empire.

Nous avons vu que le projet de s'emparer des républiques était inexécutable par des rois. Que tous les politiques du monde s'évertuent à en découvrir un moyen, et ils n'en trouveront qu'un; c'est celui dont on s'est servi de mettre la France en république mère. Et comme ce moyen était aussi le seul qui préservât les rois du sort des

deux derniers empereurs, il était tout simple qu'ils s'en servissent.

Les Français furent donc chargés de ces grandes opérations ; et l'on établit à Paris un comité secret qui dirigeait tous les mouvemens, qui avait à ses ordres tous les agens principaux de chaque espèce de gouvernement, démocratique d'abord, puis aristocratique, puis consulaire, puis monarchique, puis despotique au plus haut degré ; et tous ces agens faisant la guerre aux rois qui les font agir, et pour lequels ils travaillent, détruisant d'abord en France, et puis dans le reste de l'Europe le clergé catholique, s'emparant de toutes ses richesses, et de celles de la noblesse, mettant ensuite à contribution les banquiers, les négocians et tous les riches de quelque état qu'ils fussent ; se faisant ouvrir les portes des républiques et les remettant, après un intervalle suffisant, aux rois qui avaient l'air de les défendre, et qui, pour mieux se cacher, ont poussé la ruse jusqu'à paraître détrônés assez long-temps pour mystifier les sots. Telle est, mot pour mot, l'histoire de la révolution, dont l'évidence ne peut être niée que par la fourberie ou l'imbécilité.

Jamais le génie Machiavélique n'enfanta un plan aussi vaste et d'une habileté aussi pro-

fonde. Quand on étudie avec réflexion la série des moyens mis en usage pour l'exécution des détails immenses de cette révolution ; quand on suit leurs combinaisons, leurs rapports, leur ensemble, on est saisi d'un étonnement respectueux, en songeant au génie qui a tracé un tel plan, et qui en a distribué toutes les parties. On est obligé de convenir qu'auprès de lui, Richelieu, Mazarin et Machiavel même ne seraient que des enfans, et qu'après la monarchie universelle du Vatican, jamais la politique n'a rien fait de si étonnant (76).

L'invasion, la sécularisation, et le pillage de l'Europe devinrent donc une seule et même opération Française, et dont les Français parurent long-temps les seuls agens, ce qui leur valut, à juste titre, l'exécration du monde entier, qui est aujourd'hui ce qui leur en reste de plus clair. Pour qu'ils fussent en état de faire d'aussi belles conquêtes, il ne s'agissait que de mettre à leur tête d'habiles comédiens, toujours faciles à trouver par ceux qui ont à leur disposition tous les moyens de réussir dans leurs projets. Or, pour les mettre à exécution dans presque toute l'Europe, il fallait bien que les Français y entrassent comme il faut bien permettre aux acteurs de monter sur le théâtre, quand on veut voir jouer une tragédie. Mais ce n'est pas tout. Afin que le sénat de Gènes, le sacré Collège et le sénat de

Venise, tous experts en Machiavélisme, ne se doutassent de rien, il fallait que les Français parussent y entrer de force et en vainqueurs; de sorte que les généraux étrangers qui leur étaient opposés, et qui voulaient les laisser passer, ont eu, comme Mélas, plus de peine à faire reculer leurs troupes qu'ils n'en auraient eu à les faire avancer, et plus de peine à paraître battus qu'ils n'en auraient eu à être battans. Tel est, à la lettre le grand secret de toutes ces victoires qui n'ont pu paraître réelles qu'à des gens qui n'ont nulle idée de tactique, ce qui n'a jamais été rare dans les armées Françaises et même ailleurs. Long-temps avant la révolution, Frédéric écrivait au général Fouquet; " La pratique sans réflexion n'est jamais qu'une routine insuffisante. Un mulet, qui a fait dix campagnes sous le prince Eugène, n'en est pas meilleur tacticien. En effet, marcher quand on marche, s'arrêter quand on s'arrête, se camper quand on campe, manger quand on mange, se battre quand on se bat, voilà ce qu'est la guerre pour la plupart des officiers qui la font."

Comme le grand secret était de la plus haute importance à garder, il n'y a eu souvent que les deux ou trois premiers acteurs qui y fussent admis. Pour des généraux surtout, on choisissait de ces gens auxquels on pouvait faire une demi-confidence sans crainte qu'ils devinassent le reste.

Cela explique pourquoi il y en a eu plusieurs centaines pris dans les derniers rangs de l'armée et de la société. Aussi la plupart étaient-ils exactement comme le mulet du prince Eugène, aussi étonnés d'être généraux que Sagnarelle d'être médecin.

La population de la France était si nombreuse qu'on n'oublia rien pour la diminuer. Trente mille Français entrent en Hollande. On ouvre les écluses; mais le général se sauve. Dans le Piémont, on leur laisse prendre Nice; ils avancent; on met le feu à une mine, mais le général se sauve.

En Espagne ils prennent Fontarabie. Ils poursuivent quelques milices et trois mille s'engloutissent dans des tranchées recouvertes de branches et de terre sur une forêt de piques. Cette ruse infernale fut montrée à Fernand Cortès par les Tascalates.

Une armée française entre dans des gorges de montagnes où elle est renfermée pendant un cruel hiver, campant dans la neige et buvant des eaux minérales. Le scorbut de terre l'a détruit.

Pendant que la nouvelle levée, dont l'infanterie savait à peine faire le simulacre de la charge, reprenait les places fortes, chassait les étrangers

de notre territoire et envahissait le leur ; pendant qu'elle détruisait partout les moines et rançonnait Pie VI, sans se douter qu'elle vengeait Joseph et Léopold par ordre de leur successeur ; la république, démocratique depuis la retraite de Champagne, était devenue aristocratique par l'élection de cinq directeurs. L'un d'eux, nommé Barras, qui faisait trembler tous les autres, imagina de marier une dame de sa connaissance avec le fils putatif d'un huissier Corse, naguères sorti des bancs d'un collége pour entrer dans l'artillerie, espèce de Figaro, prêt à tout pour tenter fortune et le plus habile comédien qui ait jamais paru sur la scène du monde. Telle est la version de ce moment là, qui est peut-être moins vrai que celle qu'il a lui-même racontée depuis.

Barras le fait son aide-de-camp ; et pour lui faire commencer son apprentissage dans l'art de la guerre, il lui donne un détachement et l'envoie dans la rue St. Roc, où il fait bravement feu sur des badauds Parisiens qui n'avaient pas d'armes. Ce bel exploit lui valut la réputation du plus grand général qu'il y eut alors dans la rue St. Honoré, et le commandement d'une armée qu'on envoyait en Italie pour rançonner Pie VI, détruire et piller les moines.

Il s'acquitta parfaitement de sa commission ; il la traversa, comme les Vandales, pillant et saccageant tout, particulièrement les couvens.

Les généraux Autrichiens qui étaient dans le secret envoyaient au pape des nouvelles rassurantes et propres à le tranquilliser, lui promettant toujours qu'ils repousseraient les Français le lendemain, afin que l'idée ne lui vint pas d'emporter ailleurs ses trésors. Ils reculèrent toujours jusqu'à ce qu'il fût bloqué dans Rome, et rançonné de trente millions d'écus romains. (77) Pour cette première fois, on le laissa en liberté ; ce ne fut que quelque temps après, qu'à la suite d'une autre irruption, commandée par Alexandre Berthier, l'armée française entra dans Rome, le dix Février, 1798, y rétablit la république Romaine (78), et Pie VI fut amené à Valence en Dauphiné où il mourut le 19 Août, 1799. Il ne soupçonna probablement jamais que son voyage, en 1782, à Vienne en Autriche, la révolte qu'il organisa en Belgique, la mort de Joseph II qui en résulta de même que celle de Léopold, furent les vraies causes de la prison où on le retint (79) ainsi que ses agens.

Ces faits qui sont de la plus stricte certitude suffiraient seuls à prouver que les opérations exécutées par les Français leur étaient ordonnées d'ailleurs, et qu'à l'exception de leurs chefs dans le secret, ils ont travaillé comme les ouvriers des Gobelins, sans voir ce qu'ils faisaient ; où, s'ils l'aiment mieux, comme les aveugles camarades

de la monture d'Apulée, qui font jouer des machines hydrauliques.

Après avoir rétabli la république Romaine, et aggrégé les autres à la gloire et aux destinées de la république-mère, Bonaparte se rendit au congrès de Radstadt, où il reçut les autres scènes de son rôle, en fit quelques répétitions, et lia connaissance avec de grands personnages auxquels il se serait tenu très-honoré de frotter les bottes. C'est alors qu'il prit ces grandes manières si drôles pour ceux, en très-petit nombre qui étaient dans son secret, dont il riait quelquefois lui-même, et qui ont causé deux ou trois scènes très-plaisantes. Il savait si bien le rôle qu'il allait jouer, qu'il dit un jour : " On plaisante sur la nouveauté de ma dynastie ; dans cinq ans ce sera la plus ancienne de l'Europe." Quel sens aurait ce mot, si ce n'est la preuve qu'il connaissait les prétendus détrônemens qu'il devait exécuter.

De Radstadt il revint à Paris, d'où le directoire l'envoya avec une armée en Egypte, et voici pourquoi :

Depuis que les Ottomans s'étaient établis en deçà du Bosphore de Thrace, ils n'avaient jamais laissé échapper l'occasion de tomber sur la Hongrie, quand la maison d'Autriche était occu-

pée dans l'occident de l'Europe. Ses armes devant s'y porter dans les premières années de la révolution, on avait acheté l'inaction du Sultan, en lui promettant d'arracher aux Pachas et aux Mamelucks l'Egypte de laquelle ils s'étaient si bien emparés, qu'ils n'envoyaient plus de tribut à la sublime Porte.

Le traité fut fidèlement exécuté ; les Turcs n'entrèrent point en Hongrie. Les Français, encore si nombreux qu'on ne savait qu'en faire, furent chargés de la corvée, à la place des Autrichiens ; et afin que le tour de gibecière ne fut pas trop claire, on décida que les Anglais la reprendraient sur les Français et s'arrangeraient ensuite avec le Sultan, suivant les circonstances, ce qui a été exécuté avec une bonne foi tout-à-fait méritoire. (80)

Bonaparte alla donc surprendre l'Egypte, le Pacha et les Mamelucks qui ne s'y attendaient guères, avec quatre-vingt mille Français dont la majeure partie périt par la chaleur, la misère, la cécité, le fer et les prisons des Anglais qui la reprirent et qui s'y attendaient bien.

Si le plus grand général qui ait jamais existé eût fait une pareille campagne, il n'est pas douteux qu'il aurait, avec raison, perdu la renommée qu'il aurait acquise auparavant. Mais Bona-

parte n'avait rien à perdre, et tout le contraire lui arriva. Chez les Français, un peu plus qu'ailleurs, plus une absurdité est visible et plus elle est fermement crue. Bonaparte en rapporta la réputation du plus habile des généraux; et il est bien remarquable que cette réputation était tellement nécessaire au rôle qu'il devait jouer, que, sans elle, la révolution n'eût pu se faire de la manière voulue précisément par les grands ordonnateurs, c'est-à-dire, avec toutes les circonstances propres à les envelopper du plus épais nuage. On conçoit bien que, d'après cela, les cent bouches de la renommée et les plumes des journalistes l'eurent bientôt mis au-dessus de tous les grands capitaines, passés, présens et futurs.

Il était parti pour l'Egypte avec une escadre et une armée nombreuses ; il revint sans armée, et avec la seule frégate qui lui restât de cette belle expédition, et que les Anglais voulurent bien lui laisser, ainsi que nous allons le voir ; car eux, comme les autres, voulaient qu'il arrivât à Paris où ils avaient besoin de lui.

Aux approches de Fréjus, il se trouve à la pointe du jour, au milieu d'une escadre anglaise. *Nous sommes pris,* lui dit le capitaine ; *Passez toujours,* répond Bonaparte ; et ils passèrent sans que les Anglais, qui fouillaient les moindres bâtimens, parussent seulement les apercevoir.

Il arriva à Paris, où il pria l'assemblée de se rendre le lendemain à St. Cloud. Et là, quoiqu'il n'eut pas, comme Cromwell, amené son armée, il cassa comme lui ce long parlement, malgré la scène de boulevards, de ce prétendu *Brutus*, qui traversa la salle d'un bout à l'autre, *et le poignard levé, afin qu'on eut bien le temps de le voir et de l'arrêter.* J'ai ouï-dire que cette scène avait été répétée la veille comme à l'opéra, et madame Bonaparte fit présent d'une bague à celui qui avait sauvé son mari d'une mort qui ne le menaçait point.

Les barrières de Paris étant fermées, et Barras y étant arrêté, Bonaparte les fit ouvrir pour lui.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on doit être étrangement surpris de la complaisance d'une assemblée dont la majorité était composée de garnemens dévorés d'ambition et d'avarice, auxquels les plus grands crimes ne coûtent rien, et dont plusieurs étaient teints du sang de leur roi. Conçoit-on qu'ils se laissent ainsi chasser par un homme seul, avec une lâcheté inouïe, et qu'ils ne l'aient pas cousu dans un sac et jeté dans la Seine? Comment se fait-il que ces bêtes féroces s'adoucissent devant celui qui n'avait d'autre titre à leur reconnaissance que d'avoir fait tirer sur leurs satellites, sur la populace de Paris? Comment se fait-il que des monstres qui avaient assassiné juridi-

quement un roi qui s'était volontairement dépouillé de sa puissance pour rendre son peuple heureux, se soumissent si respectueusement à un aventurier qui n'avait d'autre titre à leur admiration que d'avoir perdu une escadre et une armée ?

Effectivement un tel changement tiendrait de la magie, s'il ne démontrait évidemment la collusion, et si l'on oubliait que tous ces misérables étaient des stipendiaires soldés par le comité étranger qui siégeait à Paris, qui correspondait avec le Luxembourg et qui était secondé par ceux qui étaient dans toutes les grandes villes de France. Ce gouvernement secret, auquel l'or ne manquait pas plus que le papier avait manqué aux conventionnels, avait augmenté sa puissance dans la même proportion ; tout ce qui était à vendre lui appartenait. Que l'on juge s'il y avait des miracles qu'il ne pût faire. C'était lui qui avait arrangé le changement de scène, comme celui de Tallien et comme tous les autres, ce qu'il est important de ne pas perdre de vue, si l'on ne veut pas s'égarer dans l'histoire de la révolution.

Quand Bonaparte fut fait consul, la république n'exista plus, quoique les gens qui se payent de mots prétendissent qu'elle vivait toujours, parce que le nom resta. Ce même jour on eut la preuve qu'il devait bientôt prendre celui d'empereur. La police fit placarder sur le portail de la cathédrale

de Paris une de ces estampes rouges de trois sous, sur lequel il était représenté à cheval avec cette épigraphe : *Faisons-le notre empereur.* On disait que des espions de la police étaient là, chargés de garder cette précieuse médaille et de noter les réflexions que le public pourrait faire sur cette invitation, comme si le vœu du public était nécessaire pour des choses décidées depuis longtemps. Il y a toute apparence que, si la France avait émis son vœu ce n'eût pas été pour un Corse, mais pour un prince recommandable par ses vertus et sa bravoure. Nous l'avons vue, quatorze ans après, ironiquement sollicitée d'émettre ce vœu là ; mais il ne devait pas être accompli sitôt.

Quatre mois avant que Bonaparte prit le titre d'empereur, François II quitta celui d'Allemagne pour celui d'Autriche ; c'était donner une preuve assez évidente de collusion. Mais, pour cette fois, on n'y regarda pas de si près, et l'on espéra plâtrer cela assez adroitement pour que l'on ne s'en aperçût pas ; d'ailleurs c'était nécessaire, voici pourquoi :

Quelque considérable que fût la population de la France, elle était sensiblement diminuée. Le jésuite Barruel dans son *Histoire des Illuminés, qui descendent,* dit-il, *des Templiers ;* ouvrage destiné à faire le pendant de l'*Histoire des Vampires* de Dom Calmet, avait, comme tous ses confrères,

amoncelé des nuages sur les opérations révolutionnaires. Il avait fait l'énumération des pertes de la France qu'il portait à sept millions d'hommes. Quand il n'y en aurait eu que la moitié, c'était déjà assez pour avertir que la France serait insuffisante aux exécutions subséquentes. En détruisant l'ancienne constitution Germanique, et faisant l'honneur au nouvel empire de lui donner Napoléon pour protecteur, cela le mettait à même de joindre des Allemands à des Français. D'ailleurs rien n'était plus propre à éblouir la multitude, et à lui persuader tout ce qu'on voulait qu'elle crût. C'est ainsi que, pour piller le midi de l'Allemagne, il se servit des Allemands du nord ; et pour piller le nord, il se servit des Allemands du midi. Tout cela se plâtrait avec de beaux traités bien gravement discutés; et comme ces Allemands étaient toujours auxiliaires de la France, ils ont, de la meilleure foi du monde, pillé leurs compatriotes, qui le leur ont aussi rendu de la meilleure foi, tandis que, sans ce batelage politique, ils auraient exterminé les armées françaises plutôt que de se piller réciproquement.

La même chose a été exécutée en Allemagne : les Allemands n'étant qu'auxiliaires, les Français étant les personnages principaux et les plus nombreux, il en est résulté que toute l'horreur de ces massacres, de ces pillages, de ces dévastations est retombée sur eux ; ils ont été le bouc émis-

saire qui a porté les péchés de tous les peuples. Tel est le beau rôle qu'a joué la grande nation.

Malgré les efforts de Mélas pour perdre la bataille de Marengo et faire reculer ses Autrichiens, il ne put y parvenir de toute la journée. Il resta *trente-deux mille Français* sur la place; et si des husards *n'avaient pas permis aux grenadiers de la garde impériale de saisir la queue de leurs chevaux, pas un d'eux n'en serait échappé.* Ce ne fut que la nuit que Mélas parvint à faire reculer ses troupes du champ de bataille, dont les Français furent bien surpris de se trouver maîtres quand le jour parût.

Je dois cette justice aux grands ordonnateurs de la scène, que lorsqu'ils s'aperçurent de la diminution prodigieuse de la population française qui deviendrait insuffisante à leurs opérations; craignant d'ailleurs que quelques représentations, quelques victoires semblables à celle de Marengo ne dégoûtassent les Français de leurs conquêtes et même de leur gloire, ils substituèrent à leurs troupes de ligne des bataillons de garnison. Ce sont en Allemagne les nouvelles levées, destinées à recruter l'armée, ce qu'avant la révolution on appelait en France les milices, et depuis la révolution gardes nationales. Pour diminuer, autant que possible, l'effusion du sang, les généraux étrangers reçurent l'ordre de ne tenir qu'autant

qu'il le faudrait pour persuader aux Français qu'ils avaient gagné la bataille ; et, d'après la lettre trouvée à Mons, dans la poche du Gascon, l'on sait que ce n'est pas difficile.

Pour gazer ce plan, chef-d'œuvre inouï de Machiavélisme, les journaux étaient pleins des plus absurdes mensonges. L'un disait que l'empereur d'Autriche n'avait plus d'armée ; un autre qu'il n'avait plus que cinq mille hommes ; mais la scène ayant changé, cinq semaines après un autre dit qu'il avait deux cent cinquante mille soldats.

Quand la Russie s'empara de la Pologne et détrôna Poniatousky qu'elle avait fait roi, les journaux Français parlaient sans cesse de la guerre que se faisaient entre elles, la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour déchirer cette république royale. Ils entraient dans tous les détails propres à mystifier leurs lecteurs. Tout cela n'était qu'un roman. La vérité est que ces trois puissances étaient du plus parfait accord. La Russie fit seule l'expédition. Huit mille Prussiens firent seulement le blocus de Varsovie. L'Autriche n'envoya pas un soldat et cependant le partage, momentané, se fit alors.

Ce n'est pas qu'il ne soit quelquefois arrivé que leurs armées se soient battues les unes contre les autres, comme dans l'opération dont nous avons

parlé, où Bonaparte, protecteur de l'Empire Germanique qu'il était chargé de piller, menait alternativement les Allemands contre leurs compatriotes ; mais les choses se sont toujours arrangées de manière que les pillards ont eu le dessus, et que les souverains n'ont pas cessé d'être les meilleurs amis du monde.

Il faut pourtant en excepter Louis XVI, trompé par un monstre entouré de jésuites ; Gustave III, son seul vrai soutien et martyr de son attachement pour lui ; Poniatousky, forcé de rendre la couronne qu'on lui avait donnée, et Pie VI, le seul qui ait mérité son sort, puisque son ambition et son fanatisme ont causé la mort de Joseph II, le meilleur et le plus grand empereur qu'aient donné à l'Allemagne les deux maisons d'Autriche et de Lorraine.

Ce terrible secret était si important à garder qu'on a tout mis en usage pour y parvenir. La série des crimes et des malheurs qui devaient résulter d'opérations si longues et si compliquées, doublait encore la nécessité de ce secret, sans lequel on n'eût pu les exécuter ; car, quelqu'abrutis que soient les peuples, il est probable qu'ils ne se seraient pas prêtés à tous les malheurs dont ils ont été victimes, et principalement les Espagnols par leur courageuse opposition, et les Français comme instrument.

Pour y parvenir, tout l'arsenal de Machiavel et du Vatican a été ouvert. Journaux, fausses nouvelles, ouvrages de commande, émissaires secrets, guerres, traités, congrès, mariages même, tout a servi à entasser des nuages sur les opérations et les causes premières. Il est curieux de voir avec quel art tous les faits ont été cachés, dénaturés ou embrouillés; toutes les conséquences réfutées par des sophismes et tout cela transmis d'avance à la multitude par les journaux et par une foule de barbouilleurs de papier dont la plume est trempée dans le sang et les larmes des malheureux. (81)

En voici un exemple remarquable, par sa stupidité, dans ces œuvres de ténèbres. S'il est dans la révolution un fait démontré, c'est une coalition signée depuis très-long-temps. Un de ces écrivains des charniers répète jusqu'à satiété, " qu'une coalition ne peut exister: qu'elle serait monstrueuse, et que l'opinion seule fait les révolutions."

Voilà peut-être la sottise la plus absurde qui ait jamais été dite; ce seul mot prouve l'ignorance la plus profonde, la nullité la plus absolue de jugement et de réflexion. En effet, il ne faut que le simple bons sens pour voir qu'un gouvernement une fois établi, bon ou mauvais, dans un état vaste, ne peut être renversé que de deux ma-

nières ; par la force avec une armée, ou par la politique, en séduisant les ministres. Or, cette démarche ne peut être faite que par un personnage assez puissant pour leur garantir l'impunité et les payer de leur prévarication.

L'histoire, qui est *l'œil du passé et le miroir de l'avenir*, confirme cette décision du bon sens. Clovis, voulant s'établir dans les Gaules, promet au fils du roitelet de Cologne le royaume de son père ; le monstre commet le parricide ; Clovis le fait mourir et s'empare de ses états. Pour se défaire de Théodoric, au défaut de fils ou de frère, Clovis s'adresse aux évêques orthodoxes, car Théodoric était Arien, et le théisme était déjà une hérésie. Les évêques soulèvent le peuple, Théodoric est assassiné et Clovis s'empare de ses états.

Les rois d'Angleterre veulent-ils troubler la France, c'est tantôt par le duc de Bourgogne, tantôt par celui de Bretagne ou de Guyenne ou par Charles le Mauvais.

Charles-Quint a des projets sur Alger ; il en offre la couronne à un prince. C'est une marche si invariable de toute révolution, que les jésuites eux-mêmes, experts en ce genre, l'ont suivie partout, à la Chine et au Japon, comme en Angleterre et en France. Si le prince qu'on veut

détrôner est faible et crédule, si sa confiance est exclusivement placée sur un ambitieux et un politique, il est clair qu'on le trompera sans qu'il s'en doute, et que vainement la vérité arriverait jusqu'à lui.

Un autre préliminaire indispensable de ces grandes scènes qui bouleversent le monde, c'est un traité entre les principaux acteurs, par lequel la marche est tracée, les rôles distribués, les résultats fixés, et chacun sait ce qu'il doit faire et dire. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on se convaincra qu'il est absolument impossible que cela se fasse autrement. C'est surtout dans un tel désordre qu'il faut beaucoup d'ordre.

Il était assez probable que les grandes puissances n'avaient pas été très-fâchées de la révolution. Mais, pour en cacher la marche, et tromper même ceux avec lesquels on paraît être de bonne foi, on répand *qu'elles n'en ont pas été maîtresses :* qu'elles ont été emportées dans le tourbillon qu'elles avaient excité, et que le vaisseau, dont elles ont brisé le gouvernail, a causé leur naufrage ; et on en donne pour preuve qu'elles ont été détrônées.

Ces raisonnemens là n'ont pas plus de réalité que la conséquence qu'on en tire ; ils n'ont pu, ainsi que les détrônemens, mystifier que la po-

pulace, ou les gens qui, comme elle, n'ont aucune notion de l'Europe, et pas une particule de sens commun.

Il paraît certain, malgré ce qu'on a dit, et écrit de contraire, que le roi de Prusse a environ douze millions de sujets de plus qu'avant la révolution ; la Russie et l'Autriche vingt-cinq millions chacune ; il faut convenir qu'on ne s'est jamais laissé détrôner aussi habilement ; et que les politiques qui ont de bonne foi déploré leurs désastres, sont de très-habiles gens.

La Russie, qui n'avait guères que deux mille lieues de l'est à l'ouest a été augmentée de la Pologne, qui a presque la grandeur de la France, à-peu-près trente milles lieues carrées.

L'empereur d'Autriche avait plusieurs états séparés, qu'il a cédés. Ses dix provinces des Pays-Bas, jointes à la Hollande et à quelques morceaux des électorats ecclésiastiques, composent aujourd'hui un royaume au fils de ce Stathouder que les Hollandais, avec soixante mille patriotes, soutenus par une légion Française et par le comte de Maillebois, chassèrent des Provinces Unies, et que le duc de Brunswick, avec *dix-sept mille Prussiens*, y rétablit par une seule bataille (83). Mais en revanche, cet empereur est roi d'Italie, et il ne craint pas, comme son

prédécesseur, l'empereur Henri IV, que le St. Père le tienne trois jours au pain et à l'eau, dans son antichambre à Canosse, et le fasse venir nus pieds, recevoir la discipline et l'absolution. Il a de plus Venise et ses quinze belles provinces.

Le roi de Prusse avait seize souverainetés séparées ; il n'en a plus qu'une, il est vrai ; mais elle vaut le double des seize autres.

En vain, M. le Censeur qui ressemble à Caton, comme son journal ressemble à cette dignité Romaine, le semonce-t-il de s'être emparé de la Saxe et l'empereur Russe d'avoir pris la Pologne; la manière gauche dont il s'y prend pour prouver que tout cela n'a été décidé qu'au congrès de Vienne, suffirait seule pour démontrer que la décision de ces arrangemens a été faite longtemps avant, ce qui est incontestable.

Je ne suivrai point les détails de ces partages qui seront bientôt donnés par l'almanach, et qui ont renouvelé la médaille de Trajan. Mais, laissant de côté toutes les absurdités sophistiques entassées par des écrivains à gages pour prouver que cela s'est fait par hasard, quiconque voudra connaître la révolution et suivre sa marche, ne doit jamais oublier que les bases principales et l'ensemble des résultats importans lui sont an-

térieurs de plusieurs années; et la moindre réflexion lui démontrera l'impossibilité que cela soit autrement.

Depuis la découverte du nouveau monde, les calculateurs estiment qu'il a fait passer dans l'ancien, à-peu-près soixante milliards, ce qui est probablement plus du double de ce qu'avait l'Europe au temps de Cristophe Colomb.

On ne peut disconvenir que le clergé catholique était d'une richesse prodigieuse. On croyait en France, qu'il y possédait le tiers des biens. Si l'on y joint les soixante-quinze millions de la dixme qu'il prélevait sur les deux autres tiers; si l'on y joint le revenu des messes et du casuel, l'or et l'argent monnoyés, ou non, il est aisé de se convaincre qu'il aurait été bientôt possesseur du tout, sans la sagesse des gouvernemens qui avaient depuis long-temps défendu de tester en sa faveur. Si aujourd'hui, on lui a rendu la faculté d'hériter, ce sera dans quelques années une éponge à presser qui vaudra à nos neveux une révolution (84).

Si le clergé était riche en France, c'était bien autre chose, en Italie, en Espagne, et en Portugal, dans les deux Mexiques et au Pérou, où se fait probablement la même opération qu'en Europe, et où les chefs des deux partis sont d'ha-

biles comédiens qui dévalisent les sacristies, comme ont fait nos Bonapartes, nos Masséna, nos Davoust, etc. etc. etc. etc. quatre pages d'etc.

C'est une chose digne de remarque que, de tant de milliers d'écrivains qui se sont évertués à écrire en tout sens sur la révolution, il n'en est pas un qui ait laissé échapper un seul mot sur un pillage dont l'immensité étonne l'imagination, malgré la liberté de la presse, sur les opinions les plus immorales et les calomnies les plus atroces. Ce miraculeux silence n'a pu résulter que de la vigilance de la police, qui, par là, constate le fait. Si elle en eut mis autant à surveiller les fanatiques et les scélérats, la France ne gémirait pas aujourd'hui sur la perte d'un précieux rejeton d'Henri Quatre. Tel est l'affreux résultat de ce roman sur la prétendue puissance des Jacobins et sur l'ineptie de Louis XVIII, inventé par lui-même pour cacher sa rare finesse.

Il n'est pas difficile aujourd'hui de voir ce que sont devenues ces immenses richesses, depuis la scène, digne des boulevards, par laquelle nous verrons la France obligée de restituer deux milliards, pour la portion qui lui était restée par sa fonction d'exécutrice principale.

Quand on réfléchit qu'après avoir pillé l'Europe, les Français ont moins de numéraire qu'avant la révolution, tandis qu'ils devraient en avoir quarante fois davantage, il faut renoncer à toute réflexion pour ne pas voir ce que sont devenus ces trésors probablement cent fois plus considérables que ceux de la Perse, enlevés par Alexandre, et ceux du Mogol par Thamas-Kouli-Kan ; et pour qui sait l'histoire de nos soixante dernières années, tout est si bien lié, si visiblement arrangé d'avance, qu'il ne reste que la plus entière conviction à l'entêtement le plus tenace. Ceux-là seuls peuvent en douter qui prennent leur vanité pour de la gloire, l'ignorance pour un titre de noblesse, l'entêtement pour du caractère, les calembourgs pour de l'esprit, les sophismes pour des raisons ; et plus encore que tous ceux-là, ceux qui sont payés pour ne pas le voir ou pour le cacher.

L'enlèvement des chefs-d'œuvre des arts en Italie et ailleurs avait été l'un des plus puissans moyens de mystification sur la multitude. Leur restitution devrait lui avoir dessillé les yeux, si elle en avait.

L'une des choses qui a le plus efficacement servi à dérouter les observateurs, et à leur faire prendre le change, c'est l'idée généralement répandue que l'Angleterre s'était presque toujours

mêlée seule des troubles de la France. On ne saurait croire combien de faits importans ont été cachés ou dénaturés par cette seule fausseté.

S'imaginer que les souverains sont comme les particuliers qui ne se mêlent et ne peuvent guères se mêler que de leurs propres affaires, c'est donner la preuve la plus complète qu'on n'a aucune idée de la manière dont se traitent celles qui tiennent à la politique. Il y a, surtout depuis Charles-Quint, tant de liaisons, tant de rapports entre les gouvernemens, que l'on ne tire pas un coup de canon en Europe, qui ne retentisse dans les quatre parties du monde.

La France sera-t-elle donc si peu de chose que les grandes puissances eussent souffert que l'Angleterre la bouleversât à son gré et pour son utilité particulière, tandis que l'on a vu des conciles troubler l'Europe pour un logogryphe ou pour un fauteuil, et que le dix-huitième siècle a vu deux cours remplies d'intrigues pour un menuet ?

Conçoit-on que des gens qui ont reçu une éducation soignée ; qui se piquent de se connaître à tout et qui seraient offensés du soupçon d'ignorance en histoire et en politique, conçoit-on qu'ils aient pu croire sérieusement que la Russie et la Prusse aient laissé détrôner deux fois l'empereur d'Allemagne, et que la Russie et l'Autriche aient laissé détrôner le roi de Prusse ?

M. le vicomte Donadieu, dans un discours éloquent sur l'organisation de l'armée, a prouvé que l'Autriche entretient deux cents quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, qu'elle porte au besoin à quatre cents mille, sans compter les régimens des frontières, et la croatie militaire qu'elle emploie à garder ses limites du côté de l'empire Ottoman:

Que la Prusse a une armée permanente de deux cents mille hommes, sans sa land-wher, milice nationale, dont l'usage contre la France est *trop récent pour avoir besoin d'explication :*

Que la diète de Ratisbonne, qui n'avait que soixante-dix mille hommes de mauvaises troupes, en a aujourd'hui cinq cent mille de prêtes au premier bruit de guerre. " Quel membre couronné de cette association," dit-il, " oserait s'en détacher ? La perte de ses états et peut-être de sa liberté personnelle, en serait le résultat. Vient ensuite derrière ces états divers qui bordent nos frontières, la Russie avec huit cents mille hommes sous les armes, qu'elle peut augmenter à volonté par des corps irréguliers de Tartares de la Crimée, de Cosaques du Boristhène et du Don, et par des Kalmouks, tous peuples à demi-barbares qui ne demandent pas de solde et vivent de pillage. Que ceux qui ne connaissent pas les re-

sources de cet immense empire, lisent les mémoires de Frédéric II.

Je ne parlerai pas de l'Angleterre, qui, pour ses intérêts, est une nation à part au milieu de toutes les nations du monde : dont la politique constamment suivie et toujours la même, élève sa puissance sur les débris de toutes les autres puissances, qui n'intervient dans les révolutions qui agitent les autres peuples que pour qu'elles tournent à son bénéfice, que pour s'approprier le commerce de l'univers ; qui, dans ce système soutient et combat alternativement toutes les opinions, fait la paix ou la guerre ; qui, comme Rome au temps de sa plus grande prospérité, sait toujours se ménager des ressources pour arrêter le trop grand accroissement d'un empire par des leviers de partis qu'elle sait toujours mettre en présence au besoin. Voilà, Messieurs, ce qui entoure la France."

Grâces soient rendues au noble orateur qui, méprisant les impostures politiques et populacières dont la tribune n'a presque cessé de retentir depuis trente-cinq ans, y a substitué des vérités importantes et utiles à la patrie ! Son nom sera recommandable à la postérité.

Après ce discours prononcé par un des mili-

taires de France les plus instruits, qui peut ne pas apprécier les prétendus détrônemens ?

Et que peut on penser de tant de gens d'esprit qui voyant aujourd'hui ces rois sur leurs trônes, leurs états augmentés d'un tiers, et tout d'une pièce, au lieu d'être morcelés comme ils l'étaient, et leurs caves regorgeant d'or, s'apitoient encore sur leurs détrônemens, et vous disent, d'après leur journaliste, que *si Bonaparte eût voulu renoncer à la monarchie de toute l'Europe, il serait encore roi de France.* N'est-il pas dommage que ces gens là aient appris à lire ?

Mais s'ils ont perdu leur temps à lire, ils n'ont pas fait de même à réfléchir, car ils auraient sans doute vu les comédiens sous les différens costumes. En voyant tant de rois à remplacer, ils auraient jugé qu'une famille nombreuse n'aurait pas été un motif d'exclusion ; et voyant celle de Bonaparte remplir cette condition, et plusieurs autres nécessaires au rôle qu'elle a joué, et qui ont bien pu être préparées sans miracle, ils l'auraient au moins soupçonné. (85)

Tous ceux qui ont écrit ou parlé de Bonaparte peuvent se réduire à trois classes ; ceux qui ont été mis dans le secret ; ceux auxquels l'étude et le bon sens l'ont révélé ; la troisième qui est vingt millions de fois plus nombreuse que les autres se

compose de tous ceux qui ont donné à plein collier dans les innombrables jongleries qui ont été joués depuis trente ans par des vendeurs de Mithridate de tout étage.

Ceux de la première classe, qui ont été mis dans le secret, se sont évertués à le peindre de la manière la plus spécieuse, et la plus éloignée qui leur a été possible de la vérité. M. l'abbé de Pradt, qui a été dix ans dans sa confidence, et probablement dans son secret, se propose ainsi la solution de cette énigme. "Les uns," dit-il, ont porté Bonaparte aux nues; les autres l'ont mis plus bas que terre; tous se sont trompés." A ce début, qui est raisonnable et vrai, on croirait que M. l'abbé va dire la vérité. Point du tout. Pour ne pas se tromper lui-même, mais pour jeter son lecteur à mille lieues du vrai, il résout le problême, en disant que son mariage avec l'archiduchesse le rendit fou. (86)

C'est visiblement éluder la question par une fausseté; car, après ce mariage, Bonaparte a tout aussi bien joué son rôle qu'avant; et l'on peut même affirmer qu'il l'a joué encore beaucoup mieux, par la grande difficulté des dernières scènes, et principalement celle de Moscou.

En effet, si une foule de monumens de toute espèce n'attestaient la vérité de cette invasion, la

postérité croirait-elle jamais que six cents mille Français, nation si frileuse qu'elle est dans un état violent de contraction, lorsque le thermomètre est à dix degrés au-dessous de la glace ; nation si fine et si spirituelle qu'elle a, dans ce genre, pitié de toutes les autres, la postérité croira-t-elle que six cents mille Français aient été assez fous pour se laisser mener, à l'approche de l'hiver, dans un pays où le thermomêtre descend communément vingt degrés et quelquefois au-dessous de trente. (87) Et quand cette postérité saura que cette armée n'avait pas de tentes et couchait toujours au bivouac, elle jugera que Frédéric n'usait pas d'hyperbole quand il écrivait à un Français : *Sachez qu'en Allemagne, nous regardons comme un phénomène extraordinaire un Français qui n'est pas fou à lier.*

Le moins fou de tous ceux qui allèrent à Moscou, ce fut Bonaparte, qui n'avait pas de tente, il est vrai, mais qui avait des fourrures et des dormeuses, et qui *se sauva tout seul*, ainsi que le lui dit Pie VII dans une caricature.

Ceux de la seconde classe n'auront guères pu en parler qu'ironiquement devant les gens d'esprit dont la troisième fourmille.

Quant à celle-ci, nous avons déjà remarqué que les farces de Molière ne sont pas plus plai-

santes que la plupart des discours graves et sérieux adressés à Bonaparte, et particulièrement pour les flagorneries et pour les articles relatifs à la guerre.

Je sais que les journalistes ont fourni à leurs pratiques des sophismes, des repliques, et même des conjectures dont le but était de cacher le comédien sous le masque du conquérant. N'a-t-on pas dit que les rois lui cédaient le pas respectueusement ? et qu'est-ce que cela en comparaison de ses conversations avec O'Méara ? qu'est-ce que cela prouverait ? qu'il les a détrônés ? non, mais qu'ils ont eu un grand intérêt à persuader le parterre jusqu'à la fin du cinquième acte que Talma, jouant Gengiskan, était vraiment l'empereur des Tartares :

" Ce monde-ci n'est qu'une ombre comique
Où chacun fait des rôles différens.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérans.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée ;
Mais nous payons, utiles spectateurs,
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs."

Ces dix vers là sont un petit chef-d'œuvre dans leur genre. C'est un traité de politique en miniature ; et il n'a jamais été mieux vérifié que dans cette révolution.

Nous avons vu qu'une des principales expéditions du rôle de Bonaparte était une refonte de l'Allemagne qui ne peut ni se contester ni se nier, puisque le résultat en est visible, et une forte contribution qui pourrait se nier, sinon par ceux qui l'ont payée, mais par ceux qui l'ont levée, parce que l'or est plus portatif que les provinces. L'empereur d'Allemagne, ayant donc été détrôné, ses états et sa capitale envahis, ses sujets pillés, Bonaparte, s'arrêtant en si beau chemin, a la modération de se contenter de la France, de l'Italie, de la moitié de l'Allemagne et du titre de protecteur de l'empire Germanique et de la confédération Suisse.

Les journaux ne manquèrent point de porter aux nues un désintéressement si *sublime ;* et pour répondre d'avance à ceux qui s'étonnaient qu'il n'eut pas pris, par la même occasion, l'autre moitié de l'Allemagne, ils disaient qu'il *n'aurait su comment la garder.*

Il était difficile de faire une réponse plus absurde, aussi fit-elle fortune. La moindre réflexion aurait fait sentir que plus on prend de pays ennemis, plus on lève de soldats et plus on a de forces pour en conquérir d'autres ; et l'histoire aurait confirmé le jugement de la réflexion. Alexandre part de Grèce avec trente-quatre mille hommes, passe le Bosphore et le Granique avec

ses Grecs. Mais dès-lors, il lève des troupes sur les pays conquis, et les soldats de l'Asie mineure l'aident à s'emparer de la Perse et à brûler Persépolis. Quinte-Curce dirait le contraire, que je ne le croirais pas plus que lorsqu'il raconte que ce roi, ayant sauté sur des remparts, se battit seul contre une ville entière.

Gengis ne partit certainement pas de Samarkand avec six cent mille hommes, eût-elle été aussi grande que la Thèbe aux cent portes.

Tamerlan et Mahomet II, qui conquit douze royaumes, prenaient aussi des soldats sur les pays conquis ; et, pour nous rapprocher un peu de nous-mêmes, et par des exemples plus voisins, Gustave Adolphe, appelé en Allemagne par le cardinal de Richelieu, y débarqua avec quatorze mille Suédois seulement, et aurait peut-être détrôné l'empereur, avec des Allemands, s'il n'avait été tué à Lutzen.

Napoléon, ayant donc bien voulu donner la paix à l'Europe, François fut remis sur son trône, comme nous l'avons vu, *par la protection de M. Laforêt* qui poussa le désintéressement au point de ne pas garder seulement un petit royaume pour lui-même.

On fit donc un traité de paix, le plus sérieuse-

ment possible, car dans ces scènes de comédies, on peut bien penser que les acteurs plénipotentiaires étaient comme les augures dont parle Cicéron, ils ne pouvaient se regarder sans rire. Peu après, on fit les préparatifs pour le détrônement du roi de Prusse, et pour la levée de la contribution sur l'Allemagne septentrionale.

Ce fut dans une seconde irruption en Autriche qu'il épousa Marie-Louise. Dans la proclamation qu'il fit alors, il disait : (sans doute pour qu'on ne se doutât pas que son mariage était décidé) *Le nom d'Autriche va disparaître de la surface de la terre.* (88)

Quand toutes les opérations projetées furent finies; le pape n'ayant plus une seule ville, le clergé n'ayant ni biens ni reliques ; la noblesse n'ayant ni argent ni biens ; (89) les banquiers et les négocians n'ayant ni argent ni commerce ; (90) les républiques étant devenues des provinces monarchiques; les villes impériales ayant été agréées par les souverains auxquels elles convenaient, on pensa au dénouement ; et il était si vraisemblable que la moindre réflexion devait le faire présumer, tel qu'il s'est fait, à quelques circonstances près.

1°. L'immense empire de Russie, ayant de trop vastes déserts de glace et trop peu de numéraire et de reliques pour payer les frais et mériter les

honneurs d'une expédition spoliatrice, il était évident qu'il ne serait pas mis à contribution, comme le reste de l'Europe, non plus que les états pauvres du nord, non plus que les Isles Britanniques; mais celles-ci par une raison particulière. (91)

2°. L'empereur Alexandre ayant toujours joué le premier rôle *(après Bonaparte)* puisqu'il n'avait pas été détrôné, il était vraisemblable qu'il le continuerait et qu'il aurait les honneurs du dénouement.

3°. Plusieurs seigneurs Russes avaient dans Moscou des châteaux forts qui nuisaient à l'embellissement de cette capitale, et qui pouvaient la rendre dangereuse dans des temps de troubles. Catherine II ne fut pas sans inquiétude lorsque Pugatchef marcha pour s'en emparer; s'il y fut parvenu, il aurait probablement fait une scission dans l'empire. Souvarof sauva la Russie et délivra l'impératrice de ce terrible chef de Tartares. Pierre-le-Grand, en bâtissant Pétersbourg, avait senti l'inconvénient des citadelles de Moscou, et il n'avait rien oublié pour appeler les grands seigneurs dans la nouvelle capitale. Quelque despotique que fût son gouvernement, il n'osa détruire l'ancienne. Il fallait une révolution comme la nôtre pour trouver une manière patriotique d'exécuter ce projet destructeur, et il paraît que le gouverneur *Rostopchin* en est venu à bout.

Cet incendie ne s'est pas borné à ce seul effet : il a d'abord fait périr une partie de l'immense armée Française ; et il a gazé d'une apparence spécieuse d'ambition l'atrocité de Bonaparte qui connaissait le projet long-temps avant l'exécution.*

Et, comme s'il eut craint que quelques Français n'échappassent à la mort, il laissa derrière lui des armées Russes en Moldavie et en Volhinie, qui remplirent parfaitement son intention. Je prie ceux qui trouveraient cette accusation exagérée de vouloir bien peser ce dilemme : les militaires instruits savent que la plus lourde ânerie que puisse faire un général, c'est de laisser derrière soi une armée ennemie. C'est infailliblement se mettre entre deux feux, c'est vouloir être coupé, perdre ses bagages, ses magasins, son artillerie et son armée ; *cette règle est sans exception.* Donc Bonaparte est le plus ignare des généraux, ou c'est un prévaricateur. Enthousiastes imbéciles de cet atroce brigand ! tirez-vous de cet argument ! je défie l'univers entier de l'éluder.†

---

* Remarquez bien lecteur, que cette ambition est le principal masque qui cache sa figure, même celle de Louis XVIII.

† On en a si bien senti la justesse que pour le voiler, on a répandu depuis que ces armées venaient de se battre contre les Turcs, avec qui les Russes *étaient alors en paix.*

Mais sans y prendre une peine inutile, convenez d'une grande vérité, c'est que la prévarication et l'ignorance du métier de général marchaient chez lui de front, ainsi que chez bien d'autres généraux français, qui ont fait tant de belles choses, et fait périr tant de milliers de leurs compatriotes.

Une vérité qui n'est pas moins incontestable, c'est que les Français sont toujours entrés dans le pays ennemi quand il y a eu des expéditions à y faire, et qu'ils en ont été rudement chassés dès qu'elles ont été faites. C'est le plan qui a été constamment suivi depuis la première campagne, comme le prouve l'irruption faite dans les électorats ecclésiastiques en 1793 ; il est donc évidemment le résultat de combinaisons antérieures.

On a dit que le froid ne commença qu'au jour fixé par le bulletin de Moscou. Le fait est faux. Il y avait déjà plusieurs jours qu'il était terrible, et surtout pour des Français.

Admirons ici avec quelle habileté la politique se joue de la sottise ! Y a-t-il sur la terre une seule nation qui ne se fut débarrassée de ce rusé brigand, après les expéditions de Moscou, de la Bérésina et de Leipsick ? au lieu de cela on lui donne une nouvelle armée. La Champagne est dévastée par elle comme par les étrangers ; et ceux-ci qui ne demandent pas mieux que de je-

ter un voile toujours plus épais sur leur collusion, et d'enrichir leurs troupes par le pillage, sont quatre mois à guerroyer, faisant accroire à la France qu'ils sont tantôt battans et tantôt battus, tandis qu'ils auraient pu, dans une seule bataille, détruire l'armée et prendre le général. Mais il est certain que ce n'était pas là leur intention, et ce qui ne pouvait guères se soupçonner alors, c'est qu'ils avaient encore plusieurs scènes à lui faire jouer.*

On arrive donc sous les murs de Paris; et comme s'il eût été fortifié à la manière de Vauban ou de Cohorn, on fait gravement un traité, une capitulation qui n'a pu tromper que des ignorans qui ne savent pas qu'une place ouverte ne peut tenir plus d'un quart d'heure, et que trois milliards ne suffiraient pas pour fortifier Paris de manière à tenir vingt-cinq jours.

Dans ce traité, au lieu de faire, à l'exemple de Henri VII, le moderne Perkins marmiton, on le fait seigneur de l'île d'Elbe, et nous verrons bien-

---

* S'il eût été pris, alors tout le plan eût été dévoilé; il aurait fallu rendre les biens à la noblesse, tirer à quatre chevaux les régicides et même leur chef.

Ce n'était pas le compte de celui-ci. Toute sa conduite postérieure prouve ses crimes précédens.

tôt pourquoi. Il avait encore une scène à jouer, que la France devait payer cher.

Les troupes étrangères entrent dans Paris et ne le pillent pas, preuve certaine de la perfection de leur discipline. Rome, Anvers et Déli n'étaient pas pour l'avide soldatesque une proie aussi riche ; et, si cette idée lui fut venue, qu'auraient fait les rois, les généraux, les officiers ? Il est probable qu'ils auraient péri les premiers s'ils eussent voulu s'y opposer. Heureusement ce malheur très-possible, et digne d'augmenter la liste des maux que l'infernale ambition de Louis XVIII a causés à la France, ce malheur n'est pas arrivé. La principale raison, c'est que Paris, comme tout le royaume, devait éprouver un pillage méthodique et régulier. C'était le sujet des hypocrites doléances de Louis XVIII, dans les premiers temps de son arrivée à Paris, comme si cela n'eut pas été depuis long-temps concerté avec lui, et comme s'il eut ignoré que les deux milliards que nous avons vu la France leur donner, étaient le prix convenu avec lui du présent qu'ils lui faisaient de la couronne de son frère. On peut juger par là de l'invitation suivante : l'empereur Alexandre, en son nom et en celui de ses alliés, annonce, *qu'ils ne sont point venus forcer la volonté de la nation, et qu'elle peut se choisir un roi.* Il y avait alors trente-sept ans que cette décision était fixée.

La postérité jugera de quels hommes était composé ce sénat où il ne s'en trouve pas un seul assez courageux, assez honnête homme pour réclamer au nom de la France que la couronne soit donnée, non à l'héritier présomptif qui l'a arrachée par une suite épouvantable de forfaits, mais à son successeur légitime qui la méritait par ses vertus. N'y avait-il pas un seul sénateur qui ne fût complice du monstre que l'on couronnait ? pas un seul coupable d'une action qui l'aurait immortalisé ? La postérité leur demandera compte de l'honneur français qu'ils ont prostitué, et punira leur lâche perfidie par l'opprobre éternel dont elle couvrira leurs noms. Oui ! il serait moins déshonorant pour la France entière d'avoir passé sous les fourches caudines que de s'être laissé imposer sur le trône le plus détestable scélérat qui ait jamais souillé la race humaine.

En même temps on fait faire deux actes par les sénateurs, presque tous plats valets de Bonaparte, l'un qui prononce sa déchéance et que M. Bergasse critique, *craignant que son ennemi soit livré à l'opprobre.* Je dis que *l'on fait faire ces actes ;* car en pareille circonstance, des sénateurs comme ceux-là, qui n'auraient pas été sûrs de n'être pas pendus, n'auraient pas attendu l'ennemi dans leurs chaises curules.

Il est évident que M. Bergasse lui-même a écrit

de commande ; car, sans cela, les sénateurs n'auraient pas manqué de lui rendre les coups de verges qu'il leur applique.

Le second acte du sénat, dit M. Bergasse, a *pour objet de fixer les bases de la constitution qu'il prétend nous faire accepter.*

Ce second acte porte encore plus que l'autre le cachet d'un ouvrage fait *par ordre :* car, qui croira que la capitale étant prise par les trois plus puissans souverains des deux continens ; des sénateurs, connus dès long-temps par leurs bassesses et leur lâcheté, eussent eu l'insolence de dicter une constitution à la France qui les méprisait, sans l'aveu de ces trois souverains à la tête de leurs armées victorieuses ?

Qui croira qu'ils auraient eu l'insolence de décréter que le roi, conduit et rétabli par ces souverains, ne serait roi qu'après avoir accepté leur acte constitutionnel ?

Il est de toute évidence que cet acte fut fait pour faire désirer la charte, que M. Bergasse vante beaucoup sans la connaître, car elle était encore en Angleterre avec le roi. (93)

Après beaucoup de flagorneries aux trois monarques, M. Bergasse se récrie beaucoup sur un

désintéressement si sublime, sur une bonté si céleste, etc. Réflexions.....

S'il savait alors ce qu'étaient devenus une vingtaine de milliards, qui ont disparu des coffres forts, des comptoirs, des banques et des sacristies de l'Europe ; s'il connaissait la future scène du retour d'Elbe, il faut convenir qu'il est fort en hyperboles. S'il ne s'en doutait pas, on peut lui dire comme l'homme d'affaires de madame de Maintenon : " Parbleu, Madame, pour une femme d'esprit, vous êtes une grande bête."

M. Bergasse, dans cet écrit, fait une étrange question, après avoir prévenu *qu'il va dire toute sa pensée.* Il demande si l'on voudrait légitimer en quelque sorte l'assassinat juridique de Louis XVI? Oui vraiment, M. Bergasse ; cela vous étonne? Encore un peu de temps et vous le verrez. Mais comment ne l'avez-vous pas vu, en 1789, quand vous étiez à l'assemblée constituante, où cela était si clair? Quand vous avez su comment et par qui la double représentation fut donnée au tiers-état ; quand vous avez été témoin que la plupart de vos collègues mirent le roi hors de la constitution, ce qui était décréter sa mort et la république le 11 Septembre de la même année ; quand vous avez vu le 5 et 6 Octobre la famille royale menacée de la mort, *excepté Monsieur, etc.* cent pages d'etc.....

Après quelques réflexions où M. Bergasse se

bat les flancs pour paraître ne pas se douter de la vie de Louis XVIII, il ajoute : " Je ne sais, mais il me semble qu'il est difficile d'offenser avec plus de hardiesse la majesté des têtes couronnées et les principes de cette morale éternelle, sans laquelle il n'y a plus que désordre, anarchie et bouleversement dans les empires."

Plus ces majestés sont offensées et plus il est sûr que l'offense a été dictée par elles au sénat, ainsi que les réflexions à M. Bergasse.

Quoique je sache bien qu'un avocat peut être aussi ignorant en politique et en tactique militaire que les généraux de la révolution, cependant il y a si peu de liaison et tant d'incohérence dans *les réflexions* que je ne voudrais pas assurer que l'auteur fut bien convaincu, si ce n'est des coups d'étrivières bien mérités qu'il applique sur les oreilles du sénat.

Pendant que Bonaparte s'en allait prendre possession de son nouvel empire d'Elbe, et que les rois se préparaient à aller tenir à Vienne en Autriche un congrès où devaient se traiter des affaires décidées depuis long-temps, et que l'on aurait pu appeler un congrès sur l'opéra, les bals, les fêtes et la gastronomie, les troupes étrangères, faisaient semblant de s'en retourner

dans leurs pays. Et pendant que les journaux instruisaient régulièrement la France de leur marche au travers de l'Allemagne et de la Pologne, les Russes prenaient des cantonnemens sur la rive droite du Rhin pour attendre le moment où ils devaient revenir en France.

On avait eu soin d'y publier que Bonaparte était prisonnier dans l'île d'Elbe, cernée par quelques frégates Anglaises. On apprend un jour qu'il est débarqué à Cannes avec onze cents hommes. Il arrive à Grenoble (94), à Lyon, à Paris d'où le roi fuit honteusement jusqu'à Gand, avec toutes les apparences de la poltronnerie qui lui est naturelle, et que, par conséquent, il n'avait pas besoin de jouer, sachant d'ailleurs très-bien qu'il ne courait pas le moindre risque.

Tout le monde sait la suite de cette tragi-comédie. Bonaparte rassemble tout ce qui restait de ses plus enragés partisans, en forme une armée de cent douze mille hommes (c'est le compte qu'il en rendit lui-même au Champ de Mai), et se met à la poursuite de Wellington, qui avait soixante mille hommes de cavalerie, et de Blucher qui commandait quinze mille Prussiens d'infanterie de ligne (95).

On ne manqua pas de répandre que pendant

trois jours la victoire fut indécise. La vérité est que, quand on eut attiré l'armée Française où on la voulait, dans un instant la déroute fut complette, comme à Rosbac. Bonaparte, qui, comme on sait, chargeait toujours à la tête des deux ailes à la fois, voulut, pour ce coup-ci, imiter Xerxès, Jaques II et un autre prince que je ne nomme pas, par vanité nationale ; il se tint en arrière de son armée, à l'abri de l'artillerie, derrière un chef de file de chêne, d'où il secouait un drapeau tricolor, pour encourager son monde ; et quand il vit sa peine et son armée perdues, il courut à Paris annoncer qu'il avait gagné la bataille, et partit la nuit pour aller à Rochefort se mettre dans le *Bellérophon*, vaisseau Anglais qui l'attendait là, par hasard, pour le porter à Ste.-Hélène d'où probablement il ne reviendra pas à moins que, par hasard, nous n'ayons encore deux milliards pour payer son voyage.

On a eu beau dire que pour un aussi mince personnage qu'un huissier, c'était voyager un peu chèrement de Cannes à Paris ; il a fallu que la France les payât ; et par un effet du sublime désintéressement dont parle M. Bergasse, cent cinquante mille hommes sont restés sur nos frontières jusqu'à final payement. Il est vrai que par une faveur de la bonté paternelle du roi, au lieu de cinq ans, ils n'y sont restés que

quatre ans et huit mois. Aussi tous les honnêtes gens de France, acquéreurs de biens volés, terroristes, septembriseurs, régicides, tous conviennent que ce n'est pas trop payé, après les douceurs de la révolution, pour voir Louis XVIII sur le trône de son frère. Il l'a effectivement bien gagné, car il n'est pas un honnête homme sur la terre qui voulut tous ceux des quatre parties du monde au même prix. L'y rétablir avec des armées, sans que la France en payât les frais, c'était un désintéressement inouï et *vraiment sublime*, comme a dit M. Bergasse. Pouvait-on deviner qu'il prendrait fantaisie à Bonaparte de revenir de l'île d'Elbe à Paris ? (96)

Résumons. S'il existe dans l'histoire du monde un fait évidemment démontré, c'est la chaîne non interrompue de crimes qui composent la vie de Monsieur, et par lesquels il a arraché la couronne de son frère et l'a mené à la mort. Depuis sa plus tendre enfance, entouré de jésuites qui le regardent comme leur chef, (et auxquels il semble effectivement avoir été désigné par le nom de *Xavier* qu'il reçut au baptême) ils conçoivent, après la mort de son père, le dessein de le placer sur le trône de son frère ; et, par ce moyen, de faire rétablir leur société, au moins en France, d'où elle venait d'être chassée. Ils l'élèvent donc dans la plus profonde hypocrisie, afin de lui faire capter la confiance de celui qui

devait être son maître. Ils exaltent au plus haut degré l'ambition qu'il avait reçue de la nature; et dans le choix des moyens de la satisfaire, de la perfidie ou du courage, ils préfèrent le premier dont il était mieux pourvu que du second. Le duc de Bourgogne étant mort, c'est sur le duc de Berri, devenu héritier présomptif de la couronne, que se portent toutes les combinaisons jésuitiques qui devaient le préparer à une crédulité sans bornes pour ce frère destiné à être le fléau de sa famille et de sa patrie (97).

Nous avons vu qu'on était persuadé, non-seulement en France, mais dans les cours de l'Europe, toujours très-attentives à profiter des momens favorables que leur a offert celle de Versailles, que le dauphin n'aimait point le duc de Berri, et qu'il le traitait avec dureté.

Le duc de la Vauguyon, prodige d'immoralité, de fanatisme et d'hypocrisie, seconde de tout son pouvoir les projets de la société de Jésus, à laquelle il était affilié, et qui l'avait donné au dauphin pour en faire le gouverneur de ses enfans. Il paraît qu'en cette qualité, il avait adopté les sentimens du prince, car il ne fut regretté à sa mort que du second de ses élèves, le comte de Provence.

Bien des gens crurent que ce fut lui qui re-

mit au duc de Berri la cassette* où était l'ordre du dauphin, d'appeler auprès de lui, à son avènement à la couronne, les courtisans qu'ils lui désignaient, qui, ainsi que le gouverneur, *étaient tous affiliés à la société*. On dit que c'était Mme. Adelaïde qui en avait été chargée par son frère ; et on regarda cet envoi comme un des tours les plus adroits de Machiavel, soit qu'il fût véritablement du Dauphin, ou des compagnons de Jésus. Quoiqu'il en soit, il est certain que c'est la première cause du rétablissement de la société, et l'une des premières de la révolution et par conséquent de la mort du roi, de cinq princes et de trois princesses, et des crimes sans nombre dont la France a été le théâtre.

Oui, c'est la piété filiale de Louis XVI qui l'entoura ainsi lui-même des monstres qui l'ont mené à la mort ; et il est aussi déplorable qu'évident que c'est toujours en abusant de ses vertus qu'on l'a précipité dans tous les pièges qu'on a voulu lui tendre.

Le plus remarquable dans cette odieuse liste,

---

* Il y a une troisième version, à ce sujet : on dit que M. le Dauphin la laissa à Mme. la Dauphine, qui, à sa mort, la remit à l'évêque de Verdun Nicolaï, lequel la remit en mourant au maréchal son frère, qui la donna à Louis XVI.

Ces variantes s'accordent toutes sur le fond.

c'est M. de Maurepas que nous avons vu coopérer si parfaitement aux projets de Monsieur, qu'il est impossible qu'il n'ait pas travaillé par ses ordres. La révolte des colonies Anglaises, le renvoi de M. Turgot, son remplacement par Necker, l'assemblée nocturne d'étrangers, tenue chez celui-ci, à peine arrivé au ministère, conciliabule factieux convoqué par le mentor même ; la destruction de la maison du roi par le jésuite de robe longue, St. Germain, et les opérations de ce ministre et de son adjoint Montbarey, créature de Monsieur, ce sont autant de faits qui ont déjà fait placer Maurepas à la tête des complices de ce prince.

Necker, leur principal agent, livre le trésor royal à Monsieur, et par ses emprunts il amène un déficit, prétexte des états généraux. Après son renvoi, ses successeurs, vendus au même prince, aggrandissent le précipice qu'il a ouvert. Pendant ce temps là, l'abbé de Mon——ou, autre créature de Monsieur, sollicite le conseil d'état et le parlement de déclarer illégitimes les enfans du roi.

D'après le traité de 1776, Monsieur ouvre l'entrée de la France aux Anglais, dont elle est inondée, par le traité de commerce, fait par Vergennes sa créature.

En 1788, il fait plus que l'ouvrir ; il la leur livre par l'établissement des comités secrets, des polices secrètes, à Paris et dans toutes les grandes villes (98).

En même temps, il détermine les parlemens et les notables à refuser des impôts, et à demander les états généraux ; et, comme nous l'avons vu, ces deux corps puissans, *déclarent n'être pas assez puissans pour faire ce que le roi leur demande.*

La même année, deuxième assemblée des notables, dans laquelle le bureau, présidé par Monsieur, vote seul pour donner au tiers-état la double représentation, *contre l'avis des cinq autres bureaux.* Et remarquons bien que la majorité, d'une seule voix dans ce bureau même, est enlevée par une escroquerie. Le lendemain, il fait rendre un arrêt du conseil pour la double représentation.

M. Necker, rappelé au ministère, sème la discorde dans toutes les assemblées pour l'élection des députés.

L'armée est soulevée par les agens de Monsieur ; Mallet du Pan, l'un des principaux, publie un mémoire contre la constitution Anglaise. La dissention éclate aux états généraux, et la

guerre civile par toute la France. Le 23 Juin, le roi offre la constitution demandée par tous les cahiers et Monsieur l'a fait refuser. Le 11 Septembre, 1789, ses agens établissent, *par le fait*, la république : dont la mort du roi était une conséquence inévitable (99).

Le 5 Octobre 1789, les brigands et les poissardes *conduits par des agens de Monsieur*, vont à Versailles pour assassiner le roi, la reine et le dauphin (100).

La famille royale est amenée à Paris, où elle est prisonnière, tandis que Monsieur et Madame sont seuls libres.

Voyez l'ouvrage que Louis XVIII vient d'adresser à M. d'Avarai, *déjà mort*, pour lui témoigner toute sa reconnaissance, et lui apprendre les soins et peines que lui (d'Avarai) avait pris pour sauver Monsieur le jour du départ de Louis XVI pour Varennes.

Les faubourgs font des irruptions aux Tuileries, *mais jamais au Luxembourg*.

Le décret sur la déchéance est suivi de vexations qui provoquent le départ du roi. Monsieur le conseille, le concerte, a soin de faire laisser par le monarque un manifeste contre

l'assemblée, le met dans sa voiture avec sa famille et monte dans la sienne après avoir fait partir un aide-de-camp qui va à Varennes faire arrêter le roi.

La sortie du premier prince du sang augmente l'émigration ; et la convention de Pilnitz faite par l'empereur Léopold et le roi de Prusse Frédéric Guillaume, soixante-cinq jours après, devient aussitôt publique en France, et produit le même effet que la sortie de Monsieur, avec laquelle elle est combinée.

Monsieur, arrivé chez les étrangers, concerte avec eux la place des émigrés et les entoure de soldats Autrichiens et Prussiens. Le général Prussien *Schonfeld* vient occuper le poste d'ambassadeur près de Monsieur, et d'espion surveillant M. le comte d'Artois et les deux maréchaux de Broglie et de Castries.

Au conseil de guerre tenu dans la tente du roi de Prusse, la veille de la retraite de Champagne, il semble qu'un prince aussi fin que Monsieur aurait dû, ne fût-ce que pour cacher ses crimes et sa poltronnerie, paraître solliciter le roi d'attaquer les Français ; mais il n'en fait rien. C'est peut-être la seule occasion de sa vie où il se soit conduit comme un niais ; car il est certain qu'il se dévoila par son silence. Comme

premier prince du sang, c'était à lui à faire au roi la demande par laquelle le brave maréchal de Castries s'est immortalisé (101). Connaissant dès long-temps la décision de la retraite qui doit fixer la mort de son frère dont il dévore le sang et la couronne, il boit jusqu'à la lie la honte de son silence et de la leçon qu'il reçoit.

La retraite du roi de Prusse soutenue des comités étrangers porte jusqu'au délire l'exaltation des têtes. La convention lève douze armées; les Français poursuivent l'armée de Prusse et s'emparent des trois électorats ecclésiastiques sans se douter qu'ils obéissent aux puissances, en exécutant la première expédition de leur plan, formé par Frédéric.

Le délire est au comble ; c'est le moment que l'on choisit pour sacrifier l'auguste victime ; et quarante-et-un jours après le sacrifice, les Français sont chassés des électorats comme par la foudre (102).

Il ne reste plus au moderne Caïn d'autre soin que de hâter la mort de son neveu, de la reine, et de Mme. Elizabeth, qui, le connaissant bien pour leur bourreau, ont pour lui toute l'horreur qu'il mérite. Malheureusement pour elles et pour la France, le voile n'est levé, le monstre

n'est découvert que quand il n'y a plus de moyens de l'enchaîner. De grandes âmes ne peuvent croire le crime qu'après en avoir eu la preuve.

Pour essayer d'enlever toutes celles qui peuvent déposer contre lui, il fait empoisonner le brave et honnête chirurgien *Dessau*, dont il redoute la probité. Et voulant surtout bien constater aux yeux de la France la mort de son neveu, le plus intéressant et le plus infortuné des enfans, il prend le moyen de le faire annoncer, pour ainsi dire, officiellement à tous les Français. Un de ces monstres auxquels on ne peut trouver d'épithète, et dont j'ai malheureusement oublié le nom, qui devrait être transmis à l'exécration de la postérité avec celui de son maître ; un de ces anthropophages, dans un rapport lu à l'assemblée, sur les princes Français, en parlant de cette jeune et touchante victime, termine par ces épouvantables mots : " *quant à celui-ci, c'est à l'apothicaire à nous en débarrasser*" (103).

Ce n'est rien pour Monsieur que de commettre des crimes affreux, de ravir la couronne à son frère et à son neveu, s'il ne l'assure sur sa tête ; et pour cela rien n'est oublié.

Pour augmenter le nombre de ses complices,

il fait ramasser dans les boues de la France des signatures d'adhésion à l'assassinât du roi : et fier d'une solidarité digne de lui, il publie le prétendu testament de son frère, dont il est lui-même l'auteur et le rédacteur, et dont il fait secrètement remettre une copie au Temple dans les papiers du roi, à l'insu des augustes compagnes de sa prison qui, probablement, ne l'ont jamais su.

Il avait dès long-temps intéressé, et pour ainsi dire, associé à ses crimes tous les gens sans honneur et sans probité, par le pillage des biens du clergé et de la noblesse qu'il appelait en dehors, et qu'il faisait assassiner en dedans. Mais pour que ce pillage fut regardé comme légal et honnête, il fallait dénaturer toutes les idées jusqu'alors reçues, du juste et de l'injuste, des crimes et des vertus ; et c'est ce qu'il fait par le moyen de son infernale société de Jésus et de son systême de morale relâchée, généralisé au plus haut point. C'est en renversant toutes les barrières que la probité, l'honneur, la crainte des châtimens et de l'infamie opposent à ses projets qu'il y parvient, et qu'il prouve au monde que le génie du mal peint par Milton, n'est pas un être de raison.

Tout cela est malheureusement si vrai que personne ne peut nier que la nation la plus douce

a, depuis trente ans, fait frémir et déshonoré la nature humaine par des atrocités qui lui étaient inconnues, *qui sont restées impunies*, et dont les journaux n'ont cessé d'entretenir les Français, comme si Louis XVIII avait peur qu'ils cessassent d'être des bêtes féroces. Deux autres causes y ont encore concouru : cette clémence mise par lui dans le prétendu testament du roi, et, ce qui est bien remarquable, le seul mot qui ait eu son exécution ; (104) et puis ce roman absurde sur la puissance des jacobins, qui, étant isolés depuis la destruction des clubs, n'ont ni volonté ni puissance ; roman pitoyable qui ne sert qu'à entretenir la frayeur dans les esprits et à donner le change sur des opérations Machiavéliques.

On voit à présent l'intérêt qu'a Louis XVIII au brigandage qu'il a établi pour conserver la couronne qu'il a arrachée à deux de ses rois, par une suite de forfaits dont les annales du crime n'offrent point d'exemple. L'état de proscription et de misère où il retient ceux qu'il appelait au secours de celui qu'il traînait au supplice, est en même temps une preuve et un argument que tous les sophismes du monde ne détruiraient pas.

Il a si bien senti l'horreur qu'il inspirerait éternellement si ses crimes étaient jamais connus, que, pour les cacher, il s'est servi de moyens dont Machiavel même ne s'était pas avisé ; (105)

c'est de les imputer à ceux qui en ont été victimes. Il a fait répandre en France que Louis XVI a seul voulu la révolution, et *qu'il détestait la noblesse.* Il ne s'est pas borné là. Comme, à la honte de l'espèce humaine, il y a des misérables qui, pour de l'argent, calomnieraient la vertu, il s'en est trouvé qui n'ont pas rougi d'avancer : " *que les émigrés avaient pris les armes contre leur patrie : (106) qu'ils avaient voulu faire périr Louis XVI et même Monsieur, parce qu'il avait des idées trop libérales à Coblentz :* que le plan de Calonne était de faire périr Louis XVI : que c'est l'opinion seule qui a fait la révolution : que la révolution a été faite par l'Angleterre, et puis par M. de Calonne, lorsqu'il régnait à Coblentz." Voyez *le Censeur.*

Ailleurs, il assure que c'est la masse de la nation ; car, dit-il, elle n'est pas, comme on veut le faire croire, l'ouvrage d'une poignée de factieux.

Telle est la somme des imputations contradictoires et conséquemment fausses et absurdes qu'ose avancer un misérable fripier de littérature avec une impudence qui ne peut résulter que d'un privilège spécial de calomnies et d'impunité.

Sans m'abaisser à remuer la fange où se vautre ce malheureux ergoteur, je dirai aux honnêtes gens qui, peu au fait de l'escrime sophistique, pourraient être ébranlés par d'aussi pitoyables

déraisonnemens, que si c'est l'opinion qui a fait la révolution, ce n'est ni l'Angleterre, ni M. de Calonne; si c'est M. de Calonne, ce n'est ni l'Angleterre ni la nation ; et que si c'est l'Angleterre, ce n'est ni la nation ni M. de Calonne.

Je demande comment l'opinion aurait fait la révolution si le roi n'avait pas été entouré de jésuites qui lui ont inspiré la crédulité aveugle qui l'a perdu : si au lieu de laisser détruire sa maison militaire en 1776, il eût fait arrêter son frère qui le lui conseillait, son mentor qui était du même avis, et le jésuite St. Germain qu'ils avaient fait venir exprès pour faire cette opération. Je pourrais faire deux mille questions dans le même sens, auxquelles il serait aussi impossible de répondre qu'à celle-ci, et qui toutes renverseraient également les assertions contradictoires du fripier littéraire.

Un peuple ne peut avoir d'opinion fixe que lorsqu'il a une constitution dont les bases sont invariables, lorsqu'il la connaît bien et qu'il a une longue expérience de sa perfection ; partout ailleurs, l'opinion générale est un mot vide de sens. Ce sont les journaux et les écrivains mercenaires qui font l'opinion trois fois par semaine, comme ce sont les bayonnettes, l'argent et les intrigues Machiavéliques qui font les révolutions. Or, tous ces moyens là sont employés par Monsieur

depuis plus de quarante ans ; et cela est connu de tous ceux qui ont voulu s'en instruire.

Après avoir accusé les émigrés d'avoir voulu *détruire* Louis XVI, il en accuse aussi personnellement M. de Calonne. Je n'ai connu ce ministre que, comme toute la France, pour un ennemi de M. Necker, ce qui est déjà une présomption de sa probité. Je réponds seulement à la double accusation du libelliste par un fait incontestable qui en démontre l'imposture et qui dévoile le vrai bourreau de Louis XVI ; car, grâces à la divine Providence, dans la discussion de cet horrible attentat, la lumière et la vérité sortent de tous les pores de l'histoire.

Je dis donc que quiconque a la moindre notion des usages relatifs aux circonstances en question, sait que, quand le roi est absent et surtout prisonnier, comme l'étaient alors Louis XVI et son fils, c'est l'héritier présomptif de la couronne qui le représente. Pendant la prison du roi Jean, le dauphin Charles était à la tête des affaires. Cette règle est sans exception ; c'était donc Monsieur qui commandait tout ce qui était Français, hors de France, à cette époque de l'émigration. Ainsi, qui que ce soit qui ait voulu détruire Louis XVI, n'a pu agir que par ordre de Monsieur qui, d'ailleurs, y était le plus intéressé, comme héritier présomptif de son neveu. L'argument est sans replique.

Quand on accuse d'un régicide trente mille hommes qui se sont dévoués pour l'empêcher, il faut être doué d'une impudence de scélératesse excessivement rare. Il y a plus : il faut être sûr de la protection du gouvernement, sans quoi un tel misérable risquerait beaucoup de périr sous le bâton du premier homme d'honneur qui le rencontrerait, et auquel la société entière devrait des remercîmens comme lorsqu'on la délivre d'un chien enragé.

Mais pour qu'un gouvernement accorde une telle protection à ce chien enragé, il faut aussi qu'il soit attaqué de la même rage. Tout le monde conviendra de la liaison de ces conséquences ; et, ce qui en démontre la certitude, c'est que ce descendant du chien de Diogènes, que celui-ci n'aurait pas souffert dans son tonneau, ajoute que *les émigrés, non contens de tramer la perte de Louis XVI voulaient aussi amener celle de Monsieur à qui ils trouvaient des idées trop libérales à Coblentz.*

Je réponds à cela que les idées de Monsieur, très-libérales à Paris pour ravir la couronne, étaient toutes différentes à Coblentz ; et ce qui le prouve, c'est cette phrase de sa première proclamation après l'empoisonnement de son neveu : *il faut revenir à cette constitution sainte qui a fait pendant quatorze siècles la gloire et le bonheur de la France.* Est-ce là une idée libérale ?

Quant à la constance de ses idées, on doit convenir qu'elle a été invariable pour tout ce qui a tendu à l'usurpation qu'il méditait, et à laquelle toutes les actions de sa vie se sont rapportées; hypocrite pour tromper, démocrate pour usurper, libéral ou despotique suivant les circonstances; ennemi mortel de la vertu et suant le crime, il a toujours joué le rôle nécessaire à son ambition. Voilà ce qui est d'une certitude indestructible, qui n'a pas besoin d'être étayée et qui ne craint pas d'être approfondie.

" L'Angleterre a eu constamment des agens en France: elle a prodigué son or corrupteur pour troubler, exciter des soupçons, des haines, former des partis, les mettre aux prises, pour désoler et ruiner ses habitans, pour souiller de crimes la révolution et avilir la plus légitime, la plus sainte des causes."

Rien de tout cela ne serait arrivé si Monsieur n'eut pas ouvert l'entrée de la France aux étrangers pour en ravir la couronne à son frère; il n'y aurait eu ni déficit, ni états-généraux, ni guerres, ni révoltes patriotiques, ni révolution. Voilà probablement ce dont ne se doute pas cet accusateur universel dont chaque phrase implique contradiction avec la précédente.

" Calonne," continue-t il, "*fit connaître le*

résultat de son plan de détruire Lonis XVI à ceux des anciens courtisans de Versailles qui, dans la révolution, ayant joué le rôle de démagogues n'osaient pas venir se ranger parmi les émigrés. (107) Ces esclaves de la puissance dominante et d'ailleurs les très-anciens complices du projet d'établir le pouvoir absolu, bien persuadés, comme ils l'étaient que Louis XVI ne leur restituerait jamais sa confiance, ni les abus dont ils étaient accoutumés de se nourrir, acceptèrent le pacte de conspiration coblencienne contre S. M. Ils attisèrent les défiances du peuple contre Louis XVI, ils fomentèrent les émeutes et les perpétuèrent. Il s'établit alors entre eux et Calonne une correspondance si active, que leurs émissaires se succédèrent à chaque instant sur toutes les routes de la France à Coblentz." Histoire secrète de Coblentz attribuée à M. de Rivarol.

On lit dans la même histoire, (c'est toujours le fripier littéraire qui fait parler M. de Rivarol.) " Calonne, qui eut toujours de l'érudition, connaissait parfaitement bien *tous les écueils;* mais ils lui devenaient nécessaires *tout autant de temps* que Louis XVI existerait. *S'embarquant ainsi, et la saison ne pouvant jamais permettre de tenir la campagne pendant quatre mois, il savait qu'il faudrait prendre son qnartier d'hiver, sans qu'il se fût rien passé de décisif, en faveur d'une contre-révolution :* que l'armée prussienne et celle des émigrés

batailleraient tout l'hiver dans leurs culs de sacs pendant que les agens de Calonne, épars dans l'intérieur, secoueraient le flambeau de la guerre civile à Paris et dans les provinces méridionales : pendant qu'ils inculperaient le roi d'être *le précurseur* de ces nouveaux désastres : pendant qu'ils attiseraient les émeutes contre lui, et que S. M. et ses enfans succomberaient dans ce choc général." Histoire secrète de Coblentz.

Je me garderai bien de réfuter ce soporifique galimatias double qui se réfute assez de lui-même, et que l'on a l'impudence d'attribuer à M. de Rivarol, ce qui demande une explication.

Il n'est personne en Europe un peu au fait de la littérature française et des hommes célèbres qui s'y sont distingués depuis le milieu du dix-huitième siècle, qui ne sache que M. de Rivarol était un des premiers, tant par sa probité, ses sentimens d'honneur, la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère, que par son érudition prodigieuse, la chaleur de son imagination, la vivacité de son esprit, la pureté et l'élégance de son style.

En 1789, il était à Versailles où il burinait pour la postérité les crimes des agens de la révolution. Nul homme ne l'a mieux connue que lui. Il était non lié, mais respecté et craint des coryphées

qu'il voyait souvent, tant qu'il fût possible de dire la vérité. "Je sais," lui disait un jour le comte de Mirabeau, "que vous et tous les gens de l'art, ne faites pas grand cas de mon style; mais soyez sûr que *je suis de moitié avec vous pour me moquer de ceux qui m'admirent.* Je ne me sers de ma réputation et de la sottise de mes lecteurs que pour faire ma fortune."

Le 5 et le 6 Octobre 1789, M. de Rivarol fut à Versailles, témoin de tous les faits importans, non-seulement des deux journées, mais de la nuit horrible qui les sépara. La relation qu'il en a laissée, passe en Europe pour un chef-d'œuvre digne de Saluste et de Tacite. J'ai donc cru rendre un vrai service aux amis du bon goût et de la vérité d'en enrichir cet ouvrage, d'autant plus qu'elle est devenue excessivement rare.

Il est tout simple qu'un écrit où sont consignées des vérités hardies et importantes soit détruit par ceux qui sont intéressés à les ensevelir dans les ténèbres. Or, ses ouvrages fourmillent de traits semblables. Il démontra le 12 Septembre, 1789, que le roi, ayant été mis la veille hors de la constitution par le refus du *veto* absolu, on avait *par le fait* érigé la république; et la mort du roi en étant une conséquence infaillible, il est clair qu'il en avertissait la France trois ans, quatre mois et dix jours avant l'événement. Ainsi, un homme

qui voyait d'aussi loin était aussi précieux pour sa patrie que dangereux aux assassins dont les projets étaient dévoilés si long-temps d'avance. Aussi ne lui laissèrent-ils pas long-temps la liberté de parler ni même d'écrire. Il fut obligé d'avoir recours à un imprimeur de Cambray.

C'est de là qu'il écrivait : " A peine l'assemblée nationale fut-elle formée à Versailles qu'il s'établit la plus étroite alliance entre elle et Paris. La clause du traité fut que la capitale humilierait le trône aux pieds de l'assemblée, et que l'assemblée livrerait les provinces à la capitale. *Une troisième puissance accéda au traité et se chargea de la corruption des troupes.* Mais ses plénipotentiaires avaient des instructions si secrètes et tellement séparées de la cause commune, *que si le sort eût favorisé le crime,* il se serait trouvé que Paris et l'assemblée *n'auraient travaillé que pour cette puissance. Je la ferai sortir de l'ombre où elle se cache, quand les événemens me la dénonceront.* Le temps viendra, où, comme l'Arioste, j'aurai aussi mon héros.

Diro d' Orlando in un medesmo tratto
Cosa non detta in prosa ma ne in rima ;
Che per denari venne in favore e amato
D' uom che si vile era stimato prima.

Canto. 1, *Stanza* 2.

Je demande aujourd'hui s'il est possible de se

méprendre à cette troisième puissance pour laquelle la capitale et l'assemblée auraient travaillé *si le sort eût favorisé le crime*, c'est-à-dire, si le 5 Octobre 1789, *le roi et le dauphin avaient été assassinés*. N'est-il pas évident que c'est l'héritier présomptif après le dauphin, c'est-à-dire, Monsieur ?

La prévention la plus acharnée contre M. le duc d'Orléans est ici forcée de rester muette, car non-seulement il n'était pas cet héritier présomptif, mais encore, il n'était pas non plus cette puissance *dont les plénipotentiaires avaient des instructions si secrètes ;* cette puissance que M. de Rivarol *fera sortir de l'ombre où elle se cache*, car grâces aux intrigues par lesquelles Monsieur avait entouré de traîtres le duc d'Orléans, grâces aux calomnies dont Monsieur avait inondé la France, elle croyait M. le duc d'Orléans seul coupable des crimes du 5 et 6 Octobre, et la plupart des Français le croient encore. Je reviens à M. de Rivarol.

Un homme qui, dans cet horrible temps, écrivait avec cette force et ce courage, ne pouvait qu'avoir une âme grande et vertueuse. C'était d'ailleurs le plus aimable des hommes, et très-probablement le plus orné et le plus bel esprit de France. Ceux qui l'ont connu jugeront que ce portrait est ressemblant et n'est pas flatté.

Un grand prince, bon juge des vertus et des talens, plein d'estime pour les unes et d'admiration pour les autres, l'appela auprès de lui où il a fini ses jours, amusant ses loisirs par un ouvrage qui n'avait rien de commun avec *l'histoire secrète de Coblentz* que l'on a mis sous son nom, *après sa mort*, moyen sûr d'empêcher qu'il ne réclamât contre.

Cette *histoire secrète* est un libelle infâme qui a été dicté, commandé, écrit et payé par d'abominables scélérats, intéressés à détruire sa réputation et ses ouvrages, dont les vérités sont gênantes pour eux ; c'est un libelle plein d'impostures si absurdes que l'ignorance la plus crasse, l'esprit le plus lourd, le jugement le plus borné suffisent encore pour les dévoiler ; et ce qui est peut-être plus fort, c'est que toutes ces impostures sont anéanties par les ouvrages antérieurs de M. de Rivarol sur ces mêmes événemens, ouvrages qui feront connaître à la postérité les monstres qui doivent être les objets de son éternelle exécration. Telle est la vraie raison pour laquelle on a mis ce libelle sous son nom.

Sans m'astreindre à un travail aussi dégoûtant que celui de réfuter d'un bout à l'autre cet infâme répertoire de calomnies, je prie le lecteur de lire attentivement la relation des 5 et 6 Octobre qui est de M. de Rivarol, ainsi que le paragraphe

sur la suppression de la dîme que je joins ici pour lui donner une idée du charme et de la variété de son style, toujours analogue au sujet.* Après cette lecture, peut-on croire de bonne foi que ce soit le même écrivain qui fait *batailler des armées dans des culs de sacs ?* Expression de l'histoire secrète de Coblentz faussement attribuée à Rivarol.

Encore un mot sur le vendeur de calomnies: " On trouve," dit-il, " dans cette *histoire secrète* une anecdote qui en même temps qu'elle fait connaître les infernales intrigues des émigrés qui voulaient perdre Louis XVI et sa famille, honore le caractère sage et modéré du prince qui nous gouverne (Louis XVIII). Le nommé Suleau avait établi un journal dans le genre de la Quotidienne. Monsieur se plaignit amèrement de ce journal odieux portant le nom des frères du roi, fabriqué sous leurs yeux au milieu du rassemblement de la noblesse française..... Monsieur en voulait la suppression (apparemment il contenait quelques vérités) et tout ce qu'il put obtenir ce

* Ainsi fut abroyée la dîme, ce tribut patriarchal, le plus antique et le plus vénérable qui existât parmi les hommes; ainsi fut brisé le lien qui attachait les espérances de la terre aux bontés du ciel; l'intérêt du pontife à la prospérité du laboureur, et les cantiques et les prières de tous les âges aux fleurs et aux fruits de toutes les saisons.

fut qu'il porterait le nom du journal de la Contre-Révolution. (108)

Je finirai la fustigation de ce misérable par une réflexion bien simple.

On a vu par une foule de faits, de preuves et de conséquences bien liées que la mort de Louis XVI était décidée avant même le 5 Octobre 1789.

On a vu dans ce jour déplorable et à jamais en horreur à la France, que ce régicide faillit être commis. Que le calomniateur répète donc cent fois qu'il a été tramé par les émigrés. *Il n'y en avait pas un seul alors.*

Que prouve donc une impudence aussi absurde ? elle prouve que le calomniateur sait très-positivement que le véritable assassin du roi est celui qui le paye pour en accuser les autres.

Quel terrible fléau que celui de la liberté absolue de la presse avec de tels brigands. Celui-là se plaint sans cesse qu'elle n'est pas libre; c'est la *Voisin* qui se lamente de ne pas vendre assez de poisons. Et malheureusement il n'est pas le seul.

Si des législateurs, des pairs, des gens en place n'ont rien vu à notre longue et épouvantable tragi-comédie, cela est encore bien plus étonnant de

la part d'un ministre de la guerre qui a tenu en main le gouvernail de ce vaisseau si battu de la tempête, et qui n'a pas soupçonné d'où venaient les vents qui la causaient, et les nuages qui l'ont formée. C'est cependant ce dont on ne peut douter, d'après le caractère de franchise et de véracité que donne à M. Carnot son apologiste anglais ou français.

En suivant sa vie, nous trouverons plusieurs occasions de nous étonner et de l'étonner lui-même de ce qu'il n'a point aperçu des traits de lumière qui devaient le frapper de toutes parts, et que, de l'éminence où il était placé, il devait mieux voir que personne.

Je lui demanderai d'abord comment il a pu concevoir qu'un état de trente mille lieues carrées voie son gouvernement bouleversé sans des préparatifs qui exigent plusieurs années, et une quantité d'argent qu'aucune puissance du continent n'aurait pu fournir seule ? Je lui demanderai s'il peut croire que des sociétés, même secrètement tolérées, telles que les franc-maçons où les jacobins pussent réussir avec un siècle de persévérance ?

Je le prie de songer à la perfection où la police est portée depuis plus d'un siècle, et de me dire comment tant d'intrigues et tant d'écrits pour-

raient échapper à sa vigilance ; car dans notre hypothèse, je suppose les ministres *fidèles ;* et je sais bien que tout est facile du moment qu'ils sont prévaricateurs. C'est là notre histoire, et c'est ce qui cause mon étonnement et mes questions.

Je parle d'un homme supérieur, *d'après son apologiste*, à un homme qui sait l'histoire, et qui, par conséquent, connaît l'active surveillance qu'exercent surtout les grandes puissances, depuis le seizième siècle qu'elles ont adopté l'usage d'avoir constamment dans toutes les cours ces honorables espions qu'on appelle ambassadeurs.

La moindre réflexion sur ces trois points là démontre que ni un siècle, ni dix, ni cent ne suffiraient à l'exécution de ce projet par une société de particuliers, quelque nombreuse qu'elle fût. Il faut donc en chercher ailleurs la première cause. Et quelle peut-elle être ? Une coalition de souverains puissans. Il n'en est, ni ne peut en exister d'autre. (109)

Et lorsque plusieurs projets, éclos successivement sont réunis, agréés, décidés entre les copartageans, s'ils ont des raisons de rester derrière le rideau, que de temps ne faut-il pas encore pour disposer tous les ressorts qui doivent faire jouer une machine aussi immense et aussi compliquée ?

Et avant que la machine aille, ne faut-il pas un point central où tous les fils aboutissent comme à l'opéra ?

Et quel est ce point central ? C'est ce comité d'étrangers, ce conseil invisible, cette police secrète, ces agens secrets que nous avons vus établis à Paris et dans toutes les grandes villes de France plusieurs mois avant les états généraux. Cette marche unique de toute révolution, est à la lettre, l'histoire de la révolution française.

Or, pour établir ce point central, il avait fallu auparavant séduire les ministres ; et pour y parvenir, il fallait d'abord être sûr d'un personnage qui s'en chargeât en trompant le roi. Or, tout cela s'est trouvé, et comment un ministre a-t-il pu l'ignorer ?

Comment a-t-il pu ne pas connaître ce projet de mettre les républiques en monarchies formé et connu bien des années avant l'exécution ? Comment n'a-t-il pas connu le projet de Frédéric de réduire les papes à la monarchie spirituelle, commencé par Joseph long-temps avant la révolution ?

Et quand il a été témoin de l'irruption faite à la fin de 1792, par les Français dans les électorats ecclésiastiques, et leur retour si subit, comment

n'a-t-il pas vu que l'on s'était servi d'eux pour la première expédition de ce projet ?

Et s'il n'a rien vu, rien su, rien connu, comment est-il devenu ministre ?

Mais quand il a vu le 11 Septembre 1789, le roi mis hors de la constitution, a-t-il pu se dissimuler que sa mort en serait la suite ?

Et comment alors n'a-t-il pas senti que le premier devoir de tous les Français était de sauver le roi et la patrie, et de s'opposer aux monstres qui dans l'intérieur semaient la guerre civile ?

Comment n'a-t-il pas vu que les Clubs avaient été institués précisément pour cette horrible mission ?

Comment n'a-t-il pas vu qu'alors il n'y avait pour les vrais Français, les vrais patriotes, qu'un seul moyen de l'empêcher, qui était de se réunir en corps d'armée ?

Et comment n'a-t-il pas réfléchi que ces vrais Français, entourés d'assassins cent fois plus nombreux qu'eux, ne pouvaient se rassembler que sur les frontières ?

Et comment a-t-il eu le front de dire qu'ils

avaient déserté leur patrie pour prendre les armes contre elle, tandis qu'ils prenaient le seul moyen possible de la secourir contre les brigands dont elle était pleine?

Comment n'a-t-il pas senti qu'il y avait autant de courage à braver ces brigands que de lâcheté et de scélératesse à se mettre de leur parti ?

Où a-t-il trouvé un acte d'héroïsme pareil à celui de ces quatre mille nobles (même quand ils auraient été roturiers) qui étant le 10 Août au château des Tuileries, résolus de périr pour défendre le roi, quittent leurs armes à sa prière, sûrs d'être égorgés par trente mille assassins qui remplissaient le jardin et les cours du château ?

Les trois cent Spartiates des Thermopyles avaient au moins des armes pour défendre leur vie; et si Léonidas les eût priés de les quitter, est-il bien sûr qu'ils eussent eu l'héroïsme de lui obéir ?

M. Carnot croit-il qu'il y eut ce jour-là plus de courage à être législateur, chef de brigands, ou ministre ?

Comment M. Carnot, plus âgé que Louis XVIII n'a-t-il jamais rien appris de l'ambition de ce prince, de son hypocrisie pour capter la confiance

de son frère, pour le tromper, pour le renverser du trône et s'y asseoir ? comment n'a-t-il jamais réfléchi à la destruction de la maison militaire du roi, en 1776, qui annonçait si visiblement les projets de l'usurpateur ?

S'il a connu ces faits là, ou seulement quelques-uns, comment la marche et la liaison des événemens ne lui ont-elles pas montré ce même usurpateur organisant ou soutenant des révoltes (110) pour faire des ennemis au roi ; faisant renvoyer les bons ministres pour y faire placer ses créatures, (111) désorganisant tout pour amener les états-généraux ; faisant faire un traité de commerce désastreux pour la France, et dont l'auteur aurait mérité une peine capitale?

Comment n'a-t-il pas vu que le prétendu Mentor du roi était un traître qui le vendait et le livrait à son frère ?

Comment n'a-t-il pas vu Monsieur afficher dès 1788, la plus basse démocratie (ce qui s'appelle aujourd'hui des idées libérales) et annoncer par là ses projets à toute l'Europe ?

Comment ne l'a-t-il pas vu pousser le roi de précipices en précipices, et ne le quitter que pour le faire arrêter à Varennes ?

Comment n'a-t-il pas su que Monsieur avait placé les émigrés au milieu des armées étrangères pour les empêcher de venir délivrer son frère, et pour les faire égorger s'ils eussent pris le seul moyen d'exécuter ce projet ? (112)

Si M. Carnot a su seulement un de ces faits, comment a-t-il pu écrire en s'adressant aux émigrés : " Était-ce aux républicains à défendre avec des paroles *celui que vous n'aviez pas osé défendre avec votre épée* ? Le sang bouillonne quand on voit l'impudence d'un pareil misérable.

Il ne rougit pas d'avancer que toute la France *avait résolu de détrôner et punir Louis XVI.*

Sans doute qu'il appelle la France deux ou trois cents complices, ainsi que lui, dignes valets de leur chef, cent fois plus coupable que tous eux ensemble ; et j'adjure la France, l'Europe, l'Amérique et l'univers, l'arbitre souverain de la destinée des mondes de témoigner que Louis XVI était respecté et chéri des étrangers comme des Français ; que ses vertus, manifestées par les édits qu'il donna sous le ministère de M. Turgot, avaient porté l'enthousiasme au plus haut point : que cet enthousiasme, renversant les projets de Monsieur, il fit renvoyer M. Turgot que suivit M. de Malesherbes. Que ces deux hommes vertueux une fois partis, le ministère ne fut presque

plus composé que de scélérats aux ordres de Monsieur : (113) et quoique toutes leurs opérations tendissent à la perte de la monarchie, Louis XVI était toujours aimé et respecté, parce que toute la France le connaissait pour un prince vertueux et ami de la justice, qui n'a été perdu que par sa crédulité et par la perfide hypocrisie de son frère, *son véritable assassin.*

Et vous, misérable complice de cet antropophage, vous, qui avez été ministre dans un temps où l'on ne pouvait y parvenir que par des crimes, si vous avez compulsé les cahiers de toute la France, en est-il un seul que vous n'ayez trouvé plein de vœux et de bénédictions pour Louis XVI ? (114) en est-il un seul qui ne demandât une monarchie ? et vous, bâtard des laquais de Cromwell, vous osez dire que la France avait résolu de le détrôner et de le punir ! où sont vos preuves ?

Ces calomnies, aussi absurdes qu'atroces, ne peuvent venir que du monstre qui l'a égorgé, de celui qui a voulu faire périr les émigrés, de celui enfin qui est la première et la vraie cause des crimes de la révolution et des malheurs de la France ; l'impunité de ceux qui les propagent en est une démonstration. La clémence qui protège les forfaits ne peut venir que du chef des complices ; c'est pour cela qu'il a fabriqué le testament prétendu de son frère ; il y a mis sa pro-

pre grâce. Et vous aussi, M. le ministre, vous avez le privilège spécial de régicide, de calomnies et d'impunité jusqu'à ce que Dieu fasse à quelque brave homme la grâce de vous rencontrer.

" Pour en revenir à notre notice historique, dit l'apologiste de M. Carnot, nous dirons que dès le commencement de 1793, il fut envoyé comme représentant du peuple à l'armée du nord."

L'on sait qu'à cette époque affreuse, les représentans du peuple envoyés aux armées et dans les départemens, élevèrent la guillotine sur toute la surface de la France. Il est bien clair qu'ils devaient être les plus enragés coquins de la convention de laquelle l'un de ses membres disait à ses honorables collègues: *Si tous les scélérats de cette assemblée sont pendus, j'affirme qu'il ne restera dans cette salle que le fauteuil et la sonnette.* Ce véridique orateur était *Carrier*, l'un des faiseurs de noyades à Nantes, et M. Carnot était un de ses plus dignes collègues, puisqu'il était en mission et régicide, ce que son apologiste n'a pas voulu remarquer, sans doute pour ménager sa modestie.

" Il y déploya aussitôt, continue l'apologiste, la hardiesse de son caractère décidé, en destituant le général Gratien sur le champ de bataille, *pour avoir fait retraite devant l'ennemi*; et en se

mettant lui-même à la tête des colonnes pour recommencer le combat." Expliquons ceci.

Le lecteur se souvient de l'irruption faite en Décembre 1792 par deux cent mille Français dans l'électorat de Cologne, tandis que Custines s'emparait de celui de Mayence et une autre armée de celui de Trèves. Ce fut, comme nous l'avons vu, la sécularisation des électorats ecclésiastiques, première opération du projet de Frédéric.

L'invasion dura vingt-trois semaines, et le retour vingt-trois jours.

Je prie l'apologiste, ou M. Carnot lui-même, de me dire précisément le jour où il destitua le général Gratien ; si c'est dans les vingt-trois semaines de l'invasion, ou dans les vingt-trois jours de la fugue, ce qui est très-important ? Car si c'est dans les vingt-trois semaines de l'irruption, lorsque le général Autrichien Beaulieu attirait les Français à Cologne, il est évident que M. Carnot aura destitué, *pour avoir reculé* le général Gratien *qui avançait toujours*. Et si au contraire, c'est pendant la fugue de vingt-trois jours, qui fut perpétuelle jusqu'à Valenciennes, je le prie de me dire à la tête de quelles colonnes il se mit pour recommencer le combat, tandis qu'il n'y avait ni colonnes, ni ordre de bataille, mais

seulement une débacle qui ne peut être comparée qu'à celles que nous avons vues depuis à Vittoria, la Bérésina.

Je prie d'autant plus M. Carnot de marquer l'époque avec la plus grande précision, que toutes mes notes ayant été faites par moi-même, et mises jour par jour sur mes tablettes, et très-souvent sur le champ de bataille, je suis impitoyable sur les erreurs chronologiques et sur les contes à dormir debout.

" Ayant été nommé membre du *trop fameux* comité de salut public, dit l'apologiste, *il y fut exclusivement chargé de la direction de la guerre.*"

Ce trop fameux comité, non de salut, mais d'assassinats publics, était exclusivement chargé de rechercher tout ce qui était attaché à Louis XVI, et à la monarchie; tout ce qui avait quelques notions des projets de Monsieur, et qui ne voulait pas y coopérer, et particulièrement tout ce qui était riche, pour les envoyer à la guillotine, ce qui, par une expression digne de ce temps, s'appelait *battre monnaie.*

C'est dans ce moment, digne de l'histoire des tigres, que Robespierre, par ordre de Monsieur fit guillotiner les vertueux membres du conseil d'état et du parlement de Paris qui avaient re-

poussé avec horreur la proposition que leur avait faite l'abbé de Mont——ou au nom du même prince. Le martyr et digne ami de Louis XVI, le vertueux Malesherbes savait aussi des secrets trop importans pour n'être pas du nombre des victimes.

Il y a apparence que l'apologiste, sentant combien cette époque était scabreuse pour la réputation de son héros, l'aura représenté occupé ailleurs. Peut-être aussi qu'il fut fait ministre de la guerre, en récompense de ses exploits dans le comité.

" Pendant que la guerre étendait partout ses ravages, *le vaste génie* de M. Carnot qui en était le ressort principal, et qui en dirigeait tous les mouvemens, quelquefois même les surveillait sur le champ de bataille, fut indispensable au gouvernement : *mais on sait parfaitement qu'il était voué à la mort dès le moment que la guerre serait terminée, ou que les armées républicaines auraient éprouvé quelque échec imprévu.*

Voué à la mort ? Un représentant missionnaire et régicide ? ah ! M. l'apologiste, vous savez très-bien que tous ces Ravaillacs là étaient surs de la clémence. Voyons ce qui en est.

Je prie le lecteur de se rappeler que pendant

les vingt-huit premiers mois de la guerre, commencée le 1er Avril 1792, les armées Françaises ont éprouvé une succession de désastres inouïs dans les annales de la guerre ; et s'il est curieux d'en connaître la somme, je lui dirai que les deux armées commandées, l'une par le duc de Brunswick, l'autre par le prince de Cobourg, ont pris neuf places fortes (dont cinq, brêche faite et au moment de l'assaut) gagné vingt-six grandes batailles, plus de quatre-vingts combats ou escarmouches. Admirez à présent l'apologiste qui ne trouve pas là un échec !

Et il faut bien remarquer que je ne comprends pas dans cette somme ce qui s'est passé entre les Français et les étrangers qui entouraient la France sur tous les autres points, comme les Espagnols, qui sont entrés plusieurs fois dans Perpignan, qu'ils ne voulaient pas garder, et qui revenaient dans leur camp et leurs barraques de planches.

Quant au nombre des Français tués, assassinés ou morts de leurs blessures, jusqu'en 1794, quelques calculateurs l'ont porté à sept millions ; je pense qu'ils exagéraient, mais qu'il est au moins de trois millions. D'après l'apologiste, ce n'est pas un échec, puisque M. Carnot y a survécu, et vit même encore, de peur que la France soit purifiée d'infamie.

J'ose dire que, pour des connaisseurs en tactique militaire, au fait du secret des événemens, ces vingt-huit mois sont très-supérieurs à toute la guerre de la révolution, même aux débacles de Vittoria et de Moscou. Ce que le duc de Brunswick et le prince de Cobourg ont fait dans quinze mois, est-ce que l'Europe et probablement le monde entier a jamais vu de plus étonnant dans l'art de la guerre? *Qui habet aures cordiat.*

Ecoutons à présent l'apologiste qui, quelque difficile que cela paraisse, renchérit encore sur ce qu'il vient de dire.

" L'Angleterre et l'Europe ont payé sa gloire *trop cher ;*" (la France a payé ses crimes bien plus cher encore) et cette phrase révolutionnaire qui le caractérise, par ces mots, " *il a organisé la victoire, quoique peut-être un peu forte ;* n'est certainement pas l'expression exagérée des savans résultats de ses talens consommés."

En réfléchissant à cette phrase *un peu forte,* il me vient une idée que je ne donne, au reste au lecteur que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, une conjecture. Je m'explique : M. Carnot, d'après son apologiste fut envoyé, comme représentant du peuple à l'armée du nord, *au commencement* de 1793. C'est précisément le 3

Mars de cette année que commença la course que le prince de Cobourg fit faire aux Français jusqu'à Valenciennes, où ils étaient le 26, après avoir laissé les chemins, les plaines jonchées d'armes, de bagages, de cent quatre-vingt-sept pièces d'artillerie, etc. etc.

Depuis ce 3 Mars 1793 jusqu'à la mort de Roberspierre, en Juillet 1794, les Français ont été constamment foudroyés de la même manière. C'est l'époque dont je viens de donner la somme.

Quelque partisans que soient les Français de l'hyperbole, comme elle devient une ironie, une satire quand elle est outrée, j'ai pensé que l'apologiste de M. Carnot serait un peu empêché à persuader cette *organisation de la victoire* dans l'intervalle en question. Et comme je fais presque autant de cas de l'apologiste que du général, je viens à leur secours, et je place cette mirifique organisation, après la mort de Roberspierre, lorsque nos consorits de quatre mois battent l'armée étrangère avec le secours de ses généraux. Voyez ci-dessus l'histoire de Mélas à Marengo.

Mais si M. l'apologiste s'entête à ne vouloir pas profiter de mon avis, je me bornerai à prier

Dieu de délivrer la France du *génie* et *des talens consommés* de M. Carnot, qui lui ont coûté trois millions d'hommes ; et, convaincu de la certitude de ma conjecture, je prierai encore Dieu de délivrer la France des *savans résultats* de M. Carnot en me rappelant que ces malheureux recrues étaient poussés en avant avec de l'artillerie, chargée à mitraille derrière eux, et je ne doute point que cette infernale invention ne soit *l'organisation de la victoire* due à ce grand général.

Français qui avez perdu ce que vous aviez de plus cher au monde, vos pères, vos frères, vos enfans, apprenez à connaître les monstres qui ont dévoré deux générations dans moins de temps qu'il n'en faut pour en élever une ; qui ont fait périr un roi vertueux pour placer sur son trône le plus exécrable scélérat que jamais l'enfer ait vomi sur la terre ! (115).

L'apologiste se bat les flancs pour représenter comme un modèle de toutes les vertus un homme qui a juridiquement assassiné son roi, son bienfaiteur ; et puis il compare Louis XVI à Charles I ; et, par ce seul mot, il prouve son ignorance ou sa mauvaise foi ; car, si les Anglais reprochaient à Charles d'avoir voulu détruire leur constitution, les Français n'ont pu reprocher

à Louis XVI que de leur avoir donné la liberté de choisir celle qui leur conviendrait.

" Qui a provoqué les états généraux?" s'écrie M. Carnot, comme s'il ne le savait pas. Il faut donc le lui dire : c'est Monsieur.

" Qui a mis toute la France en insurrection?" c'est Monsieur.

" Comment avez-vous refusé l'accroissement des impositions que vos déprédations lui avaient rendues indispensables?"

A qui adressez-vous cette question, M. Carnot? Ce n'est pas sans doute à la noblesse de province qui était pauvre, qui achevait de se ruiner au service du roi, et qui prodiguait son sang au service de l'état, tandis qu'un procureur, comme votre père, buvait le sang des pauvres et devenait bientôt riche en ne prodiguant que son encre.

Si c'est à la noblesse qu'on appelait *de cour*, ce reproche ne peut guères porter que sur trois ou quatre familles qui abusaient quelquefois de la faveur royale. Mais je soupçonne que ce n'est pas à celles-là que vous en voulez ; la plupart de leurs membres ont vérifié une observation

qui n'est pas nouvelle, car elle date de la première révolution qui s'est faite dans le monde, et que voici : c'est que les courtisans les plus favorisés se sont presque toujours tournés contre leur maître ; et de là, est résulté un proverbe qui n'est pas moins vrai que l'observation, c'est que *pour bien faire ce métier là, il ne faut avoir ni humeur ni honneur.*

Je vois, M. Carnot que vous êtes un très-bon courtisan, car vous vous êtes aussi tourné contre Louis XVI qui était allé vous chercher dans l'étude de votre père pour faire de vous un officier, non de génie, mais du génie.

Revenons à la question. Ce ne sont pas les déprédations de quelques familles, mais la prévarication de quelques traîtres aux gages de Monsieur, qui ont amené le prétendu déficit et la révolution. Rien n'est mieux démontré. Moi qui, sur la foi de votre apologiste, vous avais cru un homme supérieur, plein de connaissances, d'esprit et d'érudition, un aigle enfin, je vois avec étonnement que vous n'êtes qu'un oison, aussi ignorant qu'un capucin, aussi menteur qu'un jésuite.

Dans votre colère contre les abus du règne de Louis XVI (car depuis lors, il n'y en a plus,

n'est-ce pas) ? vous en avez oublié plusieurs que je veux vous rappeler et dont j'espère que vous me remercierez. Tout le monde convient que, pour réussir dans la carrière que l'on est destiné à parcourir, il faut y être instruit et préparé de bonne heure ; et si elle exige une probité sévère et des sentimens d'honneur peu communs, la règle devient encore plus nécessaire.

Quoique personne n'ait démontré l'impossibilité absolue qu'un procureur puisse être honnête homme, cependant, comme les peuples de l'antiquité les plus renommés par la sévérité de leur morale ne connaissaient point cette profession, il est clair qu'on peut être rempli de délicatesse et de sentimens d'honneur sans avoir passé sa jeunesse dans une étude comme M. Carnot.

Il est donc bon et utile qu'il y ait un corps de noblesse ancienne et respectable, par ses vertus morales et militaires, afin que les enfans puissent les sucer avec le lait, et ne puissent y déroger sans déshonneur. On sent combien une armée, ainsi commandée doit l'emporter sur une autre où les officiers seraient pris indistinctement dans toutes les classes et les professions les plus opposées aux armes. L'exemple de M. Carnot ne détruit pas cette règle ; faire autrement, c'est ressembler au duc de

Mazarin qui, tous les ans, tirait au sort les emplois de sa maison. (116).

La noblesse ne devrait être la récompense que de la vertu, et la vertu ne devrait jamais être placée dans des actions qu'un fripon peut faire. Penser autrement c'est n'en vouloir point; mais c'est là précisément la politique des Tartuffes qui, sans cela, ne trouveraient pas d'Orgons. Telle est la première et la plus grande cause de notre révolution.

Que des particuliers sans ambition, et sûrs de trouver tous les matins dans les journaux l'esprit dont ils ont besoin dans la journée, ne cherchent pas à s'instruire de ce qui s'est fait de plus important dans leur patrie, des événemens qui ont eu la plus terrible influence sur leurs destinées, cela n'est pas étonnant; ils n'en ont jamais soupçonné l'utilité. C'est à eux que s'adresse le mot du cardinal Caraffe : " *Puisque ces gens là veulent être moqués, moqués soient.*" Mais qu'un homme abandonne la caverne de Poliphème, sanglante de dépouilles, au milieu desquelles il est né, pour s'élancer dans la haute région des intrigues ministérielles, il est inconcevable qu'il ne s'informe ni de la langue, ni des usages, ni de ce qui s'est fait de plus considérable dans le pays où il arrive, si différent de celui qu'il a quitté; et ce

qui est plus inconcevable encore, c'est qu'il y devienne ministre.

Si M. Carnot y eut fait les questions qu'il fait ici, il n'est pas un honnête homme qui ne lui eût répondu comme je vais continuer de le faire :

Quand Monsieur a voulu faire la révolution qui devait le mettre sur le trône de son frère, à quoi il a travaillé sourdement avant la mort de Louis XV, et très-clairement depuis, (je dis clairement pour ceux qui observaient ses instituteurs et lui), ses agens n'ont cessé de crier et d'écrire contre des abus dont plusieurs n'existaient pas, et pour ceux qu'ils auraient voulu établir, ou qui n'existaient que par lui et pour lui, et qui favorisaient ses vues criminelles. Dès ce moment, deux batteries, plus redoutables souvent que celles de l'artillerie, parce qu'elles portent plus loin, et que si leur effet est moins prompt il est plus durable, furent dressées, l'une contre la reine, l'autre contre le duc de Chartres.

L'Europe fut inondée de calomnies contre cette auguste princesse, et contre ce prince plus malheureux que coupable.

Disposant despotiquement de la volonté du

roi, et publiant que la reine en était l'arbitre absolu, Monsieur les entoura d'une faction de brigands à ses ordres. Il faisait augmenter les impôts, faire des emprunts, s'emparait du trésor royal, et répandait que l'argent passait en Autriche. Il avait à ses gages des plumes de toutes les espèces et de tous les rangs, depuis l'académie jusqu'aux charniers. Il faisait écrire la vie de ses agens (116 *bis*) les plus intimes, et toujours les mieux cachés, il y faisait mettre des choses dures et mortifiantes contre eux, pour donner plus de créance aux calomnies contre la reine. J'ai parlé du collier et du libelle envoyé à Lord Gordon. Vingt pages ne suffiraient pas à décrire les horreurs qu'il a inventées et qu'il a fait passer pour des réalités. Croira-t-on qu'il faisait courir dans toute la France des libelles diffamatoires en tout genre contre la reine et contre le duc d'Orléans, et qu'il les envoyait sous le contre-seing de cette princesse? Jamais les plus grands crimes ne lui coûtèrent un instant de remords, d'incertitude, ni de soucis, pas plus que la mort d'une mouche à l'empereur Domitien.

Partout où il a pu atteindre, il a semé la haine, la discorde, ou la mort. Plus lâche que Thersite, il a fait périr plus d'hommes que les cinq plus terribles conquérans qui ont dévasté le monde,

Alexandre, Jules César, Gengis-Kan, Tamerlan, et Mahomet second, les proscriptions de Rome et les deux siècles de croisades.

Je doute que tout cela aille à plus de huit millions; et c'est à quoi s'évalue aujourd'hui la somme des victimes *françaises* de son ambition.

L'empereur de Russie, qui probablement ne connaît pas les détails de sa vie, l'a nommé le *plus vertueux des rois.* Jamais épigramme plus sanglante n'a été faite contre eux.

Tous les échos, aux gages de Monsieur, ne cessaient de répéter que la noblesse absorbait tout, et que les talens et les vertus étaient inutiles sans elle. Mais ils se gardaient bien de dire que Fabert, Catinat, Chevert n'étaient pas nés nobles; que le Cardinal Dubois était fils d'un apothicaire, et le cardinal de Fleuri d'un épicier. Et combien de Monseigneurs qui n'étaient pas gentils-hommes? Au reste, M. Carnot, il faut vous rendre justice; vous n'avez point clabaudé contre cet abus-là; et je vois avec plaisir que votre apologiste, vous et moi, sommes du même avis, qu'on ne peut être un grand général, si l'on n'a été procureur toute sa jeunesse. Ah! si Frédéric avait su cela, il se serait bien gardé de les détruire, comme il le fit, le jour où il monta sur le trône.

toujours dans les écueils, sans avoir pris les moyens de ne pas faire naufrage. Il est donc bien probable que ceux de ces tigres qui avaient plus de connaissances que les autres, ont dû chercher à connaître et à s'assurer de leur chef. Cela a dû être plus aisé à ceux qui, comme celui-ci, sont parvenus à de grandes places, ce qui ne suppose pas plus de talens, mais seulement plus d'aptitude et de bonne volonté à commettre tous les crimes. Et après tant d'horreurs inouïes, faut-il s'étonner que l'ordonnateur ait choisi la présidence de Carnot pour faire accuser le plus vertueux des hommes de crimes atroces, et même d'un empoisonnement!

Socrate, tes assassins étaient d'honnêtes gens en comparaison de ceux-ci !

A présent, M. Carnot, je vous réponds que tant que M. Turgot fut ministre, le trésor royal fut gouverné avec économie ; et lorsque Monsieur, par le moyen de quatre prélats jésuites, l'eut fait congédier pour y placer son Genevois Necker, dès lors le trésor royal fut aux ordres de Monsieur, et des emprunts perpétuels amenèrent un déficit qui fut le prétexte des états-généraux. C'est eux qui organisèrent la guerre civile plus certainement que vous n'avez organisé la victoire !

Il est si certain que ce déficit de cinquante-six millions présenté par M. Necker, n'était qu'un

prétexte pour assembler les états-généraux et amener la guerre civile, que pour le combler, *le clergé offrit à l'instant quatre cents millions*, et on le refusa, pour tout prendre.

" Louis XVI," continue M. Carnot, " fut, dites-vous, le meilleur des rois, le père de ses sujets."—Oui, cela est vrai ; et, s'il n'eût été trompé par l'hypocrisie de son frère, et qu'il l'eût fait arrêter, la France serait le pays le plus florissant et le plus heureux de la terre, et M. Carnot serait peut-être un brave et honnête officier de génie, qui ferait honneur à son corps et à la France, au lieu d'en être à jamais l'horreur et l'infamie.

" Eh bien ? qu'avez-vous fait pour le sauver ce père, ce meilleur des rois ?"

Si cette question s'adresse à vos complices, aux nobles qui ont trahi Louis XVI, pour Monsieur, il est sûr qu'ils n'ont rien à répondre, car ils ont assassiné un roi vertueux pour un usurpateur chargé de crimes. Mais si vous l'adressez à l'autre partie de la noblesse, où vous n'avez pas un complice, elle vous dira, ou *l'Europe vous dira pour elle*, qu'elle a fait pour Louis XVI le plus grand sacrifice dont les annales de la vertu offrent d'exemple, et qu'elle a été trompée par la plus infernale politique.

" Ne l'avez-vous pas abandonné lâchement,

quand vous l'avez vu dans le péril où vous l'aviez précipité ?"

Quand M. le comte d'Artois, quand les princes de la maison de Condé, les maréchaux de Broglie et de Castries se jettent aux pieds du roi pour lui demander d'aller avec le tiers de l'armée rassemblée à Versailles, avec dix mille hommes seulement encore fidèles au roi, mettre à la raison deux cent mille Parisiens égarés par les intrigues et l'or de Monsieur, et réunis à tous les malfaiteurs vomis par les prisons et les bagnes de la France, ils ont *lâchement abandonné le roi !* Et c'est vous sans doute, misérable, qui bien notoirement du parti de Monsieur, et probablement l'un des chefs des hordes de brigands, c'est vous qui sauviez le roi que vous avez assassiné ? Tant d'impudence vous décèle, et vous et vos apologistes Anglais ou Français. Il est bien évident que vous êtes des agens du chef des régicides ; sans cela, il y a long-temps qu'elle aurait reçu la récompense qu'elle mérite, mais il faut espérer que vous ne perdrez rien pour attendre.

" N'était-ce pas le serment que vous lui aviez fait ?"

Et ne l'aviez-vous pas fait aussi ? Est-ce en l'assassinant que vous l'avez gardé ?

Passons donc à votre principale scène qui est

celle de Gamain. Français ! ma main se refuse à retracer de pareilles horreurs, mais lisez-les ! essayez, si vous le pouvez, de concevoir jusqu'où peut aller l'atrocité humaine ! essayez de trouver des mots qui caractérisent le prétendu empoisonné, le rapporteur de la convention, le président qui dirigea la scène, et si vous n'en trouvez pas, quel nom donnerez-vous à l'inventeur, à l'ordonnateur ?*

Français ! vous avez pensé avec raison que le plus haut période de la scélératesse humaine, était de condamner à la mort un roi vertueux, le meilleur ami de ses peuples, qui n'a jamais formé de vœux que pour leur bonheur.

Vous n'auriez pas cru qu'un monstre pût renchérir sur une pareille atrocité. Ecoutez et frémissez !

Les vertus de ce prince adorable faisaient craindre à son bourreau que la France entière ne lui arrachât sa victime. Il imagina donc de faire

---

* Songez ici à celui *d'optatum* qu'il s'est donné lui-même sur les monumens publics. Ou la France y en substituera d'autres, ou elle sera l'horreur des nations ; et si les jésuites restaient, ils en feraient un de leurs saints, et il serait en effet digne de leur société.

Quel est l'homme qui, ayant du sang Français dans les veines, ne regardera pas comme son premier devoir de dévouer ces monstres à l'exécration de la postérité ?

accroire aux Français que cette déplorable victime avait commis un empoisonnement.

Une famille parût à la barre de la convention pour lui demander justice. Et quelle justice, grand Dieu? que celle qui porte sur une calomnie atroce! quelle justice que celle que demande contre un agneau, un tigre altéré de sang!*

Il fallait nécessairement que le président de la convention se prêtât à cette manœuvre, pour laquelle il n'y a point d'épithète: il fallait l'agent le plus cher, le plus dévoué au sacrificateur; Carnot fut choisi pour cet exécrable ministère. Il avait d'abord publié des crimes de Monsieur; mais en 1792, il fut épouvanté par la crainte et gagné par l'argent. Il traita avec un agent de Monsieur; il fut convenu qu'un Anglais ferait son apologie et que le *Censeur* l'a publierait. Alors, étant président de la convention, il arrangea la scène que l'on vient de voir, et il eut la promesse de la croix St. Louis au retour du roi; Louis XVIII l'a lui a effectivement donnée en 1814; et pour voiler cet abominable complot, il a fait mettre dans la biographie qu'il l'avait avant la révolution, ce qui est faux, car il lui manquait plus de dix ans de service alors. Il a fait aussi publier que ce

* Gamain, prétendu empoisonneur; Peyssard, rapporteur de la convention; Carnot, président de la convention. Ce sont les trois dignes agens de Monsieur dans la scène de la dénonciation du prétendu empoisonnement.

monstre était un protégé de la maison de Condé, ce qui est tout aussi faux, à moins que ce ne fut dans sa jeunesse, ou sûrement il n'avait pas annoncé ce qu'il a été depuis.

J'ai déjà dit que M. le duc d'Orléans, que toute la France et peut-être toute l'Europe croit encore coupable des malheurs de la révolution, et particulièrement des crimes des 5 et 6 Octobre 1789, et de la mort du roi ; j'ai déjà avancé qu'il en était innocent et je le prouverai.

Je commence par déclarer devant Dieu et devant les hommes, que je n'ai jamais parlé ni écrit à ce prince ; que je n'ai jamais eu nul rapport avec lui, ni avec les princes ses enfans, et que la haine pour l'imposture et l'amour de la vérité, innés dans mon cœur, sont les deux seuls motifs qui m'animent.

Jetons ici un coup-d'œil sur sa vie publique que tout le monde connaît.

M. le duc de Chartres, ayant montré au combat d'Ouessant la valeur qui est l'appanage des descendans d'Henri IV, fut aussitôt en butte à la jalousie de Monsieur ; l'enthousiasme qu'excita son retour à Paris y mit le comble. Dès ce moment la calomnie, jusqu'alors cachée dans l'ombre, n'eut plus de frein. Toutes les trompettes de la renommée, aux ordres d'un prince puissant

et riche, publièrent des horreurs si absurdes qu'elles ne pouvaient être crues que par une vile populace qui ne réfléchit à rien, et qui, comme les corps concaves, répète les sons sans les comprendre. Les dévots de la cour, jésuites de robe courte, composant le parti de Monsieur, et entourant le roi, il fut facile de le prévenir contre un prince qu'il aurait aimé s'il l'eût connu.

La rigueur avec laquelle il fut traité contrastait tellement avec la bonté du roi que les manœuvres de ses ennemis devinrent visibles et découvrirent leur marche. Nous verrons qu'elle n'a pas varié un instant, et qu'ils l'ont impitoyablement poursuivi jusqu'à la mort.

La reine, dont le bon sens, l'esprit et la bonté du cœur étaient connus, écrivit elle-même au duc de Chartres, pour lui épargner la forme sévère d'un ordre de quitter l'armée navale, qu'il était allé rejoindre. Sa touchante lettre inspira au prince une reconnaissance qu'il n'a jamais oubliée, malgré les impostures atroces de leur ennemi commun. Celui-ci, toujours fertile en ruses infernales, n'oublia rien pour faire accroire au duc de Penthièvre que son gendre voulait lui enlever la charge de grand amiral. Monsieur se servit habilement d'un homme dont l'éducation du duc de Penthièvre ne lui permettait pas de suspecter la fausseté. Il donna quelque temps dans le panneau, mais j'ai lieu de croire qu'il l'a

reconnu, malheureusement trop tard. Quoiqu'il en soit, le duc de Chartres renonça à la survivance de la charge de grand amiral, et fut fait colonel général des husards. A la fin de 1785 il devint, par la mort de son père, duc d'Orléans et gouverneur du Dauphiné.

Ces deux grâces du roi, dont on croit qu'il était redevable à la reine, semblaient présager un retour du roi, et un désaveu des rigueurs précédentes. Elles lui firent concevoir le projet de s'allier par un double mariage à la branche qui occupait le trône. Il demanda la main de Madame Royale pour M. le duc de Chartres, et celle de M. le duc d'Angoulême pour Mlle. d'Orléans. La France y crut pendant quelque temps ; et quand cette double alliance fut rompue, quelques circonstances firent soupçonner que la politique de Monsieur avait secrètement dirigé la demande pour amener le refus, pour exciter les plaintes du prince, et surtout pour motiver les calomnies projetées contre lui.

L'on sait qu'il s'opposa courageusement à la création de nouveaux impôts que le roi demanda par le conseil de Monsieur, qui avait le triple but de dépopulariser le roi, d'exciter des troubles qui nécessiteraient les états-généraux, et de calomnier le duc d'Orléans. Tout cela arriva au gré de Monsieur.

Toute la France connaît, ou peut connaître les persécutions cruelles que ce malheureux prince et sa famille ont éprouvées ; mais ce que peu de gens pourront croire, ce sont les trames inouïes dans lesquelles il a été enveloppé sans le savoir. La plus horrible sans doute comme la plus incroyable, c'est celle où, au milieu d'une horde de brigands, d'accord avec le président de la convention, sa récusation fut transformée en vote pour la mort. Mais de quoi peut-on s'étonner quand on a vu les régicides, que l'univers entier destinait au supplice, en être préservés par une trame cent fois plus extraordinaire ?

De quoi peut-on s'étonner quand on a vu ce même prince accusé *d'être le 5 octobre* 1789, *à Versailles au milieu des brigands et des poissardes, leur jetant de l'argent à pleines mains, tandis qu'il était à Passy ?*

De quoi peut-on s'étonner quand on voit un prince qui, après avoir fait refuser une charte semblable à celle de l'Angleterre (celle de Louis XVI) qui assure les libertés et les propriétés, ordonne lui-même l'exécution d'un pillage inouï, la violation la plus immorale des droits les plus sacrés et les plus imprescriptibles, s'empare de toutes les propriétés de ceux qui s'opposent à son usurpation, pour les donner à ceux qui la favorisent, détruit les droits féodaux, se les

approprie sous le nom de droits réunis, fait ensuite une charte, qui confirme le principe de la propriété, et s'intitule le bienfaiteur de la nation qu'il a ainsi bernée ?

Voilà ce qui est arrivé, ce qui existe, ce que tout le monde connaît : qui osera le nier ?

De quoi pourrait-on s'étonner quand on verra un homme (Mirabeau l'aîné) se dévouer lui-même à l'infamie du plus énorme des crimes (qu'il n'a pas commis) s'en déclarer publiquement le complice, se laisser poursuivre par le Châtelet, et pourquoi ? pour en noircir l'innocent et en cacher le vrai coupable.*

Posons d'abord un principe incontestable, c'est que le grand mobile qui a fait la révolution, c'est l'aveugle crédulité du roi dans l'hypocrisie de Monsieur. Je pourrais citer cent faits qui prouveraient cette assertion ; j'en rappellerai seulement cinq qui en valent mille. 1°. La destruction de la maison du roi en 1776. 2°. Le renvoi de M. Turgot et les ministères de M. Necker *que*

---

* Le 7 Octobre 1789, Mirabeau parlant du duc d'Orléans en présence de plusieurs députés dit : " C'est un lâche qui n'a pas su oser." Nous verrons comment la Providence Divine a permis que cette horrible trame fut découverte ; et nous verrons plus tard une longue série de preuves irrécusables de l'innocence de ce prince.

Louis XVI détestait et que Monsieur lui a fait prendre *deux fois.*

3°. La révolte des colonies Anglaises, opération Machiavélique, *opposée au caractère* de Louis XVI, ainsi que le secours donné aux Hollandais et aux Belges.

4°. La double représentation du tiers-état contre l'avis de la presque totalité des notables *rassemblés pour cette délibération.*

5°. La défense faite aux gardes-du-corps le 5 Octobre 1789 de répondre aux coups de fusil des brigands et de la garde nationale de Versailles.

L'histoire ne fournirait peut-être pas cinq autres preuves d'une crédulité aussi dangereuse et aussi étonnante d'un côté, et d'un ascendant aussi despotique de l'autre.

Quelqu'un oserait-il dire que ces conseils viennent de M. le duc d'Orléans, et que les gardes-du-corps lui auraient obéi ?

Monsieur sentait si bien l'utilité de cet ascendant, et l'importance de ce secret pour ses vues criminelles, que ses agens ne cessaient de répandre que la volonté de la reine décidait de tout ; et la seule chose importante qu'elle ait demandé

c'est le rappel du duc de Choiseul *qu'elle ne put obtenir.*

On sent bien qu'avec ses projets, Monsieur ne pouvait laisser au roi un ministre honnête homme. Telle fut la cause de la retraite de M. Turgot, laquelle répond aux calomnies lancées contre lui par les jésuites, *tous agens de Monsieur.*

Il n'y avait qu'un an que Louis XVI était sur le trône qu'on essayait déjà de l'en faire descendre. Les blés furent, selon l'usage, le prétexte d'une révolte : elle fut bientôt appaisée par la fermeté du maréchal de Vaux, la fidélité de la maison du roi et de l'armée. Le véritable auteur resta inconnu ; mais il se dévoila bientôt lui-même en faisant détruire cette maison du roi qui avait contenu les malveillans de la capitale. Il courut de légers bruits contre M. le duc de Chartres. C'est à cette époque que l'on doit placer le premier essai de ce plan de calomnies qui n'a pas eu un moment d'interruption, même par sa mort, qui aveugle encore l'Europe, et duquel il a été l'innocente et l'infortunée victime.

Il était absurde d'accuser M. le duc de Chartres, même quand il aurait eu l'ambition qu'on lui supposait, car M. le duc d'Orléans et M. le duc de Penthièvre, dont les vertus ont été sans tâches, vivaient encore et s'y seraient opposés.

Mais l'on espérait par là donner quelque apparence aux calomnies projetées contre M. le duc de Chartres.

Ce prince fit peu après une tournée en France. Il était grand maître des francs-maçons, il n'en fallut pas davantage pour que les agens de Monsieur répandissent qu'il était allé se préparer des partisans dans les provinces. Et le jésuite Barruel ayant fait quelques années après une rapsodie pitoyable sur *les illuminés descendans des templiers par les francs-maçons*, les soupçons se fortifièrent.

Quelques voyages que ce prince fit en Angleterre y contribuèrent aussi ; et bien des gens ont cru qu'ils lui avaient été suggérés par des courtisans vendus à Monsieur, ce qui est très-probable.

C'est pendant un de ces voyages que Monsieur fit passer à Londres le libelle contre la reine, et faisait publier en France que c'était M. le duc de Chartres qui l'avait remis au lord Gordon.

Pour cette fois l'imposture fut dévoilée par ceux qui entendirent parler du projet qu'avait ce prince de demander pour son fils la main de Madame Royale.

Après la mort de Monsieur de Maurepas, celle

M. de Vergennes et la retraite de M. de Calonne, Monsieur jugea que le moment était arrivé d'exciter la tempête qui devait briser le vaisseau de l'état ; et pour en faire rejaillir tout l'odieux sur la reine, il intrigua si habilement qu'elle fut obligée de se mêler des affaires, ce qu'elle détestait par dessus tout, et il eut soin que ses avis ne fussent jamais suivis et que tout allât le plus mal possible, afin de l'en rendre responsable.

Plus la révolution approchait, plus les intrigues de Monsieur redoublèrent. L'établissement fait en 1788 des comités étrangers leur donna la plus grande latitude. Tous les membres étaient connus de lui seul, et la plupart ne se connaissaient pas entre eux. Les uns étaient chamarrés de cordons, les autres étaient couverts de bure ; chacun avait un protocole particulier pour s'introduire au Luxembourg, qui, par sa situation à l'éxtrémité de Paris, était tout propre à ce mystérieux artifice.

On sent qu'avec un établissement pareil dans une ville immense, il n'est rien que ne puisse faire un prince Machiavélique par essence, athée, sinon en théorie, du moins en pratique, qui n'a d'autre religion qu'une profonde hypocrisie ; d'autre morale que celle de tout sacrifier à son ambition, auquel les plus grands crimes ne coûtent pas un soupir, et qui a des mines d'or à sa disposition. Voyez note 27, livre 1er.

M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans par la mort de son père, fut donc, par les soins de Monsieur, entouré de traîtres qui paraissaient lui former un parti, qui l'annonçaient à son insçu, qui l'entraînaient dans les démarches nécessaires aux vues de Monsieur qui voulait se cacher derrière ce prince et faire surtout rejaillir sur lui ses propres crimes. C'est ainsi que lorsqu'on l'eut déterminé à passer à la salle du tiers-état, quarante-sept gentilshommes l'y accompagnèrent, et dès ce moment les journaux ne cessèrent de parler du parti d'Orléans.*

Les députés Bretons ayant formé un club qui se transporta aux jacobins de la rue St. Honoré, les agens de Monsieur en formèrent un au Palais-Royal que la France, sur la foi des journaux, a toujours cru avoir été établi sous la protection de M. le duc d'Orléans dont il portait le nom. Ces agens de Monsieur s'intitulaient eux-mêmes *du parti d'Orléans* et offraient aux gens de leur connaissance, *de les faire recevoir au club de ce prince,* qui n'en savait pas un mot.

Le Palais-Royal devint à l'instant le quartier-général de tous les brigands de la capitale et la

---

* Pour voiler cet horrible complot la Biographie dit *qu'ils furent entraînés dans le système de la monarchie tempérée.*

tribune banale d'une foule d'orateurs, dignes de leur auditoire et soldés par le comité secret, sous le nom de M. le duc d'Orléans.

Dès qu'il paraissait, il était entouré d'une populace nombreuse qui criait : *Vive le duc d'Orléans ! vive le père du peuple !* vive notre père ! c'est lui que nous voulons pour roi !

Enfin, son buste fut un jour porté dans les rues de Paris et au Palais-Royal avec celui de M. Necker qui, fier d'un pareil honneur, avait dirigé cet insolent batelage, imaginé par Mirabeau.

Alors ce prince, étonné d'exciter un tel enthousiasme qu'il ne soldait pas, conçut quelques soupçons et résolut d'aller porter ses plaintes au roi ; *M. de Tail—an empêcha qu'il y parvint.*

Des intrigues aussi infernales avaient si bien caché Monsieur, qu'il paraît qu'au 5 Octobre 1789, la reine elle-même, ni M. de Rivarol ne le soupçonnaient encore ; mais nous verrons que cela dura peu.

Quoique ce résumé soit une preuve suffisante de l'innocence de Monsieur le duc d'Orléans, il en est encore une autre à laquelle je défie l'incrédulité la plus obstinée de pouvoir résister ; c'est

de suivre les principales causes de la révolution, et l'on se convaincra qu'il n'en est pas une seule à laquelle il ait coopéré, ou qui ait été conseillée par lui.

Ainsi je demande : est-ce M. le duc de Chartres qui remit au roi la fatale cassette dans laquelle il trouva l'ordre de s'entourer de jésuites ?

Est-ce lui qui conseilla au roi de laisser détruire sa maison militaire ?

Est-ce lui qui fit M. de Maurepas mentor ? est-ce lui qui fit renvoyer M. Turgot et placer M. Necker ? Dicta-t-il à celui-ci le système des emprunts qui devaient enrichir Monsieur, dans le trésor duquel ils passaient, ruiner la France et amener les états-généraux ?

Est-ce lui dont le bureau vota pour la double représentation du tiers-état ?

S'il eût eu les projets criminels qu'on lui a supposés, aurait-il refusé le 4 Juillet 1789 la présidence de l'assemblée nationale à laquelle il avait été nommé, et qu'un agent de Monsieur s'empressa d'accepter ? (Le franc de Pompignan, archevêque de Vienne.) S'il avait eu les projets que la calomnie lui supposait, aurait-il signifié d'avance par un acte en forme à l'assemblée, son refus de

la régence ? Savait-il que cette offre était un tour de l'invention de Monsieur ? et Monsieur la refusa-t-il lui-même, après avoir fait périr son frère ?

Est-ce M. le duc d'Orléans qui trahit le brave et malheureux marquis de Favras ?

Est-ce lui dui fit donner aux nègres de la partie française de St. Domingue des canons aux armes d'Espagne ? (117)

Est-ce lui qui fit incendier son habitation ? (118)

Est-ce lui qui empêcha le roi d'accéder à la demande de M. le comte d'Artois et des princes de la maison de Condé d'aller remettre l'ordre dans Paris ?

Est-ce lui qui séduisit les ministres du roi et qui souleva l'armée ?

Est-ce lui qui fit installer à Paris et dans toutes les grandes villes de France les comités étrangers ?

Quelqu'un osera-t-il dire que tous ces espions venant, contre le droit des gens, établir un état dans l'état, pour trahir et mettre en guerre civile une nation entière, et par conséquent en passe d'être très-justement pendus ou mis en pièces par

la populace, quelqu'un osera-t-il dire qu'ils fussent venus s'installer en France sur le crédit et sous la protection de M. le duc d'Orléans ?

Combien ne fallait-il pas que Monsieur fut sûr de son despotisme sur l'esprit du roi ? Combien ne fallait-il pas que ces étrangers eux-mêmes eussent cette conviction ? ce fait, peut-être le plus étonnant de la révolution, montre la valeur de ce que Monsieur faisait publier, *que la volonté de la reine décidait de tout.* (119)

Revenons à M. le duc d'Orléans. Est-ce lui qui engagea le roi, partant pour Varennes, à laisser à M. de la Porte, intendant de sa maison, un manifeste contre l'assemblée, avec ordre de le lui rendre dans la matinée ? Ce manifeste était certainement fait par Monsieur ;* et si le roi le sut, il est certain que Monsieur prit ses mesures de manière que la reine ni madame Elizabeth ne pussent en avoir connaissance, car elles n'auraient jamais souffert que le roi le remit, d'autant plus qu'il était toujours temps de l'envoyer de Montmédi, lorsqu'il n'aurait plus été sous la griffe des monstres.

C'est un des tours les plus perfides de Monsieur,

---

* Dans sa *Relation d'un Voyage* adressée à M. d'Avarai, il convient de l'avoir corrigé.

et peut-être le remit il à l'intendant, sans que le roi l'ait jamais su.

Est-ce Monsieur le duc d'Orléans qui engagea le roi à partir ? qui ne le quitta qu'à son départ. Est-ce lui qui envoya un aide-de-camp pour le faire arrêter à Varennes ? Et, *ce qui est bien remarquable*, c'est que l'aide-de camp appartenait à un *ennemi personnel* de M. le duc d'Orléans.

Est-ce lui enfin qui, projetant de demander la main de Madame Royale pour son fils, chargea l'abbé de Mont——ou de déterminer le conseil d'état et le parlement de Paris à déclarer illégitimes les enfans du roi, et qui fit guillotiner les braves gens qui avaient repoussé avec indignation cette proposition horrible ?

Est-ce lui enfin qui a fait enlever un numéro du *Moniteur* où quelques crimes de Monsieur étaient consignés ? Est-ce lui qui a fait enlever le septième volume du *Censeur ?*

La convention a eu *le livre d'ordre de l'armée des émigrés.* De qui le tenait-elle sinon du prince qui livra sa patrie aux étrangers pour en avoir la couronne ?

Ce fait là, fut-il le seul, ne prouverait-il pas tous

ses crimes? est-ce M. le duc d'Orléans qui le reçut de Schonfeld?

Je pourrais entasser plusieurs pages de questions semblables, et qu'il serait tout aussi impossible de réfuter. C'est en vain que Monsieur a voulu noircir de ses crimes une foule d'innocens; la lumière éclate de toutes parts; la multiplicité des preuves de ses forfaits est telle qu'il n'existe probablement pas un fait historique qui en ait la centième partie. La chaîne en est tellement liée qu'elle est indestructible.

La ruse d'entourer M. le duc d'Orléans de traîtres qu'il croyait lui être dévoués, était d'une perfidie si profonde que l'Europe en a été dupe. M. de Rivarol lui-même l'a été quelque temps. Il est curieux de voir avec quelle bonne foi il pèse les bruits publics et les probabilités, les événemens et les conjectures; avec quelle sagacité il dissipe les nuages et arrive aux soupçons. C'est du chaos des calomnies qu'il débrouille, que commence à jaillir une étincelle de lumière. C'est alors que ce redoutable investigateur des crimes de la révolution, s'écrie: " La faction d'Orléans n'eut pas de plan bien déterminé; elle voulut profiter de la crue des peuples, et de la baisse du trône, et donner un but quelconque à tant d'agitations. Le parti d'Orléans, selon l'expression

orientale d'un poëte hébreu, *sema du vent et recueillit des tempêtes.*"

Et, ce qui est digne de remarque, c'est là précisément la mission dont étaient chargés ces traîtres, que sûrement M. de Rivarol ne connaissait pas, car il les aurait nommés, sans les craindre. L'on sait qu'ayant reçu des renseignemens désavantageux sur la conduite d'un officier supérieur des gardes du corps le 5 Octobre, il les publia; mieux instruit le lendemain, il publia une honorable rétractation; témoin des faits qu'il voulait laisser à la postérité, malgré les dangers imminens dont la vérité était alors entourée, il se dévoua à cette noble fonction, et la remplit avec un courage digne de lui.

Les membres du comité des recherches, prévenus, ainsi que toute la France, contre M. le duc d'Orléans, croyaient le trouver coupable des attentats du 5 et 6 Octobre ; mais ne trouvant pas de preuves contre lui, ils furent heureusement assez justes pour ne pas le condamner; trouvant ensuite le vrai coupable, qu'ils ne soupçonnaient pas, ils n'eurent pas assez de courage pour le mener au supplice qu'il méritait, et qui aurait encore sauvé la France. Ils effacèrent toutes les preuves qu'ils avaient trouvées de ses crimes.

C'est alors que M. de Rivarol dit : " Soit que le comité cherchât d'autres coupables que ceux qu'il trouvait ; soit qu'il eut trouvé ceux qu'il ne cherchait pas, il est certain qu'également sourd et muet, il n'a voulu ni entendre ce qu'on lui disait ; ni rapporter ce qu'il savait."

Qu'on juge par-là si Monsieur était puissant et redoutable : si comme le dit, dans ses Mémoires, le jésuite Georgel, *les brigands devaient le 5 Octobre couper la tête de* Monsieur ; quant à celle du roi, de la reine et du dauphin c'est assez vraisemblable ; on en accusait le duc d'Orléans ; et si le comité des recherches eût fait sauter la tête de ce prince, l'innocence de Monsieur était avérée et sa justification consolidée.

Le 7 Octobre le comte de Mirabeau, qui était très-certainement un des coryphées du parti de Monsieur, tint devant un nombreux auditoire, un propos destiné à faire croire que lui (Mirabeau) était à la tête de celui du duc d'Orléans. On verra comment Monsieur le récompensa d'un dévouement aussi méritoire, lorsque Mirabeau voulut effectivement quitter son parti, non pour M. le duc d'Orléans, mais pour Louis XVI.

Dans la multitude infinie de victimes du Machiavélisme, il en est peu qui ne l'aient été de la calomnie. Il semble que l'infortuné roi traîné à

la mort, aurait dû échapper à cette atrocité. Cependant un de ces misérables écrivassiers a eu l'audace d'imprimer *que toute la France avait résolu de détrôner et de punir Louis XVI.* Voilà donc toute la France complice du meurtre du roi, et calomniée, ainsi que lui, par cette affreuse assertion. Si tous les Français, auxquels la conscience ne reproche rien à ce sujet, ne réclament pas contre cette affreuse calomnie, c'est parce qu'ils l'ignorent, ou c'est une preuve tacite qu'ils connaissent le véritable assassin, le protecteur de ses complices.

Quelque préparée que soit la postérité aux crimes de ce monstre, pourra-t-elle jamais croire que, pour mieux tromper l'auguste victime qu'il tenait à la Conciergerie, il lui envoya un émissaire, prétendu du duc d'Orléans, pour la solliciter de se remarier avec lui (Philippe) ; et quand cette infernale comédie fut jouée, il les envoya l'une et l'autre à l'échafaud.

Une preuve sans replique de l'innocence du duc d'Orléans, c'est qu'il est mort par Roberspierre, et que Louis XVII a été empoisonné long-temps après lui, ainsi que son médecin ; ce monstre Artésien n'était donc pas un agent du duc d'Orléans, mais du prince que le *Censeur* et le *Moniteur* ont dévoilé, ce qui est démontré par la pension donnée à la demoiselle Roberspierre.

Si le roi et la reine n'ont pu échapper, même par la mort, au poison de la calomnie distillé par leur bourreau et l'usurpateur de leur couronne; si les émigrés et la nation entière en ont été victimes; si un libelle atroce a été publié sous le nom de M. de Rivarol après sa mort; combien d'ouvrages pseudonymes ne paraîtront-ils pas dans la même intention?

Dans cette horrible destruction de toute morale, de tous sentimens d'honneur et de probité, il est encore quelques âmes privilégiées qui osent dire quelques vérités.

"Pour l'honneur et la consolation des bons Français, je vais leur en donner une preuve par un passage d'un écrivain estimable et qui n'est pas assez imité: " Si malgré l'évidence, dit-il, on veut néanmoins que la révolution ait produit quelque chose, il est aisé de lui faire sa part; déchaînement de toutes les passions, débordement de tous les crimes, oubli de tous les principes, confusion de tous les droits, mépris de tous les devoirs; voilà pour le général. Quant au particulier, désordre dans les finances, accroissement sans bornes des impôts, rétablissement de la gabelle et de la corvée, augmentation largement amplifiée des droits d'aide, sous les noms d'octrois et de droits réunis, conscription militaire, deux invasions, deux milliards de dettes, diminu-

tion de notreterritoire, voilà les bienfaits de la révolution. En est-ce assez pour faire une grande époque ? Non ; ce ne sera qu'un horrible épisode de notre histoire, comme la jaquerie, les grandes bandes, les guerres entre les Bourguignons et les Armagnacs, la ligue et les autres catastrophes, fécondes en crimes, dont l'histoire de toutes les nations est souillée. Concluons : des changemens étaient généralement désirés en 1789 ; ils auraient dû descendre du trône sur les sujets." (M. Turgot les avait commencés ; l'état civil donné aux protestans, la suppression des corvées, et autres abus avait fait bénir le nom du roi par toute la France ; c'est pour cela que Monsieur le fit congédier pour mettre M. Necker à sa place.) " On s'y prit de manière que l'inverse prévalut. Des maux incalculables en résultèrent." (C'était bien l'intention de Monsieur ; il savait que ces maux lui donneraient la couronne.) " La révolution fut une entreprise criminelle contre le trône et contre la nation." (L'auteur de la révolution se souciait fort peu de la nation pourvu qu'il eut le trône.) " Elle fut toujours dans son principe, comme dans ses conséquences, en opposition avec la volonté générale." (Rien n'est plus vrai ; aussi n'est-ce pas là ce que disent les Carnots et les autres vils secrétaires des commandemens calomnieux de Louis XVIII.)

" Ceux qui voudraient la renouveler sous pré-

texte que l'esprit du siècle le commande, cachent leurs passions honteuses sous un voile imposteur." (Ils se donneraient d'ailleurs une peine inutile ; ce ne sont ni les particuliers ni les peuples qui font les révolutions. Voilà ce que des écrivains devraient apprendre aux peuples afin qu'ils n'en fussent plus victimes ; et voilà ce que des scélérats leur cachent pour de l'argent.)

" L'esprit du siècle est un mot vide de sens. L'esprit des peuples tend toujours à l'ordre, lorsque ceux qui les gouvernent sont loyaux et capables. Lorsqu'ils sont inhabiles ou perfides, les peuples s'égarent et se livrent à tous les excès." C'est notre histoire.

J'ai recueilli ce passage avec d'autant plus de plaisir que c'est le seul que j'aie vu depuis trente ans dans les journaux, proclamer des vérités importantes. C'est un diamant que j'ai trouvé dans du fumier.

Tous les écrivains, depuis cette époque ne cessent d'encenser l'idole. Il n'en est point qui n'ait à rougir de comparer le premier auteur de tant de maux, le seul coupable sans lequel il ne pouvait y en avoir d'autres, le plus lâche poltron de la terre, au meilleur, au plus grand et au plus courageux de nos rois, à Henri IV.

Et comme ces deux princes se sont trouvés dans une position à peu près semblable, leur parallèle prouvera la justesse de l'éloge.

Après la journée des barricades, Henri de Guise, voulant faire raser le roi de France, le roi de Navarre lui proposa plusieurs fois de se battre contre lui, *en champ clos*, ce que Guise refusa, malgré l'avantage qu'il aurait eu dans ce combat, ayant une force extraordinaire et une taille très-supérieure. Alors notre Henri offrit son épée et son armée à son beau-frère, et se rendit dans son camp, avec *un seul* de ses gentils-hommes.

Le 5 et 6 Octobre journées bien plus dangereuses pour Louis XVI que celle des barricades pour Henri III, qui, hors de Paris, ne craignait rien des Parisiens, Louis XVI au milieu des habitans de Versailles, de vingt-mille Parisiens, et de plusieurs centaines de brigands, vendus à son frère qui voulait sa mort, celle de la reine et du dauphin, Louis XVI n'avait de confiance que dans ce traître.

Le dauphin n'ayant que six ans, Monsieur se trouvait alors dans la même position où Henri IV s'était trouvé deux cents ans avant. Nous avons vu ce que fit Henri IV ; et d'après cela nous

pouvons conjecturer ce qu'il aurait fait de notre temps. Il se serait certainement mis à la tête des gardes-du-corps, et il aurait ramené à Paris Parisiens et brigands à coups de plat de sabres. C'était le devoir du premier prince du sang : et il n'est pas un homme d'honneur qui ne pense que Monsieur en fit autant.

C'était bien son projet. Mais il se rappela que la prudence est la compagne de la valeur, et doit toujours la diriger. Il se voua donc si bien à cette vertu du serpent que M. le comte d'Artois avec les princes de la maison de Condé, ayant supplié le roi de leur permettre d'aller s'acquitter d'un devoir auquel Monsieur réfléchissait, celui-ci, par tendresse pour son puîné obtint du roi de le lui défendre. Les maréchaux de Broglie et de Castries, s'étant aussi joints à ces princes pour obtenir la même grâce, Monsieur leur en fit encore faire *une expresse défense.*

Et ce qui prouve combien ces bons sentimens de Monsieur étaient éclairés, c'est que princes et maréchaux furent obligés de partir à l'instant pour sauver leur vie. On disait même que leur route était garnie d'assassins ; mais si ce n'est pas une calomnie, c'est sûrement une médisance.

On ne saurait trop admirer la pacifique prudence de Monsieur dans ces deux belles journées qui le délivraient d'admirateurs incommodes dans ses opérations diplomatiques et militaires, et qui lui assuraient l'avantage de pouvoir se livrer à tous ses talens pour le Machiavélisme, sans craindre que les éloges fissent rougir sa modestie. Pour s'essayer dans ce genre, il fit ordonner, de la part du roi, aux gardes du corps, sur lesquels la garde nationale de Versailles et les brigands tiraient des coups de fusils, *de les recevoir tranquillement et de n'y pas répondre.*

La postérité connaîtra par là de quels hommes le roi était alors entouré, et à qui ils étaient vendus ; et elle ne voudra pas croire que les gardes eurent le stoïcisme d'obéir à cet ordre barbare. Voilà les gens que le procureur Carnot appelle des lâches, des poltrons et des assassins de Louis XVI !

Henri trouva la France dans la misère et en guerre civile, livrée à Rome et à l'Espagne. Il l'a leur arracha, y rétablit la paix et l'a rendit aussi puissante et aussi florissante que le lui permit la brièveté de son règne, toujours troublé par des intrigues monastiques, et sans cesse en bute à des conspirations tramées par les jésuites et par les ligueurs leurs valets.

S'il se fut fait chef de la compagnie de Jésus, sans avoir à combattre les Guises, en les recommandant seulement à la chambre *des méditations*, il aurait profité sans peines, sans périls, de la mort de son beau-frère ; mais il était digne de lui de le secourir et de le venger.

Monsieur à la deuxième année du règne de son frère, qui est l'époque où sa politique a commencé à se déployer ouvertement, Monsieur trouva la France heureuse et plus florissante qu'elle n'avait jamais été (120). Quel est le résultat de son ambitieuse rage? tous les fléaux qui peuvent désoler la nature humaine. La perte irréparable de nos plus belles colonies, de notre commerce, de notre marine, non seulement en vaisseaux mais en officiers plus lents à former que des escadres, et presque tous massacrés à Quibéron par son infernale perfidie ; toute la noblesse, excepté ses complices, livrée à la misère, plus dure que la mort ; l'Europe entière arrosée de sang Français et couverte de crimes, en proie aux flammes et au pillage pour lui donner la couronne de France. Si Henri arracha la France à Rome et à l'Espagne, Monsieur l'a ouverte aux étrangers qui en ont fait pendant plusieurs années un vaste cimetière.

Henri IV disait avec vérité que personne ne

pouvait lui reprocher d'avoir manqué à sa parole ; Louis XVIII a donné la sienne de détruire la conscription et les droits-réunis et il les a rétablis de suite.

Henri risqua mille fois sa vie pour ses sujets et pour le roi son beau-frère. Monsieur a fait périr deux rois, son frère et son neveu, trois autres princes et trois princesses de sa famille, sans compter les étrangers, dont on n'est pas sûr, et huit millions de Français. Si l'on pouvait récapituler la somme des forfaits commis par les vingt plus exécrables tyrans qui ont déshonoré la nature humaine, elle serait loin d'atteindre à celle de cet antropophage.

Si cet ange de ténèbres, que Milton peint sans cesse occupé à tourmenter les hommes existait, il aurait sans doute, pour mieux parvenir à son but, inventé un code d'immoralité qui aurait anéanti le sentiment du juste et de l'injuste que Dieu a gravé dans le cœur humain, qui est la sauve-garde de l'état social, sans laquelle la société n'est plus qu'un chaos de troubles, de discorde, d'anarchie et de guerre civile. Ce serait le plus haut période où l'impiété et la perversité humaine puissent parvenir ; car il détruirait la vertu ; il outragerait la divinité ou n'en reconnaîtrait d'autre que le mauvais principe des Manichéens.

Tel est le code que le seizième siècle a vu naître avec ses auteurs, les compagnons de Jésus, que le cardinal de Lorraine força la France de recevoir, parce qu'il voulait, par eux, faire passer la couronne des Valois sur la tête de son frère, et puis de son neveu, ce qui serait arrivé sans la valeur et l'habileté d'Henri IV.

Après avoir long-temps balancé sur le parti à la tête duquel ils se mettraient, les Guises se déterminèrent pour les catholiques, le cardinal surtout espérant disposer de cette société, soi-disant religieuse, mais destinée à tout ce qui pouvait contribuer à l'élévation de la puissance pontificale, et conséquemment politique, Machiavéliste et révolutionnaire par essence. Cela est si vrai qu'il n'y a pas eu depuis sa naissance, une révolution qu'elle n'ait dirigée; le cardinal sentit qu'il avait bien jugé. Il chargea la société de la formation et de la direction de la ligue, dont elle s'acquitta fort bien au gré de l'éminence. Elle fit faire le massacre de la St. Barthélemi, fit assassiner Henri III, mais par un jacobin, et Henri IV par plusieurs des siens successivement.

Louis XVIII qui connaît très-bien l'histoire, a suivi l'exemple du cardinal de Lorraine. Il les a rétablis, pour tranquilliser les consciences des acquéreurs de biens d'émigrés et des régicides;

il ne craint pas d'être tué par eux ; il sait qu'ils n'ont jamais assassiné que de bons et de grands princes. Cependant, ils savent si bien ce qu'ils valent qu'ils n'ont pas osé paraître sous leur vrai nom. Ils sont arrivés sous celui de *Pacanaristes*, puis de *pères de la* foi et puis de jésuites. Revenons à leur code. C'est d'après lui que se sont formées presque toutes les conspirations qui ont ensanglanté les quatres parties du monde. C'est d'après lui que, grâces à quelques subtilités scolastiques, la vertu et le crime sont devenus des effets commerciaux sujets au change et dont le confessional est le bureau.

C'est ce code que le dix-septième siècle avait en horreur (121) ; que le milieu du dix-huitième a rejeté avec indignation et que le commencement du dix-neuvième a vu rétablir, parce qu'il était nécessaire aux intérêts d'un usurpateur qui inondait de sang le trône sur lequel il voulait s'asseoir, réduire à la misère ou à la mort ceux qui refuseraient de l'aider à y monter, et se cacher sous le manteau de l'hypocrisie. Tel est le pacte et le prix de ce rétablissement (122).

La vie de Monsieur n'offre que deux époques, que deux idées auxquelles toutes ses actions se sont rapportées. La première qui se termine à sa quarantième année, n'a eu d'autre but que la double usurpation qu'il a consommée alors.

La seconde époque n'a eu qu'un but aussi; c'est de cacher l'épouvantable succession des crimes de la première, et pour cela, il a mis en usage tous les moyens possibles. 1°. Les plus noires calomnies contre ses parens même qu'il a envoyés à la mort, dans l'espoir que leur innocence ne serait jamais reconnue. 2°. Les calomnies les plus absurdes contre les victimes de sa perfidie.

Mais ces moyens là étant trop communs et à l'usage des scélérats vulgaires, il en a employés de moins usités; il a fait composer et publier des ouvrages, après la mort de leurs prétendus auteurs, expédient sûr pour éviter toute contradiction de leur part. Heureusement cependant pour M. de Rivarol dont on a essayé de souiller la mémoire par un libelle atroce mis sous son nom, heureusement sa probité, son esprit, son érudition, son style réclament si bien contre le galimatias, l'ignorance, la sottise et l'improbité du pseudonyme qu'on ne peut que rire de celui-ci, et le mépriser presqu'autant que celui qui l'a fait écrire.

De tous les ouvrages propres à mystifier l'Europe, en cachant les crimes de Monsieur, le plus important à falsifier était celui d'un respectable martyr de son dévouement à Louis XVI, et qui a demandé comme une faveur d'être renfermé au

Temple où il est resté presque jusqu'à la mort du roi.

Louis XVIII sentait bien qu'un être essentiellement vertueux devait avoir horreur de ses crimes, et qu'un homme aussi bien placé pour les connaître, aurait le courage de les dévoiler. Il usa donc de toutes les ressources que son Machiavélisme lui fournissait pour que cet ouvrage parût, dénué des vérités qu'il pouvait craindre, et ornée des fables convenues entre les grands acteurs qui ont occupé la scène.

Ces fables peuvent se réduire à une vingtaine dont le protocole a été donné à ceux qui, voulant des places et de l'argent, ne doivent jamais ni parler ni écrire que conformément aux ordres du maître, et puis aux censeurs des librairies.

En voici le résumé. 1°. Mettre sur le compte des philosophes, des encyclopédistes la perversion de la morale quoique sensiblement augmentée depuis deux siècles et demi par les opinions relâchées des casuistes jésuites, et portée, depuis trente ans, au plus haut degré de dépravation, dans tous les genres, préliminaire concerté pour une révolution où l'on voulait faire périr deux rois et maintenir sur le trône leur assassin ; une révolution où tous les liens devaient

être brisés, tous les bons sentimens éteints, et où la nation devait être partagée en deux classes, voleurs ou volés, bourreaux ou victimes.

Voyez le détail des manœuvres de l'archevêque de Paris, Beaumont, et de ses quinze cent jésuites, ci-après, vie de Louis XVIII.

On fait par là d'une pierre deux coups ; on représente comme première cause de la révolution ceux qui n'ont cessé de combattre contre cet ordre horrible et on en débarrasse ceux qui y ont toujours présidé.

2°. Faire l'éloge de Pie VI, sans dire mot de son voyage à Vienne, de la révolte des Belges, ni de la mort de Joseph et de Léopold.

3°. Faire aussi l'éloge de Pie VII, qui, ayant livré au bras séculier les biens du clergé est évidemment, et par ce seul fait, hérétique et schismatique d'après ses deux cent cinquante-six prédécesseurs, qui ont tous soutenu, avec les conciles, que les biens du clergé ne pouvaient être livrés aux puissances temporelles, en quoi même ils avaient été précédés par les pontifes du paganisme qui les avaient reconnus sacrés.

4°. Répéter jusqu'àsatiété, et faire r épéter par tous les imbéciles de France que les Jansénistes sont cause de la révolution, et que si les jésuites

n'avaient pas été chassés, il n'y aurait pas eu de révolution en France ; (question à discuter avec Damiens).

Faire l'éloge de ce Pape, qui, par une tournure jésuitique, a livré les biens des émigrés à des gens, comme lui sans aucune morale ; a autorisé le pillage le plus immense, le plus odieux et le plus désastreux que le monde ait vu ; a tranquillisé la conscience des acquéreurs par le moyen de sa société prétendue religieuse, et qui, par là, s'est inscrit lui-même dans les fastes de l'histoire comme le plus grand et le plus immoral des scélérats après Louis XVIII, dont il a servi l'ambition criminelle.

5°. Représenter Monsieur le duc d'Orléans, comme l'auteur de la révolution, tandis que la connaissance des faits prouve qu'il a été trahi par les agens de Monsieur, pour lui servir de manteau.

NB.—Qu'il n'existe pas un ouvrage de jésuite écrit depuis 1789, où cette calomnie ne soit consignée.

6°. Ne rien épargner pour convaincre les ignorans de la réalité des victoires de la république et de celles de Bonaparte et cacher surtout que le résultat des unes et des autres a été l'exécution

du projet de Frédéric, auquel on a joint le pillage de l'Europe.(123) Silence absolu sur cet article, ainsi que sur les républiques monarchisées.

7°. Représenter les détrônemens comme très-sérieux et très-certains.

8°. Le plus profond silence sur l'éducation jésuitique de Louis XVI et de Monsieur sur la crédulité de l'un et l'hypocrisie de l'autre ; sur la confiance sans bornes de Louis XVI, et sur l'ambition dévorante de Monsieur ; sur la mystérieuse cassette : sur la destruction de la maison militaire du roi ; sur l'assemblée nocturne d'étrangers avec un prince du sang chez M. Necker en 1776 ; sur les prévarications de Maurepas ; sur la révolte des colonies Anglaises ; sur ces liaisons avec les traîtres qui trompaient Louis XVI et qui étaient aux gages de Monsieur ; sur la basse démocratie que celui-ci a affichée ; sur la seconde assemblée de notables ; sur la disparition des innombrables reliques dans toute l'Europe, etc. 4 pages, d'etc.

9°. Chercher par tous les moyens possibles, impostures, sophismes, calomnies à cacher toutes les vérités nuisibles à l'usurpateur assassin. Commission particulièrement exécutée par les jésuites.

10°. Nulles réflexions sur le testament prétendu de Louis XVI ; sur la clémence pour les régicides, et sur la misère des émigrés.

11°. Garder le même silence sur les scènes arrivées en Allemagne et sur la mission du général Schonfeld.

Avec ces précautions et le panégyrique de Monsieur qui est la boussole de tous les écrivains qui veulent faire fortune ; il y a apparence que les secrets convenus seront gardés jusqu'à la mort du tigre antropophage, et surtout s'il y joint celle de faire corriger à sa manière les ouvrages qui ont déjà paru et qui paraîtront.

C'est surtout ce qui a été fait dans celui du vénérable martyr dont nous venons de parler ; et avec une astuce d'autant plus profonde que son nom doit inspirer le respect et la confiance la plus illimitée.

Sans le suivre d'un bout à l'autre, nous en citerons seulement quelques fragmens visiblement interpolés par la griffe royale. Le texte est marqué par des guillemets.

D'abord, quel moyen d'imaginer que l'auteur, (M. Hue) ami de la vérité et si bien placé pour la savoir, ait pu ignorer les liaisons de Monsieur

avec Maurepas, dont toutes les actions constatent évidemment le but de renverser son élève du trône pour y placer Monsieur?

Comment croire qu'il ne sache rien des manœuvres de St. Germain et de Necker tendantes au même but?

Comment concevoir qu'en parlant des ministres désignés par la voix publique, il ait associé à MM. Turgot et de Malesherbes, ce St. Germain oublié depuis vingt ans dans un coin de l'Alsace, et ignoré de tout le monde, si ce n'est des Jésuites ses confrères; et quand il le vit détruire la maison militaire du roi, comment ne s'aperçut-il pas d'une chose toute visible aux yeux les moins clairvoyans, du projet de détrôner Louis XVI?

Si St. Germain, Vergennes et Necker furent désignés par la voix publique, c'est que Monsieur la dirigeait: et en effet nous avons vu que les journalistes les plus éloquens, qui étaient à vendre, lui appartenaient, particulièrement Mallet du Pan.

" Le Comte de Maurepas, dit le texte de M. Hue, livré, *sans le savoir*, au parti que M. Necker, avait eu l'art de s'attacher, crut ne pouvoir mieux faire que de le mettre à la tête de l'administration des finances."

Débrouillons ce passage qui n'est certainement pas de M. Hue, comme le lecteur va en juger, quand il aura vu la fourberie adroite avec laquelle il est tissu.

M. de Maurepas qui avait de grandes prétentions au bel esprit, faisait d'assez mauvais calembours et des épigrammes très-méchantes ; il était courtisé, non des gens de lettres qui avaient de l'élévation dans l'âme et dans le génie, mais de ceux qui étaient lâches et rampans. C'est ainsi qu'il les aimait.

Necker n'avait jamais eu rien de commun qu'avec des gens de chiffres et avec la compagnie des Indes, malheureusement pour elle, et heureusement pour lui, lorsque Beaumarchais le présenta à M. de Maurepas qui, le trouvant disposé à tout, lui donna la direction du trésor royal à condition que Monsieur en aurait la clef. L'accord fait, l'académie proposa une question sur les opérations ténébreuses de la finance. Necker, qui avait prié D'Alembert de lui faire un discours, remporta le prix. M. de Maurepas n'était donc point livré *au parti* des gens de lettres *sans le savoir ;* mais, ainsi que tous les courtisans de M. le Dauphin, il était jésuite de robe courte, et *livré au parti, le sachant très-bien,* long-temps avant que Necker fut commis de M. Télusson. Rien n'est plus intéressant que le douzième chapitre

des Mémoires de Marmontel, au sujet de Maurepas. Sans être un de ses courtisans, comme Condorcet ; sans le désigner comme un des sous-chefs de la révolution, il le regardait comme un parfait égoïste n'ayant d'autre morale que celle de Machiavel, et très-propre, par sa finesse au rôle qu'il a joué, et qui a perdu son vertueux pupile. Il raconte que voyant l'estime et la confiance du jeune roi, pour M. Turgot, Maurepas fut jaloux de son propre ouvrage et s'empressa de le briser.

N'oubliez pas cela lecteur, et quand vous verrez dans *Louis XVI peint par lui-même* une lettre qu'il écrit à Maurepas pour le gronder de ce qu'il veut garder Turgot, que lui-même veut renvoyer, vous jugerez de la morale de l'auteur qui *a élevé ce modeste monument à la gloire de Louis XVI*, afin de lui enlever incognito la couronne et la vie, tome 2, page

Vous y verrez aussi que, quoique Marmontel jugeât M. Necker un homme médiocre en tout genre, il ne se doute pas du rôle que ce brigand Genevois a joué.

" *Le roi n'aimait pas la personne de M. Necker.*"

Cet aveu est précieux en ce qu'il prouve le terrible ascendant que Monsieur avait sur l'esprit du

roi, puisqu'il le force à prendre un ministre qu'il détestait ; car ici, *céder aux circonstances,* veut dire réellement obéir à celui qui les faisait naître ; et l'on a vu avec qu'elle dextérité Monsieur a fait jouer les ressorts de cette affreuse machination.

" Ce qu'on peut dire sur l'opinion du doublement du tiers-état, c'est qu'elle fut celle de *véritables patriotes,* d'âmes nobles et intègres. On vit dans ce bureau Monsieur, MM. l'archevêque de Narbonne, le duc de Mortemar, le comte de Montboissier, &c."

Nous avons déjà vu dans cette affaire, la noblesse et l'intégrité des âmes de Monsieur et du comte de Montboissier. Il est possible que les deux autres fussent des douze opposans. Si cela n'est pas, j'en suis fâché pour eux.

" On a entendu dire au roi (Louis XVIII) *et je le tiens d'une autorité grave;* les lois n'ont rien prononcé sur cette importante question. Les lettres de convocation ont toujours sur ce point gardé le silence. Si ma raison me condamne, mon cœur m'absout."

Ce sont des sophismes pitoyables. Si les lois avaient prononcé sur cette importante question, il eût été inutile de les rassembler pour décider

un point fixé. Etait-ce une raison pour que treize voix l'emportassent sur cent trente-sept.

Son cœur l'absout ! je le crois. La France sait qu'il n'est pas difficile en absolutions, si ce n'est pour la vertu.

" L'avis de la majorité des bureaux conforme à ce qui s'était pratiqué aux états généraux de Tours, d'Orléans, de Moulins, de Blois et de Paris, fut combattu par le ministre des finances, et sa décision fut adoptée."

Voilà donc ce ministre *que le roi déteste, qu'il vient de rappeler à contre-cœur et pour complaire à son frère,* le voilà qui, à peine arrivé, fait une insulte grave à la France entière en faisant casser l'avis de ses princes et de ses notables pour y substituer le sien !

Est-ce par son crédit ? je n'ai sans doute pas besoin de redire ce que nous avons vu cent fois, que ce misérable était l'agent principal de l'assassin du roi.

Le grand but de Monsieur a été de faire rejaillir tous ses crimes sur M. le duc d'Orléans, en persuadant l'Europe que ce prince était l'auteur de la révolution. Nous avons vu tant de preuves

destructives de ce roman et nous pourrions y en ajouter tant d'autres, que nous croyons inutile d'y revenir, en renvoyant à ce que nous avons raconté. Mais on doit bien croire qu'avec ses vues criminelles, Monsieur n'aura pas négligé l'occasion de les remplir et de confirmer ses calomnies en les consignant dans celui de tous les ouvrages publiés depuis trente ans, qui doit inspirer la confiance la plus générale et qui par cette raison, doit tromper le plus de lecteurs, particulièrement de ceux qui sont peu au fait des interpolations historiques.

On peut ranger dans la même classe cette division, si notoirement fausse, de l'assemblée constituante en cinq partis; division très-propre à cacher le rôle infame de M. Necker qui n'a jamais été que l'agent de Monsieur.

Ce roman, qui commence à la page 47 et finit à 53, ne laisse pas d'être très-intéressant à lire par l'adresse avec laquelle il est tissu. Le portrait du comte de Mirabeau y est plus vrai que son histoire. Voici quelques traits que l'on n'y trouve pas :

Cet homme, propre à être le valet de Catilina, s'il avait eu du courage, était vendu à Monsieur longtemps avant les états-généraux. Il y devint son principal agent ; et pour bien gazer ce ministère, ils paraissaient réciproquement avoir le plus profond

mépris l'un pour l'autre, en quoi ils se rendaient justice. Il paraît que l'idée d'entourer M. le duc d'Orléans de traîtres était de son invention et qu'il joua quelque temps le premier rôle de cette infâme comédie. Du moins est-il sûr que le 7 Octobre 1789 ; il essaya d'en prouver la réalité à plusieurs personnes.

Revenons au récit prétendu de M. Hue, arrangé à la manière de Monsieur.

" Mirabeau mourut le 3 Avril. Mes amis, dit-il en mourant aux personnes qui l'entouraient, ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, c'est sur la monarchie ; elle descend avec moi au tombeau.*

" Sa mort qui suivit de près les paroles menaçantes qu'il fit entendre à la tribune de l'assemblée autorisa toutes les conjectures : mais était-il besoin de chercher des crimes *aux hommes que l'on accusait de cette mort ?*

" Le comte de Mirabeau, interrompu à la tribune de l'assemblée par plusieurs de ses collègues, s'était écrié avec fureur : Silence aux trente-trois factieux que je connais, que je brave, et que je saurai dénoncer ! En prononçant ces paroles, Mirabeau s'était tourné *vis-à-vis des chefs de la*

---

* Il est remarquable que la seule action vertueuse de Mirabeau qui ait été connue, a été la cause de sa mort.

faction d'Orléans et du parti constitutionnel. On a généralement cru qu'ils l'avaient fait empoisonner; mais Cabanis son médecin et son ami a certifié le contraire."

Il y a ici trois vérités ; les dernières paroles de Mirabeau, ses menaces aux factieux et sa mort par le poison.

Il est bien évident que cette narration a été faite pour éloigner du véritable empoisonneur les soupçons de la France et les rejeter sur la faction d'Orléans et *sur le parti constitutionnel,* fantômes créés exprès pour cacher le premier et le seul ordonnateur de tous les crimes.

Et pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler un fait bien certain, c'est que la plupart des factieux auxquels Mirabeau s'adressa, étaient de ces courtisans *dévoués à Monsieur long-temps avant la révolution,* n'attendant rien de M. le duc d'Orléans alors disgracié et exilé à Villers-Cotterets par les intrigues de Monsieur ; plusieurs d'entr'eux avaient été élus par la ville de Paris, *d'après les ordres de Monsieur ;* et les autres qui se joignirent à *cette faction,* la seule qui ait eu une existence réelle et formidable, étaient de ceux que ce même prince avait fait nommer dans les provinces ou dès l'année 1788, ses émissaires recrutaient des garnemens prêts à parler de tout avec impudence, et à commettre tous les crimes

sans remords. C'est ainsi que Barnave fut nommé à Grenoble, Mirabeau à Aix par le *tiers-état*, le Chapelier à Rennes, Robersplerre à Arras, Péthion et Brissot à Chartres. Le jésuite Siéyès, quoique habitant de la même ville, ne put s'y faire élire par le clergé ; mais Monsieur qui avait besoin de lui le fit élire, quoique provençal, par la ville de Paris ainsi que Tallien, qui *étant clerc de procureur*, n'avait sûrement pas les qualités et conditions nécessaires pour être éligible ; mais Monsieur en avait aussi besoin, ainsi que du *jésuite Cerutti*.

" Dans la joie d'être débarrassés d'un collègue dont l'ascendant les maîtrisait, qui *passait pour s'être vendu au parti du roi* et que l'on taxait d'avoir rédigé un plan de contre-révolution, les meneurs de l'assemblée firent décerner à Mirabeau des honneurs extraordinaires."

Cette expression si déplacée n'est certainement pas de M. Hue. Personne ne sait mieux que lui que Louis XVI ne formait des vœux que pour le bonheur de la France, et qu'il n'avait ni ne pouvait avoir d'autre parti. C'est une grande distraction de l'interpolateur, auquel cependant il n'en échappe guères, comme nous le verrons dans *son éloge*, fait par lui-même. Revenons à Mirabeau. Il avait eu une entrevue avec des amis du roi. Il demandait la place de premier ministre et une somme considérable pour payer ses dettes.

Monsieur qui avait ses espions partout, le sut, le fit empoisonner et paya son médecin pour publier un roman de sa maladie. Le cabinet de St. Cloud, est je crois, le seul ouvrage qui donne les détails de cette affaire. (Voyez Goldsmith.)

Page 207 de M. Hue. " En racontant le projet qu'eut le Roi, le 18 Avril d'aller à St. Cloud, et qu'il ne pût exécuter quoique Monsieur de la Fayette et le maire de Paris fissent semblant de le vouloir, (scène concertée pour l'effrayer et le disposer au voyage de Varennes), l'interpolateur glisse ici une petite note qui contièn't un mensonge pour lequel elle a été faite. Il nous apprend donc finement une chose fort peu connue, *c'est que St. Cloud est un château à 2 lieues de Paris, où depuis son séjour dans cette capitale, le roi avait fait sans obstacle de petits voyages.*"

J'espère que le lecteur est maintenant assez au fait de la tactique de Monsieur pour deviner tout seul que le roi, depuis le 6 Octobre 1789, où il fut amené à Paris, jusqu'au 22 Juin 1791 jour de son départ pour Varennes, *ne sortit pas une seule fois des barrières,* et comme personne n'est plus certain de cela que Monsieur Hue, il est bien évident que ce mensonge est une interpolation.

" Le Franc de Pompignon prélat septuagé-

naire, jusqu'alors une des lumières de l'église, la terreur des ennemis de la foi, le modèle des vertus chrétiennes, avait remplacé M. Bailli dans la présidence, et il était dans ce moment, par un déplorable contraste, l'organe de la sédition, égaré par une fausse conscience."

Nous avons déja vu que ce prélat, ainsi que Beaumont l'archevêque de Paris, était un des chefs des jésuites ; et ce passage de M. Hue, dévoué à Louis XVI, en démontrant que ce chef était l'organe de la sédition, de laquelle Monsieur était l'auteur, démontre invinciblement que le Franc était un des agens de ce prince, ainsi que la société de Jésus. Jamais peut-être charlatans de dévotion, toujours montés sur les tréteaux de la bigoterie, ne se dévoilèrent aussi honteusement que ces deux coryphées du molinisme. Beaumont s'affuble du manteau de janséniste pour persécuter J. J. Rousseau, et fait bassement sa cour à Necker ; Pompignan garde le sien pour faire brûler M. de Voltaire qui le couvre de ridicule et se moque de lui.

Ces deux Tartuffes s'unissent pour tromper Louis XVI, le livrer à son bourreau, lui enlever les deux seuls ministres vertueux qu'il eut, et y substituer le banquier Genevois. Beaumont meurt après ces crimes horribles ; et Pompignan termine son rôle par mener les cent curés dans la salle du

tiers-état, obtenir la feuille des bénéfices et la présidence de l'assemblée constituante.

" Le roi, en partant pour Paris le 17 Juillet 1789, remit à Monsieur, en présence de la reine un écrit par lequel il protestait contre tous les actes qu'il pourrait être contraint de faire, soit à Paris, soit dans tout autre lieu où il serait retenu contre son gré ; *déléguant en ce cas toute son autorité à Monsieur*, qu'il instituait lieutenant général du royaume. Au retour du Roi à Versailles, Monsieur *s'empressa* de rendre cet écrit, et les deux frères, dans la joie de se retrouver, se félicitèrent de ce que la régence de Monsieur, avait été la plus courte et la plus paisible dont nos annales fassent mention. Ils étaient loin alors de prévoir le sort qui les attendait."

Il est probable que Louis XVI ne le prévoyait pas ; mais pour Monsieur il en était sûr, car il y avait alors tout juste treize ans, moins trois mois qu'il l'avait signé. Voyez livre I, page 19. Il se présente deux réflexions sur ce passage.

La première, c'est que cette autorité donnée en présence de la reine à Monsieur prouve que ce qu'il faisait répandre par toutes les langues et les plumes à ses ordres, sur la volonté de la reine gouvernant tout, était un mensonge important à sapolitique.

La 2e. Comment croire à la grande joie de voir finir une régence de quelques heures dans un homme qui employe quarante ans de crimes à changer cette régence en royauté ? " Le roi devait partir pour Metz à cinq heures du matin sous la conduite du maréchal de Broglie. Le duc de Liancourt, *cédant peut-être aux conseils de quelques députés,* monta chez le roi, et le conjura de renoncer à son projet."

On sait que le prince se servait souvent du duc de Liancourt pour tromper le roi et qu'il s'en acquittait comme s'il eut été fin. On peut donc, au lieu des *conseils de quelques députés,* lire, *par ordre de Monsieur.*

" Dans le cours de la révolution, le duc de Villequier-Aumont, et le duc de Pienne son fils, premiers gentils-hommes de la chambre du roi, ont donné des preuves d'une fidélité et d'un dévouement sans bornes."

Il ne dit pas à qui ; mais lisez les Actes des Apôtres, et vous le saurez, au moins pour le père.

" Le même jour (4 Août 1789), comme si cette époque ne devait être marquée que par des désastres ; dans la séance du soir, on attaqua les propriétés. A la suite d'un repas licencieux, *donné par Monsieur de Laborde Mereville, fils du ban-*

quier, le vicomte de Noailles fit présent à l'assemblée des droits féodaux."

Cet article-ci n'est sûrement pas de l'interpolateur, car il se serait souvenu sans doute, qu'alors les trompettes de la renommée publiaient, *par son ordre*, que ce repas licencieux du 4 d'Août avait été donné au Palais Royal par *Monsieur le duc d'Orléans*.

Les crimes des 5 et 6 Octobre et l'assassinat juridique de Monsieur de Favras ont certainement subi de grandes falsifications ; car, à les lire, on ne soupçonnerait pas que Monsieur y fut pour quelque chose ; et cependant il est bien démontré qu'il en fut l'auteur : sa dénonciation du malheureux et brave Favras à la municipalité fut publique.

On se rappelle la réponse énergique de la reine à ce courtisan qui, dans un jour de troubles, lui témoignait de l'inquiétude pour Monsieur s'il retournait au Luxembourg : *Monsieur s'en ira, et ne risquera rien.*

Il est curieux de voir avec quel art cette réponse a été travestie ; et il faut pour cela lire tout le passage : " La populace, quoique devenue plus paisible,* restait assemblée devant la porte du

* Elle l'a toujours été pour lui, les meneurs le connaissaient.

Luxembourg, et différait de se retirer, Monsieur annonça qu'il allait partir pour le château des Tuileries; quelques personnes le supplièrent de n'y pas aller ce jour là; Monsieur ne se rendit point à leurs instances; il monta en voiture. Madame voulut l'accompagner et partit avec lui: des gens du peuple leur servirent de cortège; dans le trajet du Luxembourg aux Tuileries, le rassemblement devint si nombreux que Monsieur et Madame arrivèrent avec une escorte de six mille hommes; l'attroupement se dissipa peu à peu, et lorsque vers onze heures du soir, Monsieur et Madame retournèrent au Luxembourg, ils trouvèrent les rues désertes."

" Le roi et la famille royale, instruits de ce qui se passait au Luxembourg, *avaient été dans la plus grande inquiétude*", (nota bene, que la réponse de la reine prouve précisément le contraire); comme la reine manifestait publiquement celle qui l'agitait, quelqu'un dit devant elle; Monsieur ne viendra pas aux Tuileries; ou s'il vient, il ne s'en retournera pas au Luxembourg. Vous ne connaissez pas Monsieur, repliqua vivement la reine, Monsieur viendra et s'en retournera."

Il est difficile de tourner avec plus de fourberie un mot important à cacher; mais la peine même qu'il a prise en intervertissant les circonstances et le sens des paroles, ne sert qu'à prouver la verité de la version qui le gêne.

" Le roi se décida pour le plan d'évasion con-
" certé entre le baron de Breteuil et le marquis
" de Bouillé." On sait que le roi ne se décidait sur rien que de l'avis de Monsieur ; le baron de Breteuil n'y fut pour rien et le marquis de Bouillé fut trompé par Monsieur ; et, ce qui ne laisse aucun doute c'est l'aide-de-camp qu'il envoya. Après des milliers de crimes pour parvenir à son but, n'est-il pas clair qu'il est l'auteur des autres ? Le baron de Breteuil était attaché au roi et à la reine. Aurait-il attendu si tard à souiller ses cheveux blancs?

On trouve à la page 217, une note consacrée à l'éloge de monsieur d'Avaray qui, d'après le panégyrique que nous allons voir, est probablement le plus intime des confidens de Monsieur. " Il parût un écrit pour demander la destitution du roi ; c'était l'ouvrage du marquis de Condorcet, l'élève de Diderot et de D'Alembert, ennemi de Dieu et des rois."—Page 222. Mais comme D'Alembert, ni Diderot, ni Condorcet ne devaient point monter sur le trône après Louis XVI et Louis XVII, il est probable que si Condorcet a fait cet ouvrage, ce ne peut être que par l'ordre de celui qui s'est assis à leur place suivant l'axiôme *Scelus est illius cui prodest.*

Et quand celui-ci a fait encore périr après ses deux rois, trois princes et trois princesses, de sa

famille et huit millions de ses compatriotes ; lorsque quarante-cinq ans de sa détestable vie sont évidemment une chaîne sans interruption de crimes, de forfaits, d'attentats dont Béelzebub frémirait ; quand, pour les cacher, il a calomnié le ciel, la terre et l'enfer, et jusqu'à ses victimes ; quand il a fait écrire, écrit, cartonné, falsifié tous les ouvrages qui lui out paru propres à ce but, quand il a fait empoisonner ceux qui le gênaient dans ses projets, ne faut-il pas être fou ou imbécille pour douter seulement qu'il est la première cause de tous les crimes utiles à son ambition ?

Si D'Alembert et Diderot étaient ennemis de Dieu et des rois, il fallait qu'ils eussent bien changé, car autrefois ils aimaient beaucoup la paix, déclamaient sans cesse contre les révolutions qui font périr les rois, et avaient les jésuites en horreur précisément par cette raison là. D'Alembert les connaissait bien puisqu'il a fait l'histoire de la société de Jésus.

P. 260, Là (à Coblentz) se trouvaient réunis *Monsieur* et M. le Comte d'Artois, rejetons illustres, " *que de grands revers n'ont jamais abattus.*" Cela n'est pas étonnant pour Monsieur qui en était la cause, et dont les revers n'ont été que pour ses victimes. On sent l'adresse d'une interpolation qui cacherait tons les crimes de l'aîné sous l'héroïsme de son frère. P. 261, " Réunis au château de

Pilnitz, où *Monsieur le Comte d'Artois se rendit*, l'empereur, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe signèrent cette convention célèbre," &c.

Il semblerait par cette phrase que Monsieur n'y était pas ; et il n'est pas douteux que cette omission volontaire a été *faite exprès pour le persuader.*

Il y était si bien qu'il y est nommé comme présent par les deux monarques. Voyez l'a au premier livre. Cette restriction est bien clairement une ruse pour gazer ses crimes, les rejeter même s'il le pouvait sur son brave et vertueux frère ; et nous en conclurons leur certitude par la multiplicité des moyens qu'il emploie pour les envelopper de nuages.

Il n'en perd pas une seule occasion. Après avoir parlé des empoisonnemens de Joseph et de Léopold, de l'assassinat de Gustave III. au commencement de 1792, " *les trônes, les constitutions* " *de tous les pays furent menacés,*" ajoute l'interpolateur, qui par là, fait un anachronisme volontaire de deux ans et demi, tout propre à embrouiller l'histoire de la révolution dans les têtes qui ne sont pas imperturbablement fixées sur l'ordre chronologique des faits.

C'est en leur faveur que nous redresserons cet

anachronisme, en répétant que ces trois princes étaient morts avant le commencement de la guerre, c'est-à-dire avant le 28 Avril, 1792, et qu'en conséquence leur mort *n'a rien de commun avec les irruptions des armées Françaises*, comme voudrait ici le faire entendre l'interpolateur : la première irruption des Français fut faite au mois de Décembre de la même année, et aucun prince n'y fut assassiné ni empoisonné. C'est même par leurs ordres qu'elle se fit, pour la sécularisation des trois électorats ecclésiastiques, à laquelle nous renvoyons pour les détails, bien fâché d'être obligé de la répéter. Mais le lecteur doit sentir que j'y suis forcé pour ne pas le laisser tromper par des fourberies aussi diaboliques qu'importantes.

Quant à l'invasion où tant de rois furent détrônés, sans en être ni morts ni malades, mais seulement beaucoup plus puissans et plus riches, elle commença en Juillet 1794, après la mort de Robespierre.

La page 376 contient un conseil d'une haute importance que l'interpolateur donne au lecteur : " Ne cherchons point, dit-il, à la catastrophe du 10 Août 1792, des causes purement idéales. Voyons-les ces causes dans l'égarement auquel les esprits s'étaient depuis long-temps abandonnés, et dans le débordement de tous les genres de passion.

Et quelle est la cause de cet égarement et de ce débordement dans tous les genres ? N'est-ce pas l'ambition de Monsieur? n'est-ce pas sa politique qui concerta et prépara ces moyens atroces sans lesquels, il n'eût jamais pu faire la révolution qu'il méditait ? croit-il qu'avant ces intrigues, dignes de l'enfer il lui eût suffi d'égorger son frère et de s'asseoir sur son trône ? De massacrer quelques nobles et de vendre ou de donner les biens de la noblesse à ceux qui l'auraient aidé à y monter ? Non ; les révolutions ne se font pas comme des tremblemens de terre ; elles demandent de longs préparatifs, et sa vie entière y a été consacrée sous la direction de ses instituteurs, je l'ai suivie ; je la sais comme lui. Eclaircissons ces deux St. Barthélemi, qu'il veut cacher si adroitement.

Tout le monde convient que, pour faire la révolution actuelle, on a renversé toutes les barrières de l'honneur et de la probité, et lâché la bride à tous les crimes par la clémence politique du chef. Le seul obstacle qu'il craignit, c'est la vertu, la probité, les consciences timorées. Il les redoutait surtout chez les prêtres qui, dans la confession, auraient pu troubler ses projets, quoiqu'il n'y eut plus de jansénistes depuis l'expulsion des jésuites, *qui les faisaient*, il y avait cependant encore beaucoup d'ecclésiastiques assez honnêtes gens pour détester les dogmes de la *société*, sur le régicide,

le meurtre, le vol, le faux témoignage, les restrictions mentales, l'équivoque, etc. Alors les jésuites de robe courte et de robe longue, dont quelques-uns étaient dans l'assemblée, se chargèrent de les signaler. On les fit passer à Paris; on les logea aux Carmes et à la maison de Force, et le 3 Septembre, au soir, il n'y avait plus de jansénistes en France. Barruel et Proyart écrivirent qu'il n'existait alors que vingt-six jésuites Français, qui avaient péri là ; cependant plusieurs ont vécu depuis. Et grâces aux arrangemens théologiques et politiques de Monsieur, avec Pie VI et Pie VII par l'entremise de Bonaparte, la France sera bientôt un pays d'obédience, si Dieu et un grand roi ne l'en délivrent ; aussi ne s'est-il pas fait une seule restitution de biens nationaux, mais les missionnaires en content beaucoup, sans rien dire de l'argent qu'ils gagnent. *

On trouve à la page 411 " Croira-t-on que Che-

---

* Lorsque Clément XIV détruisit les jésuites, la Russie, la Prusse, l'Angleterre, d'où ils avaient été si sévèrement proscrits, les appelèrent, et nous les ont renvoyés; lorsque Bonaparte reçut l'ordre de les rétablir, et puis lorsque Louis XVIII a été rétabli. Jugez, lecteur, si tout cela n'était pas calculé d'avance, et observez que ce n'est que deux ans après nous avoir vomi le dernier détachement, que les étrangers ont publié les avoir chassés.

milli fut accusé d'avoir composé " Le testament de Louis XVI? *comme si quelqu'autre que ce religieux monarque avait pu en être l'auteur ?*" Ceci prouve d'abord que quelques personnes ont cru que le testament n'était pas de Louis XVI. Pour moi, je ne le crois point de Chemilli, mais bien de Louis XVIII, car sa conduite le prouve avec la plus grande évidence.

Il y aussi apparence que la réflexion en manière de réfutation est de lui.* Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que l'article qu'il va lire est du brave M. Hue, car c'est une preuve des grands et bons sentimens de la reine pour la France.

" Les troupes combinées de l'empereur et du roi de Prusse, commandées par le duc régnant de

---

* L'auteur de *la Maison Royale de France*, dit que Louis XVI fit son testament le 24 *Décembre*, 1792 : il y avait alors plusieurs semaines qu'il n'avait ni plumes ni encre. Voyez ci-après la relation de M. Hue, valet de chambre du roi. Remarquez bien, lecteur, que ce même auteur de *la Maison Royale de France*, qui a oublié l'intrigue de Monsieur, à la seconde assemblée des notables du 6 Novembre, 1787, *congédiée, dit-il, sans avoir rien fait d'important*, s'est très-bien souvenu de la farce diplomatique de l'envoyé de Bonaparte, à Varsovie, pour proposer à Louis XVIII *de lui céder* la couronne de France; il s'est aussi rappelé de la lettre que ce roi toujours vertueux, toujours grand écrivit à Charles IV en lui renvoyant la toison d'or.

Brunswick, venaient d'entrer en France. Les factieux, frappés de terreur, étaient plus irrités que jamais contre la famille royale. La reine, qui le savait, me dit à cette occasion: " Tout m'annonce que je dois être séparée du roi. J'espère que vous resterez avec lui. Comme Français, comme l'un de ses fidèles serviteurs, pénétrez-vous bien des sentimens que vous devez toujours lui exprimer et que je lui ai souvent manifestés. Rappelez au roi, quand vous pourrez lui parler seul, que jamais l'impatience de briser nos fers ne doit arracher de lui aucun sacrifice indigne de sa gloire. Surtout point de démembrement de la France. Que, sur ce point, aucune considération ne l'égare : *qu'il ne s'effraie ni pour ma sœur ni pour moi.* Représentez-lui que toutes deux nous préférons voir notre captivité indéfiniment prolongée, que d'en devoir la fin à l'abandon de la moindre place forte. Si la Divine Providence nous fait recouvrer notre liberté, le roi a résolu d'aller établir momentanément sa résidence à Strasbonrg ; c'est également mon désir. Il se pourrait que cette ville importante fut tentée de reprendre sa place dans le corps Germanique ; il faut l'en empêcher et la conserver à la France."— " Je suis pénétré, répondis-je, de la marque de confiance dont la reine daigne m'honorer : mais dois-je perdre de vue ma double qualité de sujet et de serviteur ? et puis-je, Madame, me permet-

tre ?....."—L'intérêt de la France avant tout," reprit la reine.

" Le ton avec lequel Sa Majesté s'exprimait, continue M. Hue, me fit sentir que, dans ces conjonctures, la fille de Marie-Thérèse, la sœur de Joseph et de Léopold, n'était plus que l'épouse du roi de France et la mère de l'héritier du trône."

Français ! comparez ces nobles sentimens avec ceux de son calomniateur, de son persécuteur, de son assassin ! Il ouvre la France aux étrangers, à condition qu'il s'asseoira sur le trône. Il fait écraser sa patrie pour porter le nom de roi. Il concerte avec ses alliés que l'on augmentera de quelques territoires les frontières françaises jusqu'à ce qu'il ait saisi les rènes du gouvernement. Mais, une fois qu'il les tient, il rend non-seulement les territoires étrangers, mais encore des territoires français avec deux milliards, pour prix de la couronne qu'il a deux fois ensanglantée, mais sous le prétexte des frais d'une farce des boulevards. Et puis, dans son panégyrique, il ose dire : " Ce traité (de paix) *honorable en tout temps,* l'était encore plus dans la situation où la France se trouvait alors. Non-seulement *elle conservait son ancien territoire,* mais deux départemens, Montblanc et Vaucluse, qui n'en faisaient point partie du temps de l'assemblée constituante, étaient déclarés parties intégrantes du royaume.

Il était glorieux pour la nation, dans des circonstances aussi extrêmes, *de dépasser les anciennes limites, d'aligner et de consolider ses frontières, de compléter son système défensif* et de renforcer de sept à huit cent mille âmes son ancienne population."

Dévoilons cette fourberie, cachée sous une équivoque, et réduisons cette gloire à sa juste valeur. Montblanc et Vaucluse sont le comtat d'Avignon et le comtat Venaissin que les papes avaient acquis l'un de Jeanne d'Anjou, l'autre de Philippe le Hardi, et qu'ils n'avaient jamais payés ; les rois ayant suivi le conseil de Frédéric de débarrasser les papes de leur monarchie temporelle, chaque souverain a repris ce qui avait été extorqué à son prédécesseur. Avignon et le comtat Venaissin sont dans ce cas là ; ce n'est point le résultat d'un traité, ni *de l'extrême considération que les rois avaient pour le vertueux Louis XVIII,* comme il le dit lui-même dans son curieux panégyrique. *Cela ne nous fait pas dépasser nos anciennes limites* qui sont encore, comme elles l'étaient, à une vingtaine de lieues de ce pays, enclavés dans la province. Quant aux frontières, elles ont été presque partout reculées, mais c'est de notre côté.

" Pie VI le chef de l'église, fut, peu d'années après, arraché lui-même de la capitale du monde

chrétien, et traîné captif à Valence en Dauphiné. Ce pontife octogénaire y expira victime d'une fermeté et d'une constance qui immortalisent son nom."

Que ce paragraphe soit de l'auteur, ou de l'interpolateur, le fait est vrai, mais sa cause, d'autant plus importante qu'elle jette une grande lumière sur l'histoire, *est celle que nous avons dite.*

Il est certain qu'après le retour de Pie VI de la capitale de l'Autriche, en 1782, Joseph II ayant ordonné la sécularisation des moines, l'archevêque de Malines organisa, par leur moyen, une croisade contre l'empereur ; et certes ce ne pouvait être que par ordre de Pie VI.

Il n'est pas moins certain que Joseph étant allé peu après en Russie, l'impératrice lui donna, à ce sujet un bon conseil, dont la bonté de son cœur l'empêcha d'user, ne pouvant d'ailleurs se persuader que les expédiens familiers aux Grégoires, aux Bonifaces, aux Alexandre VI, fussent à l'usage de leur successeur. Il est incontestable que la suite de cette ligue a causé la mort de ce grand prince, ainsi que celle de son successeur Léopold. Voyez les lettres du prince de Ligne, Belge lui-

même, très-instruit de ces faits et digne ami de Joseph et de Catherine.*

Mais, ce qui n'est pas moins vrai, ce qui étonnera la multitude et sera un trait de lumière pour ceux qui ont des yeux et qui savent voir, c'est que Pie VI fut mené à Valence, l'archevêque de Malines arrêté, quoique très-vieux, et ses moines ligueurs envoyés à Synamari *par ordre du directoire.*

" En conséquence, le 6 Décembre, toute communication avec la famille royale fut interdite au roi ; on lui enleva encre, plumes, papier, canif, couteaux et jusqu'à ses rasoirs ; on ne laissa pas même des ciseaux à la reine, à Madame Royale, ni à madame Elisabeth."

Comment alors le roi put-il écrire son testament quatorze jours après, comme l'affirme l'auteur *de la maison royale de France ?* Au reste, tous les grands agens étant aux ordres de Monsieur, il est évident qu'il a pu faire trouver le testament avant ou après la mort de sa victime, comme il a voulu.

---

* Si vous voulez être trompé sur tous ces faits ; si vous voulez voir Joseph peint avec des couleurs fausses et souvent ridicules, lisez les Mémoires du jésuite Georgel.

" Péthion se laissa presque émouvoir, et me témoigna combien il était surpris que certaine puissance ne réclamât que *faiblement* en faveur de la personne du roi."

Ceux qui dans cet aveu de Péthion ne verront pas la preuve évidente de la vérité fondamentale du présent ouvrage, celle à laquelle toutes les autres de détail sont intimement liées, feront bien de renoncer à lire. C'est le meilleur conseil que puisse jamais leur donner un compatriote qui s'intéresse sincèrement à eux, et qui sait que le temps est la chose la plus précieuse de ce monde.

" Quelques jours après, le roi me montra, écrit de sa main, son testament, et un codicile. S. M. me permit d'en prendre copie sur laquelle même sont quelques corrections de sa main. *J'emportai ces pièces avec moi ; je suis parvenu à les envoyer hors de France. J'ai même acquis la certitude qu'elles sont arrivées à leur destination.*"

Ce passage, attribué à M. de Malesherbes, est un de ceux où le cachet de l'interpolateur est le plus visiblement empreint, *d'autant qu'il n'a été imprimé que bien des années après sa mort.*

" Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, témoignait un jour à la reine *combien il était affligé* de l'injustice et de la barbarie avec lesquelles on la

calomniait. La reine lui prit la main, la serrant lui cita ces vers d'Alzire :

> Que je sois de ton peuple applaudie ou blâmée,
> Ta seule opinion fera ma renommée :
> Estimée en mourant d'un cœur tel que le tien,
> Je dédaigne le reste et ne demande rien.

Que l'anecdote soit vraie ou fausse, il est très-probable qu'elle a été interpolée ici par le romancier. Si elle est vraie, quelle audace, quelle perfidie ne lui a-t-il pas fallu pour paraître affligé des atrocités dont il était l'auteur ? Si elle est fausse, à quoi bon l'inventer si ce n'est pour cacher ses crimes ?

" Un million de livres, prélevé sur les millions sans nombre dépensés depuis le commencement de la guerre, des intelligences ménagées avec certains municipaux, auraient sauvé trois têtes augustes, soustrait la France à la honte de trois autres forfaits, et l'Europe à des malheurs désormais incalculables. Mais le dirons-nous ? Les souverains ont regardé ces sanglans spectacles *avec une tranquillité inexplicable*, faite pour enhardir à de pareils attentats."

Loin d'être inexplicable, elle est démontrée par tous les faits historiques depuis soixante ans. Je n'ai parlé que des principaux ; mais leur certitude et leurs liaisons portent l'évidence à un

point que rien ne peut détruire. Il est très-certain que ce paragraphe est de M. Hue. Monsieur est trop fin pour avoir touché cette corde délicate, à moins qu'il n'eut une certitude physique que jamais ses crimes ne seraient connus, certitude qu'il n'a pu avoir, quand il n'aurait eu qu'un seul complice.

" Instruit de l'état de dépérissement dans lequel était Louis XVII, je sollicitai, auprès du comité de sûreté générale, la faveur de me renfermer de nouveau avec ce prince, et de lui donner des soins : ma demande fut rejetée : *sous le prétexte que les commissaires du Temple le soignaient.*"

Mais la vraie raison, que l'auteur respectable ignorait peut-être alors, ou qui aura été cartonnée, c'est que Monsieur voulait la mort de son neveu, comme il avait voulu celle de son frère, et qu'il redoutait les soins d'un homme vertueux et incapable de composer avec le crime.

" Le 8 Juin 1795, Louis XVII mourut à la suite d'une longue et douloureuse agonie."

La longueur et les douleurs de son agonie seraient une forte présomption de poison, quand même on n'en aurait pas la certitude.

" On a publié, à la suite de cet événement,

que Louis XVII avait été empoisonné. *La tâche que je me suis imposée de n'avancer aucun fait douteux, me permet d'autaut moins d'adopter cette conjecture qu'elle est démentie par les renseignemens positifs que je me suis procurés.*"

Français ! quand même vous seriez des complices de l'anthropophage de toute sa famille, vous voyez bien que ce que j'ai souligné dans cette phrase, est du monstre auquel les assassinats, les empoisonnemens ne coûtent rien pourvu qu'il envahisse le trône !

Rappelons-nous ici l'annonce de ce tigre : *C'est à l'apothicaire à nous en débarrasser ;* et admirons, avec horreur, la profonde scélératesse de l'ordonnateur. Il faut d'abord que son neveu périsse et que toute la France en soit sûre comme lui. Il ordonne donc l'empoisonnement et la publication, expédient le plus prompt pour remplir ce double objet. Cela fait, il veut que la France ne croie plus à l'empoisonnement qu'il a fait publier ; alors il falsifie l'ouvrage d'un Français vertueux, dévoué à la famille royale et parvient, autant que possible, à persuader deux propositions contradictoires aux lecteurs inattentifs, ou peu habitués à l'escrime sophistique. Ce n'est pas tout: il se trouve un témoin d'une probité sévère et incorruptible (le brave Dessau) ; par prudence de surérogation, il le fait empoisonner.

C'est sous le nom d'un Français respectable que ce monstre sème la calomnie et l'imposture ; c'est en profanant un ouvrage dicté par la vertu ; c'est en le souillant par sa main criminelle qu'il y distille le poison. Heureusement son empreinte impure, semblable aux griffes des harpies, est visible en infectant tout ce qu'elle touche.

Jugez, Français, s'il est possible de croire que le héros de vertu qui est l'auteur de l'ouvrage, navré de la douleur la plus profonde, traîné de cachots en cachots, n'en sortant quelques instans que pour être sous la surveillance la plus active et la plus meurtrière ; voyant sans cesse la faulx de la mort planer sur sa tête, jugez s'il eût pu chercher sans périr, des renseignemens sur un aussi horrible attentat !

C'est l'empoisonneur lui-même qui nous atteste que cet enfant roi n'a pas été empoisonné. C'est lui qui affirme que cette conjecture est démentie *par les renseignemens qu'il s'est procurés.*

" Peu de jours après la mort de Louis XVII, *une fièvre maligne emporta le médecin qui l'avait soigné.*" Cela est faux ; *le brave Dessau est mort empoisonné.* Il existe encore des témoins du fait et de sa mort.

Je prie la Divine Providence de permettre que

M. Hue survive au tigro-Machiavel. J'espère qu'alors il réclamera contre les falsifications dont on a sali son ouvrage. Et si jamais ce faible tribut de mon amour pour nos princes et pour la vérité parvient jusqu'à lui, j'espère encore qu'il acceptera celui de la vénération que j'aurai toujours pour ses vertus.

Toutes ces fourberies Machiavéliques de falsifications, d'interpolations, de libelles pseudonymes ; tous ces moyens infâmes, avec lesquels la scélératesse trompe la bonne foi et se moque de la sottise, ne suffisant pas encore à envelopper Monsieur de nuages assez épais, il s'est avisé d'un moyen que je crois neuf, même en politique. Je n'en ai du moins trouvé d'exemple nulle part. *Il a fait son propre éloge,* sous le non d'*abrégé de sa propre histoire.* Il y a peint ses vertus avec si peu de ménagement qu'Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, les deux seuls princes qui aient mérité autant de louanges, auraient rougi de les entendre.

NOTES.

Avant-Propos, p. iii.

(1).—Je dis *sans prévention*, parce qu'il est impossible de rien apprendre autrement. Comment prouver à un homme que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, s'il s'obstine à soutenir qu'il n'y a ni triangles ni angles ?

L'entêtement n'est pas rare quand il est d'accord avec l'intérêt, et quand il sert à cacher des crimes que le dernier supplice n'expirait pas.

Page viii.

(2).—Nous n'entendons pas confondre tous ces acquéreurs ensemble. Il en est qui n'ont acheté que pour sauver les biens de leurs familles ; d'autres pour les rendre aux légitimes possesseurs, et qui les ont en effet rendus ; d'autres qui ont payé la valeur du bien aux maîtres légitimes. Ceux-là sont aussi respectables que les autres sont méprisés. Mais *apparent rari nantes in gurgite vasto.*

Je supplie ceux-là, une fois pour toutes, de ne point perdre de vue cette différence que la justice et la verité réclament.

Il est juste aussi de distinguer deux classes de biens nationaux.

Quels que soient les sophismes de la superstition et de l'ignorance, il est certain que la politique ayant détruit le clergé, ses biens ne pouvaient qu'être vendus. Mais qu'elle ait attiré hors de France de bons et de braves Français qui

se sont dévoués pour sauver Louis XVI de la mort, et leur patrie de la guerre civile ; qu'on les ait aussitôt placés au milieu des armées étrangères pour les égorger s'ils tentaient d'exécuter ce projet héroïque, c'est l'acte de perfidie Machiavélique le plus habile qui se soit jamais fait, et dont l'auteur sera éternellement regardé comme le plus exécrable scélérat qui ait existé, et l'action d'acquérir les biens de ces malheureuses victimes sera toujours digne de *Cartouche.*

Page ix.

(3).—Le précepteur d'Alexandre serait bien étonné s'il apprenait que l'on a trouvé dans ses ouvrages le secret d'abrutir le sens commun sous un fatras inextricable de mots sans idées. Et ce qui est bien pire, c'est le caractère querelleur qui résulte de ce jargon sophistique, et qui après s'être emparé des docteurs finit par dominer ceux qui ne le sont pas, et fait dire d'eux :

En quatre ils séparaient un fil,
Disputant sans jamais se rendre.

Page ix.

(4).—Les farces de Molière ne sont pas plus plaisantes que beaucoup de choses écrites sérieusement sur la guerre, depuis trente ans, par des Français de toutes les professions. J'en ai lu un qui condamne les puissances étrangères à faire toujours la guerre sans tentes ; et cependant son ouvrage n'est daté ni de Charenton ni de Bicêtre.

NOTES DU LIVRE I.

Page 22.

(5).—Remarquez que son institut recommande la pauvreté, et que soixante-dix ans après son institution, la société possédait en Europe quatre cent soixante-dix maisons richement rentées. Si ce n'est pas là être expéditif, je ne m'y connais pas.

A la même époque, un évêque Espagnol recommandable par ses vertus, écrivait d'Amérique au roi d'Espagne : " Il y a dans cette province six sucreries dont le revenu dépasse celui de plusieurs souverains de l'Europe. Les jésuites ne font que d'arriver ; elles sont à eux."

(5 *bis*).—Les congréganistes d'aujourd'hui, qui croiraient que l'affiliation à la société de Jésus n'est pas uniquement une affaire de politique, d'ambition et d'hypocrisie, doivent être surpris de voir le maréchal de Richelieu, l'un des plus grands roués que la France ait vu naître, à la tête du parti des dévots et de leurs intrigues. Le succès de quelques-unes auxquelles il avait présidé lui valût la leçon suivante :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise,
Il t'a fallu changer de but.
Sans l'intrigue, point de salut :
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné,
Le temps a purgé les ruelles ;
Du jargon d'un fat suranné,
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité

Où languit ta futilité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume ;
Jusqu'au baigneur qui te parfume
Se moque de ta vanité.
Tu n'as plus de grâce à prétendre.
Tu n'as plus de rôle à jouer.

Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire ? à quel sort te vouer ?
Il te reste l'académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer ;
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris :
Mercure, avec son caducée
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

Page 24.

(6).—Toute l'Europe sait que Clément XIII, ayant indiqué le jour où devait se tenir la congrégation des cardinaux pour la réformation ou pour la destruction de la société, il fut trouvé mort dans son lit.

Son successeur avait à peine commencé à traiter cette affaire, que les puissances exigeaient, que le frère François lui porta le placard trouvé sur la porte du palais. Il était conçu en quatre lettres, P. S. S. V.

Je sais, dit le St. Père, ce que cela veut dire *presto sarà sede vacante*. Il était déja empoisonné.

Peu après la mort de Clément XIV, Pie VI l'a rétablit *in petto ;* et les maisons de Bourbon et de Bragance n'ayant pas voulu la recevoir, *les schismatiques et les hérétiques chez qui elle avait été proscrite s'en chargèrent*, ce que la

postérité ne voudra croire qu'après avoir bien connu les causes de notre révolution.

Page 26.

(7).—Le comte de Choiseul, étant ambassadeur à Rome, reçut la visite du général des jésuites et de ses assistans. Il les reçut très-bien. En sortant, Ricci lui dit : " M. le comte, nous sommes d'autant plus flattés de la manière dont vous nous recevez que nous ne devions pas nous y attendre."

Le comte de Choiseul se rappela alors que quelques jours avant son départ de Paris, il avait dit ce qu'il pensait de la société à deux amis particuliers ; et il jugea que des gens si promptement instruits des secrets de l'intimité devaient être fort dangereux.

Page 28.

(8).—Cette banqueroute n'était pas le coup d'essai de la société. En 1646, elle en avait fait une à Séville qui ruina plusieurs familles.

Les constitutions secrètes lui fournissaient un moyen d'en faire en sûreté de conscience. Par elles, les biens de la société appartenaient aux maisons professes ; et les missions, *qui faisaient le commerce n'ayant rien*, ne pouvaient que gagner et jamais perdre.

C'est ce qu'allégua le père Lavallete aux Lionci de Marseille ; mais le parlement ne fut pas de l'avis de la société. Il la déclara solidaire pour ses membres et la chassa de France.

On n'est pas bien d'accord sur le vrai auteur de ces constitutions. Quelques-uns croient que St. Ignace les trouva toutes faites chez des bénédictins. D'autres pensent qu'elles viennent de Paul III, et des deux jésuites Lainès et Aquaviva compagnons de St. Ignace et qui étaient plus fins que lui.

Ribadéneira, jésuite Espagnol et l'un des trente-deux historiens de son fondateur, raconta qu'après qu'Ignace eut fait

la veille des armes pour la Ste. Vierge à la chapelle de Montserrat, elle lui dicta *les exercises de la vie spirituelle.*

On sait aujourd'hui qu'ils sont de Cisnéros, cousin du cardinal Ximenez, et abbé du Montserrat.

Pierre de Burgos en conseilla la lecture à St. Ignace qui les copia, et dit que la Ste. Vierge les lui avaient dictés.

Page 28.

(9).—Voici l'épitaphe qui fut faite à la destruction de la société et qu'elle ne trouva pas bonne:

Pour la tranquillité publique,
Et pour l'intégrité des lois,
Ici gît le corps jésuitique
L'opprobre de l'église et l'assassin des rois.
Pélagien dès sa naissance,
Pharisien dans tous les temps,
Persécuteur de l'innocence,
Il ne dût qu'aux forfaits ses succès éclatans.
Si son exécrable mémoire
Parvient à la postérité,
C'est que l'horreur comme la gloire
Conduit à l'immortalité.

Quand les jésuites furent renvoyés par les maisons de Bourbon et de Bragance, Frédéric II les reçut en Prusse ; et quoique bien des gens aient cru que l'éducation de la jeunesse n'ait été que le prétexte et que leurs richesses en furent le vrai motif, il est certain qu'ils ont toujours opposé l'honneur d'avoir été appelés par lui, à la honte d'avoir été chassés par les autres. Mais ce qu'ils se sont bien gardés de dire; c'est qu'ils furent peu après chassés par ce même Frédéric qu'ils trahirent en Silésie pour la maison d'Autriche.

M. de Voltaire l'avait si bien prévu que lorsque ce roi les reçut; il lui manda : " On dit que Marc-Antoine fit le voyage de Brindes à Rome dans un char traîné par des lions·

Vous avez attelé des renards au vôtre ; mais quand il en sera temps, vous saurez bien, comme Samson, les attacher par la queue et leur mettre le feu au derrière."

Voici le portrait de leur général peint d'après l'esquisse faite par les parlemens de France.

" Un monstre rampant sans cesse aux pieds des rois pour épier le moment de surprendre leur vigilance et d'usurper leur place ; joignant à la voix d'un enthousiaste les mouvemens d'un fanatique, au génie d'un despote le cœur d'un assassin, toutes les ruses d'un fourbe aux actions d'un scélérat ; commandant à une troupe servile d'impies adorateurs qu'il voit à ses genoux, qu'il charge de ses fers, dont il bande les yeux, dont il trouble le cerveau, qu'il abreuve de fiel, qu'il arme de poignards, qu'il conduit au carnage, qu'il dresse à tous les crimes en les exhortant à toutes les vertus ; tenant du haut des sept collines où il a fixé son repaire quarante mille yeux ouverts sur l'intérieur des cours, sur l'intérieur des familles, quarante mille bras levés sur la tête des rois, sur la tête des peuples, répandant partout sur l'autel, sur le trône, dans les places publiques, dans les maisons particulières, la vapeur de la superstition, le soufle de la discorde, l'exhalaison de la mort, buvant dans une coupe préparée par le sacrilège, présentée par le brigandage, le sang et l'or des deux mondes ; cachant sa tête dans le ciel, de ses mains ravageant la terre, et de ses pieds foulant les enfers."

Tel est le fléau dont les parlemens avaient délivré la France et que nous avons vu rétabli, par la colère céleste et l'ambition d'un monstre, sur notre malheureuse patrie.

Si les successeurs de Louis XVIII laissent exister les jésuites, il est certain qu'ils détruiront toutes les preuves de ses crimes et reproduiront toutes ses calomnies comme des vérités certaines.

Ainsi, après avoir été ses agens secrets pour faire la révolution, ils le seront encore dans la postérité pour rejeter ses crimes sur ses victimes et sur sa famille entière. Sachant très-bien que Clotaire qui avait égorgé ses deux neveux, a

été peint comme un saint par les moines qu'il enrichissait, Louis XVIII a rétabli et enrichi les jésuites dans le même but. Il connaît leur adresse à dénaturer tous les monumens historiques, en faisant brûler, dans leurs missions, ceux dont ils peuvent s'emparer, et en entassant les calomnies les plus absurdes et les plus atroces contre les auteurs.

Si jamais il exista une société dangereuse à l'ordre social, c'est celle ou des abstractions métaphysiques, aussi perverses qu'absurdes, sont considérées comme des axiômes d'une morale pure et religieuse.

Marmontel, dans ses mémoires, raconte que " Le père Bourges, l'un de ses professeurs homme de mérite, fut transféré à Toulouse, où il le retrouva infirme et presque délaissé. Il ajoute : C'était un vice bien odieux dans le régime et les mœurs des jésuites, que cet abondon des vieillards ! l'homme le plus labourieux, le plus long-temps utile, dès qu'il cessait de l'être, était mis au rebut, dureté insensée autant qu'elle était inhumaine, parmi des êtres vieillisans, et dont chacun serait rebuté à son tour.

Ce vice résultait nécessairement de la politique égoïste de la société de Jésus, et il en est la preuve la plus évidente.

Page 32.

(10).—Le comte de Provence avait reçu au baptême le nom de *Xavier* que l'on regarda comme une affiliation à la société, et au besoin, comme un protectorat.

Louis XV connaissait ces projets là en 1757. La certitude qu'il en acquit alors le détermina à chasser la société quatre ans après.

Page 37.

(11).—Lorsque depuis on a vu les malheurs qui en résultaient, le parti jésuitique a répandu que le duc de Choiseul en était l'auteur. Et une preuve aussi singulière qu'évidente

de l'impudence avec laquelle la société de Jésus distille le poison, le fiel, la calomnie, c'est qu'il naquit précisément l'année où M. de Maurepas l'offrait au régent.

Tous les enfans perdus de cette armée n'ont pas été aussi gauches. Le jésuite Georgel, entre autres, parle de cette révolte, et la blâme sans en accuser le duc de Choiseul. Mais il vante beaucoup M. de Maurepas, *son confrère*, sans laisser échapper un mot qui fasse *soupçonner* que le projet et l'exécution soient de lui.

Page 45.

(12).—C'est ici le lieu de dévoiler les calomnies affreuses répandues contre ce brave et honnête Français.

L'ordonnateur de tous les crimes de la révolution ne pouvant le gagner comme tant d'autres courtisans, fit répandre qu'il était démocrate et le signala à l'exécuteur de ses hautes œuvres, ainsi que M. de Malesherbes, des conseillers d'état et des membres du parlement de Paris qui avaient eu le courage de s'opposer à des propositions horribles, ainsi que nous le verrons plus bas.

Le duc de Chatelet était de la maison de Lorraine; il avait l'honneur d'être parent de la reine, il était le plus intime ami du duc de Choiseul.

Lecteur, est-il besoin de vous en dire davantage ?

Page 46.

(13).—Si, par cette faveur Monsieur, et ses deux agens, Maurepas et St. Germain, crurent gagner la gendarmerie aux ennemis de Louis XVI, ils se trompèrent bien lourdement, car ce corps lui a été entièrement fidèle, à l'exemple de son chef le maréchal de Castries qui, à la valeur la plus brillante, joignit toutes les vertus d'un digne citoyen et d'un brave chevalier, et dont le fils n'a pas dégénéré, comme tant d'autres.

Page 48.

(14).—Que l'on réfléchisse à ce propos, tenu *en France en* 1776, *treize ans avant la révolution*, et que les régicides disent que ce sont les émigrés qui sont cause de la mort de Louis XVI !

Page 48.

(15).—Quelques gens versés dans les affaires de l'Europe pensent que tout cela avait été arrangé avant la mort de Louis XV. Je voudrais d'autant moins les contredire que plusieurs faits portent à le croire.

Quoiqu'il en soit, tout parut se décider à la révolte des colonies en 1776. L'arrangement et la signature du plan sont au plus tard de cette année là.

Au reste, la grande ruse des mystificateurs a été de faire croire que rien n'a été concerté ; que tout est le résultat du hasard et des circonstances. C'est toujours au dernier congrès qu'a été réglé tout ce qui s'est fait avant.

Quand je verrai des acteurs improviser, chacun pour leur compte, une tragédie qui vaille seulement *Mérope* ou *Mahomet* je promets alors à ces Messieurs de les croire.

Page 49.

(16).—Les moines de St. Claude en *Franche Comté* avaient encore des serfs attachés à la glèbe.

Page 50.

(17).—Brienne archevêque de Toulouse. Il était secrètement et par politique affilié à la société qu'il méprisait et qu'il détestait.

Il fut ministre après M. de Calonne, il laissa le trésor royal sans un écu. Il s'empoisonna.

Cicé était archevêque de Bordeaux. Il était fort lié avec M. Necker. Il fut garde des sceaux quand on voulut avilir cette

place, qu'il eut pour avoir mené les cent curés au tiers-état. Elle fut détruite peu après.

Beaumont archevêque de Paris. C'est lui qui demandait à Piron s'il avait lu son mandement contre J. J.?—" Oui, Monseigneur, lui dit Piron, et vous?"

Il donnait de belles fêtes à M. Necker dans sa maison de Conflans. On dit que c'est dans une de ces fêtes que Necker fut affilié à la société. On connaît l'épigramme faite à ce sujet.

Nous l'avons vu, spectacle épouvantable !
Necker assis avec Christophe à table,
Et vingt prélats savourant à l'envi
D'un rouge-bord, le nectar délectable ;
L'église en pleure et Satan est ravi.
Mais dans ce jour d'une indulgence telle
Quel serait donc le motif important ?
Qui de Beaumont a perverti le zèle ?
C'est que Necker, le fait est très-constant,
N'est janséniste, il n'est que protestant.

J. Georges, le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne.

Pour avoir, avec Cicé, mené les cent curés au tiers-état, il eut la feuille des bénéfices quand on voulut la rendre ridicule.

Page 51.

(18). Le banquier Télusson avait alors un commis Génevois qui ne manquait ni d'esprit ni d'envie de faire fortune. On dit qu'il la commença aux dépens de la compagnie des Indes. M. de Maurepas, qui faisait rechercher tous les intrigans propres à servir ses projets, chargea Beaumarchais de le lui amener. L'académie française proposa une question relative aux finances. Le commis banquier concourut, et comme on peut bien croire, remporta le prix. Maurepas l'adjoignit à M. Tabourau qui fut bientôt renvoyé.

Page 55.

(19).—La secte du Baron d'Holbach qui aurait voulu enrichir de son nom la liste de ses adeptes, se joignit aux prêtres de toutes les sectes pour répandre qu'il était athée; c'est une calomnie aussi absurde qu'atroce.

Il est certain que son symbole n'était pas chargé d'articles de foi; mais il croyait comme Platon, à un éternel géomètre, et il disait souvent que quoique la folie et l'imbécilité fussent contradictoires, il fallait réunir ces deux extrêmes pour n'être pas convaincu d'une intelligence divine qui se manifeste en tout.

Page 56.

(20).—Il est certain que la politique des papes a été d'anéantir la raison et les sciences exactes qui la fortifient. Grégoire I, surnommé le Grand et le Saint, brûla la bibliothéque Palatine, rassemblée par l'empereur Auguste, et son exemple fut suivi par ses successeurs, excepté Léon X.

Si leur vœu eût été accompli, nous ne connaîtrions ni physique, ni géométrie, ni astronomie. Nous n'aurions ni boussoles ni télescopes. Mais en revanche, nous aurions la théologie scolastique, l'éteignoir le plus actif du sens commun; l'art absurde de substituer les mots aux choses, et de déployer un bavardage intarissable sur des questions inintelligibles.

Page 58.

(21).—Les Belges étant en général grands et robustes, cette armée était magnifique, particulièrement la cavalerie, entièrement composée des riches fermiers de ces provinces, dont la culture se fait avec de grands et beaux chevaux; chaque cavalier en avait un de relai, luxe rare dans toutes les armées du monde.

Et cependant elle fut pulvérisée comme nous verrons les armées françaises l'être pendant les vingt-huit premiers mois

de la guerre à dater du 1er. Avril, 1792. A bon entendeur il ne faut que demi mot.

Page 62.

(22).—L'un des plus savans hommes de France le comte de Boulainvilliers, a dit avec vérité qu'il était impossible qu'un jésuite écrivit l'histoire, et cela est tout simple.

La société s'étant rendue responsable des écrits de ses membres sur quelque sujet que ce soit, nul jésuite ne peut rien imprimer qui ne soit conforme au protocole qu'elle s'est fait de tous les événemens importans, et particulièrement sur l'histoire, lequel est à la disposition du général.

Cela ne pouvait être autrement dans une société dont la mission spéciale est d'écrire contre toutes les vérités contraires à sa politique et à celle du Vatican. Cela est si vrai que pas un jésuite n'a dit un mot sur la révolution qui ne soit une imposture.

Barruel prétend que les jacobins descendent des templiers : et il est probable qu'il n'ignore pas que les jacobins ont été créés d'abord pour être un instrument des horreurs ordonnées par les chefs de sa société, et ensuite pour lui servir de manteau.

Georgel dit que, le 5 Octobre, 1789, les brigands, après avoir coupé la tête du roi, de la reine et du dauphin devaient aussi rapporter celle de Monsieur.

Personne ne sait plus certainement le contraire que Georgel, qui a été *l'un de ses agens intimes.*

Je pourrais citer un volume de pareilles inventions.

Page 63.

(23).—La France était encore démocratique quand elle fraternisa avec les autres républiques. Ses généraux et ses représentans, pour se faire ouvrir les portes, promirent à la populace

les biens du Stathouder, des doges, des sénateurs, des nobles, du clergé, des banquiers, des négocians et de tous les riches. La populace les ouvrit; et ce n'est que long-temps après que l'on s'est avisé que Jules II, Maximilien I, Louis XII et Ferdinand le Catholique n'étaient que des apprentifs en politique.

De démocratique, la mère devint bientôt aristocratique par l'institution du directoire, et puis monarchique par l'élévation de Bonaparte à l'empire.

Il a depuis fait présent de Venise et de ses belles provinces à l'empereur d'Autriche; de Gênes et de Genève au roi de Sardaigne, de la Hollande au fils du stathouder, etc., etc. Et ces princes lui en doivent d'autant plus de reconnaissance qu'il n'avait que neuf ans quand ces cadeaux furent décidés.

Page 70.

(24)—" A l'époque du traité de commerce avec l'Angleterre, elle a fait un crédit immense à tous nos marchands, et nous a fournis pour près de cinq cents millions d'ouvrages faits; bien sûre qu'elle ferait tomber nos manufactures dans une oisiveté forcée, et qu'elle nous ruinerait quand même nous ne payerions pas ses marchandises.

" *l'Angleterre avait ses députés dans la chambre constituante.*. Ce sont eux qui n'ont jamais souffert qu'on parlât de l'état affreux où le traité de commerce nous a réduits, et qui ont fait rejeter le décret en faveur des étoffes nationales.

" Voyez les honteux éloges qu'a toujours fait de ce traité le sieur Dupont, (autre agent de Monsieur). Quinze cents vaisseaux de moins dans le seul port de Bordeaux : Lyon sans ouvrage, etc. sont autant de démentis qu'il a reçus, mais qui n'ont pas corrigé son obstination. Il a fallu que les Anglais même se moquassent de son ignorance. Voyez l'ouvrage de M. Arthur Young."—Rivarol.

N'est-il pas évident que Monsieur a livré sa patrie aux étrangers?

Page 74.

(25).—L'empereur Joseph II voyageait alors en Russie avec Catherine II. Ils passaient en revue les états et les grands personnages.

" Plutôt, dit l'impératrice, que de signer la séparation de treize provinces, comme mon frère George, je me serais tiré un coup de pistolet. Et moi, dit l'empereur, plutôt que de donner ma démission comme mon frère et beau-frère, en convoquant et rassemblant la nation pour parler d'abus, je ne sais pas ce que je n'aurais pas fait."

Page 84.

(26) Dans une *Notice des principaux faits de la révolution*, un journaliste a oublié cette seconde assemblée des notables, qui est *le principal fait de la révolution* puisqu'il l'a déterminée.

Ou cette réticence est volontaire, ou elle a été ordonnée. Quoiqu'il en soit, c'est une preuve des crimes de Monsieur ; et en effet, depuis sa sortie de l'enfance, toutes ses actions ont tendu vers le but unique, auquel il est parvenu d'usurper la couronne. C'est, dans sa vie, le point central de la circonférence où tous les rayons aboutissent.

Page 84.

(27) Pitt obtint pour cela de la Chambre des Communes vingt-quatre millions tournois, *sans avoir de compte à en rendre*, ce que jamais ministre n'avait obtenu depuis la naissance de la charte anglaise. Il les envoyait à Monsieur, et celui-ci, par ses émissaires, répandait que cet argent avait été remis à M. le duc d'Orléans.

Page 113.

(28) Ceci détruit ce qu'on répandit le lendemain, que M. le

duc d'Orléans avait été pendant tout ce jour dans l'avenue de Versailles, déguisé sous sa propre livrée, ainsi que le prince de Poix.

Page 114.

(29) Voici un fait qui aurait dû être déposé au Châtelet, et qui aurait pu jeter du jour sur l'horrible complot du 5 et 6 Octobre 1789.

" Les gardes-du-corps ont eu de tout temps un armurier à gages, logé à leur hôtel.

" Tous les dimanches ces Messieurs, en descendant la garde, envoient leurs armes à cet ouvrier qui les examine, les met en état et est obligé de les rendre chargées à chaque garde. La poudre et le plomb sont payés à cet homme.

" Dans la nuit du 6 Octobre quelques gardes en arrivant à Rambouillet voulurent décharger leurs fusils ; ils s'aperçurent les uns que l'on avait coulé du plomb avec des cartes mâchées sans autre poudre que l'amorce, d'autres enfin, en examinant les cartouches qu'on leur avait distribuées, tant pour les mousquetons que pour les pistolets, virent clairement que l'on avait voulu les leur rendre inutiles : toutes les balles de ces cartouches n'auraient pu entrer dans les armes. Ainsi les assassins ne risquaient rien quand même on n'aurait pu obtenir du roi l'ordre qui empêcha les gardes-du-corps de tirer sur eux."—*Rivarol.*

Page 117.

(30).—Ce conseil, donné au roi par Monsieur et par ses agens, prouverait seul tous les crimes de la révolution.

Page 117.

(31).—Cela est certain ; mais il aurait fallu au même instant faire arrêter Monsieur ; parce qu'alors les comités étrangers se

searient désorganisés ; et, par l'absence du grand ressort, le jeu de la machine cessait à l'instant.

Page 118.

(32).—C'est précisément sur cette pitoyable raison que se fondait alors celui qui le faisait assassiner.

Page 118.

(33).—Qui ne voit que c'était un jeu concerté entre ces traîtres aux ordres de Monsieur qui en était témoin et qui les dirigeait ?

Page 123.

(34).—Ce prix était la couronne par la mort de Louis XVI. Mais, si le duc d'Orléans y avait renoncé, il a bien fallu qu'un autre n'eut pas fait de même, puisque ce crime atroce a été suivi et exécuté plusieurs années après avec autant d'acharnement que de perfidie, non-seulement sur Louis XVI, mais encore sur Louis XVII après la mort du duc d'Orléans. Nous verrons en temps et lieu l'explication de cette contradiction manifeste.

Page 129.

(35).—Ceci est très-remarquable et prouve que le marquis de la Fayette savait que cette abondance ne venait pas du duc d'Orléans son ennemi personnel, car alors il en aurait été très-inquiet et aurait couru de grands risques.

Page 132.

(36).—Si ce mot de la reine ne fut pas un acte de prudence politique, il prouve qu'elle était encore dans l'erreur sur le véri-

table auteur des malheurs qu'elle éprouvait; mais nous verrons bientôt que cette erreur ne fut pas longue.

Page 137.

(37).—Hélas! cette tâche éternelle n'a été différée que pour être plus horrible; mais l'exécrable auteur de tant de forfaits n'aurait peut-être jamais été bien connu, au lieu que par ce retardement il s'est totalement dévoilé.

Page 145.

(38).—Ce seul fait qui est incontestable et qui n'est ignoré d'aucun négociant instruit, prouve évidemment que la première assemblée, ainsi que tous les gouvernemens qui lui ont succédé, ont agi par les ordres d'un prince qui a vendu sa patrie aux étrangers pour qu'ils lui missent la couronne sur la tête.

Ce traité de commerce est de 1783, et celui qui avait fixé l'usurpation fut fait sept ans avant.

Page 145.

(39).—Nous verrons que ces prétendues fautes sont des calomnies du bourreau et du calomniateur de ses victimes.

Page 147.

(40).—Pour que le problême soit complet, il faut y ajouter: *Et quel est celui qui avait gagé cette main?* C'est ce que nous démontrerons avec une évidence égale à celle des axiômes géométriques.

Tout ce passage de Rivarol est très-précieux. Il prouve d'abord, qu'à cette époque, il ne connaissait point ce système infernal de trahison dans lequel cet infortuné prince était enveloppé; système qui n'était connu que des seuls conjurés, et dont nous donnerons des preuves irréfragables. Ce passage

prouve encore la bonne foi de Rivarol ; il raconte ce qu'il croit vrai, et que le monde entier croit tel ; mais il marque les contradictions qui en résultent d'après le caractère de M. le duc d'Orléans ; et nous verrons que ses soupçons se changèrent bientôt en certitude.

Page 147.

(41).—Monsieur fut plus adroit ; il sema des calomnies, des assassinats, des crimes, des forfaits de toute espèce, la plus désastreuse des révolutions, il a recueilli la couronne de France et le titre du meilleur des rois et du plus vertueux des hommes.

Justice divine ! ne vengerez-vous pas le monde d'un pareil monstre !

Page 149.

(42).—Cette conduite de M. Mounier efface, autant que possible, sa ténacité de la veille, et prouve que, loin de la croire aussi dangereuse qu'elle l'était, il la croyait propre à sauver le roi. Si l'une fut une erreur de son jugement, l'autre fut une vertu de son cœur.

Quant au comte de Mirabeau, la scélératesse de son impudente motion le dévoilait pour ce qu'il était alors, c'est-à-dire, l'un des premiers agens de Monsieur.

Nous verrons en son temps comment il en fut récompensé.

Page 153.

(43).—Nous verrons que ce ne fut pas par hasard et sans réflexion que Monsieur avait choisi ce logement.

Page 155.

(44).—Qui pouvait répandre une telle opinion sinon celui qui

savait la révolution qui devait se faire et dont il était le grand mobile ?

Page 156.

(45).—Pour mieux persuader que le duc d'Orléans était le mobile de la révolution, Monsieur avait pris ses mesures afin que le Palais-Royal fut le foyer, le volcan d'où partaient les éruptions jacobites.

Page 145.

(45 *bis*).—Un Français a eu l'audace de répandre et d'imprimer en France depuis 1814 *qu'alors un coup d'état devait être frappé par la reine et le comte d'Artois.* Qu'est-ce qu'*un coup d'état* ? c'est un massacre préparé d'avance, sous le plus profond secret et exécuté de nuit pour surprendre plus aisément ses victimes. La St. Barthélemi fut *un coup d'état.* Mais qu'a de commun une sommation faite en plein jour par des princes, à la tête de quelques régimens fidèles et bons Français, à une armée innombrable de brigands qui veulent piller Paris après avoir massacré ses habitans, avec une horde d'assassins qui vont égorger des gens qui dorment ? Quel rapport y a-t-il entre un acte de courage et de vrai patriotisme d'une part, et un forfait horrible de l'autre ?

Français ! si jamais la plus atroce calomnie a été dévoilée, c'est ici. Il est de toute évidence que, par cette expression *d'un coup d'état*, on a voulu vous représenter la reine comme une Catherine de Médicis et M. le comte d'Artois comme un Charles IX.

Page 161.

(46).—La relation de l'expédition du marquis de Bouillé est si incohérente, si obscure, si embrouillée qu'on voit qu'il n'avait pas le plus léger soupçon sur celui qui trahissait le roi et la

France entière. On peut en dire autant de toutes les histoires de la révolution, dont les auteurs promettent de dévoiler les causes, et qui laissent leurs lecteurs dans l'obscurité la plus profonde pour n'avoir pas connu la manivelle de ce mécanisme si compliqué, et dans lequel tout est inexplicable sans cette connaissance.

Cela est si certain qu'il n'est personne qui, avec un peu de bon sens, ne puisse s'en convaincre soi-même. D'un côté tout est obscur, absurde, contradictoire ; de l'autre, tout est clair, lumineux, conforme à la politique, à l'histoire, à la connaissance de la guerre et aux faits.

Je lis actuellement un de ces historiens qui, pour remplir la promesse qu'il a faite à ses lecteurs de leur dévoiler les causes de la révolution, leur apprend que c'est le baron de Fersen qui fit faire la voiture dans laquelle le roi partit pour Varennes. Il est dommage qu'il ne nomme ni le sellier ni la rue.

Page 167.

(47).—Monsieur, que peu de gens soupçonnaient encore, étant mis dans le secret de ces projets qui auraient sauvé le roi, la famille royale et la France, prit le plus court et le plus sûr moyen d'en empêcher l'exécution.

Page 171.

(48).—Je ne parle d'abord que de cette armée Autrichienne, parce que ce fut la seule qui se battit dans le commencement de la campagne. Une seconde armée Autrichienne était dans le Brisgau sous les ordres des prince Hohenlohe et d'Esterhazy.

Le roi de Prusse n'arriva qu'au mois d'Août. Son armée occupait l'électorat de Trèves, au centre et à une vingtaine de lieues des deux armées impériales.

Arriver si tard, c'était prouver qu'il ne voulait pas aller à Paris, cette année là, quoiqu'il l'eut pu aisément. Mais nous

verrons que sa volonté bien constatée était de reculer de la Champagne.

Page 171.

(49).—Après avoir tout préparé d'avance, les meneurs de l'assemblée firent partir de Versailles, cinquante courriers qui annonçaient sur toutes les routes que les ennemis venaient d'incendier la ville voisine. *Toute l'Europe était en paix ;* mais toute la France prit les armes, suivant le vœu de Monsieur ; on fit honneur au comte de Mirabeau de cette invention qui prouve qu'il était de la faction de Monsieur, quoiqu'il s'efforçât par ses discours, de faire croire qu'il était de celle d'Orléans.

Il faut remarquer que ces volontaires ne cessèrent de s'exercer pendant trois ans jusqu'au moment où ils virent les Autrichiens et les Prussiens.

Page 171.

(50).—Une des règles les plus importantes de la guerre, c'est de présenter d'abord à l'ennemi de ces troupes dont la tactique et la valeur sont extraordinaires. Nous verrons que les Prussiens n'y manquèrent pas plus que les Autrichiens.

Page 172.

(51).—Je préviens une fois pour tous le lecteur que quand j'affirmerai un fait, c'est parce que j'en ai la certitude la plus entière. Je marquerai soigneusement ceux que j'ai eus par tradition, si elle est seulement douteuse. Ma devise sera toujours, *Tros Rutulus-ve funt nullo discrimine habebo.*

Page 173.

(52).—Le duc de Lauzun était de la maison de Biron, et le baron de Beaulieu était Français d'origine.

Page 175.

(53).—D'après la définition très-juste de M. de Lalli-Tolendal, je n'appelle émigrés que ceux qui avaient pris les armes pour empêcher la guerre civile que les jacobins, agens aveugles de Monsieur, excitaient en France, et pour sauver la vie de Louis XVI. Les autres ne méritent que le nom de fuyards qu'il leur donne. A Sparte ils auraient été condamnés à l'infamie s'ils eussent été en état de prendre les armes.

Je n'ai sans doute pas besoin de dire que ceux qui ont combattu dans l'intérieur pour la même cause sont exempts de l'anathême de M. de Lalli.

D'après cela, il est clair que tous ces clabaudeurs, qui, à la tribune des députés, ne cessent de répéter que les émigrés ont pris les armes *contre leur patrie* et *pour la cause des étrangers*, au milieu desquels Monsieur les avait placés *pour les faire égorger*, il est clair qu'ils se dévoilent eux-mêmes comme agens et complices de l'assassin de Louis XVI ; et que la postérité, à l'exemple de Sparte et de la génération présente les condamnera à l'infamie.

Page 182.

(54).—J'ai eu l'honneur de dîner deux ou trois fois avec lui. Je crois me rappeler qu'il avait un bras en écharpe, mais je peux affirmer qu'il n'en avait perdu ni la faim, ni la soif, ni la gaieté.

Page 183.

(55).—Le prince royal, aujourd'hui roi de Prusse, et le prince héréditaire de Brunswick, aujourd'hui duc, et alors chefs d'escadron de ce beau régiment d'*Eben*, étaient à cette escarmouche.

Page 183.

(56).—Les militaires qui ont voulu s'instruire de leur métier n'ignorent pas que le plus terrible vandale qui ait jamais existé, le très-clément Frédéric Guillaume, père du grand Frédéric, avait un dangereux préjugé. Il pensait, ainsi que Folard que la cavalerie n'était bonne que pour la parade. Il la négligea donc absolumeut, et porta tous ses soins sur l'infanterie. A sa mort, il en laissa soixante-six mille hommes, la plus belle et la meilleure qu'il y eut en Europe.

Et bien en prit à Frédéric II ; car, à peine monté sur le trône, après s'être fait rendre deux millions qui lui étaient dus par l'évêque de Liège, auquel il fit une visite avec une armée de deux régimens, il courut en Silésie sur laquelle il prétendait avoir des droits.

Sa cavalerie fut battue par l'Autrichienne à Molvitz. Mais son infanterie, disciplinée pendant trente ans, par le vieux prince d'Anhalt, et commandée par le maréchal Schvérin, élève de Charles XII, repoussa la cavalerie Autrichienne et gagna la bataille. Frédéric l'apprit le lendemain par un de ses chasseurs et puis par un aide-de-camp près de Ratibor.

Il sentit de quelle importance il était d'exercer sa cavalerie. Il n'en confia le soin à personne, et parvint à la rendre, comme son infanterie, la meilleure de l'Europe.

Il s'attacha particulièrement aux hussards, qui, voyant presque toujours l'ennemi le premier, doivent par leur valeur et leurs manœuvres, lui inspirer de la crainte, et lui donner une haute idée des troupes auxquelles il va avoir affaire. Frédéric sentit si bien l'importance de ce précepte qu'il ne voulait pas de témoins de son école d'instruction.

On ne peut s'en faire une idée quand on n'a pas vu ses hussards se battre.

Si les volontaires de la garnison et les habitans de Longwi ne furent pas contens de cette première représentation, à laquelle je ne change pas la plus petite circonstance, il faut convenir qu'ils sont difficiles en tactique.

Page 184.

(57).—Le colonel des dragons, qui paraissait le meilleur homme du monde, était, me dit-on, un avocat de l'assemblée constituante. Il convint avec moi qu'il ne s'était jamais trouvé à pareille audience.

Après cela, croyez si vous le pouvez, à tous ces contes sur la désorganisation de l'armée Prussienne !

Page 185.

(58).—Les paysans me firent voir un trou dans lequel ils venait d'enterrer quatre cent soixante-six Français. Il est bien probable qu'il y eut quelques Prussiens tués ; mais les paysans ne m'en parlèrent point ; et je ne me souviens pas de le leur avoir demandé.

Page 187.

(59).—Ils étaient si pressés qu'ils ne purent que jeter les gardes-fous dans la rivière.

Page 187.

(60).—Si dans ces comptes, il y avait de l'exagération, je n'en serais pas responsable. Je n'ai pu que m'en rapporter aux paysans qui, suivant l'usage, enterrent leurs morts. Il y a toute apparence qu'ils diminuent le nombre au lieu de l'augmenter quand ce sont de leurs compatriotes, et *vice versâ*.

Pendant ce temps là, le général Kalkreut, poursuivant sa route trouva une ligne de dix-sept mille Français, derrière laquelle était une seconde ligne de vingt mille. Les deux régimens de hussards qui s'étaient si terriblement fait connaître à Longwi, chargèrent cette première ligne avec une telle impétuosité qu'elle culbuta la seconde.

Ce fait très-vrai, quoique incroyable pour ceux qui ne savent pas qu'à la guerre la tactique est tout, est confirmé par un historien Français très-recommandable. Je crois que c'est M. Bertrand de Molleville.

Ce qui est encore plus étonnant c'est que ce fait ne lui ait pas montré un dessous de cartes si évident depuis l'instant où il a commencé. Nous y reviendrons.

Page 187.

(61).—Si ce ne fut pas l'expression dont se servit le duc de Brunswick, ce fut celle du prince de Nassau.

Page 188.

(62).—Le duc de Brunswick, Souvarof et son élève le prince de Cobourg, sont regardés comme les trois plus grands généraux de ces derniers temps. Et le duc de Brunswick avait sur eux l'avantage d'être l'élève de Frédéric le plus grand capitaine qui ait existé chez les anciens comme chez les modernes.

La décision de tant de docteurs et de régens de lycées qui ont donné cette place à Bonaparte ne fera pas changer la mienne. Je dirai comme Dacier : ma remarque subsiste.

Page 191.

(63).—Si l'on n'eut pas voulu faire périr Louis XVI, il n'y avait qu'à attaquer seulement l'armée Française. Elle n'aurait pas tenu un instant, même quand une partie de sa cavalerie n'eût pas été déterminée à se réunir à M. le comte d'Artois. Il n'était pas un seul membre de l'assemblée, à moins qu'il ne fut dans le secret de Monsieur, qui ne fût prêt à décamper, et qui ne fût parti à l'instant même où la déroute de l'armée eût été sue à Paris. Mais le comité étranger qui dirigeait tout, et qui répandait les mensonges convenus, avait

pris les moyens de rassurer les plus timides et d'exalter la tête des plus poltrons.

Un des plus fougueux démagogues du club des Jacobins était un baron prussien, nommé Anacarsis Clootz. Il avait été élevé à Paris au collége de Louis le Grand. C'était l'oracle de Robespierre. Si Caton au sénat de Rome finissait tous ses discours par ces mots, *et deleatur Carthago*, Anacarsis finissait toutes ses motions, au club des Jacobins, par ceux-ci : *Allons prendre le roi de Prusse.* C'était un de ses émissaires.

Remarquez bien, lecteur, que ce même duc de Brunswick, que vous voyez en Champagne, en Septembre, 1792, *n'oser pas attaquer l'armée française*, vous le verrez sept mois après *avec cette même armée prussienne* prendre Mayence le 26me. jour de tranchée, malgré une garnison de vingt-deux mille hommes, et malgré des armées d'observation toujours renaissantes, qui voulaient inutilement faire lever le siége, et dont ce prince faisait tous les jours des boucheries épouvantables.

Page 191.

(64).—Que ce mensonge ait été cru dans les provinces de France les plus éloignées, cela n'est pas extraordinaire ; mais qu'il l'ait été aussi dans la Champagne que deux armées autrichiennes venaient de traverser pour aller joindre les Prussiens, c'est ce qui passe toute croyance, et qui cependant est vrai.

Page 195.

(65).—Il est si certain que cette retraite avait été calculée et arrangée d'avance, que les ministres dans les secrets de la diplomatie l'annoncèrent avant qu'elle se fit. Un officier supérieur des gardes du corps, passant à Verdun avec sa compagnie, à la suite du roi de Prusse, alla voir le baron de Breteuil. Après une courte visite, il prit congé de lui. Et où allez-vous,

lui dit le baron ? vous feriez mieux de rester ici ; aussi bien serez-vous de retour avant un mois.

Qu'on vienne dire après cela que ces atrocités ne sont pas concertées, et qu'elles résultent *du hasard des circonstances*, comme le répètent des milliers d'imbéciles qui ne se doutent seulement pas qu'ils sont l'écho des plus profonds scélérats.

Quelle que fût l'exaltation des têtes françaises à l'époque de cette retraite, les bourreaux craignirent que la victime ne leur fût arrachée par un soulèvement. Ils remirent donc cet assassinat juridique à la fin de Janvier, sachant bien qu'alors le délire serait porté à son plus haut période par *l'irruption que trois cents mille Français devaient faire dans les électorats ecclésiastiques*.

C'était effectivement le moment le plus propre à cet épouvantable forfait. Deux mois plutôt, il eût été dangereux de le tenter. Six semaines plus tard, il est douteux que les monstres eussent pu le consommer.

En quoi l'emporte cet horrible calcul ? En habileté ou en scélératesse ?

Voici la lettre que ce prince écrivit le matin même du jour où il fut proclamé roi :

" Monsieur le Contrôleur général, je vous prie de faire distribuer deux cents mille livres aux pauvres des paroisses de Paris, pour prier pour le roi. Si vous trouvez que ce soit trop cher, vu les besoins de l'état, vous le retiendrez sur ma pension et sur celle de Madame la Dauphine."

" Signé, Louis Auguste."

Tout Paris en fut transporté et attendri jusqu'aux larmes.

Page 204.

(66).—Si l'ennemi recule devant les Français, ils se croient aussitôt des conquérans redoutables. Leur imprévoyance et leur vanité les précipitent dans tous les piéges que leur tend un

général habile. Et comme très-souvent ils maltraitent les habitans, ceux-ci dans leurs déroutes usent de représailles.

Je suppose que, dans leur irruption, l'un d'eux, instruit des projets de la politique, leur eût dit : " *Vous croyez faire la guerre aux premiers souverains de l'Allemagne ; vous allez au contraire exécuter leurs ordres.*

Il est bien démontré aujourd'hui que cet homme leur aurait appris une vérité dont ils ne se doutaient pas, et que peu d'entre eux soupçonnent encore. Que lui serait-il arrivé ? Ils l'auraient pendu au premier arbre.

Page 207.

(68).—Alexandre Beauharnais avait été député à l'assemblée constituante. Faisant un jour à la tribune une satire du gouvernement de Louis XVI, M. de Francheville dit : " Messieurs, vous ne devinez pas de quel temps parle M. de Beauharnais ; c'est de celui où l'on obtenait un régiment pour un pas de rigaudon.

Beauharnais était connu par la gentillesse de sa personne et de sa danse. Il était major en second d'infanterie.

Page 207.

(69)—Il est remarquable que, dans ces vingt-huit premiers mois de la guerre, commencée le 1er Avril 1792, tous les généraux français qui se battirent, furent battus, et puis, ou assassinés par leurs soldats, ou tués par les étrangers ou guillotinés par la convention, ou quittèrent la France.

Quand on songe que le maréchal de Saxe ne voulait dans son armée que trente mille hommes d'infanterie et douze mille de cavalerie ; quand on songe qu'il ne se croyait pas assez habile pour en commander de plus nombreuses ; et quand on voit tant de ces généraux français dont quelques-uns n'avaient commandé que cinq cents hommes et plusieurs n'en avaient jamais commandé quatre, avoir l'impudence d'en commander

cent mille, on ne sait trop quel sentiment domine dans l'âme, de l'indignation ou de la pitié.

Je supplie le lecteur de faire attention à ce texte qui est important.

L'époque dans laquelle nous entrons, celle de l'invasion des trois électorats ecclésiastiques, de la mort du roi, de la terreur, du despotisme des clubs, pesant sur toutes les particules de la France et puis de l'Europe, a été sans contredit celle où les rois devaient craindre le plus le stilet des jacobins.

Cependant nous voyons que ces princes laissent volontairement entrer les armées Françaises en Allemagne, et que *pas un d'eux n'en a été victime.*

Nous verrons dans peu ces clubs détruits par deux décrets, sans le moindre obstacle. Nous verrons tomber, sans la moindre secousse, cette puissance démocratique, la plus gigantesque que le monde ait vue, et après sa destruction nous verrons sans cesse répandre le bruit qu'elle *existe secrètement.* Or, l'on sait qu'une société cachée n'a nulle puissance.

Ce n'est qu'après la restauration du trône de France, après la paix générale que ces jacobins, *morts et enterrés depuis vingt ans,* excitent des troubles dans tous les états et menacent la vie des rois.

S'il y a quelque chose d'évident, c'est que ce roman si visiblement absurde, a pour but d'ensevelir dans les ténèbres les crimes du plus vertueux des rois, de faire diversion, et de faire prendre le change sur sa conduite qui dévoile ses forfaits.

Sans doute la France a perdu M. le duc de Berry; mais la police de Louis XVIII l'a voulu, puisqu'elle ne l'a pas empêché.

Page 211.

(70).—Le jésuite Barruel fit quelque temps après un relevé des pertes de la France qu'il portait à sept millions. Je crois bien qu'il exagérait alors, mais aujourd'hui, tout compris, son compte serait trop faible.

Page 211.

(71).—J'ai vu un garçon serrurier, fait d'emblée capitaine d'artillerie, sans se douter qu'il est indispensablement nécessaire qu'un officier d'artillerie sache les mathématiques : et, ce qui est plus fort, sans se douter même encore aujourd'hui que les mathématiques soient une science.

Page 215.

(72).—Roberspierre était un mauvais avocat d'Arras. Les Actes des Apôtres le disaient neveu de Damiens ; mais comme MM. les apôtres étaient goguenards, c'était peut-être une fiction. Ce qui est certain, c'est qu'il était digne de l'être ; qu'il avait été élevé aux frais de son évêque ; que M. de Conzié, évêque d'Arras était *chef du conseil de conscience de Monsieur*, et que Louis XVIII fait mille écus de pension à Mlle. Roberspierre. *Qui habet aures audiat.*

Page 217.

(73).—C'est peut-être ce qui est arrivé de plus étonnant dans la révolution et ce qui prouve le mieux avec quelle facilité les gouvernemens qui ont du nerf viennent à bout des choses les plus difficiles, surtout en France où les têtes, combustibles jusqu'au délire, se refroidissent subitement aux coups de fusils.

L'infâme traître qui, le 5 Octobre 1789, fit défendre par le roi ou au nom du roi, aux gardes-du-corps de tirer sur les brigands, était sûr de cette vérité là.

Les gens qui, depuis cette destruction des clubs, effrayent l'Europe de la puissance jacobine ou jacobite sont plus que fins ; mais ceux qui s'en effrayent de bonne foi n'essuyeront pas le même reproche.

NOTES DU LIVRE II.

Page 222.

(74).—Dans la dernière guerre des Turcs contre l'Autriche et la Russie, le fameux visir Cuprogli, comptant enlever le prince de Cobourg et son armée, marchait sur lui avec quatre-vingt mille hommes, en grande partie janissaires.

Le prince averti de sa marche envoie un aide-de-camp à Souvarof avec ce billet : " A gens d'honneur courtes paroles. Je n'ai, mon cher maître, (c'est le nom qu'il lui a toujours donné), que dix-sept mille hommes : nous ne pouvons éviter d'être pris ou tués, si vous ne venez à notre secours."

Deux jours après le départ de l'aide-de-camp, les avant-postes voient arriver une armée de sept mille hommes d'infanterie. Le prince en est averti ; il ne veut pas le croire, il ne doute pas que ce ne soit une ruse de Cuprogli ; il fait prendre les armes à ses Autrichiens.

Souvarof arrive ; il avait fait vingt-quatre lieues d'Allemagne dans trente-six heures avec son artillerie et ses bagages ; je doute que jamais les Romains aient rien fait de pareil.

Aussi transporté d'étonnement que de joie, le prince saute au cou de Souvarof, " Mon cher maître, lui dit-il, vous et vos héros avez besoin de vingt-quatre heures de repos.—Dans trois heures nous attaquerons," répond l'intrépide Russe, et il va prendre son poste en passant devant le front de l'armée ennemie.

Trois heures après ils l'attaquent et la mettent en déroute.

On a vanté deux mille Spartiates d'avoir fait en trois jours et trois nuits, quarante-six lieues et demie de 2,500 toises, c'est-à-dire 116,250 toises, en soixante-douze heures.

Les sept mille Russes firent en trente-six heures vingt-quatre lieues de 3,000 toises, c'est-à-dire 72,000 toises, ce qui est relativement plus fort dans un temps moitié moindre.

Page 222.

(75).—Le duc de Brunswick et le prince de Cobourg ne voulurent point souiller leur gloire militaire par cette complaisante lâcheté, aussi basse que Machiavélique. Ils quittèrent le commandement des armées ; et quand on a dit que le duc de Brunswick avait été tué à la bataille d'Jéna, c'est une imposture manifeste, qui servait à cacher le coup de politique qui se jouait, et à faire croire la réalité de ces prétendues victoires.

Il est remarquable qu'on n'a pas laissé échapper une occasion d'en forger dans ce même but : ce prince est mort *retiré dans ses états*, ainsi que nous l'avons vu. Quant à Souvarof, guerrier illustre, mais peu courtisan et mauvais politique, il ne voulut pas se déshonorer ainsi. Son début fut de percer avec dix-huit mille Russes, une armée de cent mille Français. Comme cela contrariait le plan que l'on avait de les laisser entrer en Allemagne, on lui mit des entraves, il se retira ; et j'ai ouï-dire qu'il était mort de chagrin.

Mélas et plusieurs autres ne furent pas si délicats. Je tiens de deux généraux, aussi distingués par leurs qualités personnelles que par leur naissance et leurs talens militaires, *qu'à Marengo, Mélas prit plus de peine pour perdre la bataille que jamais général Autrichien, depuis la fondation de la monarchie, n'en avait pris pour en gagner une contre des Français.*

Ce furent leurs propres termes ; et ils étaient témoins et bons juges. *Ab uno, disce omnes ;* l'un d'eux est M. le comte de Barcof ; j'ai oublié le nom de l'autre.

On trouve dans un *Tableau historique et chronologique de la révolution de France*, une description de cette bataille de Marengo, auprès de laquelle celle du valet d'Amphytrion est un chef-d'œuvre de vraisemblance et de gravité.

Madame de Genlis dit que le prince de Cobourg *vit sa gloire effacée par les revers de* 1794. *Il se retira parce qu'il ne voulut pas les éprouver.*

Il paraît qu'elle a été très-au fait de toutes les grandes opérations, et que si elle a pris le change, c'est par modestie. Les philosophes, ses rivaux, et les belles dames ses rivales, ont donc été bien injustes en lui refusant cette vertu là. Elle l'aurait toujours conservée, quand même elle ne se serait pas peinte en buste.

Page 225.

(76).—Une succession de vieillards, parvenus à la monarchie universelle avec des moines et des bulles, est si étonnante qu'on ne la croirait pas possible, si on ne l'avait vue. Mais aussi, il a fallu des siècles pour y parvenir.

Ici, c'est dans une vingtaine d'années que des souverains détruisent cet édifice de quinze siècles, refondent l'Europe, en font un nouveau partage, qui double leurs états et centuple leurs richesses. Ils s'emparent de républiques imprenables, détruisent sans risques un clergé immense, et ils ont l'habileté de se faire croire détrônés.

Ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que la pièce jouée, le dénouement bien connu, les résultats évidens, peu de gens s'en doutent encore.

O toi sottise, o grosse déité !
De qui les flancs à tout âge ont porté,
Plus de mortels que Cibèle féconde
N'avait jadis donné de dieux au monde,
Qu'avec plaisir ton grand œil hébêté
Voit tes enfans dont ma patrie abonde !

Page 229.

(77).—S'il y a un fait étonnant dans la révolution c'est que

deux sénats de vieillards, blanchis dans le Machiavélisme, ne se soient pas aperçus du tour qu'on leur jouait. Je parle du sacré collége et du sénat de Venise.

Conçoit-on qu'après avoir vu les Allemands remporter pendant vingt-huit mois des victoires consécutives, détruire des armées Françaises plus nombreuses que toutes celles de l'Europe ensemble, et reculer tout-à-coup devant des milices sans expérience, jusque dans le fond de l'Italie; conçoit-on qu'ils n'aient aperçu le piége où on voulait les prendre qu'après avoir été pris ?

Que la multitude, qui n'a nulle idée de politique ni de guerre, ne s'en aperçoive pas même encore, c'est tout simple. Elle ne se doutera jamais que la terre tourne; et si elle voit le soleil, qui s'est couché à l'ouest, se lever le lendemain à l'est, elle croira, comme le baron de Fœneste, que si elle ne l'a pas vu repasser, c'est qu'il est revenu de nuit.

Mais de vieux Machiavélistes !

Page 229.

(78).—Quatorze cardinaux chantèrent le *Te Deum* dans la basilique de St. Pierre, que Jules II n'avait pas bâtie à cette intention.

Page 229.

(79).—L'archevêque de Malines, qui avait été son principal agent pour cette révolte, fut aussi, quoique très-avancé en âge, arrêté par ordre du directoire, et les moines qui en avaient été les instrumens furent envoyés à Cayenne et à Synamari. *Qui habet aures, audiat.*

Page 231.

(80).—Malte fut aussi prise par une suite des mêmes combinaisons politiques. Le fort La Valette la rendait imprenable. Les Français l'enlevèrent si lestement que l'on a dit avec raison

que s'il n'y avait point eu d'assiégés les assiégeans n'y seraient jamais entrés.

Les Anglais qui l'avaient reprise l'a rendirent, ainsi que leurs autres conquêtes, à Bonaparte, par la paix d'Amiens.

Ce fut ce qui commença sa grande réputation militaire auprès des quinze-vingts.

Page 240.

(81).—J'exhorte les amateurs qui conservent précieusement les journaux pour l'instruction de la postérité la plus reculée, de vouloir bien compulser ceux de cette époque, ils y verront en toutes lettres : " L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse sont bien heureux d'avoir eu la protection de M. Laforêt ; sans lui ils ne seraient jamais remontés sur leurs trônes." Voilà donc M. la Laforêt qui peut dire comme Warwick : J'ai fait des rois et n'ai pas voulu l'être."

Page 240.

(82).—J'ai choisi exprès ces deux principes aussi remarquables par leur absurdité que par leur fourberie ; ils ont été posés par un homme que bien des gens avaient cru plein d'honneur et de probité, parce qu'il avait émis quelques vérités, qui pouvaient être dangereuses pour lui.

D'après cette palinodie, il faut qu'il ait éludé le danger par un pacte encore plus déshonorant pour celui avec qui il a traité que pour lui-même.

Page 243.

(83).—Louis XVI, par le conseil de Monsieur, envoya une légion commandée par le comte de Maillebois, au secours des patriotes Hollandais, ce qui était fait bien évidemment pour indisposer la Prusse, le Stathouder ayant épousé la sœur de Frédéric Guillaume.

Page 245.

(84).—Il est bien remarquable que tous les monstres couronnés qui eurent de grands crimes à cacher, à commencer par Constantin I, les Théodoses, Clovis, Clotaire, Charlemagne, Louis XI, Philippe II, &c. ont enrichi le clergé et ont été vantés par les prêtres. Louis XVIII sait très-bien l'histoire ; il a suivi l'exemple de ses modèles, il a donné au clergé le droit d'hériter ; la France lui sera redevable de plus d'une révolution ; et si les jésuites restent, il sera infailliblement canonisé ; mais que dira-t-on de ses victimes calomniées et assassinées ?

Nous avons des mandemens d'évêques, encore vivans, et *en odeur de sainteté*, dans lesquels on apprend que Bonaparte était *l'homme de la droite de Dieu.*

D'après les crimes horribles et innombrables dont il a bien voulu être l'exécuteur et le bouc émissaire, je demande ce qu'il aurait fait s'il eût été l'homme de la droite du diable ?

Page 251.

(85).—Depuis trente ans j'ai constamment recherché tout ce qui concerne la révolution, jusque dans les moindres détails. J'ai vu deux soldats qui étaient à Marengo, l'un à l'aile droite, l'autre à la gauche.

Tous les deux m'assurèrent que Bonaparte avait toujours chargé à la tête de leurs régimens, et ne les avait pas quittés, tant que dura la bataille. La seule différence de leurs relations, c'est que l'un me dit que Bonaparte était toujours couché sur l'encolure de son cheval.

En voici une presque aussi curieuse. J'ai vu un de ces vétérans qu'on fit rejoindre en 1792. Il avait été à *Rosbac*, et, suivant l'usage national, nous avions battu l'ennemi.

Je ne pus jamais le tirer d'erreur, et je le laissai presque aussi sûr d'avoir gagné la bataille que Frédéric l'était de ne l'avoir pas perdue.

Page 252.

(86).—De toutes les grandes jongleries théâtrales de la révolution, c'est sans contredit la plus extraordinaire, et celle qui prouve le mieux le grand intérêt qui obligeait les acteurs à l'incognito. Nulle n'a jeté plus de poudre aux yeux et n'a mieux prouvé le mot d'Isabelle de Castille, *que les rois n'ont point de parens.*

Page 253.

(87).—Le froid de ce pays est si terrible pour des Français, que, dans des surprises, plusieurs d'entre eux ont perdu leurs équipages pour n'avoir pu les attacher.

Page 257.

(88).—Baron, Garrick, le Kain et Préville n'auraient-ils pas pu prendre des leçons de cet histrion là ?

Page 257.

(89).—Il faut en excepter les agens de Monsieur fort aisés à reconnaître par ceux qui sont un peu au fait de la cour de Louis XVI, et même de Louis XVIII.

Page 257.

(90).—Cela est tellement vrai que, depuis cette époque, il s'est fait plus de banqueroutes en Europe qu'il ne s'en était fait depuis trois siècles dans les quatre parties du monde.

Page 258.

(91).—Cette raison, sans replique, c'est la puissance de la marine Anglaise, qui, grâce à la bonté de la constitution, est une puissance nationale contre laquelle auraient échoué toutes les tentatives du Machiavélisme.

Mais comme il fallait persuader aux bonnes gens que le continent était trop petit pour le génie et l'ambition du mirifique conquérant, on fit faire des péniches pour s'emparer des trois oyaumes.

Il était assez visible qu'un vaisseau à trois ponts, en se promenant seulement à côté d'elles, aurait pu dans un instant en couler bas autant qu'une baleine avale de harengs à son déjeuné, mais on avait une arrière pensée sur leur destination, *que Bonaparte connaissait très-bien et qu'elles ont parfaitement remplie*, c'est d'être prises par les Anglais, puis de désoler notre commerce et particulièrement notre cabotage. Et c'est-ce qu'elles ont fait.

Mes chers compatriotes ! que nous sommes bêtes !

Page 263.

(92).—Il serait bien extraordinaire qu'un homme d'esprit comme M. Bergasse, qui a été député à l'assemblée constituante, et qui par conséquent a vu renverser pièce à pièce le trône de Louis XVI par des gens bien connus pour être vendus à son ennemi ; il serait bien extraordinaire qn'il n'eût pas vu le comédien Corse sur ses tréteaux.

Mais s'il l'a vu, sa crainte est bien charitable. Pour moi, je n'en ai qu'une à son sujet, et qui s'est vérifiée.

J'ai toujours craint qu'il ne serait pas même pris et cela était tout simple ; mais, j'ai cru que les régicides le seraient comme ils le méritaient; je me suis trompé et c'est la première fois que Louis XVIII a manqué de finesse.

Page 264.

(92).—Le roi était donc bien sûr d'être accepté, puisqu'il avait fait la charte long-temps d'avance. L'offre des princes alliés était donc une ironie et conséquemment un outrage pour la France.

Page 267.

(94).—Comme en politique, on ne commet que le moins possible des crimes inutiles, il est probable que si le maréchal Ney et M. de Labédoyère ont été condamnés, ce n'est pas pour l'entrée de Bonaparte, *que la police préparait ;* peut-être sont-ils morts comme Murat.

Quant à celui-ci, j'exhorte les curieux qui voudront s'en assurer, à aller en Calabre voir la pyramide élevée sur l'endroit où il a été pendu. Ils la trouveront, comme MM. de Volney et de Ferrière ont trouvé en Arménie, sur le mont Azarat, les restes de l'arche de Noé et de la tour de Babel que plusieurs véridiques voyageurs y ont vus....

J'ai appris depuis peu que Murat avait été tué par une femme dont il avait fait pendre le frère.

Cette version-ci n'est peut-être pas plus vraie que l'autre. L'on dit que sa femme est en Autriche.

Page 267.

(95).—Jamais armée n'a eu tant de cavalerie, relativement au petit nombre de son infanterie.

Ce calcul, qui sans doute n'était pas l'effet du hasard, prouve dans ces deux habiles généraux un profond mépris pour la tactique Française.

Remarquons que là, étaient non-seulement les plus acharnés à la cause de Bonaparte, mais encore les plus aguerris, puisqu'ils avaient survécu à la destruction de l'armée Française. Cependant le général Prussien ne veut que quinze mille soldats pour mettre ces cent douze mille hommes en déroute, tant il était sûr de son fait. Et Wellington en était si sûr aussi qu'il prend une cavalerie immense pour sabrer les fuyards. Jamais généraux n'ont mieux démontré leurs vues.

Rappelons-nous ici qu'en 1793, dans les plaines de la Champagne, Frédéric-Guillaume à la tête de soixante mille hommes

de cette même infanterie Prussienne, et presque autant de cavalerie, y compris les émigrés et les Autrichiens, *n'osa pas* attaquer les Français, moins nombreux qu'à Waterloo et moins aguerris.

Page 269.

(96).—Il y a une farce italienne, intitulée, *Arlequin Aubergiste.* Trois seigneurs florentins passent à Pergame et vont loger chez lui. Il leur donne un dîner magnifique.

Combien vous faut-il M. Arlequin ?—Messieurs, trois sous par tête. Ils le paient et partent. Messieurs, leur dit Arlequin, j'oubliais une chose ; le persil est fort cher ici ; il y en avait pour cent écus sur votre soupe.

Page 270.

(97).—Le duc de Berri avait à peine douze ans, lorsque se promenant dans le parc de Versailles avec ses deux frères, ils rencontrèrent une marchande d'oranges. Je la prends, dit-il, par droit d'aînesse ; et moi, dit le comte d'Artois par celui de la force. Et moi, dit le comte de Provence, par celui de la ruse.

Il semblerait par-là, qu'il avait déjà quelques notions de sa destinée, ou pour mieux dire, de sa destination.

Page 273.

(98).—Quelques-uns de ceux qui, en très-petit nombre, ont connu l'existence de ces comités secrets, les ont nommés britanniques, dans la croyance qu'ils ne travaillaient que pour l'Angleterre.

C'est une erreur ; ils géraient pour toute la coalition et même pour Monsieur qui avait laissé trois directeurs au Luxembourg.

Page 374.

(99).—M. de Rivarol, le jour même en publia la preuve ;

mais comme sous le règne de la liberté il n'était pas permis de dire une vérité avantageuse au roi et à la France, il fut bientôt obligé de partir.

Nous verrons dans peu que si Monsieur l'a empêché de parler pendant sa vie, il l'a fait beaucoup parler après sa mort, dans un libelle aussi absurde qu'atroce qu'il a fait publier sous le nom de Rivarol, et qui est intitulé, *Histoire secrète de Coblentz*.

Page 274.

(100.)—C'est ici surtout que la calomnie s'est exercée contre M. le duc d'Orléans. La France, l'Europe entière le croit encore coupable des crimes des 5 et 6 Octobre. L'Europe est dans l'erreur. Il a été joué, trahi par ses plus chers confidens, presque tous vendus à Monsieur.

Je n'ai jamais écrit ni parlé à M. le duc d'Orléans. Je n'ai jamais eu la moindre relation avec lui. C'est donc purement l'amour de la vérité, la haine de l'imposture et la conviction de l'évidence qui me font parler.

Je prie le lecteur d'avoir un peu de patience, et si je ne lui fournis pas cent preuves irréfragables de ce que j'avance, il sera toujours le maître d'en croire ce qu'il voudra.

Le jésuite Georgel dit dans ses mémoires : " Que le 5 Octobre, 1789, les assassins après avoir coupé la tête du roi, de la reine et du dauphin *devaient aussi rapporter celle de Monsieur*."

Le fait est faux ; archi-faux. Je ne dis pas que ce jésuite se trompe ; j'affirme que *de science certaine*, il veut tromper ses lecteurs. Il faut donc le faire connaître.

Les Français, qui ont passé cinquante ans, peuvent se rappeler de l'anecdote du collier, qui a fait tant de bruit et qui est toujours restée ensevelie dans l'obscurité sous une multitude de versions contradictoires.

Cœurs sensibles et honnêtes ! tressaillez d'horreur ! cette diabolique intrigue fut inventée par Monsieur, pour déshonorer

le roi et pour perdre la reine. Le jésuite Georgel en était le mobile secret et principal. C'est lui qui, comblé des bontés du cardinal de Rohan, l'enlaçait dans les piéges tendus par Monsieur et trahissait ainsi la confiance de son bienfaiteur.

Plus imprudent que coupable, ce prélat fut éclairé trop tard, chassa ce misérable avec ignomie, et l'aurait fait pendre si la protection de Monsieur, qui craignait d'être dévoilé, ne l'eût mis à couvert.

Pour le récompenser de ses services, qui auraient mérité qu'il fut, comme madame de La Motte, fouetté et marqué d'un fer rouge, et puis mis aux galères perpétuelles avec cinquante coups de knout par jour. Monsieur devenu roi, l'envoya ambassadeur à Vienne, en Autriche, avec la qualification de *chargé d'affaires*.

Actuellement, lecteur, vous voyez comment les brigands devaient rapporter la tête de Monsieur.

Au reste, ce n'était pas le coup d'essai de Monsieur en calomnies horribles contre la reine. Aussitôt qu'il eut fait renvoyer, comme nous l'avons vu, M. Turgot du contrôle général, et qu'il fut maître du trésor-royal qu'il épuisait pour gagner les scélérats dont il avait besoin pour faire la révolution, il fit répandre que la reine en envoyait l'argent à l'empereur Joseph, son frère.

Avant cela, il avait envoyé en Angleterre un libelle atroce contre cette princesse, qui fut répandu sous le nom du lord Gordon, et pour lequel ce pair fut condamné à trois ans de prison par le parlement.

Et Monsieur faisait répandre en France que c'était le duc de Chartres qui avait prié le lord Gordon de ce service.

C'est en 1775 qu'a commencé ce double plan de calomnies de Monsieur contre la reine et contre ce prince, et qu'il a suivi avec une constance inépuisable et une ruse si profonde que jusqu'au 5 Octobre, 1789 ni l'une ni l'autre ne s'en doutaient encore.

Page 276.

(101).—Si Monsieur avait prévu cette apostrophe généreuse

du maréchal, il n'est pas douteux qu'il se serait concerté, pour la faire lui-même, avec le roi de Prusse, et pour y répondre négativement, comme le fit ce monarque.

Page 276.

(102).—Ceux qui étaient dans les Pays-Bas et dans l'électorat de Cologne, furent ramenés en vingt-trois jours à Valenciennes; ceux qui étaient sur les électorats de Trèves et de Mayence y laissèrent vingt-deux mille hommes que le duc de Brunswick assiégea et prit comme nous l'avons vu au premier livre. Je fais cette explication pour pouvoir défier hautement l'accusation d'avoir rien changé à la plus petite circonstance de la vérité historique dans les faits dont j'ai été témoin.

Page 277.

(103).—Si jamais cet écrit tombe dans les mains de quelque honnête homme, qui puisse découvrir le nom de cet infâme scélérat, ce qui est possible par les journaux de cette époque affreuse de notre histoire, je le supplie au nom de l'humanité, de vouloir le faire mettre dans les journaux afin que la France, si Dieu jette sur elle un regard de miséricorde, n'étant plus souillée par l'existence impure du bourreau de sa famille, demande à son roi le supplice des régicides, et que la postérité puisse unir leurs noms à celui de leur chef dans l'exécration qu'elle leur devra.

Page 279.

(104).—Si le testament était de Louis XVI, de quel droit Louis XVIII n'observe-t-il que ce qui est favorable aux bourreaux du testateur? De quel droit tient-il dans la misère et dans l'oppression ceux qui se sont dévoués pour leur arracher l'auguste victime? De quel droit Louis XVIII élude-t-il l'ordre que Louis XVI y donne à son successeur *de reconnaître ce que les bons Français ont fait pour lui?*

Mais si le testament a été fait par Louis XVIII, n'est-il pas évident que cette recommendation n'y a été mise que pour faire prendre le change sur l'auteur ? Que tous les Ravaillacs de France avec leur chef, se tirent de ce dilemne !

Au reste, sa conduite atroce envers les martyrs de sa scélératesse le dévoile complètement ; et cette pitoyable ruse de paraître vouloir rendre tous les ans aux émigrés une particule du pain qu'il leur a arraché, est une ironie et un outrage ajouté à la barbarie.

La recommandation du testament dont nous venons de parler est adressée par Louis XVI, non à son successeur, mais à son fils qui devait lui succéder. Monsieur a cru sans doute éluder l'obligation par cette équivoque, d'autant plus qu'il savait bien ce qu'il préparait à cette déplorable victime de sa rage.

" Le 29 Septembre 1792, à dix heures du matin, des municipaux enlevèrent papier, encre, plumes, crayons et même les papiers écrits, tant sur la personne des détenus que dans leurs chambres, ainsi qu'au valet de chambre et autres personnes du service de la Tour du Temple."—Extrait du Journal de M. Cléry.

D'après ce témoignage irrécusable, il est de toute évidence que le prétendu testament de Louis XVI ne peut être de lui ; car, en supposant même que dès les premiers jours de sa prison il se fut occupé d'un ouvrage aussi long et aussi difficile, sous une surveillance perpétuelle, il n'aurait jamais eu le temps de le faire, et puis il aurait été enlevé.

Cléry inculpe ailleurs le duc d'Orléans ; mais cette inculpation prouve seulement que Cléry était dans l'erreur générale sur les manœuvres dont nous avons parlé et sur le nom de ce prince, inséré dans l'Appel nominal par un des agens de Monsieur.

Au reste, si Cléry est allé, comme il le dit, *à Blankerbourg faire hommage à Louis XVIII de son manuscrit*, cela explique tout, et rien ne doit plus étonner.

Page 240.

(105).—Je ne trouve dans *le prince* de Machiavel que deux conseils dont Louis XVIII ait usé : celui de paraître religieux, ou, pour parler plus catégoriquement, superstitieux et hypocrite, science dans laquelle ses instituteurs loyalistes l'ont rendu maître passé. C'est là qu'il a placé toute sa morale. La première phrase de tous les journaux est celle-ci : *Le roi a entendu la messe dans ses appartemens.*

Le second conseil est de *paraître* excellent dans toutes ses actions.

Pour remplir celui-ci dans toute son étendue, il n'a pas trouvé de meilleur moyen que celui de composer lui-même *son éloge*, et quoiqu'il n'y ait pas mis son nom, il est impossible de se refuser à l'évidence des preuves qui en sortent à chaque page.

Un troisième précepte qui ne lui a pas aussi bien convenu et dont, par cette raison, il n'a tenu nul compte, c'est celui-ci : " Véritablement, dit Machiavel, on ne peut pas dire que ce soit vertu de tuer ses concitoyens, de trahir ses amis, d'être foi, sans religion, sans humanité, etc."

Page 280.

(106).—Il est remarquable que cette accusation, aussi absurde qu'odieuse, *faite par ordre de Louis XVIII*, n'est vraie que pour lui-même, qui a mis la guerre civile dans sa patrie.

Page 285.

(107).—Remarquez bien, lecteur, cette nouvelle contradiction. Calonne *met dans sa confidence* et se donne pour adjoints du régicide qu'il médite, ces anciens courtisans qui étaient ennemis des émigrés *puisqu'ils n'osaient pas venir se ranger*

parmi eux. Ce ne sont donc pas les émigrés qui en sont coupables. Y eut-il jamais rien de mieux démontré?

Ne dirait-on pas que cet homme a fait une gageure de déraisonner ?

Si Calonne a mis ainsi des gens dans ses confidences de régicides, il n'a pas dû en commettre souvent. Je connais quelqu'un plus fin, qui, occupant sans cesse les trompêtes de la renommée à prôner ses vertus, est parvenu à commettre des milliers de crimes et deux régicides sans en parler à personne.

Page 292.

(108).—Je prie le lecteur de vouloir bien déterrer dans cette anecdote *les infernales intrigues des émigrés, qui voulaient perdre Louis XVI et sa famille, et puis, ce qui honore le caractère sage et modéré de Louis XVIII.*

Page 294.

(109). — Ce principe incontestable explique pourquoi les grandes puissances n'ont rien redouté des Jacobins dans le temps où la surface de la France était couverte de clubs et donnait au monde le premier exemple du plus terrible des pouvoirs; et ce principe le donne aujourd'hui la juste valeur des terreurs qu'elles feignent depuis que le colosse n'existe plus.

Page 298.

(110).—Plus on réfléchit à ces révoltes Bostoniennes, Hollandaises, Belges et Françaises, toutes faites ou soutenues par la politique de Monsieur, plus on reste convaincu que la première, la seconde et la troisième n'ont été faites que pour amener la quatrième.

L'identité du sobriquet de *patriote* en est seule une présomp-

tion. Alors la grande colère de Chatham et de Pitt n'a été qu'une comédie.

Page 298.

(111).—Il n'est pas en Europe un homme instruit qui ne sache que M. Turgot était non-seulement un honnête homme, un ministre intègre et irréprochable, mais encore un homme vertueux. Il entra pauvre au contrôle général ; il en sortit de même.

C'est une pierre de touche infaillible, dont peu de contrôleurs généraux peuvent, sans risque, subir l'épreuve, *même M. Necker*.

M. Turgot a fait bénir le nom de Louis XVI, Monsieur le fit renvoyer, *et il n'est pas un jésuite qui ait parlé de lui sans le calomnier*.

Page 299.

(112).—Voyez la motion du maréchal de Broglie et la réponse de Monsieur au Livre I.

.....Il paraît certain que l'indignation que cette perfidie horrible de Monsieur causa à M. le duc d'Enghien, a été la vraie cause de sa mort.

Page 300.

(113).—Monsieur n'oubliait jamais de faire répandre que tous ces ministres, si désastreux pour la France, étaient nommés par la reine ; et le *seul* pour lequel elle se soit véritablement intéressée, c'est le duc de Choiseul qui *seul* aurait empêché la révolution et l'usurpation que Monsieur projetait, et que le duc de Choiseul connaissait. Voilà pourquoi Monsieur ne le laissa jamais approcher du roi.

Page 300.

(114).—Ce témoignage incontestable des vertus de Louis XVI

a existé long-temps après lui. Si Louis XVIII ne l'a pas détruit, il faut qu'il soit bien convaincu que ses crimes soit ensevelis dans les ténèbres. Mais il y a quarante-cinq ans que je le suis pas à pas comme l'ange de l'apocalypse.

Page 308.

(115).—Cette levée de dix-huit à vingt-cinq ans n'eut jamais aucune instruction. On les poussait en avant avec des canons chargés à mitraille derrière eux. Les généraux étrangers dans le secret avaient la plus grande peine à paraître battus et à reculer devant elle.

Si l'infanterie n'avait pas les premières notions de manœuvres et d'évolutions, on doit bien croire que la cavalerie n'en savait pas davantage, puisque son instruction est plus difficile et plus longue.

J'ai vu long-temps après, sur la place du Carrousel, un régiment de dragons dont j'ai oublié le numéro, mais qui avait des revers jaunes. Bonaparte le passait en revue. Il lui commanda *demi-tour à droit par escadron, au pas.*

Je n'exagère point en disant que cinq cents paysans, qui n'auraient jamais monté à cheval, qui n'auraient pas su ce qu'on leur demandait, n'auraient pu s'y prendre plus mal.

Ce mouvement qui n'exige au plus qu'une minute en dure au moins six.

Si, à l'armée, il eut fait ainsi ce mouvement devant cinquante husards ennemis un peu exercés, il aurait été culbuté et sabré sans pouvoir jamais se rallier.

J'étais avec un prince Allemand qui faillit gagner le cauchemar à force de rire.

On disait que c'était ce régiment là qui avait gagné la bataille de Marengo, ce qui confirme parfaitement le rapport des généraux Autrichiens sur leur collègue *Mélas.* (Voyez la note 75.)

Page 70.

(116).—Si dans la révolution on a suivi une autre marche

c'est qu'il était peut-être impossible d'exécuter autrement toutes les atrocités nécessaires au but de l'usurpateur. Quant au principe d'instruire dès l'enfance, les hommes du métier auquel ils sont destinés, il est sans replique.

Page 314.

(116 *bis*).—C'est ainsi qu'il a fait écrire une vie publique et ministérielle de Necker, où il n'est pas dit un mot de ses deux ministères, mais seulement de ses aventures galantes et de son hypocrisie jésuitique.

Si l'on veut avoir une idée du roman destiné à couvrir de ténèbres la révolution, il faut lire les Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par Barruel, l'auteur *des Illuminés*, le plus infatigable, le plus lourd des compilateurs, le menteur le plus intrépide et le plus déhonté calomniateur que la société de Jésus ait produit depuis les révérens pères Garasse et Nonotte de narcotique mémoire.

Page 335.

(117).—Je tiens de plusieurs Créoles que les premiers canons pris sur nos nègres insurgés étaient aux armes d'Espagne.

Page 335.

(118).—On répandait alors en France que M. le duc d'Orléans en était cause pour avoir donné la liberté aux nègres de son habitation, et je suis sûr qu'il n'en avait point.

Page 336.

(119).—On croit que ces comités secrets étaient d'invention jésuitique, pour les pays où ils étaient proscrits et qu'ils voulaient convertir ou mettre en guerre civile comme la Chine, le Japon et l'Angleterre. Cette ruse diabolique n'empêcha pas

qu'ils ne fussent découverts à Londres, lors de la conspiration des poudres et que les révérens pères *Garnet* et *Oldecorn* ne fussent tirés à quatre chevaux.

Page 348.

(120).—Je n'en excepte pas même le règne de Louis XIV qui fut sans doute plus brillant, mais où la France était bien moins opulente, le roi ayant laissé un déficit de trois milliards et demi qui en font six de notre monnaie actuelle.

La France serait devenue d'une richesse incalculable. Il n'y aurait eu ni révolution, ni droits réunis, nous aurions St. Domingue et nous n'aurions pas payé deux milliards pour avoir l'assassin de toute sa famille sur le trône.

Page 351.

(121.)—Le cardinal de Noailles, Fénélon, la duchesse de Longueville, Mmes. de Maintenon, de Sévigné, de Grignan, de La Fayette, le grand Condé, Racine, le duc de la Rochefoucault, Gourville, Boileau, Labruyère, Molière, Arnaud, Pascal, Nicole, enfin tout ce qu'il y avait de gens éclairés détestaient la morale relâchée des jésuites autant qu'ils craignaient leur despotisme.

Page 315.

(122).—Ainsi dans deux siècles et demi, depuis son installation despotique en France par le cardinal de Lorraine, sans compter les troubles perpétuels sous le pitoyable prétexte d'hérésie, brigandage autorisé par la sottise au profit de la fourberie, sans compter ses persécutions odieuses contre les solitaires de Port-Royal, la société de Jésus a, dans deux siècles et demi présidé à trois révolutions, la ligue, la révocation de l'édit de Nantes, et la révolution actuelle qu'elle a préparée par les deux éducations si contraires données au roi et à son

frère, à la victime et au bourreau ; qu'elle a dirigée par une suite d'intrigues infernales, secondée par tous ses membres, et prouvée par leur constance à inventer des impostures pour en cacher l'auteur et calomnier ses victimes ; et, ce qui n'est pas moins atroce, en renversant toutes les barrières qu'aurait pu trouver la vente des biens des émigrés dans des consciences timorées. Voyez la mission des quinze cents jésuites rentrées à Paris en 1776, sous Beaumont.

Frédéric disait que les philosophes avaient tort d'attribuer aux rois le système de guerres et de révolutions périodiques qui écrase l'Europe, que c'était visiblement le résultat de la politique des papes qui l'avaient sans cesse mise en guerre civile pour leur utilité particulière ; que ce moyen avait été l'un des puissans qui les porta à la monarchie universelle : que cette politique s'était dévoilée jusque dans les vertus de leur invention. Il en citait pour exemple *la charité*, vertu chrétienne, substituée par eux à l'humanité des payens, mais avec une grande et notable différence. La charité chrétienne est une médaille à deux faces. Elle a un côté excellent, par lequel elle a une identité parfaite avec *l'humanité* Mais le revers, par lequel elle sert à cacher les crimes et les coupables, est un véritable attentat, une conspiration contre la vertu. Les scélérats seuls ont besoin de ce *revers ;* et pour faire ses continuelles révolutions, la politique jésuitique avait besoin de scélérats. Les honnêtes gens n'en font point ; ils ne désirent que la paix.

Page 184.

(123).—De tous les ouvrages destinés à mystifier les lecteurs par ces billevesées, rien n'approche de ces *biographies*, ou, comme à la vallée de Josaphat, se trouvent les morts et les vivans, et plusieurs milliers d'habiles généraux, dont aucun peut-être n'a lu les ouvrages de Frédéric sur la guerre.

3'

FIN DU PREMIER VOLUME.

B DJAN 2 5 1910